

# **Université Panthéon-Assas**

**école doctorale de Sciences économiques et de gestion**

Thèse de doctorat en sciences économiques  
soutenue le 7 Juillet 2011

## **Le coût d'opportunité de la guerre : application au cas du Liban**



**Université Panthéon-Assas**

**JAMILÉE YAMMINE**

Sous la direction de Bertrand Lemennicier

Membres du jury :

M. **Guido HÜLSMANN**, Professeur à l'Université d'Angers, Rapporteur.

Mme. **Gretta SAAB**, Professeur associé à l'Université de Balamand, Rapporteur.

M. **Ghassan EL CHLOUK**, Professeur à l'Université Libanaise, Suffragant.

M. **Pierre GARELLO**, Professeur à l'Université Aix-Marseille 3, Suffragant.

M. **Bruno JEROME**, Maître de conférences HDR à l'Université de Paris II, Suffragant.



## ***Avertissement***

La Faculté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

*A ma Famille qui a tant attendu ce moment...*

## **Remerciements**

Faire une liste exhaustive de toutes les personnes à remercier pour cette thèse serait sans doute très laborieux. Car même si une recherche doctorale est avant un travail personnel, un investissement individuel sur plusieurs années, que serait-il sans l'interaction quotidienne avec d'autres chercheurs, sans le soutien des proches, sans l'accueil chaleureux des personnes interviewées... ?

Je voudrais donc en premier lieu remercier Monsieur Bertrand Lemennicier, mon directeur de thèse, qui m'a fait confiance et qui a accepté de suivre mon travail...

Je remercie aussi ceux qui auront pour tâche de lire cette thèse et d'être présents à ma soutenance : Monsieur Guido HÜLSMANN, Madame Gretta SAAB, Monsieur Ghassan EL CHLOUK, Monsieur Pierre GARELLO et Monsieur Bruno JEROME.

Je suis reconnaissante à Madame Gretta Saab pour son aide, sa disponibilité et sa relecture de la thèse.

Je tiens également à présenter mes remerciements à l'Institut de Recherche sur la Gouvernance et l'Economie des Institutions (IRGEI) pour m'avoir permis de poursuivre cette recherche. Je remercie les enseignants chercheurs, mes compagnons de thèse ainsi que les chercheurs associés et invités.

Je suis gréé à l'ensemble des personnes qui m'ont aidé dans la recherche de la base de données et particulièrement à Monsieur Abdallah Attieh.

Mais que serait une recherche doctorale, sans l'amitié constante de certaines personnes ? Je remercie Hiba Chakar, Michele El Khoury et Vera Macary qui étaient toujours présentes à mes côtés.

Et pour conclure, j'adresse une grande pensée à mes parents qui étaient toujours près de moi et qui m'ont beaucoup soutenu au cours de ces années de thèse. Je suis reconnaissante à mes frères et mes sœurs pour leur soutien et leur affection. Je remercie aussi mes cousins Cynthia et Youssef pour leur aide.

**Résumé :**

Nombreux sont les pays qui vivent aujourd'hui dans un état de guerre et de conflits violents. Ces pays supportent ainsi des coûts importants qu'ils soient directs ou indirects. Toutefois, les effets de la guerre sont encourus sur le long terme et empêchent le processus de développement économique du pays concerné. Dans cette thèse, nous nous intéressons à l'analyse du coût d'opportunité de la guerre. Cette analyse est reliée à la fois au prix de la vie humaine et au prix des destructions matérielles.

Plusieurs économistes ont défini et ont estimé le coût d'opportunité de la guerre. Ce type d'estimation exige des hypothèses sur la manière dont l'économie aurait fonctionné en absence de la guerre. Cependant, ce genre de calcul n'est pas très élaboré. Notre travail de recherche se concentre sur le calcul de ce coût pour la guerre que le Liban a vécu entre 1975 et 1990. Nous nous intéressons au fonctionnement de l'économie libanaise, non pas uniquement pour la période de la guerre mais aussi pour la période postérieure à celle-ci. Les méthodes de calcul que nous utilisons sont inspirées des définitions du coût d'opportunité données par Jean Baptiste Say et par la Banque mondiale.

*Descripteurs:*

Guerre civile, guerre interétatique, prix d'une vie humaine, prix d'une blessure, coût de la guerre, coût d'opportunité de la guerre, économie libanaise, perte de production.

**INTITULE ET ADRESSE DU LABORATOIRE :**

IRGEI – LARGEPA.

Institut de Recherche sur la Gouvernance et l'Economie des Institutions - Laboratoire de Recherche en GEstion de l'université Panthéon-Assas.

*1, Rue d'Ulm, 75005, Paris.*

**Abstract:**

**"The opportunity cost of war: the case of Lebanon"**

Nowadays, many countries live in a constant state of war and violence. They suffer from both direct and indirect costs that will have a long term impact on their economic development and progress. In this thesis, we are going to analyze the opportunity-cost of war. This analysis stresses both the value of human beings as well as the cost of material damages.

*Many economists have tried to define and estimate the opportunity-cost of wars. These estimations take into consideration several hypotheses on how the economy would have functioned in the absence of war. However, these calculations were never elaborate. Our work focuses on the calculation of the opportunity cost of the Lebanese civil war which started in 1975 and lasted for sixteen years. We will examine how the Lebanese economy functioned during the civil war as well as after it was done. The methods of calculation that we used are inspired from the work of Jean Baptiste Say and the World Bank.*

*Keywords:*

Civil War, Interstate war, value of a human life, value of an injury, cost of war, opportunity cost of war, Lebanese economy and output loss.

**LABORATORY/UNIVERSITY:**

University Paris II Panthéon Assas

IRGEI – LARGEPA.

Institut de Recherche sur la Gouvernance et l'Economie des Institutions - Laboratoire de Recherche en GEstion de l'université Panthéon-Assas.

*1, Rue d'Ulm, 75005, Paris.*

## Sommaire

<i>Introduction</i>	<i>10</i>
<b><i>PARTIE 1: LA NOTION DU COÛT D'OPPORTUNITÉ</i></b>	<b><i>ÛT D'OPPORTUNITÉ</i></b>
CHAPITRE 1. LE COÛT D'OPPORTUNITÉ	ÛT D'OPPORTUNITÉ
Section 1. La notion du coût d'opportunité	18
1.1. Origine et définitions du coût d'opportunité	18
1.2. La nature subjective du coût d'opportunité	25
Section 2. L'étude de J. Stiglitz et L. Bilmes sur le coût de la guerre de l'Irak et ses critiques	27
2.1. Le coût de la guerre pour les Etats-Unis	28
2.1.1. Le prix de la vie humaine	28
2.1.2. Le coût total de la guerre	33
2.1.3. Le coût d'opportunité de la guerre	37
2.2. Le coût de la guerre pour l'Irak	44
CHAPITRE 2 : LA COMPLEXITÉ DE LA NOTION DE COÛT D'OPPORTUNITÉ DE LA GUERRE	ÛT D'OPPORTUNITÉ
Section 1. Le coût d'opportunité de la guerre	49
1.1. Définition de la guerre	49
1.2. Définition du coût d'opportunité de la guerre	52
Section 2. Le prix de la vie humaine	55
2.1. Définition du prix de la vie humaine	58
2.1.1. Le coût et la valeur de l'homme	59
2.2. Evaluation monétaire du prix de la vie humaine	63
2.2.1. La perte économique résultant de la mort d'un homme	65
2.2.1.1 La perte de production	65
2.2.1.2 La perte directe	66
2.2.3. La perte affective ou les éléments subjectifs	66
2.3. Le prix de la vie humaine en temps de guerre	70
Section 3. Le prix des destructions matérielles	74
3.1. La parabole de Bastiat	74
3.2. Le prix des destructions matérielles en temps de guerre	77
Section 4. Qui supporte le coût de la guerre	79
4.1. Distinction entre guerre civile et guerre interétatique : objectifs et victimes	79
4.2. La guerre et la loi internationale : le principe du dommage	87
<b><i>Partie 2 : ETUDE DU COÛT D'OPPORTUNITÉ DE LA GUERRE (1975-1990)</i></b>	<b><i>ÛT D'OPPORTUNITÉ</i></b>
	<b><i>94</i></b>

CHAPITRE 3 : L'HISTOIRE DU LIBAN ET SA SUTUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE	
ENTRE 1950 ET 1990 _____	95
Section 1. Histoire du Liban : de l'indépendance jusqu'à la veille de la guerre civile _____	95
1.1. La période précédant l'indépendance _____	95
1.2. Guerre de 1948 : Premier conflit entre le Liban et Israël _____	98
1.3. La crise de 1956-1958 appelée aussi mini guerre civile _____	99
1.4. Les troubles politiques des années soixante _____	100
Section 2 : La situation socio-économique au Liban durant les années qui ont précédé l'éclatement de la guerre (1950-1974). _____	103
2.1. Contexte général _____	104
2.2. Evolution de la croissance _____	107
2.3. Inégalité sociale entre les Libanais _____	110
2.4. Niveau d'éducation _____	113
2.5. Performance générale de l'économie (chômage, Balance des paiements, Dette publique) _____	117
2.5.1. Population active et chômage _____	117
2.5.2. Balance des paiements et balance commerciale _____	117
2.5.3. Les dépenses et les recettes publiques _____	119
2.5.4. Le Budget : des excédents et des déficits _____	121
2.5.5. La dette publique : évolution et structure _____	122
Section 3. Guerre 1975-1990 : causes, déroulement et conséquences sur le plan politique _____	125
3.1 Les principales causes _____	125
3.2 Le déroulement de la guerre : les principales étapes de la guerre _____	129
3.3. Les activités et le financement des milices _____	134
3.4. Les conséquences sur le plan politique de la guerre _____	142
CHAPITRE 4: LE COÛT DE LA GUERRE AU LIBAN _____	146
Section 1. Le coût direct de la guerre _____	148
1.1. Approche microéconomique ou individuelle _____	150
1.1.1. Dégâts directs _____	150
1.1.1.1. Les pertes humaines _____	150
1.1.1.2. Déplacement de la population et émigration _____	155
1.1.1.3. Les destructions _____	162
1.1.2. Dégâts indirects _____	166
2.2 Approche macroéconomique ou étatique _____	170
Section 2. Le coût d'opportunité de la guerre au Liban _____	179
2.1. Evolution du PIB réel au Liban depuis 1970 _____	180
2.1.1. Les pays de référence _____	183
2.2. Calcul du PIB en cas d'absence de la guerre _____	186
2.3. Comparaison de la situation du Liban avec celle des autres pays _____	204
2.4. Le détournement des ressources _____	211



<b><i>Conclusion</i></b> _____	<b>220</b>
<b><i>Bibliographie</i></b> _____	<b>224</b>
<b><i>Table des annexes</i></b> _____	<b>244</b>
<b><i>Liste des cartes, tableaux et des graphiques</i></b> _____	<b>268</b>

## Introduction

---

Le phénomène de la guerre existe depuis l'antiquité et jusqu'à nos jours. Cependant le type et la forme de la guerre ont changé avec le temps mais les conflits intra étatiques (conflits civils) et inter étatiques restent les plus observés.

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, la forme de la guerre et la répartition géographique des pays touchés par ce phénomène, ont changé.

D'abord, la guerre civile est devenue la forme la plus fréquente de conflit armé et les guerres interétatiques se sont raréfiées. En effet, les guerres civiles ont touché une part non négligeable des pays de la planète : vingt pour cent des pays ont été ébranlés par une guerre civile durant les années 1990<sup>1</sup>. De plus, trente et un conflits ont été recensés en 2002 dont vingt quatre sont des conflits internes. Cette multiplication du nombre de guerre civile se fait dans un contexte de prospérité mondiale caractérisé par une augmentation des inégalités entre les pays de la planète.

Ces conflits ont causé la mort des millions de personnes qui sont en majorité des jeunes en âge de travailler. La mort de ces jeunes constitue une perte pour la société. Entre 1945 et 2008, 371 conflits ont eu lieu et ont causé la mort d'environ 26 millions de personnes<sup>2</sup>.

Depuis la fin de la guerre froide en 1990, nous remarquerons une diminution des conflits armés dans le monde et plus particulièrement en Europe et en Amérique. La plupart des conflits armés a eu lieu en Afrique et en Asie et a touché les pays les plus pauvres de ces deux continents. Au Moyen Orient, le nombre de conflits armés est resté relativement stable<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Blattman C. et Miguel E. (2010), "Civil War", Journal of Economic Literature, volume 48, pp3-57.

<sup>2</sup> Center of Systematic Peace

<sup>3</sup> Nous observons une augmentation des mouvements de contestation et des révolutions dans cette région depuis quelques mois.

La région du Moyen-Orient est mouvementée par le conflit israélo-palestinien depuis la création de l'État d'Israël en 1948. Outre la Palestine et Israël, le Liban est le pays arabe le plus touché par ce conflit. Depuis son indépendance en 1943, ce pays a connu plusieurs guerres dont la plus importante est celle qui a eu lieu entre 1975 et 1990. Elle a laissé derrière elle un fardeau économique, politique et social supporté par les générations futures.

Cette guerre peut être qualifiée comme une guerre civile avec implication étrangère c'est-à-dire une guerre qui a lieu à l'intérieur d'un pays entre un gouvernement et une partie non gouvernementale, où le gouvernement, l'opposition ou tous les deux parties reçoivent un soutien de la part d'autres gouvernements<sup>4</sup>. Toutefois, il ne s'agit pas d'une seule guerre mais d'une multitude de guerres opposant des acteurs nationaux, régionaux et internationaux sur le territoire libanais. Cette intervention étrangère est l'une des principales causes qui a poussé au déclenchement de la guerre au Liban (Makdissi et Sadaka). Ce pays fera l'objet de notre étude sur le coût d'opportunité de la guerre.

Dans cette thèse, nous nous intéressons à la guerre civile plus qu'à la guerre interétatique pour deux raisons. D'abord, la guerre civile est devenue la plus fréquente depuis des dizaines d'années. Elle frappe les pays pauvres et empêche leur développement économique et social. Ensuite, nous nous intéressons au cas du Liban ; pays qui a connu une guerre civile de longue durée.

Chaque guerre a ses motifs et ses conséquences. Cependant, nous remarquons que les effets des guerres sont pratiquement les mêmes et ne se différencient que par leur intensité. La littérature économique et politique est très riche sur ce sujet. Les travaux les plus récents sur les causes des guerres civiles sont ceux de la Banque mondiale. Ils s'intéressent en particulier au rôle de la richesse, des ressources naturelles, des politiques économiques et des inégalités sur la probabilité de déclenchement du conflit. Concernant les conséquences de la guerre, des études empiriques ont testé les effets des conflits civils sur l'économie en tenant en compte quatre variables : le capital physique, la population, le capital humain et la productivité totale des facteurs.

---

<sup>4</sup> Définition donnée par Uppsala Conflict Data Program (UCDP).

Le calcul du coût de la guerre est réalisable en cas de disponibilité des données pour le pays concerné. D'une façon générale, nous savons que la guerre bouleverse la vie économique et mène à de graves déséquilibres financiers et sociaux.

La guerre affecte l'économie par plusieurs biais. En effet, elle détruit les vies humaines et l'infrastructure économique. Elle réduit l'investissement brut domestique et augmente le déficit budgétaire du gouvernement. Elle entraîne une chute de la croissance économique. Elle affaiblit la légitimité de l'Etat en menaçant ses institutions, la sécurité des droits de propriété et l'autorité de la loi.

La guerre cause la souffrance humaine et constitue l'un des plus grands gaspillages que nous puissions imaginer. Elle entraîne le sous développement économique causé par les pertes, les ruines et les destructions.

Dans cette thèse, nous allons au-delà des conséquences de la guerre pour aborder son coût d'opportunité. En plus des effets directs de la guerre que nous venons de citer, il existe des effets à long terme encourus en période de paix. En effet, la croissance de l'économie après la guerre n'est pas suffisante pour combler le retard subi durant le conflit. Les coûts économiques du conflit ne sont généralement pas compensés par les améliorations qui auront lieu en matière de politique économique dans l'après guerre. Le pays concerné aura besoin de plusieurs années pour s'en sortir.

Sans aucun doute, nous constatons que les effets de la guerre sur l'économie sont graves et sont supportés non seulement par la génération qui a survécu la guerre mais aussi dans la plus part des cas par les générations futures. Ceci nous amène à penser au fonctionnement de l'économie en cas d'absence de la guerre. Si la décision de faire la guerre n'a pas été prise, le sort de la population aurait-il été mieux ? C'est de cette réflexion qu'est née l'idée de base de cette thèse et qui est le calcul du coût d'opportunité de la guerre.

La difficulté dans ce genre de calcul réside dans la notion même du coût d'opportunité. Cette notion est théorique et il n'y a aucune méthode concrète qui permet de mesurer le coût d'opportunité d'une décision. Le coût d'opportunité n'est ni matérielle ni objective : il est subjective et fonction du choix.

Les études sur le coût d'opportunité de la guerre ou en d'autres termes sur le fonctionnement de l'économie si la guerre n'a pas eu lieu sont rares. Même les définitions du coût d'opportunité de la guerre ne sont pas nombreuses.

Le coût d'opportunité de la guerre n'est autre que le manque à gagner résultant du choix de faire la guerre au lieu de vivre en paix. En effet, la guerre coûte ce qu'elle empêche de gagner (Jean Baptiste Say). Quand une société est engagée dans la guerre, elle détourne une partie des ressources affectées aux activités productives vers les activités militaires (Banque mondiale). Ce détournement des ressources peut être considéré comme le coût d'opportunité de la guerre.

L'estimation du coût d'opportunité de la guerre exige des hypothèses sur la manière dont l'économie aurait fonctionné en absence de la guerre.

Plusieurs modèles économétriques ont tenu compte dans leurs études du coût de la guerre du fonctionnement de l'économie en absence de celle-ci (de Melo et al. 1996 ; Collier, 1999 ; Murdoch et Sandler, 2001 ; Imai et Weinstein, 2000 ; Gymah-Brempong et Corley). Ils étudient le fonctionnement de l'économie uniquement durant la période de la guerre et donc ne s'intéressent pas à son fonctionnement en période de paix.

Ces modèles fournissent une estimation de la croissance basée sur les caractéristiques de l'économie, de son histoire et des performances d'autres économies en situation de paix ou affectés par des conflits. Ils comparent ainsi le trend de croissance effectif avec celui qui aurait été fait si la guerre n'a pas eu lieu.

Le principal résultat obtenu est que le taux de croissance des économies en guerre est de 1% à 2% inférieur à ceux d'économies vivant en paix. Toutefois, certains pensent que ces approches économétriques offrent une comptabilisation partielle de l'impact des guerres civiles (Humphreys M, 2003) : ces modèles prennent les montants des variables (comme par exemple le capital humain) sans tenir que ces montants sont eux-mêmes un résultat de la violence.

Aucune application de ces modèles sur le cas du Liban ne peut être faite faute de données. Nous nous intéressons au fonctionnement de l'économie libanaise, non pas uniquement pour la période de la guerre mais aussi pour la période postérieure à celle-ci. Les méthodes que nous appliquons pour le calcul du coût d'opportunité de la

guerre au Liban sont inspirées des définitions données par Say et par la Banque mondiale.

Notre thèse s'articule autour de deux parties.

La première partie traite la complexité de la notion du coût d'opportunité de la guerre. Dans un premier chapitre, nous étudierons le coût d'opportunité et sa nature subjective et nous présenterons l'étude de Joseph Stiglitz et Linda Bilmes sur le coût de la guerre en Irak. Les auteurs ont principalement étudié le coût économique de la guerre pour les Etats-Unis. Nous nous intéressons à cette étude dans le but de voir comment Joseph Stiglitz, le prix Nobel de l'économie, et Linda Bilmes ont quantifié le coût de la guerre.

Puis, dans un second chapitre, nous présenterons le coût d'opportunité de la guerre ainsi que le prix de la vie humaine et celui des destructions matérielles.

La seconde partie de cette thèse traite la guerre au Liban. Dans le troisième chapitre, nous présenterons l'histoire du Liban et sa situation socio-économique depuis l'indépendance. Les caractéristiques de l'économie libanaise nous donnent une idée sur le trend de croissance que l'économie aurait dû suivre si la guerre n'avait pas eu lieu. La collecte des données sur l'économie libanaise était une tâche difficile à accomplir à cause du manque des données : les archives de l'administration centrale de la statistique et du ministère du plan ont été brûlées durant la guerre.

Le quatrième chapitre s'attachera au calcul du coût direct et du coût d'opportunité de la guerre. Dans la première section, nous étudierons le coût direct de la guerre. Ce calcul est réalisé dans la limite des données que nous avons pu recueillir. Les travaux de Boutros Labaki et Khalil Abou Rjeily, d'André Chaib et de Samir Makdissi sont les plus élaborés sur ce sujet. Ce calcul se fait selon deux approches : l'approche microéconomique ou individuelle et l'approche macroéconomique ou étatique. Ces deux approches sont utilisées par Charbel Nahas dans son estimation du coût de la guerre de juillet 2006.

Dans la deuxième section, nous étudierons le coût d'opportunité de la guerre au Liban. Nous estimerons ce que l'économie aurait produit sans la guerre ainsi que la date du rattrapage du retard et le montant de la perte subi à cause de la guerre.

Nous calculons le coût d'opportunité en utilisant trois méthodes. La première consiste à calculer le PIB que le Liban aurait dû avoir si la guerre n'a pas eu lieu selon trois scénarios. Notre deuxième méthode de calcul consiste à comparer la situation de Liban actuelle avec celle des pays qui avaient le même niveau de développement économique et qui étaient tous dans la catégorie des pays de revenu moyen en 1974 comme le Portugal, la Chypre, Malte et le Chili. Notre troisième méthode de calcul du coût d'opportunité consiste à calculer le montant total des dépenses effectuées pour réhabiliter les infrastructures de base, les secteurs d'équipements publics et les secteurs socio-économiques ou en d'autres termes le montant dépensé pour rendre tous les secteurs à leur état d'avant guerre.

## **PARTIE 1: LA NOTION DU COÛT D'OPPORTUNITÉ DE LA GUERRE**

---

**COÛT D'OPPORTUNITÉ**

Cette première partie a pour objet de définir la notion du coût d'opportunité, thème central de notre thèse, et d'expliquer sa complexité.

Pour cette raison, nous commencerons par consacrer un premier chapitre à la notion du coût d'opportunité et à sa nature subjective. Ensuite, nous présenterons l'une des dernières études faites sur le coût de la guerre en Irak : celle de Joseph Stiglitz et de Linda Bilmes. En plus de leur calcul quantitatif du coût du conflit, les auteurs estiment le coût d'opportunité de la guerre pour les Etats-Unis.

Puis, dans un second chapitre nous nous intéressons à la notion du coût d'opportunité de la guerre. Nous présenterons toutes les définitions de ce coût ainsi que les moyens de son estimation. En dernier lieu, il nous semble intéressant de voir qui supporte ce coût et aussi qui le paie.



## CHAPITRE 1. LE COÛT D'OPPORTUNITÉ LITTÉRATURE ÉCONOMIQUE

---

## ÉTUDE DE CAS

Dans ce premier chapitre, nous développons la notion du coût d'opportunité et sa nature subjective. Nous présenterons ensuite l'étude faite par Joseph Stiglitz et Linda Bilmes sur le coût de la guerre de l'Irak. Cette étude, parue en 2008, est intitulée : « The Three Trillion Dollar War ». Nous nous y intéressons en particulier puisqu'elle est la plus récente des études menées sur un sujet proche de notre thèse.

Dans cette étude, les auteurs se concentrent principalement sur le coût de la guerre du côté des Etats-Unis (le pays agresseur) et ne donne pas une importance particulière au coût qu'a subi l'Irak. Or, le coût de la guerre n'est pas le même pour le pays agresseur et pour le pays agressé : ils ne subissent pas les mêmes conséquences. Malgré que cette étude ait suscité plusieurs critiques, nous la présentons dans le but de voir comment Joseph Stiglitz et Linda Bilmes ont procédé au calcul quantitatif du coût de la guerre que se soit pour les Etats-Unis ou pour l'Irak.

## Section 1. La notion du coût d'opportunité

La littérature financière se réfère à plusieurs notions de coût comme le coût réel, le coût comptable et le coût d'opportunité. Malgré la nature fondamentale du concept de coût d'opportunité, tous les manuels de microéconomie aussi bien que ceux d'économie managériale discutent principalement la notion du coût en termes de coût marginal et de coût moyen. Avant de détailler la notion de coût d'opportunité, nous expliquerons très brièvement l'approche du coût réel et celle du coût comptable.

L'approche du coût réel est objective : elle est celle adoptée par les économistes classiques et plus particulièrement celle d'Alfred Marshall. Selon cette approche, le coût de la production est constitué par la destruction des ressources matérielles utilisées lors du processus de la production.

L'approche du coût comptable est celle du coût en termes de dépenses monétaires<sup>5</sup>. En général, c'est cette conception de la notion du coût qui est retenue dans les firmes. Le coût est alors défini comme étant une somme de charges relatives à un élément défini au sein du réseau comptable<sup>6</sup>. On peut alors dire que le coût de production subi par une entreprise est la somme d'argent que cette entreprise doit payer pour réaliser sa production. Cette somme d'argent est utilisée pour acheter des matières premières et rémunérer les facteurs de production. Toutefois cette approche du coût porte sur ce qui est le plus visible dans le calcul du coût et néglige les coûts cachés. Un certain nombre de coûts tel que le délai d'attente entre les lots de fabrications, l'imperfection ou aussi l'absentéisme ne sont pas pris en compte bien que ces coûts intéressent beaucoup les gestionnaires.

### 1.1. Origine et définitions du coût d'opportunité

Le terme « coût d'opportunité » ou « opportunity cost » est d'origine américaine. Il a été employé pour la première fois par Green en 1894. Mais l'origine de l'idée du coût d'opportunité remonte au début du 19<sup>ème</sup> siècle. La théorie de l'avantage comparatif de David Ricardo (1917) et plus tard celle d'Heckscher-Olin (1933) font référence à la notion de coût d'opportunité. Nous retrouvons aussi la notion du coût

---

<sup>5</sup> Voir l'approche du coût comptable en annexe 1.

<sup>6</sup> Définition du Plan Comptable Générale en 1982.

d'opportunité dans les écrits de l'école autrichienne et plus particulièrement dans ceux de Wieser à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.

Le coût d'opportunité d'une décision économique est la meilleure alternative perdue que comprend le coût d'engagement dans n'importe quelle activité. Il ne s'agit plus de savoir ce qui est effectivement détruit, mais quelle opportunité a été préférée et quelle autre délaissée. Soulignons que les deux approches de coût réel et de coût d'opportunité sont incompatibles.

L'approche du coût d'opportunité n'est ni matérielle ni objective. Elle est tout à fait subjective puisqu'elle nécessite de la part du décideur un classement des différentes possibilités qui s'offrent à lui. Selon cette approche, le coût ne peut être mesuré qu'en fonction du choix. En fait il n'y a pas de coût que s'il y a choix et il n'y a pas de choix que dans l'avenir. L'essentiel est donc de « comparer les états futurs virtuels entre eux »<sup>7</sup> et non pas « l'état actuel aux états futurs ». D'où la grande difficulté d'estimer le coût d'opportunité.

Le concept du coût d'opportunité est au cœur du raisonnement économique. Les économistes considèrent qu'il s'agit de l'information implicite que devraient avoir tous les agents économiques pour maximiser leur bien être quand les ressources sont limitées. L'approche économique du coût d'opportunité apparaît être un outil pertinent pour le décideur. Elle permet de rendre explicite les choix et de pouvoir rationnellement les apprécier. L'idée de rendre accessible et explicite au décideur le coût de ce à quoi il renonce lorsqu'il fait des choix, est susceptible de faciliter l'objectivation des critères de décision à la base de ses choix. Cet outil permet également de valider, *a posteriori*, la justesse d'un choix. Le calcul du coût d'opportunité repose donc sur le principe qu'il faut faire des choix et que l'option choisie doit permettre d'accéder à davantage de bénéfices que toute autre option envisageable.

Le principe du coût d'opportunité a été remis en cause plusieurs fois. Depuis quelques dizaines d'années, ce concept n'est guère contesté mais il reste souvent négligé. Les définitions de ce concept figurent dans les manuels de microéconomie, de comptabilité et d'économie managériale et elles sont multiples. Nous allons par

---

<sup>7</sup> LESOURNE J. (1964), le calcul économique, Paris Dunod, p 42.

conséquent présenter les différentes définitions du coût d'opportunité que nous trouvons dans la littérature économique par ordre chronologique de leur parution.

Fraser<sup>8</sup> en 1937, considère que « le coût d'une chose est simplement la quantité d'une autre chose qui doit être abandonnée ».

J. Dean<sup>9</sup> définit, en 1959, le coût d'opportunité en le distinguant du coût de débours. Selon lui, le coût d'opportunité s'oppose au coût de débours. En effet, les coûts de débours sont « ceux qui concernent une dépense financière quelconque » et qui sont inscrits dans les livres de compte, alors que les coûts d'opportunité sont « les profits provenant d'autres choix d'activité possible et qui ont été perdus parce qu'on a préféré d'utiliser des moyens limités pour un but particulier ». Ces derniers n'apparaissent jamais en comptabilité.

Mathews<sup>10</sup> en 1962 écrit que : « le coût de choisir un cours pour l'action plutôt qu'un autre peut être mesuré en terme de l'opportunité perdue ou sacrifiée quand on abandonne la deuxième alternative ». C'est donc la notion de coût d'opportunité.

Nemmers<sup>11</sup>, en 1962, définit le coût d'opportunité comme étant « le coût qui résulte parce que la décision prise n'était pas la meilleure compte tenu des évènements qui ont effectivement eu lieu à la place de ceux qui ont été prévu ».

Spencer et Seigelman<sup>12</sup>, en 1964, définissent le coût d'opportunité comme « le coût des opportunités renoncées ou, en d'autres termes, la comparaison entre la politique qui a été choisit et celle qui a été rejetée ».

Wasson<sup>13</sup>, en 1965, semble adopter une approche différente de celle de Nemmers. Pour Wasson, « le coût d'opportunité est la différence entre le sacrifice fait et celui résultant du meilleur choix suivant ». L'option A est censée fournir un bénéfice net  $\text{£}a$  et si l'option B est censée fournir un bénéfice net  $\text{£}b$ . Si  $\text{£}a$  est supérieur à  $\text{£}b$  alors l'option A est choisie. Le coût d'opportunité selon Wasson est  $\text{£}(a-b)$  où  $a > b$ . Le coût d'opportunité selon Nemmers est  $\text{£}(b-a)$  où  $b > a$ .

---

<sup>8</sup> Fraser L.M. (1937), "Economic Thought and Language", Macmillan.

<sup>9</sup> Dean J. (1959), « Théorie économique et pratique des affaires », Adaptation. Française de G.ville, Editions de l'entreprise moderne, Paris, p.308.

<sup>10</sup> Mathews R. (1962), "Accounting for Economists", Cheshire.

<sup>11</sup> Nemmers E. (1962), "Managerial Economics", Wiley.

<sup>12</sup> Spencer M. et Seigelman L. (1964), "Managerial Economics", Irwin.

<sup>13</sup> Wasson C.R. (1965), "Managerial Economics", Appleton Century Crofts.

En économie, le coût d'opportunité a été défini, par Samuelson en 1967<sup>14</sup>, comme étant le coût résultant « des opportunités prévues mais qui ont été sacrifiées » où « le sacrifice de faire autre chose est appelé le coût d'opportunité ».

Une autre définition représentative du coût d'opportunité a été extraite d'un texte de comptabilité de Horngren en 1972<sup>15</sup>. Selon ce dernier, le coût d'opportunité est « le revenu alternatif maximal qui aurait pu être obtenu si le bien, le service ou la capacité productive avaient été utilisés dans une autre utilisation ». Cette définition est adéquate à l'exception de l'utilisation du terme « autre utilisation » plutôt que « la seconde meilleure alternative ».

Kohler<sup>16</sup>, en 1975, définit le coût d'opportunité comme « le changement prévu du coût suite à l'adoption d'une machine, d'un processus, d'un matériel, d'une spécification ou d'une opération alternative ».

Nous remarquons que la définition de Horngren est en termes de revenu alors que celle de Kohler est en termes de coût.

Paul Krugman et Wells Robin trouvent que « le véritable coût d'un bien est son coût d'opportunité : ce à quoi vous renoncez (parfois sans le savoir) pour l'obtenir »<sup>17</sup>.

D'après toutes ces définitions, nous constatons que la plupart des auteurs font référence à la valeur des opportunités alternatives sacrifiées pour réaliser un certain objectif. La comparaison entre les options se fait généralement en termes de valeur de bien-être obtenu.

En résumé, le coût d'opportunité est le coût de ce qui est choisi en rapport avec ce que l'on cède, mais aussi en termes de ce que l'on renonce à obtenir ; c'est mesurer le coût des occasions perdues<sup>18</sup>. Il se mesure par la valeur de ce à quoi on renonce. C'est simplement le coût de renonciation à la seconde meilleure alternative possible. Il s'agit donc de mesurer l'écart entre la valeur qui correspond à la décision prise et celle qui correspond à la seconde meilleure alternative possible. Autrement dit, la mesure du coût d'opportunité permet d'évaluer ce à quoi on renonce lorsqu'on fait un

---

<sup>14</sup> Samuelson P. (1967), "Economics: An introductory Analysis", 7<sup>th</sup> Ed, McGraw-Hill.

<sup>15</sup> Horngren C.T. (1972), "Cost Accounting: A Managerial Emphasis", 3<sup>rd</sup> ed., Prentice-Hall.

<sup>16</sup> Kohler E.L. (1975), "A Dictionary for Accountants", Prentice-Hall.

<sup>17</sup> Krugman P. et Wells R. (2009), « Macroéconomie », De Boeck, P 41.

choix. Les analyses en termes de coût d'opportunité permettent de choisir entre des options ayant des objectifs différents, voire parfois dissemblables, comme de choisir entre investir dans la recherche scientifique ou acheter une nouvelle flotte d'hélicoptères, par exemple.

Prenons l'exemple suivant pour mieux illustrer le concept de coût d'opportunité. Supposons qu'une personne a dépensé de l'argent pour aller regarder un film au cinéma. Cette même personne ne pourra pas passer ce temps à la maison et lire un livre et ne pourra pas dépenser l'argent pour une autre activité. Si la lecture du livre à la maison est considérée comme étant la seconde meilleure alternative, alors le coût d'opportunité sera l'argent dépensé au cinéma et le plaisir auquel la personne a renoncé lorsqu'elle n'a pas lu le livre.

Un autre exemple, un peu plus compliqué, nous permet de mieux comprendre la notion de coût d'opportunité<sup>19</sup>. Supposons qu'une personne donnée gagne un billet pour assister au concert d'Eric Clapton. Ce billet n'a pas de valeur à la revente. La même nuit, Bob Daylan a un concert et c'est la seconde meilleure alternative pour cette même personne. Le prix du billet pour le concert de Daylan est de 40 dollars. A n'importe quel jour donné, cette même personne paiera jusqu'à 50 dollars pour voir le concert de Daylan. Supposons qu'il n'y a aucun autre coût pour l'un ou l'autre des artistes. En ce basant sur toutes ces informations, le coût d'opportunité d'aller voir le concert d'Eric Clapton est de 10 dollars. Quand cette personne va au concert de Clapton, elle renonce à 50 dollars de bénéfices qu'elle aurait reçus en allant au concert de Daylan. Elle renonce aussi à 40 dollars de coûts qu'elle aurait supportés en allant au concert de Daylan. Un bénéfice évité est un coût et un coût évité est un bénéfice. Ainsi, le coût d'opportunité de voir Clapton est la valeur à laquelle elle a renoncer en n'assistant pas au concert de Daylan soit 10 dollars. C'est aussi le bénéfice net renoncé.

La théorie du coût d'opportunité se situe à l'intérieur de la théorie valeur-utilité. Le coût et l'utilité repose sur le même principe de substitution, ils ne peuvent être évalués que par comparaison. L'utilité marginale de x est la quantité du bien y que

---

<sup>18</sup> Andréani E. (1967), « Le coût d'opportunité », Revue économique, Volume 18, Numéro 5, p.840-858.

l'on est disposé à céder pour obtenir une unité supplémentaire de  $x$ . Alors que le coût d'opportunité du bien  $x$  est la quantité du bien  $y$  à laquelle il faut renoncer pour obtenir une unité supplémentaire de  $x$ . L'utilité et le coût sont deux faces d'une même médaille. Le coût est le sacrifice nécessaire alors que l'utilité est le sacrifice acceptable.

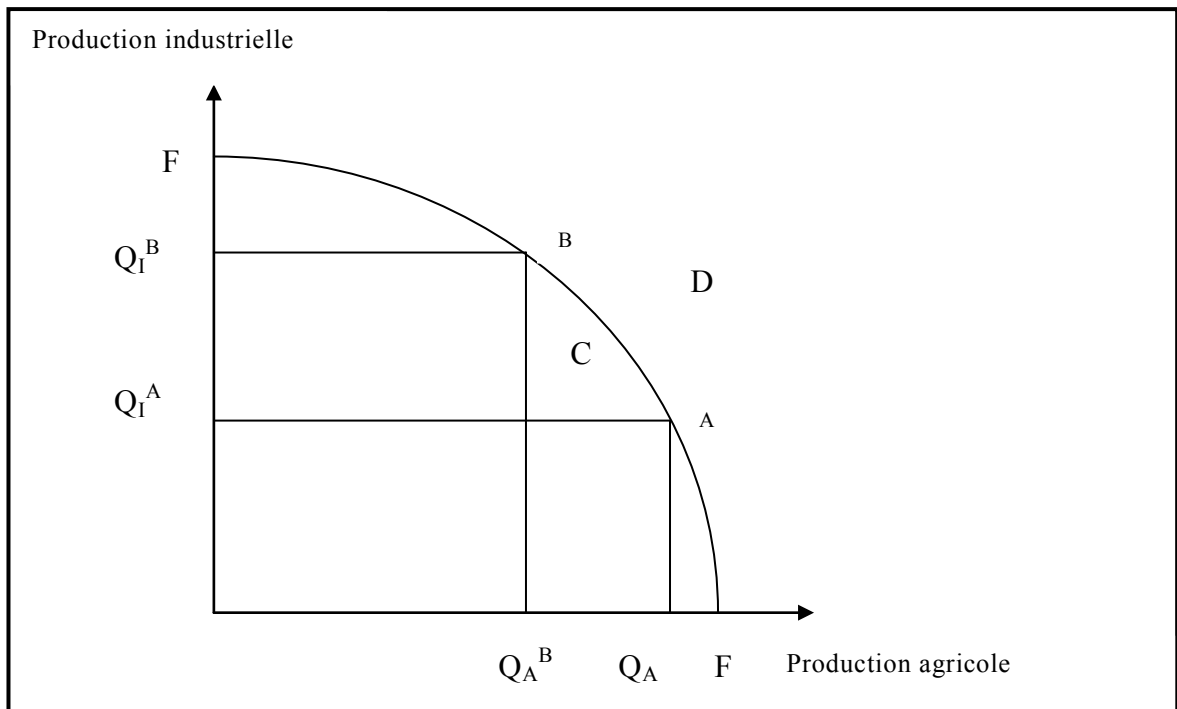
En microéconomie, les coûts d'opportunité peuvent être illustrés avec la frontière de possibilité de production ou la courbe de transformation. La frontière est une courbe qui montre les combinaisons alternatives de deux biens qu'un pays peut produire en utilisant totalement ses ressources avec la meilleure technologie possible. En cas de plein emploi de toutes les ressources disponibles, il n'est possible de produire un bien qu'en réduisant la production de l'autre. Cet arbitrage est présenté par la frontière des possibilités de production. On montre ainsi l'accroissement du coût d'opportunité à partir d'un certain niveau d'investissement dans un secteur donné. Cet accroissement est expliqué par la loi des rendements d'échelles décroissants à laquelle obéit la production de biens et services. Prenons l'exemple suivant pour comprendre la notion de coût d'opportunité<sup>20</sup>.

Supposons qu'un pays donné produit deux types de biens, un bien industriel (I) et un bien agricole (A). D'abord, nous allons tracer la frontière des possibilités de production représentée par une courbe concave à l'origine. La forme concave de la frontière signifie que les rendements d'échelle sont décroissants; les coûts moyens sont constants ou croissants avec l'accroissement de la production. La frontière des possibilités de production est représentée par le graphique ci-dessous.

---

<sup>19</sup>Cet exemple est tiré l'article suivant: Ferraro P.J. et Taylor L.O. (2005), « Do Economists Recognize an Opportunity Cost When They See One? A Dismal Performance From The Dismal Science », Georgia State University.

<sup>20</sup> Cet exemple est tiré d'un cours de microéconomie enseigné à l'université de Rennes1. (<http://perso.univ-rennes1.fr/>)

*Graphique N° 1.1.1- Frontière des possibilités de production*

La courbe FF détermine les quantités de biens industriels et agricoles que l'économie peut produire quand il y a plein emploi des facteurs de production. À l'intérieur de la frontière FF, il s'agit des biens que l'économie peut produire sans utiliser la totalité des ressources. Il y a donc sous emploi des facteurs. Au point A et B, il y a une production avec plein emploi des ressources. En C, il y a sous emploi et le point D correspond à une combinaison de produits techniquement inaccessible pour l'économie en l'absence de nouvelles ressources ou de progrès technique.

La pente de la frontière des possibilités de production représente le coût lié aux modifications des productions c'est à dire au remplacement partiel d'un bien par rapport à un autre. Ce coût n'est autre que le coût d'opportunité. Lorsque la frontière FF est concave par rapport à l'origine, le coût d'opportunité est croissant.

En effet, supposons que la production industrielle va augmenter suite à un changement dans les goûts des ménages. Cette hausse de la production industrielle conduira à une baisse de la production agricole du fait de la rareté des ressources. Cependant la hausse de la production industrielle et la baisse de la production agricole ne sont pas proportionnelles. Ainsi lors du passage de A vers B le long de la frontière FF, chaque unité de production supplémentaire dans le secteur industriel réduira le nombre d'unités produites dans le secteur agricole. Comme l'industrie est



un secteur relativement intensif en capital alors que l'agriculture est un secteur relativement intensif en travail, le rapport (capital/travail) est plus élevé dans l'industrie que dans l'agriculture<sup>21</sup>. Donc lorsque l'économie produit davantage de quantités du bien industriel (I) et moins de quantités du bien agricole (A), c'est à dire lorsqu'on passe de A à B, la demande pour le facteur capital, le plus utilisé dans l'industrie, devient excédentaire, ce qui augmente son prix alors que celle pour le facteur travail, le moins utilisé, devient déficitaire, ce qui baisse son prix.

Quant au secteur agricole, son offre de capital reste trop faible et celui du travail trop importante par rapport aux nouveaux besoins en facteurs de l'industrie. Si les prix sont flexibles, le plein emploi des ressources est assuré par un ajustement à la baisse de la rémunération du travail et un ajustement à la hausse du capital. Il se produit alors une réaffectation intersectorielle des ressources productives. Le coût du capital augmente et celui du travail diminue. Au final le coût moyen total de l'industrie augmente. Inversement la baisse du coût du travail réduit le coût moyen total de l'agriculture.

Ce résultat est normal puisque la hausse de la demande des consommateurs pour le produit de l'industrie doit augmenter son prix relatif c'est à dire son prix comparé à celui du produit agricole. En conséquence, il faut sacrifier des quantités de plus en plus grandes du bien agricole pour accroître la production industrielle d'une unité. Le coût d'opportunité est donc croissant<sup>22</sup> parce qu'il y a un changement des facteurs de production entre les deux secteurs dans des proportions différentes.

## **1.2. La nature subjective du coût d'opportunité**

Comme nous l'avons déjà dit, le coût d'opportunité est par nature subjectif. Cette subjectivité est expliquée par Ludwig Von Mises, G.F. Thirbly et James Buchanan. Pour le célèbre auteur Ludwig Von Mises, le coût d'opportunité est « la valeur attachée à la satisfaction que l'on sacrifie pour atteindre le but fixé »<sup>23</sup>.

---

<sup>21</sup> Nous rappelons que la production de chaque bien nécessite la présence d'au moins deux facteurs de production qui sont le capital et le travail.

<sup>22</sup> Notons que dans le modèle Ricardien, le coût d'opportunité demeure constant ; chaque secteur n'utilise qu'un seul facteur de production (travail) et la réallocation des travailleurs d'une activité à l'autre n'affecte pas les coûts moyens de production. La frontière des possibilités de production FF devient une simple droite de pente négative.

<sup>23</sup> Von Mises L. (1949), "Human Action", New Haven: Yale University Press.

Quant à G.F.Thirlby, il considère que le « le coût n'est pas la monnaie qui s'écoule selon certains canaux comme résultat d'une décision, mais c'est la perte future ou réalisée, pour la personne qui prend la décision, de l'opportunité d'utiliser cet argent dans des actions alternatives. A fortiori, ce coût ne peut être découvert par une personne autre qui observerait éventuellement et qui enregistrerait le flux de monnaie qui s'écoule le long de ces canaux »<sup>24</sup>.

Pour le prix Nobel James Buchanan<sup>25</sup> :

« 1) le coût d'opportunité doit être supporté uniquement par la personne qui prend la décision.

2) le coût d'opportunité est subjectif: il existe dans le cerveau de celui qui prend la décision et nulle part ailleurs.

3) le coût d'opportunité repose sur des anticipations, il est nécessairement un concept ex ante ou tourné vers le futur.

4) le coût d'opportunité ne peut jamais être réalisé par le fait de l'action elle même: ce à quoi l'on a renoncé ne peut être une source de satisfaction.

5) le coût d'opportunité ne peut pas être mesuré par quelqu'un d'autre que celui qui a pris la décision parce qu'il n'y a aucun moyen d'observer directement une expérience subjective.

6) Finalement le coût d'opportunité ne peut être daté qu'au moment de la décision ou du choix lui-même. Dans une théorie des choix le coût d'opportunité ne peut être appréhendé que dans l'espace des utilités.»

Comme nous l'avons déjà expliqué, la valeur des alternatives sacrifiées mesure le coût d'opportunité. « Ce dernier est, par la force des choses, purement subjectif puisque les services rendus par les biens ou les activités menées sont eux-mêmes subjectifs. Si vous attachez plus d'importance aux loisirs qu'à un travail salarié, la partie du coût d'opportunité correspondant aux sacrifices de votre temps ne sera pas l'ensemble des revenus salariaux perdus, mais la satisfaction supérieure que vous

---

<sup>24</sup>Thirlby GF. (1946), « The Subjective Theory of Value and Accounting Cost », *Economica*, Vol.13, N°49 (February), 32-49.

<sup>25</sup>Buchanan J. (1969), *Cost and Choice*, Midway Reprint, The University of Chicago Press, pp 43.

procurent les loisirs et dont vous êtes privés. En prenant comme estimation systématique du coût d'opportunité du temps les salaires perdus, on sous estime le coût d'opportunité total »<sup>26</sup>.

En conclusion, nous remarquons que la notion de coût d'opportunité est quelque peu théorique. En effet, outre les définitions et l'exemple sur les fondements de la théorie économique présentés ci-haut, nous ne trouvons aucune méthode permettant de mesurer le coût d'opportunité d'une décision.

## **Section 2. L'étude de J. Stiglitz et L. Bilmes sur le coût de la guerre de l'Irak et ses critiques**

Dans ce livre, les auteurs ont étudié à la fois le coût économique et le coût d'opportunité de la guerre de l'Irak pour les Etats-Unis. Ils ont aussi étudié très brièvement les conséquences économiques de cette guerre pour l'Irak.

Il faut savoir que cette étude a suscité plusieurs critiques de la part des professeurs d'Université aux Etats-Unis s'opposant eux aussi à la guerre en Irak. Dans ce qui suit, nous développerons quelques unes de ces critiques et nous présenterons aussi nos propres objections à cette étude. Nos propres critiques portent essentiellement sur la manière dont ils ont étudié le coût d'opportunité ainsi que sur le calcul du prix de la vie humaine.

Nous nous intéressons à cette étude pour voir comment Stiglitz et Bilmes ont estimé quantitativement le coût de la guerre. Pour cette raison, nous la divisons en deux grandes parties. La première traite le coût de la guerre pour les Etats-Unis et la seconde traite le coût de la guerre pour l'Irak.

---

<sup>26</sup> Lemennicier B. « Cours de microéconomie ».

## 2.1. Le coût de la guerre pour les Etats-Unis

L'étude du coût de la guerre pour les Etats-Unis faite par Stiglitz et Bilmes peut être divisée en trois grands axes: le prix de la vie humaine, le coût total de la guerre et l'estimation du coût d'opportunité.

### 2.1.1. *Le prix de la vie humaine*

Stiglitz et Bilmes ont étudié les coûts de la guerre non payés par l'Etat tels que la valeur économique des vies perdues, le coût économique des blessés graves, le coût économique des problèmes de santé mentale, le coût de la dégradation de la qualité de la vie, la tension supportée par les familles des anciens combattants.

Les auteurs accordent une importance particulière aux « coûts sociaux » qui englobent les pertes économiques liées à ceux qui ont été tués, blessés, traumatisés ou très perturbés mentalement et qui ne sont pas inscrits au budget de l'Etat fédéral. Certains de ces coûts sont quantifiables (comme la perte de la capacité de production des jeunes tués ou blessés), alors que d'autres ne le sont pas. Ces coûts sont supportés par les anciens combattants, leurs familles, les collectivités locales et non pas par l'Etat.

Stiglitz et Bilmes qualifient le prix de la vie humaine comme étant le prix du sang qui est payé par les engagés volontaires et les contractants rémunérés. Ils pensent qu'il est impossible de calculer les coûts humains payés par les soldats, leurs familles et leurs communautés de vie : « il est difficile de calculer le coût des tensions familiales, des mariages brisés, du désespoir de ceux qui n'entendent plus, ne voient plus ou ont été amputés ».

Ils reprochent à l'administration américaine de sous-estimer le prix de la vie d'un jeune homme qui selon eux vaut plus que 7 millions de dollars. En effet, le coût budgétaire payé par l'Etat pour un tué est relativement faible : 500 000 dollars<sup>27</sup>. Il ne représente qu'un faible pourcentage de ce qu'une personne aurait pu gagner si elle avait concrétisé son espérance de vie normale. Les personnes blessées ou tuées dans un accident de voiture ou de travail survenu au sein d'une entreprise privée reçoivent

---

<sup>27</sup> Indemnité forfaitaire de décès de 100 000 dollars et 400 000 dollars d'assurance-vie-payées aux parents aux parents survivants.

une somme beaucoup plus élevée que celle reçue par les familles pour les soldats tués en Irak.

Les auteurs considèrent que la majorité des soldats engagés dans la guerre de l'Irak n'avaient pas pleinement compris le risque qu'ils prenaient et que par conséquent la méthode utilisée par les économistes ne s'applique pas aux combattants de la guerre d'Irak. Généralement, la méthode des économistes consiste à poser la question suivante : combien l'intéressé aurait-il payé pour que l'accident ne lui arrive pas. Les économistes pensent que l'engagé dans l'armée n'est pas prêt à payer comme un civil ordinaire pour ne pas être tué ou blessé. De ce fait, on doit moins l'indemniser s'il meurt ou s'il est blessé et de ce point de vue la perte est moindre.

Pour cette raison, ils prennent la valeur d'une vie statistique<sup>28</sup> aux Etats-Unis qui est de 7,2 millions de dollars (somme versée par exemple pour une personne qui meurt dans une catastrophe naturelle) et ils l'appliquent aux morts américains dans la guerre de l'Irak. A chaque décès, ils attribuent une valeur de la vie statistique de 7,2 millions de dollars et retranchent les 500 000 dollars que verse l'Etat pour chaque soldat tué.

A savoir que Stiglitz et Bilmes font le calcul du coût de la guerre de l'Irak en se référant à deux scénarios. Le premier est celui du « meilleur cas de figure » et il est le plus optimiste des scénarios en termes de rapidité du retrait, de pertes humaines et de besoins des anciens combattants. Le deuxième scénario, « réaliste modéré », suppose le maintien des forces militaires en services actifs sur une plus longue durée, une demande supérieure des combattants rentrés de guerre en soins médicaux et en pension d'invalidité et une prise en compte exhaustive des coûts pour l'Etat et pour le pays. A savoir que les auteurs mélangent dans leur calcul le coût de la guerre de l'Irak à celui de la guerre d'Afghanistan.

Le coût économique des 4 300 morts américains en Irak et en Afghanistan est supérieur à 30 milliards de dollars. En comptant les pertes au niveau des contractants de l'armée américaine et les pertes supplémentaires probables à venir dans ce conflit, le coût économique des morts se monte à 56 milliards de dollars (dollars 2007) dans

---

<sup>28</sup> C'est la méthode utilisée par l'Etat pour déterminer l'intérêt de certaines réglementations publiques en matière de sécurité automobile ou de protection de l'environnement. Les compagnies d'assurance et les entreprises privées utilisent aussi la méthode de la « valeur d'une vie statistique » pour déterminer le prix d'une vie humaine.

le meilleur des cas et à 64 milliards de dollars (dollars 2007) dans le scénario réaliste modéré.

Stiglitz et Bilmes ont évalué aussi le coût économique des blessés en se fondant sur la gravité des blessures. Selon eux, le soldat grièvement blessé et devenu inemployable subit une perte comme celui qui a été tué puisque le produit de leur travail est perdu pour l'économie. Ils lui attribuent une « valeur d'une blessure statistique » de 7.2 millions de dollars. Quant aux autres blessés, ils appliquent des taux d'invalidité fixé par le Veterans Agency pour déterminer le montant de leur pension. Pour les blessures graves, ils calculent la valeur de la perte économique et retranchent le montant de la pension d'invalidité. Le coût économique des blessés est de 168 milliards de dollars dans le meilleur des cas et de 257 milliards de dollars dans le scénario réaliste modéré.

Concernant la tension supportée par les familles des anciens combattants, les auteurs considèrent que la pension d'invalidité versée par l'Etat n'indemnise pas la souffrance des proches de l'ancien combattant ni la dégradation de leur qualité de vie. Ils ont estimé qu'environ la moitié des familles ont réalisé des ajustements pour répondre aux besoins des anciens combattants : soit un membre de la famille a quitté son travail soit on a embauché quelqu'un à plein temps pour prendre soin de l'ancien combattant. Le coût de ces sacrifices est estimé à plus de 50 milliards de dollars. Les frais médicaux supplémentaires supportés par les familles ne sont pas intégrés dans cette estimation.

Pour la dégradation de la qualité de vie des anciens combattants, les auteurs se contentent de mentionner que les Etats-Unis n'indemnisent pas cette dégradation à l'inverse de du Royaume-Uni, du Canada, de l'Australie, et de la nouvelle Zélande<sup>29</sup>.

Le coût économique des morts et des blessés de la guerre d'Irak et d'Afghanistan est estimé à 262 milliards de dollars dans le scénario du meilleur cas. Ce dernier prend uniquement en compte les blessés aux combats qui n'ont pas repris leur service et la moitié des blessés graves hors combat. Le montant s'élève à 367 milliards de dollars dans le scénario réaliste modéré dans lequel l'ensemble des pertes graves (au combat et hors combat) sont compris. Les auteurs supposent que les soldats qui ont été

---

<sup>29</sup> Le montant de cette indemnité va de 220 459 dollars en Australie à plus de 500 000 dollars en Grande-Bretagne.

blessés, soignés et qui ont repris leur travail ne subiront aucune perte autre que la valeur de la pension d'invalidité qu'ils recevront pour ce problème. Cette estimation ignore les surcoûts médicaux non remboursés à la charge des familles et les pertes de qualité de vie.

L'estimation du prix de la vie humaine faite par Stiglitz et Bilmes est critiquable. Edgar Browning<sup>30</sup> pense que les auteurs ont fait un double compte. En effet, ils comptent d'une part à la fois les salaires et les indemnités payés aux soldats plus les coûts de leurs soins médicaux et d'autre part, ils attribuent une valeur supplémentaire pour la vie perdue pour les soldats qui ont été tués ou blessés. Traditionnellement, les économistes comptent l'un ou l'autre de ces coûts et non pas tous les deux en même temps<sup>31</sup>.

Richard Zerbe<sup>32</sup> observe également que Stiglitz et Bilmes ont fait un double compte des coûts de la guerre. Selon lui, il y a des difficultés avec certaines valeurs attribuées à certains problèmes causés par la guerre. A son sens, il ne fallait pas attribuer la même perte pour les anciens combattants blessés durant la guerre et pour ceux morts. Leur analyse de la vie humaine est très limitée et orientée vers la seule voie de la production. Zerbe pense que le fait que les soldats blessés ne peuvent pas travailler ne signifie pas qu'ils n'ont pas une valeur pour la vie<sup>33</sup>.

Nous reprochons aussi aux auteurs de surestimer les coûts socio-économiques de la guerre. Dans leur calcul du prix de la vie humaine, ils retiennent le chiffre de 7,2 millions de dollars à la fois pour les morts civils et militaires. Nous estimons que cette méthode de calcul est arbitraire et surévalue le prix de la vie humaine. A titre d'exemple, la valeur moyenne de la vie humaine en Europe est entre 1 et 3 millions de dollars. La méthode utilisée pour estimer cette valeur consiste à demander à des européens la somme qu'ils sont prêts à consacrer à leur sécurité. Après une série de calcul, la valeur moyenne de la vie humaine est égale à 120 fois le produit intérieur brut par habitant.

En France, la valeur de la vie humaine pour un accident de transport individuel est de 1 million d'euro et de 1,5 millions d'euro pour un accident de transport collectif. En

---

<sup>30</sup> Professeur de finances publiques

<sup>31</sup> Cité dans Lott J. (2008), « Is It really a three trillion dollar war », Fox news, Monday, June 16.

<sup>32</sup> Doyen-adjoint de l'école des affaires publiques à l'Université de Washington.

comparant la valeur de la vie d'un Français à celle d'un Américain retenue par Stiglitz et Bilmes, nous constatons que ces derniers ont surestimé la valeur de la vie humaine étant donné que les deux pays ont un niveau de développement similaire.

Les soldats s'engagent volontairement dans l'armée américaine : il s'agit d'un acte volontaire. De plus, ils touchent des primes de risque dès leur engagement et bénéficient aussi d'une assurance-vie. Donc le prix du risque est déjà payé. Quand les auteurs attribuent à chaque vie une valeur de vie statistique de 7,2 millions de dollars de laquelle ils retranchent 500 000 dollars, ils tombent dans le piège du double compte puisque le prix du risque est déjà payé. Notons que si ses soldats étaient engagés dans une société militaire privée au lieu de l'armée nationale, ils auraient payé des primes de risque plus élevées mais les ayants droits auraient touché une indemnité de décès plus forte.

Lorsqu'il s'agit de calculer le prix de la vie humaine en temps de guerre, il faut distinguer les morts civils des morts militaires. En effet, les morts militaires ont choisi volontairement ce travail risqué alors que les morts civils n'ont pas exercé leur libre arbitre et ils sont morts accidentellement. Il faut donc utiliser des méthodes de calcul différentes pour évaluer le coût des morts civils et celui des morts militaires. En plus, nous ne pouvons pas calculer le coût d'opportunité pour un jeune homme civil mort durant la guerre puisque la notion de coût d'opportunité est liée à un acte volontaire, à un choix. En fait le jeune homme civil est mort par hasard.

Plus fondamentalement, le coût d'opportunité est un concept tourné vers l'avenir, personne ne peut le mesurer « objectivement », car personne ne connaît l'avenir, et personne ne sait donc quelle sera la valeur future d'un individu sur le marché, ou quelle aurait été sa valeur en d'autres circonstances.<sup>34</sup>

Enfin, nous constatons que Stiglitz et Bilmes différencient entre le coût économique des morts et des blessés et le coût d'opportunité. Le coût résultant de la mort d'une personne en termes de perte de production est un coût d'opportunité pour la société. Dans leur définition du coût d'opportunité, les auteurs ne tiennent pas compte du coût

---

<sup>33</sup> Cité dans Lott J. (2008), « Is It really a three trillion dollar war », Fox news, Monday, June 16.

<sup>34</sup> Buchanan J. (1969), "Cost and Choice", Midway Reprint, the University of Chicago Press.



économique des morts et des blessés. Pour eux, le coût d'opportunité n'est que le détournement de fond. Nous détaillerons leur concept du coût d'opportunité ci-dessous.

### ***2.1.2. Le coût total de la guerre***

Les auteurs comparent le coût de la guerre de l'Irak aux guerres du Vietnam, de Corée, du Golfe, de la Première Guerre mondiale et de la Seconde Guerre mondiale : la guerre de l'Irak a coûté deux fois plus aux Etats-Unis que la Première Guerre mondiale et la guerre de Corée. Selon eux, le coût par soldat en dollars 2007 était inférieur à 100 000 dollars durant la deuxième Guerre Mondiale, alors que ce coût est passé à 400 000 dollars durant la guerre de l'Irak.

Personnellement, nous trouvons qu'il est évident que le coût par soldat augmente entre la Deuxième Guerre mondiale et la guerre d'Irak puisque le revenu annuel moyen d'un Américain durant cette période a beaucoup augmenté. Le PIB par habitant à prix constants aux Etats-Unis durant la Seconde Guerre mondiale est beaucoup plus faible que celui que nous observons aujourd'hui : le PIB par habitant à prix constants (dollars 2005) en 1940 est de 8 832 dollars et celui de 2008 est de 43 671 dollars<sup>35</sup>. Nous remarquons ainsi que le revenu par habitant des américains durant les années 1940 était inférieur à celui des années 2000. Donc il est normal que le coût par soldat ait augmenté depuis la deuxième guerre mondiale.

Selon Stiglitz et Bilmes, l'administration américaine a sous-estimé le coût de la guerre : elle prévoyait que cette opération militaire coûterait entre 50 et 60 milliards de dollars. Elle ne prend pas en compte ni les coûts à long terme en matière de frais médicaux et de pensions d'invalidité des anciens combattants, ni les coûts liés à l'envoi de troupes supplémentaires à l'Irak en raison du prolongement de la durée de la guerre<sup>36</sup>. L'indemnité de décès, l'indemnité pour l'assurance vie et la pension d'invalidité ont augmenté depuis le début de la guerre et elles ne figurent pas dans les comptes de l'administration concernant la guerre.

---

<sup>35</sup> Données tirées de la base de données « Statistical Abstract ».

<sup>36</sup> La méthode de calcul utilisée repose sur la « comptabilité de caisse » qui consigne ce qui a été effectivement dépensé en ignorant les obligations futures.

Ils estiment que la guerre est entièrement financée par l'emprunt puisque les impôts<sup>37</sup> n'ont pas augmenté depuis le début de la guerre. Ainsi, considèrent-ils que les coûts de la guerre sont réels même s'ils sont différés dans le temps : ce sont les générations futures qui vont supporter le coût de cette guerre.

Les coûts économiques et sociaux<sup>38</sup> supportés par les soldats américains et leurs familles pour la guerre d'Irak et d'Afghanistan, n'apparaissant pas dans les totalisations budgétaires, sont de 295 milliards de dollars dans le scénario du meilleur des cas et de 415 milliards dans le scénario réaliste modéré.

Les auteurs ont calculé le coût des soins aux anciens combattants blessés et traumatisés, c'est-à-dire ce que coûte à l'Etat la prise en charge de l'ensemble de ces combattants. Ils considèrent que les pensions d'invalidité et les soins médicaux aux anciens combattants sont parmi les plus importants coûts à long terme. Cette estimation consiste à additionner le montant des pensions d'invalidité fixés par le gouvernement et versés à tous les anciens combattants. Le total des coûts estimés, liés aux anciens combattants, s'élève à 717 milliards de dollars dans le scénario réaliste modéré<sup>39</sup> et de 422 milliards de dollars dans le meilleur des cas<sup>40</sup>.

Le coût total<sup>41</sup> de la guerre d'Irak et d'Afghanistan est chiffré, sans y inclure les intérêts, à 2 016 milliards de dollars dans le meilleur cas de figure et 3 095 milliards dans le scénario réaliste modéré. Ces coûts sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

---

<sup>37</sup>Les auteurs mentionnent que les impôts des riches ont baissé.

<sup>38</sup>Somme de la valeur d'une vie statistique-décès (net des prestations décès), de la valeur d'une blessure statistique et les frais médicaux de la société, de la famille et autres, des autres coûts sociaux moins les prestations d'invalidité.

<sup>39</sup> Dont 630 milliards pour la guerre de l'Irak.

<sup>40</sup> Dont 371 milliards pour la guerre de l'Irak.

<sup>41</sup> Total des coûts budgétaires et sociaux.

Tableau N° 1.2.1- Le coût total de la guerre d'Irak et d'Afghanistan

<b>Coûts socio-économiques(Irak et Afghanistan)</b>		
Coûts en milliards de dollars	Dans le meilleur des cas	Scénario réaliste modéré
Valeur d'une vie statistique-décès (net des prestations décès)	56	64
Valeur d'une blessure statistique-toutes les blessures	180	273
Frais médicaux de la société, de la famille et autres	55	78
(Moins prestations invalidité)	-12	-16
Autres coûts sociaux	16	16
<b>Sous-total coûts sociaux</b>	<b>295</b>	<b>415</b>
<b>Coûts budgétaires des guerres d'Irak et d' Afghanistan</b>		
Coûts en milliards de dollars	Dans le meilleur des cas	Scénario réaliste modéré
Total des coûts de fonctionnement à ce jour	646	646
Coûts de fonctionnement futurs seulement	521	913
Coûts futurs des anciens combattants (frais médicaux+ pensions d'invalidité+ pensions de la Social Security	422	717
Autres coûts militaires/Ajustements (cachés dans le budget de la défense+ futur rééquipement+démobilisation -économies zones d'intrusion de vol)	132	404
<b>Sous-total coûts budgétaires</b>	<b>1721</b>	<b>2680</b>
<b>Total coûts budgétaires+sociaux (sans intérêts)</b>	<b>2016</b>	<b>3095</b>

Le coût budgétaire total, corrigé par l'inflation, de la guerre pour les Etats-Unis est estimé à 3 496 milliards de dollars dans le scénario réaliste modéré et à 2 334 milliards de dollars le scénario « le meilleur cas de figure ».

Ce coût inclut le total des dépenses et des crédits concernant les opérations militaires et toutes les « dépenses de fonctionnement » actuelles et futures mêmes celles cachées ailleurs dans le budget<sup>42</sup>. Il inclut aussi les coûts actuels et futurs de l'invalidité et des soins médicaux prodigués aux anciens combattants rentrés, les coûts de futurs de la remise à niveau de l'armée pour lui rendre sa puissance d'avant guerre, les coûts budgétaires pour d'autres composantes de l'Etat et les intérêts.

Ce coût passe à 5 000 milliards de dollars<sup>43</sup> lorsqu'il englobe le coût pour l'économie et l'impact macroéconomique de la hausse du pétrole, du creusement des déficits, de la baisse de l'investissement et du détournement des dépenses de l'Etat.

La principale contestation à Stiglitz et Bilmes est la surestimation du coût de la guerre<sup>44</sup>. Stephen Davis, Keven Murphy et Robert Topel, professeurs à l'Université de Chicago, estiment le coût de la guerre à un trillion de dollars (dollars actuel) dans la pire de leurs estimations. D'après leur estimation la plus réaliste, le coût de la guerre est inférieur à la moitié de ce montant. Notons que l'estimation de ces professeurs est jugée crédible par plusieurs sources.

Matthew Goldberg<sup>45</sup> considère que Stiglitz et Bilmes ont surestimé le coût des soins médicaux. Il estime que les coûts futurs des soins médicaux, les pensions d'invalidité et les indemnités aux survivants atteindront, jusqu'à 2017, un coût variant entre 10 et 13 milliards dollars. Or, Stiglitz et Bilmes estiment le coût des anciens combattants blessés à 900 milliards de dollars. Il existe donc une grande différence entre ces deux estimations.

Pour Edgar Browning<sup>46</sup>, les auteurs ont surestimé le coût de la guerre de l'Irak ; pour lui ce coût ne dépasse pas les 473 milliards de dollars pour les cinq premières années. A son avis, Stiglitz et Bilmes ont fait des scénarios irréalistes ainsi qu'un double

---

<sup>42</sup> Dans le budget de la défense, de la Social Security, du département de travail et du HUD (le département du Logement et de l'Aménagement Urbain).

<sup>43</sup> Coût économique total.

<sup>44</sup> Ces critiques sont citées dans Lott J. (2008), « Is It really a three trillion dollar war », Fox news, Monday, June 16.

<sup>45</sup> Député et assistant du directeur de la sécurité nationale.

<sup>46</sup> Professeur de finances publiques.

compte. Ils ont compté dans leur estimation à la fois les dépenses de guerre et le paiement des intérêts sur l'argent emprunté pour financer ces dépenses. Comme les contribuables sont concernés, ils se soucient de ce qu'ils doivent payer. Si l'argent est emprunté, on ne peut pas compter à la fois la dépense actuelle et les paiements d'intérêts futurs parce que les contribuables ne doivent pas payer maintenant pour les dépenses actuelles. C'est seulement quand ils remboursent l'intérêt qu'ils paieront vraiment la facture.

Nous reprochons aux auteurs le fait de donner les chiffres sur le coût total de la guerre sans les rapporter à un indicateur donné, comme par exemple le produit intérieur brut, afin de pouvoir réaliser l'ampleur de ce coût.

Le coût total de ces opérations militaires dans le scénario le plus optimiste (le meilleur des cas) est de 2 016 milliards de dollars soit 15,4 % du PIB à prix constants de l'année 2008<sup>47</sup>. Par contre, dans le scénario réaliste modéré, ce coût est de 3 096 milliards de dollars : il représente alors 23,26 % du PIB à prix constants de l'année 2008.

Toutefois, il faut rappeler que ce coût est le coût actuel et futur c'est-à-dire qu'une partie du coût n'est pas encore supportée. Il faut peut être rapporter le coût total de la guerre d'Irak sur le PIB des États Unis des années futures.

### ***2.1.3. Le coût d'opportunité de la guerre***

Stiglitz et Bilmes définissent le coût d'opportunité comme étant le détournement de fonds que les Etats-Unis auraient pu utiliser d'une meilleure façon.

Ils soulignent qu'il existe aussi des coûts sociaux non quantifiables. Il s'agit du prix à payer par les Américains en ne conservant pas la garde nationale et les réservistes dans le pays. Quand ces personnes se trouvent outre-mer, la société perd les services qu'ils rendent dans les situations d'urgence ; or, le simple fait de savoir qu'ils sont présents si une catastrophe se produit a aussi une valeur énorme. C'est ce que les économistes appellent la valeur « d'assurance de la présence » de personnels prêts à réagir. Selon eux, l'envoi de la garde nationale en Irak a eu pour les Américains un coût d'opportunité. Par exemple, elle n'a pas été là pour assurer les secours dans les

situations de crise, comme l'ouragan Katrina. Il faut savoir aussi que la moitié des matériels lourds et des véhicules utilisés par la garde nationale ont été transportés en Irak.

En plus du calcul du coût budgétaire de la guerre, les auteurs ont réalisé une estimation des effets macroéconomiques. Ils considèrent que la guerre d'Irak a affecté l'économie à travers la hausse du prix du pétrole, la réorientation des dépenses et la hausse du déficit. Ces effets macroéconomiques ne sont que le coût d'opportunité de la guerre pour les Etats-Unis.

Premièrement, les auteurs considèrent que la guerre de l'Irak a sensiblement contribué à la hausse du prix du pétrole, en même temps qu'elle a permis l'enrichissement des compagnies pétrolières américaines<sup>48</sup>.

Pour les Etats-Unis, pays importateur de pétrole, cette hausse des prix a accentué le déficit de la balance commerciale et a créé des tensions inflationnistes. Généralement, les banques centrales réagissent à ces pressions en augmentant les taux d'intérêts. Cette hausse des taux d'intérêts se traduit par une réduction des dépenses d'investissement et de consommation, une baisse des cours de la Bourse et un ralentissement de l'économie.

Selon les auteurs, la question n'est pas de savoir si la guerre a affaibli ou non l'économie, mais de quel degré elle s'est affaiblie. Les effets macroéconomiques de la guerre sont immenses mais ils sont difficiles à quantifier.

La hausse du prix du baril de pétrole due à la guerre est estimée par les auteurs au travers de deux scénarios : le premier suppose que la guerre a eu pour effet d'augmenter le prix du baril de cinq dollars pour une durée de sept ans<sup>49</sup> et le deuxième suppose que la hausse du prix du baril a été de dix dollars pour une durée de huit ans. Les importations des Etats-Unis étant de cinq milliards de baril par an, la hausse de cinq dollars du prix du baril entraîne un surcoût de 25 milliards de dollars par an soit de 175 milliards sur les sept ans. De même, une hausse de dix dollars par

---

<sup>47</sup> D'après le « Statistical Abstract », le PIB à prix constants (dollars 2005) de 2008 est de 13 312,2 milliards de dollars.

<sup>48</sup> Leurs profits et le cours de leurs actions ont augmenté depuis le déclenchement de la guerre.

<sup>49</sup> A compter dès 2007.

baril entrainera un surcoût de 50 milliards de dollars par an soit 400 milliards de dollars sur les huit ans. Toutefois les auteurs trouvent que cette hausse de cinq et de dix dollars par baril est trop peu par rapport au prix du baril sur les marchés en 2007 et 2008.

Stiglitz et Bilmes considèrent que quand les prix du pétrole montent, cela signifie que les familles américaines ont moins d'argent à dépenser pour le reste et que les pouvoirs publics ont réduit d'autres dépenses pour financer le surcoût du pétrole importé. Donc, si les Etats-Unis avaient gardé cet argent et s'ils l'avaient dépensé en achats de produits américains, leur PIB aurait été plus élevé. L'augmentation des dépenses en produits fabriqués aux Etats-Unis aurait induit une hausse des salaires et des profits et cet argent à son tour aurait été en grande partie dépensé sur le territoire américain. Cela aurait stimulé encore plus l'économie intérieure. Si les consommateurs avaient accru leur demande de produits américains – au lieu de dépenser leur argent en pétrole étranger- la production aurait augmenté pour répondre à cette plus forte demande. Cela signifie que les consommateurs ont moins d'argent à dépenser pour le reste et que les pouvoirs publics ont réduit d'autres dépenses. La hausse du prix du pétrole a également affaibli l'économie des partenaires commerciaux des Etats-Unis. Par conséquent, ils ont moins acheté aux Etats-Unis.

Cette hausse du prix du pétrole a entraîné une réduction du PIB que les auteurs calculent en utilisant le multiplicateur des importations pétrolières<sup>50</sup>. Les auteurs prévoient une baisse du PIB de 37,5 milliards de dollars<sup>51</sup> par an soit une baisse de 263 milliards de dollars sur sept ans selon le premier scénario. Cette baisse est estimée à 50 milliards de dollars par an soit de 800 milliards de dollars sur les huit ans dans le scénario réaliste modéré.

Stiglitz et Bilmes affirment que plus la guerre s'est prolongée, plus les prix du pétrole ont augmenté et que presque tous les experts pétroliers sont d'accord sur ce point. Selon les auteurs, la guerre a un rapport avec la montée des prix du pétrole. Toutefois, Peter Hartley<sup>52</sup> estime que l'augmentation de prix en raison la guerre est temporaire. D'après lui, les prix varient en fonction d'un changement de l'offre ou de

---

<sup>50</sup>Le multiplicateur des importations pétrolières mesure le degré auquel un changement des importations pétrolières se convertit en changement dans le produit total. Ce multiplicateur est estimé à 1,5 pour le premier scénario et à 2 pour le deuxième (scénario réaliste modéré).

<sup>51</sup> 1,5\*25 milliards de dollars.

la demande. Les changements d'offre et demande suite à la guerre sont provisoires et dus à l'incertitude.

Deuxièmement, les auteurs s'intéressent aux effets macroéconomiques de la réorientation des dépenses lors de la guerre. Selon eux, l'argent que l'Etat dépense en Irak ne stimule pas l'économie comme le feraient les mêmes sommes dépensées sur le territoire national. Les fonds consacrés à la guerre d'Irak ont évincé les investissements publics.

Une hausse des dépenses publiques, disons d'un montant X augmente le PIB d'un montant supérieur à X en fonction d'un facteur qu'on appelle le multiplicateur des dépenses publiques. Les auteurs considèrent que le multiplicateur qui mesure les effets des dépenses publiques de la guerre d'Irak est parmi les plus faibles (0,4). Ainsi, la réorientation de 800 milliards de dollars vers l'investissement intérieur ajouterait au PIB 320 milliards de dollars dans le scénario réaliste modéré.

Troisièmement, Stiglitz et Bilmes étudient l'effet de la hausse des déficits due à l'accroissement des dépenses militaires sur l'économie. Quand les déficits augmentent cela signifie que la dette nationale va augmenter.

Selon le scénario réaliste modéré, l'alourdissement de la dette dû au seul accroissement des dépenses militaires en incluant les intérêts cumulés des emprunts de cette guerre financée à crédit dépasse les 2 000 milliards de dollars. La fraction de l'augmentation des déficits n'a pas été financée par une hausse de l'épargne ; ce qui a poussé à de nouveaux emprunts à l'étranger et à une baisse de l'investissement intérieur. Cet investissement privé a un multiplicateur supérieur à celui des dépenses de la guerre de l'Irak. Par conséquent, le PIB est plus bas qu'il n'aurait dû l'être.

Ces effets ont lieu pendant la guerre, mais d'autres, ceux qui vont se produire après, sont importants également. L'argent consacré à l'Irak aurait pu être dépensé pour les écoles, les routes ou la recherche. Étant donné que ces investissements n'ont pas été faits, la production future sera plus réduite. Les auteurs retiennent le chiffre de 1100 milliards de dollars utilisé par le *Joint Economic Committee* comme l'effet macroéconomique total de la guerre de l'Irak.

---

<sup>52</sup> Professeur à Rice University, spécialiste en énergie économique.



Nous nous demandons pourquoi Stiglitz et Bilmes ont retenu le chiffre donné par le *Joint Economic Committee* pour mesurer l'effet macroéconomique total de la guerre de l'Irak. Pourquoi ils n'ont pas estimé eux-mêmes cet effet, puisqu'ils se sont efforcés d'étudier ces effets. D'après eux, la guerre d'Irak a affecté l'économie à travers la hausse du prix du pétrole, la réorientation des dépenses et la hausse du déficit. Ils ont imaginé plusieurs scénarios pour quantifier chacun de ses effets. Pourtant, ils n'ont pas pris, dans le calcul du coût total de la guerre en Irak, leurs propres estimations.

Pour les auteurs, le coût d'opportunité est le détournement de fonds que les Etats-Unis auraient pu utiliser d'une meilleure façon. Nous pensons que quand il s'agit du calcul du coût d'opportunité, il faut avant tout déterminer de quel côté nous faisons ce calcul : est-ce du côté de la population américaine ou bien de celui de l'administration américaine ?

Nous ne pouvons pas analyser l'Etat comme étant un individu. Les objectifs de l'Etat sont différents de ceux de la population. L'objectif de l'administration américaine quand elle a décidé de faire la guerre en Irak concernait peut-être avant tout sa réélection. Le choix de faire la guerre était raisonnable pour l'administration américaine, mais ce n'était pas le cas pour la population. L'administration a utilisé son combat contre le terrorisme après les événements du 11 septembre 2001 pour convaincre sa population de la nécessité de mener cette guerre. Les objectifs des deux parties sont différents et leurs coûts d'opportunité le sont aussi.

Nous reprochons aussi à Stiglitz et Bilmes le fait de lier la guerre à sa seule cause déclarée : la création d'un nouveau Moyen Orient démocratique qui établirait une paix durable entre Palestine et Israël. Pour étudier le coût d'opportunité de la guerre, il faut avant tout expliquer les motifs qui ont motivé la décision des Etats-Unis d'envahir l'Irak. Les auteurs ne citent que la cause déclarée par l'administration américaine.

Nous pensons que les Américains ont accepté de supporter le coût variant entre 50 à 60 milliards de dollars<sup>53</sup> pour un objectif plus rationnel. Nous nous demandons aussi pourquoi ils ont choisi l'Irak en particulier. Ils auraient pu choisir l'Egypte, la

---

<sup>53</sup> Coût prévu par l'administration américaine à la veille de la guerre.

Tunisie, l'Arabie Saoudite, la Libye, le Yémen, la Syrie ou tout autre pays arabe non démocratique. En début d'année, nous avons suivi les mouvements de contestation contre les régimes actuels en Tunisie, en Egypte et en Libye. Ces mouvements nous montrent bel et bien que ces deux pays ne sont pas des démocraties ; ce qui confirme notre idée que l'Irak n'était pas la seule dictature dans le monde arabe.

La raison derrière le choix de l'Irak n'a rien à voir avec la démocratie. Les Américains ont peut-être choisi l'Irak en particulier, parce qu'il est un pays riche en ressources naturelles et surtout en pétrole. La raison présentée par les Américains pour justifier cette guerre s'est appuyée sur la prétendue détention de l'Irak des armes de destruction nucléaires. Toutefois les investigations menées par l'Agence Internationale de l'énergie ont montré que l'Irak ne détenait pas d'armes nucléaires. En fait, il faut évaluer les bénéfices que l'administration américaine espérait tirer de cette guerre et les comparer avec le coût supporté pour pouvoir évaluer le coût d'opportunité de la guerre d'Irak pour les Etats-Unis ; travail que les auteurs ont négligé.

Nous reprochons à Stiglitz et Bilmes d'inclure dans leur estimation à la fois le coût de la guerre d'Irak et celui de la guerre d'Afghanistan. Il ne faut pas mélanger le coût de ces guerres puisqu'elles n'ont pas le même but. Le fait de comprendre le coût budgétaire de la guerre d'Afghanistan dans l'estimation du coût total biaise le calcul du coût d'opportunité de la guerre d'Irak puisque les deux guerres n'avaient pas les mêmes causes de déclenchement.

Finalement, nous pensons que les auteurs ont fait une mauvaise interprétation de la notion du coût d'opportunité. En 2003, les Etats-Unis avaient deux choix : celui de faire la guerre en Irak et celui de ne pas la faire. Les dirigeants américains ont pris la décision d'envahir l'Irak. Pour les Américains, le coût d'opportunité de la guerre représente ce que l'économie américaine n'a pas pu produire à cause de ce conflit. Par ailleurs, la guerre a permis à l'administration américaine de l'époque de réaliser un certain gain, matériel ou immatériel, que nous ignorons. Ce gain peut être sa réélection, son enrichissement ou autre chose.

Stiglitz et Bilmes ajoutent les coûts macroéconomiques aux coûts socio-économiques et budgétaires pour obtenir le compte complet des coûts de la guerre. Dans le scénario

réaliste modéré, le coût total de la guerre d'Irak, même sans comptabiliser les intérêts, dépasse les 4 000 milliards de dollars. En incluant l'Afghanistan, ce coût monte à 5 000 milliards de dollars.

En conclusion, nous pouvons dire que Stiglitz et Bilmes ont surestimé le coût de la guerre. Comme nous avons déjà expliqué, nous pensons que la valeur d'une vie statistique et celle d'une blessure statistique sont nulles puisque le prix du risque est déjà payé pour ces militaires américains. Le coût socio-économique de la guerre d'Irak et d'Afghanistan va baisser. En conséquence, le coût total (coût budgétaire et coût social) va passer à 1776 milliards de dollars dans le scénario meilleur des cas et à 2758 milliards de dollars dans le scénario réaliste modéré. Le coût total corrigé de la guerre d'Irak et d'Afghanistan est présenté dans tableau ci-dessous.

*Tableau N° 1.2.2 - Le coût total corrigé de la guerre d'Irak et d'Afghanistan*

**Coûts socio-économiques(Irak et Afghanistan)**

Coûts en milliards de dollars	Dans le meilleur des cas	Scénario réaliste modéré
Valeur d'une vie statistique-décès (net des prestations décès)	0	0
Valeur d'une blessure statistique-toutes les blessures	0	0
Frais médicaux de la société, de la famille et autres	55	78
(Moins prestations invalidité)	0	0
Autres coûts sociaux	0	0
<b>Sous-total coûts sociaux</b>	<b>55</b>	<b>78</b>

**Coûts budgétaires des guerres d'Irak et d' Afghanistan**

Coûts en milliards de dollars	Dans le meilleur des cas	Scénario réaliste modéré
<b>Sous-total coûts budgétaires</b>	<b>1721</b>	<b>2680</b>
<b>Total coûts budgétaires+sociaux (sans intérêts)</b>	<b>1776</b>	<b>2758</b>

## 2.2. Le coût de la guerre pour l'Irak

Après avoir étudié le coût total de la guerre pour l'économie américaine, Stiglitz et Bilmes traitent brièvement des conséquences de la guerre pour le monde et en particulier pour l'Irak et pour les pays qui ont envoyé des troupes militaires en Irak. Ils essaient de calculer le coût de la guerre pour l'Irak.

Nous remarquons que les auteurs se concentrent principalement dans cette étude sur le coût économique de la guerre du côté des Etats-Unis, le pays agresseur, sans donner une importance particulière au coût qu'ont subi l'Irak et la région du Moyen Orient, déstabilisée par cette guerre.

Selon eux, la guerre a totalement détruit l'économie, la société et la souveraineté de l'Irak. Ils trouvent qu'il est difficile de procéder pour l'Irak au même type d'analyse des coûts que pour les Etats-Unis, faute de données fiables et à cause de l'effondrement de l'Etat central.

Les principales conséquences de cette guerre citées par les auteurs sont: les pertes en vies humaines, les blessés, le déplacement et l'émigration de la population, la hausse du chômage, la baisse du PIB, le manque de l'électricité et la dégradation du niveau de vie des irakiens.

Selon Stiglitz et Bilmes le chômage a augmenté à cause de la guerre : au moins un iraquien sur quatre est sans emploi. En plus des millions d'Irakiens se sont réfugiés vers les pays voisins comme la Syrie et la Jordanie et d'autres ont quitté définitivement leur pays vers l'Europe ou les Etats-Unis. Environ 7 700 soldats irakiens qui combattaient aux côtés des troupes américaines ont été tués. Comme le nombre de blessés n'est pas fourni, les auteurs l'estime au double des tués soit 15 394 blessés. L'alimentation en électricité a baissé dans tout le pays : à Bagdad, le courant est fourni pour quelques heures (à peu près 9 heures) par jour, environ moitié moins qu'avant la guerre. La situation économique des Irakiens s'est dégradée : 59% d'entre eux considèrent que leur situation économique actuelle est mauvaise et 11% la jugent bonne ou excellente.

Les auteurs attribuent à la vie irakienne la même valeur que la vie américaine tout en reconnaissant que les salaires et le revenu sont plus bas en Irak qu'aux Etats-Unis.

Cependant d'après eux, le principe est le même : l'économie irakienne s'est appauvrie en perdant ses jeunes. Le coût total des morts militaires irakiens est effectivement de 172,4 milliards de dollars. Il évalue les blessures à 20% de la valeur d'une vie donc de 69 milliards de dollars. Le coût total des morts civils<sup>54</sup> est de 8 600 milliards en leur appliquant la même méthodologie que les morts américains.

Une des critiques du livre porte sur le nombre de morts irakiens suite à l'invasion des Etats-Unis de l'Irak. Sans aucune prudence, les auteurs s'appuient sur une étude faite par les chercheurs de la John Hopkins University et publiée dans le journal médical « Lancet ». Stiglitz et Bilmes ont pris le nombre de morts estimé par Lancet à 654, 967 personnes de mars 2003 jusqu'à juillet 2006. Ils supposent que les Irakiens continueraient à mourir au même taux annuel jusqu'en mars 2010 pour atteindre un million de morts. Le nombre de morts irakiens, publié dans Lancet, est 10 fois supérieur au chiffre donné par les gouvernements iraquien et américain.

Nous pensons que Stiglitz et Bilmes se sont trompés en appliquant la même méthode de calcul pour l'estimation du coût des morts irakiens et celui des morts américains. Ils reconnaissent qu'une vie irakienne ne vaut pas une vie américaine puisque les salaires et le revenu sont plus bas en Irak qu'aux Etats-Unis et pourtant ils appliquent la même valeur à ces deux vies parce que d'après eux l'économie irakienne, comme l'économie américaine, s'est appauvrie en perdant ses jeunes. Nous leur reprochons que bien qu'ils sachent pertinemment que la valeur de la vie américaine ne peut être estimée de la manière identique à celle de la vie irakienne, ils aient tout de même réalisé ce genre de calcul.

Nous observons un grand écart entre le coût des morts militaires américains (64 milliards de dollars) et celui des morts militaires irakiens (172,4 milliards de dollars). En plus, le coût total des morts civils irakiens calculé par les auteurs est énorme : il est de 8 600 milliards de dollars. Comme nous l'avons déjà expliqué, le prix d'une vie militaire n'est pas le même que celui d'une vie civile. En plus une vie américaine ne vaut pas une vie irakienne. Certes le nombre de morts civils et militaires irakiens est

---

<sup>54</sup> En décembre 2007, le nombre de civils morts a atteint 39 959. Selon l'Irak Index, le total atteint les 100 000 personnes. Ces chiffres n'incluent pas ceux qui sont morts à cause des maladies (comme le choléra) ou la mal nutrition. Selon des chercheurs de la *John Hopkins University*, le nombre de morts en juillet 2006 a atteint les 654 965 personnes. Les auteurs considèrent qu'en mars 2010, le nombre de morts irakiens dépassera le million en supposant que le taux de mortalité est resté le même que celui indiqué par l'étude de la John Hopkins. Le nombre des blessés dépassera les 2 millions (sur la base que les blessés sont deux fois plus nombreux que les tués).

plus grand que celui de morts américains, mais il n'explique pas à lui seul ce grand écart au niveau du coût des morts entre les deux pays. C'est l'attribution de la valeur de vie statistique de 7,2 millions de dollars qui expliquent en grande partie cette différence.

Il aurait été nécessaire que les auteurs trouvent un autre moyen de calcul pour la vie irakienne ; par exemple, ils auraient pu multiplier l'espérance de vie à la naissance par le salaire moyen. D'après cette méthode, nous estimons la valeur de la vie irakienne à 34 000 dollars<sup>55</sup>. En utilisant cette valeur de vie humaine, le coût résultant de la mort d'environ 655 000 personnes est approximativement de 22 milliards de dollars. Toutefois, si nous prenons la valeur de la vie statistique estimée par Stiglitz et Bilmes (7,2 millions de dollars), nous obtiendrons un coût de 4 716 milliards de dollars. Selon nos estimations, la perte pour l'économie irakienne due à la mort de ses jeunes sera beaucoup plus faible que celle estimée par Stiglitz et Bilmes. Depuis l'invasion de l'Irak en mars 2003 et jusqu'à 2010, environ 1,2 millions<sup>56</sup> d'Irakiens ont été tués. Ainsi, la perte pour l'économie irakienne résultant de la mort de ces citoyens, est de 41 milliards de dollars selon nos propres estimations et de 8 640 milliards de dollars selon les estimations des auteurs.

Les auteurs expliquent que l'économie irakienne connaissait de graves difficultés avant l'invasion américaine, puisque le pays a traversé d'abord huit ans de guerre contre l'Iran avant de participer à la guerre du Golfe en 1991. Il faut aussi rappeler que l'ONU et les Etats-Unis ont imposé un embargo sur le pétrole irakien à la suite de ce conflit. De ce fait, son PIB de 2001 était inférieur de 24% à ce qu'il avait été dix ans plus tôt. D'après les auteurs, le pétrole représentait près des deux tiers du PIB irakien. Le pays avait une classe moyenne prospère et la plupart des Irakiens étaient optimistes envers l'avenir, une fois leur pays délivré du fardeau de la guerre. Pourtant, le quadruplement du prix du pétrole depuis le déclenchement de la guerre n'a pas contribué à la hausse du PIB de l'Irak. De plus, les exportations de pétrole ont chuté et n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant guerre.

---

<sup>55</sup> L'espérance de vie à la naissance en Irak est de 68 ans en 2008 (WDI). Le salaire moyen est estimé à environ 500 dollars (AFP).

<sup>56</sup> Selon l'étude de l'institut britannique de sondage « Opinion Research Business ».

A la date de la parution de l'ouvrage en 2008, Stiglitz et Bilmes pensent que la reconstruction de l'Irak est pratiquement impossible vu l'incapacité d'assurer une sécurité convenable. D'après eux, cette insécurité n'a pas empêché les Américains d'instaurer un système capitaliste fondé sur le libre marché en Irak. En septembre 2003, des lois qui abolissent de nombreux droits de douane sur les importations et qui limitent l'impôt sur les sociétés et sur les revenus à un plafond de 15 % ont été promulguées. Les auteurs accusent les Etats-Unis de violer la convention de La Haye de 1970 qui interdit à la puissance occupante de vendre les biens du pays occupé. En effet, ils ont mis un plan de privatisation des entreprises publiques. Cette politique américaine a exposé les firmes irakiennes à la libre concurrence avec des droits de douane très bas voire nuls. Cette stratégie n'aurait jamais été tolérée par l'économie américaine, selon les auteurs. Les conséquences sont les suivantes : il existe très peu d'investissements directs étrangers en dehors du pétrole et de nombreuses entreprises n'ont pas pu rivaliser avec les importations. Elles ont dû fermer leurs portes ; ce qui a encore augmenté le taux de chômage.

Le département du Trésor américain a exigé de l'Irak une politique monétaire restrictive. Il a incité les Irakiens à relever les taux d'intérêts et à resserrer le crédit. Le problème de l'Irak n'était pas une surabondance du crédit. D'ailleurs, les responsables de l'USAID ont affirmé que l'obstacle majeur à la stimulation des petites entreprises était le manque d'accès au crédit.

Toujours selon eux, la politique américaine d'appel à des contractants privés a contribué à l'échec du relèvement de l'Irak. La législation américaine des marchés publics exige en effet que les contractants soient américains. Une grande partie de l'argent américain dépensé pour la reconstruction est allée à des firmes américaines et non pas à la main d'œuvre irakienne. Les firmes contractantes ne pensaient qu'à réduire leurs coûts de main-d'œuvre et elles faisaient venir du Népal et d'autres pays à bas salaires des travailleurs, moins chers que les Irakiens.

Dans la partie traitant les conséquences économiques de la guerre pour l'Irak, les auteurs constatent que le chômage a augmenté depuis mars 2003 mais sans préciser ce taux dans la période précédant la guerre. Les auteurs ne donnent par ailleurs aucune indication sur la répartition de la population active entre les secteurs que ce soit avant

ou après la guerre. En d'autres termes, ils n'étudient pas l'effet de la guerre sur la composition de la population active.

Stiglitz et Bilmes mentionnent seulement que l'économie irakienne avait de graves difficultés avant la guerre sans en expliquer le détail. Ils ne donnent ni une idée claire sur la situation économique du pays avant la guerre, ni sur le poids des différents secteurs économiques afin de pouvoir étudier l'effet que la guerre a eu sur l'économie. Les auteurs jugent la politique américaine en Irak comme mauvaise pour les firmes irakiennes. D'après eux, certaines firmes n'ont pas pu rivaliser avec les importations et ont fermé leurs portes. Toutefois, ils n'ont pas expliqué de quels types d'industries il s'agissait. Ils auraient dû expliquer le rôle de l'industrie dans l'économie irakienne (sa part dans le PIB) et le pourcentage de la population active travaillant dans ce domaine pour pouvoir déterminer l'effet de la destruction du secteur industriel sur la situation économique de l'Irak.

Enfin, nous reprochons à Stiglitz et Bilmes le fait de ne pas prendre en considération le changement du type du conflit au cours des années. En 2003, la guerre d'Irak était considérée comme une guerre interétatique : guerre des Etats-Unis contre le régime de Saddam Hussein. Avec le temps, elle s'est transformée en une guerre civile opposant les différentes ethnies (plus particulièrement les chiites contre les sunnites) avec une persécution des chrétiens. Depuis l'invasion du pays, les massacres contre les chrétiens se multiplient causant la mort et l'exode des milliers d'eux. Cette guerre opposant les différents groupes religieux en Irak est qualifiée sans aucun doute comme une guerre civile. Un autre critère qui appuie la transformation de ce conflit en une guerre civile est la forte augmentation du nombre de morts civils par rapport aux morts militaires (Irakiens et Américains) en quelques années. Nous constatons ainsi que la principale conséquence de cette invasion américaine est le déclenchement d'une guerre civile dans le pays.

En conséquence, nous pouvons dire que les effets de la guerre sur l'économie irakienne ne sont plus les mêmes en 2008 qu'en 2003. La guerre civile affecte l'économie d'une manière différente que la guerre interétatique. Les effets de la guerre en Irak pourront être étudiés en utilisant la méthode que nous appliquerons pour la guerre au Liban dans la deuxième partie. Toutefois nous ne procédons pas à ce genre de calcul faute de données sur l'Irak.



## CHAPITRE 2 : LA COMPLEXITÉ DE LA NOTION DE COÛT D'OPPORTUNITÉ DE LA GUERRE

---

L'étude du coût d'opportunité de la guerre est reliée au prix de la vie humaine et à celui des destructions matérielles. De nombreux pays vivent en guerre et perdent des milliers de citoyens. Ils cherchent à attribuer une valeur marchande à la vie humaine et ensuite à évaluer les pertes matérielles et les pertes humaines afin de déterminer le coût direct et le coût d'opportunité de la guerre. Dans ce deuxième chapitre, nous étudierons le coût d'opportunité de la guerre, le prix de la vie humaine et celui des destructions matérielles. Dans la dernière section, nous essayerons de déterminer qui supporte à la fois juridiquement et réellement le coût de la guerre.

### Section 1. Le coût d'opportunité de la guerre

Comme nous l'avons déjà expliqué dans le chapitre précédant, le coût d'opportunité est le manque à gagner résultant de tout choix exercé par un acteur donné. D'une autre manière, c'est la mesure des avantages auxquels on renonce en affectant les ressources disponibles à un usage donné. Avant d'expliquer la notion du coût d'opportunité de la guerre, nous allons définir la guerre et présenter brièvement son coût puisque nous étudierons en détail dans le chapitre 4, les effets de la guerre selon les approches macroéconomiques et microéconomiques.

#### 1.1. Définition de la guerre

Il existe plusieurs définitions de la guerre. D'une façon générale, elle est définie comme étant le recours à la force armée pour dénouer une situation conflictuelle entre deux ou plusieurs collectivités organisées : clans, factions, États. Elle consiste, pour chacun des adversaires, à contraindre l'autre à se soumettre à sa volonté<sup>57</sup>.

« Une autre définition traditionnelle considère la guerre comme des actes de violence menés et organisés par des acteurs et politiques et militaires, qui peuvent être

---

<sup>57</sup> Définition du petit Larousse.

gouvernementaux, infranationaux ou supranationaux, et qui se nourrissent de motivations antagonistes ».<sup>58</sup>

Dans l'encyclopédie Universalis, la guerre est définie comme « une lutte armée et homicide, présentant une certaine amplitude et se déroulant dans une certaine durée de temps, entre des collectivités organisées ayant une autonomie politique au moins relative ».

Quincy Wright, définit la guerre comme un « contact violent entre entités distinctes mais similaires ». Il n'y a pas de guerre tant que les tensions n'aboutissent pas à la lutte violente, et le concept de la guerre ne peut pas être utilisé que si l'affrontement n'est pas trop limité. Pour lui, « la guerre est un conflit simultané de forces armées, de sentiments populaires, de dogmes juridiques et de cultures nationales »<sup>59</sup>.

La guerre a aussi un aspect politique. Au début du XIXe siècle, Karl Von Clausewitz définit la guerre comme un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté, ce qui implique sa défaite ou sa destruction comme puissance militaire susceptible de poursuivre ou de reprendre la guerre. Il affirme que « la guerre n'est que la continuation de la politique par d'autres moyens » et pense que tant que l'adversaire n'est pas abattu, il y a une crainte qu'il m'abatte. En raison de cette action réciproque que la guerre est essentiellement portée à l'extrême.

Pas très loin de l'idée de Clausewitz, Moreau Defarges trouve que la guerre est l'ultime instrument de la politique, c'est une lutte armée entre ennemis aux buts politiques inconciliables ou incompatibles et comporte toujours le potentiel d'une ascension à l'extrême, c'est-à-dire un engagement sans limite pour atteindre la victoire et la destruction de l'adversaire.

Pour Gaston Bouthoul, la guerre prend une forme organisée. Selon lui, « la guerre est un affrontement à grande échelle, organisé et sanglant, de groupes politiques, souverains dans le cas des États, internes dans le cas de la guerre civile »<sup>60</sup>.

---

<sup>58</sup> Charles – Philippe D. (2000), La guerre et la paix, Approches contemporaines de la sécurité et de la stratégie, presses de sciences Po.

<sup>59</sup> Wright Q. (1942), A Study of War, University of Chicago Press.

<sup>60</sup> Bouthoul G. (1986), Penser la guerre, PUF, Paris, P.15.

Nous distinguons plusieurs types de guerre : guerre civile, guerre interétatique, guerre de libération ou de sécession, guerre religieuses ou ethniques, guerre préventive, guerre révolutionnaire etc. Les deux types les plus observés sont la guerre civile et la guerre interétatique. Nous revenons à la distinction entre ces deux guerres dans la dernière section de ce chapitre.

Les effets entraînés par les guerres sont identiques à tous les pays et ne se différencient que par l'intensité. La guerre affecte l'économie de plusieurs manières. Elle donne lieu à des réactions en chaîne qui font augmenter le poids des pertes économiques. Elle a un impact négatif immédiat sur la croissance et le PIB, sur les échanges et sur l'équilibre financier.

Les principales conséquences de la guerre sont les pertes en vies humaines, les blessés, les destructions, l'émigration et le déplacement de la population. Durant la guerre, l'investissement domestique (privé et public) et étranger sera négativement affecté à cause de la baisse de confiance dans le futur. La chute de l'investissement va affecter défavorablement la croissance du PIB : soit le PIB par habitant va diminuer, soit il va augmenter mais son taux de croissance reste plus faible qu'en cas d'absence du conflit. Il faut savoir que le faible niveau d'investissement persiste après la fin de la guerre vu les besoins intenses en investissement à cause de leur insuffisance durant la guerre, de la diminution du capital national (entraînée par les destructions) et de la dépréciation accélérée du capital<sup>61</sup>.

La guerre entraîne de graves déséquilibres financiers : l'Etat devient incapable de collecter ses recettes fiscales et ne peut plus parvenir à couvrir qu'une faible partie des dépenses, pour cela le recours à l'emprunt devient la solution durant cette période. En plus, La guerre absorberait une bonne partie des richesses antérieurement accumulées.

Pour finir, nous évoquons l'inflation parmi les effets les plus importants de la guerre. Elle est l'état naturel de la guerre et est susceptible de s'accélérer à cause d'une baisse de la confiance publique dans la monnaie nationale et du financement du déficit budgétaire.

En plus de ses effets immédiats de la guerre, il existe des effets différés dans le temps. En effet, beaucoup des effets néfastes de la guerre sont durables tels que la fuite des capitaux, des hommes, l'augmentation des dépenses militaires et la faiblesse du niveau du revenu national. Après la guerre, il faut comparer l'évolution du revenu national à celle de la période précédente. Le taux de croissance de l'économie augmente après la fin de la guerre mais pourtant il reste inférieur à ce qu'il était avant son déclenchement.

Plus le coût de la guerre est élevé, plus le retard subi par l'économie en matière de développement est élevé. Après la guerre, la croissance de l'économie et les améliorations faites en matière de politique économique ne suffiront pas pour combler le retard. L'économie aura besoin de beaucoup de temps pour s'en sortir et pour retrouver son taux de croissance d'avant guerre. Nous concluons que le coût d'opportunité de la guerre dépend de son coût direct: plus ce dernier est élevé, plus le coût d'opportunité est gigantesque.

## **1.2. Définition du coût d'opportunité de la guerre**

La notion de coût d'opportunité de la guerre n'est pas souvent évoquée. Dans la littérature économique du 19<sup>ème</sup> siècle, nous retrouvons quelques explications du coût d'opportunité de la guerre dont les plus célèbres sont celles de Lorenz Von Stein, de Jean Baptiste Say. Dans la littérature du 21<sup>ème</sup> siècle, le coût d'opportunité de la guerre se réfère aux guerres civiles et les travaux les plus avancés sur ce sujet sont ceux de Paul Collier et de la Banque mondiale.

Selon Lorenz Von Stein, un protectionniste allemand, une nation cultivée considère toujours la guerre comme un malheur. Après la victoire, un peuple n'en regrette que rarement les frais. La victoire lui semble valoir ce qu'elle a coûté en sacrifices. Selon Stein, une armée coûte à la nation ce que ses membres, soldats et officiers, sont empêchés de produire à cause du service militaire. Dans cette idée, nous retrouvons la notion de coût d'opportunité. En fait, le coût d'opportunité est le manque à gagner

---

<sup>61</sup> Il s'agit de la baisse de la valeur du capital dans le temps que cette baisse ait été provoquée par l'usure imputable à tout processus de production ou par l'arrivée d'une catastrophe semblable à une inondation ou à un tremblement de terre ou à une guerre.

résultant de l'engagement des membres de la société dans le service militaire au lieu de conserver leurs activités d'avant-guerre.

Quant à Jean Baptiste Say, il trouve que pour apprécier correctement tous les dommages que causent les conflits militaires, il ne suffit pas de tenir compte des pertes directes qu'ils provoquent. Dans son traité d'économie politique, Say dit que « la guerre coûte plus que ses frais, elle coûte ce qu'elle empêche de gagner ». Pour Say, les pertes indirectes que nous ne voyons pas, c'est-à-dire ce que la société ne produit pas durant la guerre, constituent le coût d'opportunité de la guerre.

Pigou<sup>62</sup> étudie le fardeau économique de la guerre interétatique. Il différencie entre fardeau objectif (coût en matière de biens et services) et fardeau subjectif (coût en matière de satisfaction). Pour lui, le fardeau objectif de la guerre que les générations futures vont supporter se mesure par la différence entre leur situation économique actuelle et la situation qu'elles auraient dû avoir si toutes les autres choses étaient égales et aucune guerre n'a eu lieu. Par cette méthode de calcul, nous pouvons estimer le coût d'opportunité de la guerre. Toutefois nous pensons que ce fardeau est subjectif et non pas objectif dans le sens où on ne connaît pas l'avenir. Notons que nous utiliserons cette méthode dans notre estimation du coût d'opportunité de la guerre au Liban.

Pour certains économistes, l'argent dépensé en armement en excès des dépenses liées à la légitime défense est de l'argent jeté par les fenêtres : s'il avait servi à faire des investissements - dans des usines, des machines, des infrastructures, dans la recherche, la santé, l'éducation-, on aurait accru la productivité de l'économie et la production future aurait été supérieure. Ainsi le coût d'opportunité de la guerre n'est autre que la baisse de la productivité et la perte de la production<sup>63</sup>.

D'une façon générale, nous pouvons dire que la guerre est doublement ruineuse : d'abord par les pertes qu'elle entraîne directement et ensuite par ce qu'elle empêche de produire. D'où la notion de coût d'opportunité de la guerre.

Dans la nouvelle littérature, le coût d'opportunité est estimé en tenant compte des dépenses militaires. En effet, la guerre encourage des niveaux très élevés de dépenses

---

<sup>62</sup> Pigou A.C. (1919), "The Burden of War and future Generations", *The Quarterly Journal of Economics*, Vol.33 No 2, pp.242-255.

<sup>63</sup> Stiglitz J and Bilmes L. (2008), "The Three Billion Dollar war", Norton & Company.

militaires, ce qui implique un détournement des ressources des investissements les plus productifs ; d'où l'idée de coût d'opportunité des dépenses militaires. Quand une société est engagée dans la guerre, elle détourne une partie de ses ressources dédiées aux activités productives pour la consacrer aux activités militaires. Les ressources détournées sont perdues pour l'activité productive et pour toute autre activité bénéfique pour la population telle que l'assistance médicale et sociale et le maintien de l'ordre.

Dans le cas d'une guerre civile, la part des dépenses militaires dans le PIB augmente de 1,8%<sup>64</sup>. Ce montant consacré aux dépenses militaires pourrait être mieux mis à profit pour fournir des services sociaux et une infrastructure économique. Tout le temps que dure la guerre, la société détourne une partie de ses ressources des activités productives vers les activités destructrices. La perte est alors double : la perte des profits que doivent initialement secréter les ressources et la perte due aux dommages causés par le nouvel emploi de ces mêmes ressources.

En plus, il ne faut pas oublier que l'augmentation des dépenses militaires a une incidence directe sur la croissance économique puisque cet accroissement va entraîner une diminution des ressources affectées à d'autres activités favorisant la croissance. En effet, l'activité militaire entraîne une diminution brutale des dépenses productives en faveur des dépenses militaires. Le ralentissement de la croissance affecte à son tour les revenus et les indicateurs sociaux.

Bien entendu, l'augmentation des dépenses militaires du gouvernement n'intervient que dans le détournement des ressources au profit de la violence. Les ressources pillées par les rebelles représentent aussi un détournement au détriment des activités productives. Les principales pertes pour l'économie engendrées par la guerre ne proviennent cependant pas tant du gaspillage lié au détournement des ressources que des dommages causés par ces mêmes ressources lorsqu'elles sont utilisées pour alimenter la violence.

Le coût d'opportunité de la guerre peut être calculé d'une autre manière. Selon la Banque mondiale, la destruction du capital physique entraîne une perte d'années de développement. Des routes, des ponts, et des systèmes générateurs détruits représentent une perte en investissements ainsi qu'une menace pour une future

reprise. Si on prend par exemple le cas d'une guerre civile classique d'une durée de sept ans, les revenus seront inférieurs d'environ 15% à ce qu'ils auraient été en absence de conflit ; ce qui implique une hausse de l'ordre de 30% du nombre de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté. La perte cumulée du revenu au cours de la guerre est aux alentours de 60% du PIB annuel<sup>65</sup>. Cette perte est beaucoup plus importante que celle directement causée par le gaspillage des ressources en dépenses militaires supplémentaires.

L'estimation du coût d'opportunité de la guerre exige des hypothèses sur la manière dont l'économie aurait fonctionné en absence de la guerre. L'estimation de ce coût est très difficile. Paul Collier (2000) a comparé la variation de la croissance du pays en situation de guerre à la variation prévue des économies qui n'ont pas connu un conflit. Selon cette approche, une économie en guerre a une croissance annuelle inférieure à celle des économies vivant en paix de 1 à 2%.

En conclusion, nous pouvons dire que le calcul du coût d'opportunité de la guerre est une tâche difficile. En plus, ce calcul est peu pratiqué puisque l'idée de coût d'opportunité de la guerre n'est pas courante. Le coût d'opportunité varie d'une guerre à une autre selon son type, sa durée, son étendue géographique et l'ampleur des destructions. Toutefois, dans la plupart des cas, choisir de faire la guerre coûte à la société plus cher que de vivre en paix. Les pays doivent trouver des solutions pacifiques pour résoudre tous les types de problèmes auxquels ils font face.

## **Section 2. Le prix de la vie humaine**

Les pertes humaines sont une conséquence importante de la guerre qu'il ne faut pas négliger. Elles englobent les morts, les blessés et les disparus. Ces pertes ont des impacts lourds sur le plan démographique, économique et social. Elles provoquent une baisse de la population active ce qui naturellement affecte le marché de travail. Elles entraînent aussi un retard de la natalité qui peut mener à court terme à un vieillissement de la population. En plus, les invalides exclus du monde du travail vont constituer une charge

---

<sup>64</sup> Collier P. et Hoeffler A. (2004), "Aid, Policy and Growth in Post-conflict Societies", *European Economic Review*, Elsevier, vol. 48(5), pages 1125-1145.

<sup>65</sup> Banque Mondiale (2005), « Briser la Spirale des Conflits : Guerre Civile et Politique de développement », De Boeck.

supplémentaire pour la société. Avant d'étudier le prix de la vie humaine en temps de guerre, nous détaillerons dans ce qui suit la notion du prix de la vie humaine.

L'idée d'une évaluation monétaire de la vie humaine suscite généralement le rejet. En effet, les gens n'acceptent pas de relier une vie humaine à une somme d'argent. En 1960, MM.C Abraham et J.Thedie<sup>66</sup> ont expliqué ce mécontentement : « en proposant d'attribuer un prix à la vie humaine, on peut être sûr de provoquer de vives réactions et de véhémentes protestations. Cette attitude est bien compréhensible et qui, plus est, elle est entièrement justifiée : la valeur d'une vie humaine est strictement incommensurable à toute autre valeur et il est dénué de sens d'en tenter une estimation ».

Toutefois nous remarquons que le préjudice subit par la mort d'un être humain fait l'objet d'une évaluation comptable et s'apprécie en argent. A toutes les époques et dans tous les pays, les sociétés n'ont pas trouvé d'autres moyens de réparation auprès de la famille de la victime. D'après le professeur Fernand Martin<sup>67</sup>: «Même si l'idée d'attribuer une valeur économique à la vie humaine peut paraître inacceptable d'un point de vue moral, cela se fait quotidiennement dans l'élaboration des politiques de santé, de populations ou de transport». Selon lui, «le prix d'un être humain peut varier de 30 000\$ pour un vieillard inactif à 15 millions de dollars pour un chef d'entreprise et père de famille, voire 50 millions de dollars avec un bon avocat...».

Dans les sociétés primitives et durant les périodes de guerre de conquête, l'idée d'attribuer une valeur à la vie humaine n'existait pas. En temps de guerre, la vie d'un ennemi peut coûter parfois beaucoup mais elle ne vaut rien. Par contre, la vie d'un citoyen n'est pas considérée comme un coût puisqu'elle est sacrifiée à l'ensemble de la collectivité. Pendant longtemps, le coût de la guerre se mesurait par les terres, les biens et les esclaves acquis, mais aucun pays conquérant n'a comparé les hommes qu'il perdait et la valeur des territoires qu'il gagnait. La comparaison se faisait entre le coût matériel et financier de la guerre et les nouvelles conquêtes attendues.

Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, de nombreux économistes ont commencé à s'intéresser à mettre un prix à la vie humaine. De nos jours, on attribue à

---

<sup>66</sup>Abraham C. et Thedie J. (1960) : « Le prix d'une vie humaine dans les décisions économiques », *Revue française de recherche opérationnelle(RFRO)*, Dunod, 3<sup>e</sup> trimestre, n°16.

<sup>67</sup> Professeur au département d'économie de l'Université de Montréal.



la vie humaine une valeur dans deux cas différents. Le premier se matérialise quand il faut décider d'investir plus pour épargner plus de vies humaines, comme c'est le cas dans une problématique de santé publique ou de sécurité routière<sup>68</sup>. Le deuxième intervient quand il faut déterminer la compensation financière à verser aux proches de la victime d'un accident ou d'un crime. Toutefois, ce calcul est contestable puisque la collectivité publique n'utilise pas les mêmes critères que l'employeur d'une victime ou que l'assureur qui indemnise. En réalité, la vie n'a pas un prix, mais elle en a plusieurs. Le prix dépend de l'approche utilisée dans le calcul.

Nous entendons toujours dire que « la vie n'a pas de prix ». Cette expression est vraie dans le sens où nous ne pouvons ni acheter ni vendre une vie humaine. En pratique, cette idée n'est pas tout à fait exacte, puisqu'on échangeait par exemple les vies humaines durant la période de l'esclavage. Il existait des marchés d'esclaves où on achetait et vendait des êtres humains. Aux Etats-Unis, le prix d'un esclave en bonne santé variait entre 500 et 1000 \$ vers 1814 pour un homme jeune et ce prix est passé à environ 1500\$ vers 1865. En 1748, Claude Dupuis estime la valeur d'un homme à 3 000 livres sterling ou 180 quintaux de blé. En 1910, Alfred Barriot avance le chiffre de 600 quintaux de blé<sup>69</sup> pour un jeune homme. L'écart entre ces deux prix reflète l'élévation de la valeur de l'homme par rapport aux biens économiques entre les deux époques.

Même à notre époque, un être humain, surtout les femmes, peut se vendre et s'acheter. Ce trafic est d'ailleurs en augmentation. Un grand nombre d'hommes, de femmes, et d'enfants, en provenance des pays pauvres ou soumis à des conflits, sont enrôlés de force dans le commerce sexuel ou le travail forcé. Des jeunes femmes sont achetées à un prix variant de 500 à 700 euros. Elles peuvent aussi être louées à leurs parents pour 250 euros mensuellement, et elles sont contraintes à se prostituer. Par ailleurs, selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT), 8,4 millions de mineurs ont été vendus comme esclaves ou prostitués.

Après avoir introduit l'idée de l'évaluation monétaire de la vie humaine et les cas dans lesquels nous attribuons une valeur à la vie humaine, nous définirons dans ce qui

---

<sup>68</sup> Voir en annexe 2 les principales méthodes d'évaluation des accidents de route en Europe.

<sup>69</sup> Cité dans le Calm, J.M. (1969), « Le prix d'une vie humaine ».

suit le prix de la vie humaine et nous présenterons les différentes méthodes de calcul de ce prix.

## 2.1. Définition du prix de la vie humaine

Diverses notions sont utilisées et confondues avec le prix de la vie humaine comme le coût d'une vie, le coût d'un homme, le produit d'un homme, l'indemnisation d'une mort et la perte d'un homme. Ces différentes notions ont été expliquées et définies par le docteur Rösch<sup>70</sup> en 1961. Ce dernier distingue principalement entre le coût et le prix d'une vie. Pour lui, le coût d'une vie est la dépense techniquement nécessaire pour sauver une vie humaine. Alors que le prix d'une vie est la dépense que l'on accepte effectivement de consacrer pour sauver une vie humaine.

Le docteur Rösch explique les autres notions qui sont souvent évoquées avec le prix d'une vie et qui ne sont que très peu liées avec les notions de coût et de prix d'une vie. Ainsi, l'indemnisation d'une mort est par exemple l'indemnité ou la pension compensatrice accordée aux proches. Le coût d'un homme est l'ensemble des dépenses de consommation, d'investissements, de services publics, qui lui sont consacrés. Le produit d'un homme est la valeur de sa production brute, de sa valeur ajoutée. Ces deux notions de coût et de produit posent éventuellement des problèmes d'actualisation. Enfin, la perte d'un homme, c'est ce qu'entraîne la disparition un homme pour la collectivité.

Par ailleurs, Rösch précise que «le prix d'une vie ne peut être en moyenne que très inférieur à ces deux grandeurs de coût et de produit. Il est fonction de la part consacrée à la lutte contre les dangers vitaux face à la part consacrée à la satisfaction de besoins non vitaux».

En économie, la vie humaine a un prix appelé aussi le *pretium vitae*. Nous entendons par *pretium vitae* «ce que le pouvoir exécutif est, dans un pays, disposé à dépenser pour sauver le citoyen moyen, individu le plus représentatif en moyenne statistique de l'ensemble de ses frères »<sup>71</sup>. La personne est anonyme et les réactions de sauvegarde, d'une personne donnée, peuvent être différentes selon la nature du risque encouru. En

---

<sup>70</sup> Dr Rösch, (1961), «De quelques prolongements et ramifications en divers domaines», RFRO, 2<sup>e</sup> trimestre, n<sup>o</sup> 19.

<sup>71</sup> Net M. (1978), «Le prix de la vie humaine», La documentation française.

effet, la nature du risque encouru est liée aux sommes consacrées aux efforts réalisés pour l'éviter ou le diminuer : par victime, nous dépensons beaucoup plus pour éviter un accident d'avion que pour un accident d'automobile. Nous rentrons ici dans la différenciation entre sécurité objective et subjective.

Pour estimer le prix d'une vie humaine, nous évaluons la perte que cause à la société le décès d'un individu. En effet, la mort d'un individu déjà éduqué entraîne à la fois la perte de son coût de formation et celle de son éventuelle activité future. Donc pour toute évaluation de la perte d'un homme, il faut essayer de calculer le coût de sa formation ainsi que sa production future probable. Avant de détailler cette question d'évaluation du prix de l'homme, nous allons expliquer le coût et la valeur d'un homme.

### ***2.1.1. Le coût et la valeur de l'homme***

Le coût d'un homme reflète les investissements matériels qui ont été dépensés pour le former ; il s'agit du coût de formation de l'homme. Ce dernier est calculé pendant l'enfance et l'adolescence. Quant à la valeur de l'homme, elle est difficile à se mesurer. Elle n'est vraiment connue que dans les régimes d'esclavage. Dans les sociétés primitives, les objets avaient plus de valeur que les hommes. Néanmoins, de nos jours, la valeur d'un homme est estimée dans certains cas de la même manière que s'il s'agissait d'indemniser la perte d'une vie.

Le coût de l'homme dépend du niveau de développement de la société. Dans les pays à faible niveau économique, l'homme a de faibles besoins. Ainsi son coût est assez bas parce que son éducation est d'une courte durée et il entre tôt sur le marché du travail. Dans les pays à niveau économique moyen, le coût de l'homme est très élevé puisque la société dépense beaucoup sur l'éducation de la population. Enfin, dans les pays à niveau économique très élevé, le coût de l'enfant ne représente qu'une faible partie du revenu.

Cette notion de coût et de valeur de l'homme est expliquée par Alfred Sauvy<sup>72</sup>. Sauvy a considéré une nation donnée et il a raisonné sur la moyenne d'une génération. Selon lui, l'homme passe par trois étapes au cours sa vie. La première est celle de l'enfance et de l'adolescence pendant laquelle l'individu consomme plus qu'il ne produit et

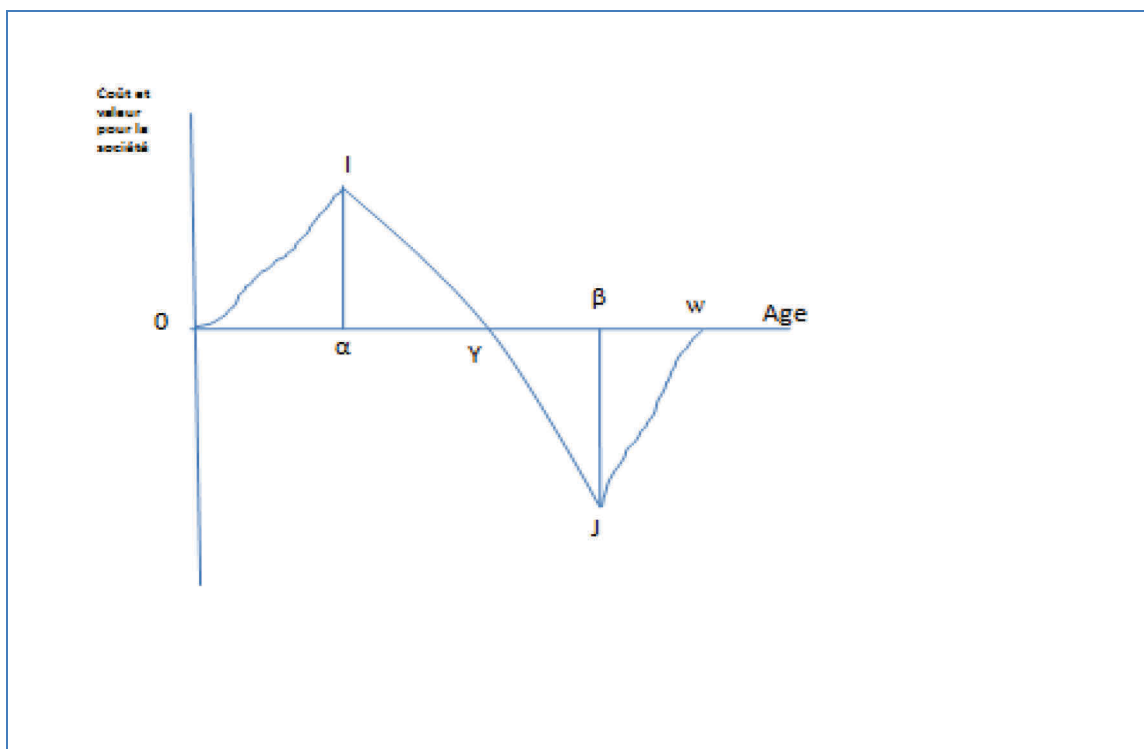
---

<sup>72</sup> Sauvy A. (1977), « Coût et valeur de la vie humaine », Hermann.

coûte par conséquent à la société. La deuxième étape est la période d'activité durant laquelle l'homme produit plus qu'il ne consomme et rapporte donc à la société. Enfin, la troisième étape est celle de la vieillesse. Durant cette étape, l'homme consomme plus qu'il ne produit et il devient coûteux pour la société.

Sauvy a supposé que la population est stationnaire et qu'elle est aux environs de l'optimum c'est à dire que tout accroissement ou réduction de la population n'a pas d'influence sur la productivité. Il a supposé aussi qu'il n'y a pas de progrès technique et que l'individu à sa mort rend à la société exactement ce qu'il lui a coûté, sans déficit ni excédent. Sa valeur est donc égale à son coût. Le coût de l'homme est représenté par le graphique suivant.

*Graphique N° 2.2.1- Coût de l'homme au cours de sa vie*



Nous suivons l'évolution de l'homme moyen dans ce schéma. A la naissance, le coût et la valeur de l'enfant sont nuls quelque soit l'organisme qui le prend en charge (sa famille ou l'Etat) puisque la nation est considérée comme un tout. A un certain âge  $\alpha$ , variant selon les individus et le niveau de développement du pays, les hommes entrent en activité. A partir de cet âge  $\alpha$ , l'homme produit plus qu'il ne consomme. Ainsi, le coût de l'individu s'accroît d'année en année et il est maximal à l'âge  $\alpha$ . A

savoir que ce coût de l'individu moyen survivant est grossi du coût de ceux qui sont morts en route, avant la période d'activité<sup>73</sup>.

Plus la mortalité est forte plus le coût de formation est élevé. Sur la figure, à l'âge  $\alpha$  correspond le point I. la longueur représente le coût moyen de l'individu. La courbe OI est convexe vers le bas car la consommation augmente avec l'âge.

Ce coût  $\alpha I$  de l'homme est égal à sa valeur. En effet, puisque par hypothèse, l'individu (moyen) a produit, dans le cours de sa vie, autant que ce qu'il a consommé, il va pendant le reste de sa vie, rendre exactement ce qu'il a reçu, en produisant plus qu'il ne consomme, la différence étant égale à son coût de formation. Autrement dit, la société va gagner sur l'homme autant qu'il lui a coûté.

A partir de l'âge  $\alpha$ , la génération produit plus qu'elle ne consomme ; la valeur de l'individu moyen commence à baisser puisque la société récupère ce qu'elle a payé. A un moment donné, cette valeur va devenir nulle. Considérons, en effet, l'âge  $\beta$  à partir duquel la génération consomme à nouveau plus qu'elle ne produit (vieillesse)<sup>74</sup>. D'après l'analyse de Sauvy, nous constatons que cet âge  $\beta$  est la date optimale du décès du citoyen de point de vue de la société et du gouvernement puisqu'il devient inactif et coûte à la société plus qu'il la rapporte. Cet âge  $\beta$  est l'âge légal de la retraite et il varie d'un pays à un autre : 62 ans en France et 67 en Allemagne et en Suède.

A cet âge  $\beta$ , la valeur de l'homme est négative, puisqu'il va désormais coûter à la société. Nous avons ainsi le point J. A cet âge, l'individu a produit, au cours de sa vie, autant qu'il a consommé, et il produira aussi, pendant le reste de sa vie autant qu'il consommera. Cet âge peut se trouver compris entre 40 et 45 ans. Cette valeur nulle de l'homme au moment où il est pleine production se voit clairement dans les limites d'âge d'admission dans l'administration. En effet l'homme de trente cinq ans est jugé ne pas avoir suffisamment cotisé pour justifier un départ en retraite, surtout pour ceux qui commencent à vingt ou à vingt cinq ans. Cette idée se retrouve aussi dans le cas des immigrants qui sont généralement âgés de moins de quarante cinq ans

<sup>73</sup> Le coût moyen du survivant à l'âge  $\alpha$  est :  $1/N(\alpha) \int^{\alpha} N(a)C(a) da$ .  $C(a)$  étant la consommation de l'individu à l'âge  $a$  et  $N(a)$  le nombre d'individus vivant à l'âge  $a$ .

<sup>74</sup> La valeur de l'individu à l'âge  $\beta$  (négative) est :  $1/N(\beta) = \int^{\beta} N(a) |C(a)-P(a)| da$ .

puisque le gouvernement du pays d'accueil pense que cet homme va d'abord produire avant de tomber assez vite à la charge de la nation.

La somme gagnée par la collectivité sur la génération, pendant la période d'activité  $\alpha\beta$  est supérieure à celle qu'elle avait perdu, pendant l'élevage, entre 0 et  $\alpha$ . La différence va servir à pourvoir aux besoins pendant la période de vieillesse. Lorsqu'un individu meurt à l'âge  $\beta$ , la société acquiert, en somme, un héritage.

Pendant sa vieillesse, l'homme est entretenu soit par sa famille, soit par l'Etat, soit par une caisse, soit par ses rentes, peu importe ici, car c'est le reste de la nation qui lui procure ce qu'il consomme, quel que soit l'aspect juridique. Pendant la période où l'homme consomme plus qu'il ne produit, sa valeur remonte jusqu'à l'âge  $\omega$  où la génération s'éteint. A ce moment, la valeur est nulle. En somme la valeur de l'homme augmente pendant qu'il ne fait rien et diminue pendant qu'il travaille.

En résumé, nous concluons que la valeur de l'homme s'accroît jusqu'à l'âge d'activité, 15 à 20 ans, diminue ensuite, s'annule entre 40 et 45 ans et devient désormais négative. Elle est au plus bas entre 60 et 65, âge de l'inactivité.

Cette décomposition de la vie de l'homme en période d'activité et d'inactivité, nous amène à penser que l'individu est considéré comme un esclave ou une machine de production et non pas comme un être humain.

Dans le schéma initial de Sauvy, le coût de formation de l'homme est égal à sa valeur, puisqu'il rendra directement à la société ce qu'il lui a coûté. En pratique, il n'en est pas ainsi, parce que du fait de son épargne nette, il produit, au cours de sa vie, plus qu'il ne consomme. Sa valeur à l'âge adulte est donc supérieure à son coût. Le coût de formation dépend de l'âge auquel finissent les études ; celui qui a fait des études supérieures coûte plus cher, tant à sa famille qu'à la collectivité. Mais la valeur de chaque individu, pour la société, n'est pas nécessairement en rapport avec ce qu'il coûté, car une question de rareté et d'adaptation intervient.

La société a besoin d'hommes de diverses professions et qualifications, dans des proportions déterminées et correspondant à ses besoins. L'individu en supplément, dans une profession déjà encombrée, a une valeur marginale très faible et parfois nulle. Au contraire, l'homme, dont la profession est rare, crée par son activité un effet

de multiplicateur. Il augmente l'emploi dans d'autres branches ou professions, et partout il augmente la production nationale. Ce qui compte en matière de valeur économique de l'homme, ce n'est pas nécessairement le niveau de formation mais la rareté et l'opportunité.

Selon le schéma de Sauvy, une baisse de la mortalité, en termes purement économiques, à un certain âge pourrait être coûteuse à la société. L'idée de cette baisse coûteuse de la mortalité est contradictoire avec toutes les politiques de santé et de transport adoptées par les gouvernements pour sauver le maximum de vies possibles.

Au dessous de  $\alpha$ , c'est-à-dire pendant la formation de l'homme, toute baisse de la mortalité est profitable (sauf dans le cas où elle ne porterait que sur des infirmes). Sur la courbe, le point I est alors plus bas, car le coût des survivants est diminué de toute la charge de ceux qui sont morts prématurément. Quant à la baisse de la mortalité au-dessus de l'âge  $\beta$ , elle est coûteuse puisqu'elle accroît le nombre des inactifs. Pendant la période productive la baisse de la mortalité est avantageuse. Il y a un gain, lorsque cette baisse de mortalité arrive avant l'âge critique et inversement il y a une perte lorsqu'elle arrive après l'âge critique. Cet âge critique pourrait être, comme nous l'avons déjà indiqué, l'âge légal de la retraite.

En effet lorsque la valeur de l'homme est positive, la société est perdante si elle est privée de cet homme. Nous constatons donc qu'à partir de cet âge critique, l'homme est une charge ; la société a intérêt à ce qu'il meure. Cependant, la prolongation de la vie est avantageuse, tant qu'elle reste à l'intérieur de la vie productive et même un peu au-delà. Par contre, sauver un homme de cinquante-quatre ans (valeur négative), en lui donnant l'espérance de vie normale à cinquante quatre ans est coûteux, parce qu'il consommera plus qu'il ne produira, au cours de son supplément de vie.

## **2.2. Evaluation monétaire du prix de la vie humaine**

La valeur économique de l'homme peut être évaluée de plusieurs façons. Premièrement, nous pouvons estimer le coût de formation de l'homme (enseignement, allocations familiales, sécurité sociale,...) correspondant à la notion de «prix de revient». Deuxièmement, nous pouvons étudier aussi le coût des moyens nécessaires

pour sauver un homme ou pour prolonger son existence (hôpitaux, services de secours, suivi médical tout au long de la vie...). Troisièmement, le coût des frais entraînés par le décès de l'individu, par la perte de production pour lui-même, pour sa famille, pour son pays et la perte affective supportée par ses proches nous permet d'estimer la valeur économique de l'homme.

Cette dernière méthode a été retenue par divers auteurs après les périodes de guerre. Les efforts ont porté sur le coût pour la nation des pertes humaines converties en unités monétaires. Le premier calcul de ce genre semble devoir être attribué à Petty. D'autres travaux ont été réalisés par Pareto, Engel, Mortara, Heyman, L.Dublin et A.Lotka, Malignac. Etant donné que nous partons de diverses définitions, nous allons aboutir à différents prix de la vie.

Concrètement, l'estimation du prix de la vie humaine varie d'un pays à l'autre : chaque pays est doté d'un régime d'indemnisation publique pour les victimes de la criminalité. Les conditions d'indemnisation dépendent de la gravité de l'infraction, de la nature des préjudices et de la situation pécuniaire de la victime. L'indemnisation varie aussi d'une victime à l'autre selon les circonstances et les causes qui ont conduit à la mort. Ainsi, un homme tué, un homme mort dans un hôpital ou un autre dans un accident de voiture n'ont pas tous le même prix pour plusieurs raisons. En fait, le prix de la vie humaine dépend de l'âge, du goût du risque et de celui qui paie l'indemnisation.

Il ne serait pas normal de retenir la même valeur pour celui qui prend volontairement des risques en haute montagne et celui qui prend sa voiture pour rentrer chez lui. Dans une guerre, le soldat mort (engagé volontairement dans l'armée) n'a pas la même valeur qu'un homme civil tué accidentellement lors du combat.

La valeur de la vie humaine diffère selon la méthode de calcul adoptée soit par les compagnies d'assurance soit par l'Etat. Du côté de l'assureur, la valeur de la vie humaine dépend du niveau de revenus alors que du côté de la puissance publique, ce n'est pas le cas: C'est une question théorique. La méthode retenue par les compagnies d'assurances consiste à déterminer le consentement à payer de chacun pour compenser un risque accru de mourir. L'assurance vie est définie comme étant « un contrat par lequel, en échange d'une prime, l'assureur s'engage à verser au



souscripteur ou au tiers par lui désigné, une somme déterminée (capital ou rente) en cas de mort de la personne assurée, ou de sa survie à une époque déterminée<sup>75</sup>». Dans cette optique, chaque individu décide de sa valeur en choisissant directement son niveau de couverture et de sécurité. Lorsque l'individu choisit une assurance vie qui couvre tous les risques, il estime une valeur élevée de sa vie humaine et inversement. La valeur d'une vie humaine n'est plus alors une estimation collective, mais la capacité de chacun à se prémunir contre le risque<sup>76</sup>. Cette modalité individualise fortement la valeur d'une vie humaine.

Du côté de l'Etat, le prix d'une vie humaine est la somme qu'il accepte de dépenser pour la sauver comme par exemple dans le cas d'une problématique de santé publique ou de sécurité routière. Pour lui ou plus particulièrement pour le groupe qui est au pouvoir, la conception de la vie humaine est fortement liée à la question de l'impôt. En effet, tout être humain est taxable : plus l'Etat sauve de vies (bien entendu en âge d'activité) plus il empêche la diminution de ses recettes fiscales.

### ***2.2.1. La perte économique résultant de la mort d'un homme***

La perte économique qui résulte de la mort d'un homme inclut à la fois la perte de production et la perte directe. Cette distinction entre perte directe et perte de production a été développé par de nombreux auteurs comme D.Bernovichi, J.Bertrand, E.Borel<sup>77</sup>, C.Abraham et J.Teddie.

#### ***2.2.1.1 La perte de production***

Tout individu possède un revenu qui va automatiquement disparaître lorsqu'il meurt. Son décès a donc pour conséquence de priver la communauté des biens divers qu'il aurait engendrés pendant une plus longue vie. Nous distinguons ainsi la perte de production brute de la perte de production nette déduite de la précédente, en lui retranchant la consommation de l'individu pendant sa vie active (nourriture, logement, habillement, etc.).

Dans la plupart des cas, nous pouvons mesurer la production future probable en cumulant les revenus futurs actualisés d'un individu, moyennant l'appréciation des

---

<sup>75</sup> Picard et Besson, traité général, tome IV, n° 10.

<sup>76</sup> Agnès Maillard <http://www.betapolitique.fr/La-valeur-de-la-vie-humaine-Le-21372.html>

<sup>77</sup> De Guenin J. (1962), « A propos du prix d'une vie humaine dans les décisions économiques » RFRO, n° 23.

revenus habituels des personnes exerçant la même profession à chaque âge, de ses chances personnelles de promotion et de son espérance de vie active. L'actualisation impose le choix d'un taux souvent difficile à justifier complètement. Par exemple, dans les pays nordiques, on attribue à la survie d'un homme la valeur actualisée de la production qu'il aurait pu produire s'il n'était pas mort. Mais pour être logique avec cette position, il faut aussi déduire tout ce qu'il aurait consommé. Sa valeur, ce serait donc son épargne future actualisée de sorte que lorsqu'il cesse d'épargner, il ne vaut plus rien.

Les méthodes de calcul adoptées sont fonction de l'état économique de la nation considérée et de l'âge d'entrer dans l'activité professionnelle et de l'âge de la retraite. En cas de grande activité industrielle, un poste de travail laissé vacant risque de ne pas être pourvu si la réserve de main d'œuvre est insuffisante : alors il y a effectivement perte de production. Par contre en cas de crise ou de chômage, un tel effort peut n'entraîner aucune conséquence sur le potentiel de production : un poste libéré est automatiquement occupé puisqu'il existe des réserves importantes.

### ***2.2.1.2 La perte directe***

La perte directe regroupe l'ensemble des facteurs directement quantifiables qui interviennent automatiquement lors du décès d'un être humain, soit :

- Les coûts médicaux et sociaux tels que : les frais de l'ambulance, les frais d'hospitalisation, les soins médicaux et pharmaceutiques; les coûts funéraires (transfèrement, inhumation...);
- Les coûts matériels liés aux : dommages occasionnés aux véhicules, dommages causés au domaine public, dommages causés à la propriété privée et aux biens (vêtements, objets personnels détériorés), frais divers issus du lieu éloigné de l'accident (téléphone, remorquage, déplacements);
- Les frais généraux tels que : les frais de police, les frais d'expertise, les frais de justice, le coût des services des assurances, les frais d'administration divers.

### ***2.2.3. La perte affective ou les éléments subjectifs***

L'analyse que nous avons présentée jusqu'à présent ne permet pas de distinguer un homme d'une machine. Le coût de formation peut se comparer au coût de revient

d'une machine : la production future probable se compare au rendement de la machine. Nous ne pouvons pas parler de la valeur d'une vie humaine quand nous n'intégrons dans notre calcul que les caractéristiques économiques de l'homme. Il faudrait évaluer tous les éléments affectifs. Donc le prix de la vie humaine doit inclure, outre les éléments quantitatifs que nous avons présentés, la perte affective ou subjective liée au malheur qui touche les proches de la victime.

Il faut chercher à faire correspondre à ces éléments subjectifs des compensations monétaires. Un des principes de droit découlant de la législation sur la responsabilité civile est le suivant : « tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer <sup>78</sup> ».

Des mécanismes de compensation ou de réparation ont été élaborés par toutes les sociétés contemporaines visant à remettre la victime ou ses ayants droits dans la situation la plus proche de celle qui existait avant la survenance de l'accident. Toutefois, il faut savoir qu'aucun des mécanismes imaginés ne peut effacer véritablement les traces de l'accident qui a provoqué la mort.

L'idée de réparer la perte d'une vie humaine par de l'argent a pris sa place au cours des siècles. Après le système de la vengeance privée qui prédominait dans les sociétés primitives, les législateurs ont instauré le système de la compensation financière visant à réparer l'offense ou le préjudice que la victime a subi. Cependant, l'approche juridique du problème peut être différente selon les pays. Nous nous contentons ici de présenter le droit français ainsi que le droit libanais puisque nous étudions dans cette thèse le coût de la guerre au Liban.

Le droit libanais concernant la responsabilité civile est similaire au droit français. En effet le code des obligations et des contrats libanais, traitant la compensation financière des pertes en vies humaines, fait partie du Code Civil libanais. Ce dernier dérive du Code Civil français avec quelques modifications qui prennent en compte les spécificités et les coutumes libanaises.

L'article 134 du code des obligations et des contrats libanais traite de la nature de la réparation due à la victime d'un délit ou d'un quasi délit. Selon cet article, la

---

<sup>78</sup> L'article 1382 du code civil.

réparation doit correspondre, en principe à l'intégralité du dommage qu'elle a subi. Le dommage moral entre en ligne de compte aussi bien que le dommage matériel. Le juge peut faire état de l'intérêt d'affection qui se justifie par un lien de parenté ou d'alliance. Les dommages indirects doivent être pris en considération dans la mesure où ils se rattachent clairement au fait délictuel ou quasi-délictuel. En principe, les dommages actuels, dès maintenant réalisés, entrent seuls en ligne de compte pour le calcul de la réparation<sup>79</sup>. Exceptionnellement, le juge peut prendre en considération les dommages futurs si, d'une part, leur réalisation est certaine et si, en outre, il possède les moyens d'en apprécier à l'avance l'importance exacte.

Le droit français de la responsabilité civile a pour but de réparer le dommage et de fixer un prix pour la vie perdue. Selon l'article 1383 du code civil, tout fait quelconque de l'homme, qui cause à un autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel est arrivé, à le réparer. En cas de décès, il s'agit de compenser pécuniairement la souffrance morale. Des indemnités pour préjudice moral sont accordées aux proches de la victime ayant perdu la vie dans un accident ou suite à une agression dès lors qu'ils font preuve d'un préjudice personnel, direct et certain<sup>80</sup>. L'indemnisation est quasi systématique pour les conjoints et concubins, les enfants et petits-enfants, les parents et grands-parents, les frères et sœurs.

L'action de réparer ne veut pas dire effacer la souffrance. « Les sommes allouées au titre de préjudice moral ne correspondent pas vraiment à la valeur de la vie perdue : elles constituent le « prix des larmes ». On tente d'atténuer la douleur morale et le désespoir en soulageant ceux qui souffrent moralement de l'absence de l'être cher par des indemnités destinées à procurer des satisfactions matérielles et un bien-être moral ou intellectuel »<sup>81</sup>. La somme allouée est arbitraire et subjective.

A ce préjudice moral, s'ajoute dans certains cas un préjudice économique. Ces cas sont limités en principe aux personnes qui peuvent prétendre à une indemnité correspondant à la disparition prématurée des moyens normaux d'existence qu'elles recevaient de la victime.

---

<sup>79</sup> A titre d'exemple, au Liban, l'indemnité du dommage matériel et moral versée aux proches de la victime est aux alentours de 67 000 dollars.

<sup>80</sup> Le total des indemnités allouées à la famille tous préjudices confondus et tous ayants droit confondus varie en France de 41 642 euros (pour une mère de deux enfants assassinée) à 106 790 euros (pour un homme blessé mortellement à l'arme blanche) et à 434 556 euros (pour un magistrat marié et mort suite à une faute médicale).

<sup>81</sup> Bourrie-Quenillet M. (2004), « *Le droit, le juge et le prix de la vie humaine* », dans « La vie a-t-elle un prix ? La société face à l'accident et au crime », Les XIVèmes rencontres de Béziers, Presses universitaires de Perpignan. p.100.

Ainsi, le père et la mère d'un enfant tué dans un accident peuvent demander réparation d'un préjudice économique s'ils apportent la preuve d'un soutien financier et effectif de la part de l'enfant décédé.

Lorsque la victime est décédée, le critère principal retenu par les juges pour le calcul du préjudice économique des proches est celui des revenus de la victime au jour de l'accident ainsi que des revenus de son conjoint le cas échéant. L'âge de la victime, du conjoint et des enfants est également pris en considération ainsi que leurs revenus propres. Les critères sont donc dans ce cas essentiellement objectifs même si la preuve n'est pas toujours facile à apporter et les calculs sont souvent complexes. S'agissant du préjudice d'affection, le juge n'a à sa disposition aucun critère objectif pour le déterminer. Ce préjudice varie d'une personne à l'autre, puisqu'il est fonction de la sensibilité de chacun.

En résumé, nous retenons que des préjudices non économiques (*damnum emergens*) doivent accompagner les préjudices économiques (*lucrum cessans*) pris en compte. Le « *lucrum cessans* » est la perte pour la victime ou ses ayants droit d'une rémunération courante et le « *damnum emergens* » regroupe tous les préjudices non économiques.

Le *lucrum cessans* permet de déterminer l'indemnité qui permettra de compenser la perte des gains probables : nous retrouvons là une évaluation des gains probables futurs. La méthode d'évaluation est la suivante : on multiplie les gains probables de la personne décédée par l'espérance de vie, on introduit, suivant les cas, les promotions probables et l'on déduit les dépenses personnelles ; on obtient ainsi, selon la qualité de l'ayant droit le montant de la créance.

Le *damnum emergens* a pour caractère principal de ne concerner aucune forme monétaire directe (salaires, revenus) mais seulement l'intégralité de l'aspect humain du drame. Il doit prendre en compte l'incidence immédiate de la mort ainsi que celle touchant le futur certain ou possible. Les indemnités pour préjudice moral seront d'autant plus élevées que le lien de famille est étroit ; plus le parent est proche plus l'affection est grande. Le conjoint de la victime touchera des sommes importantes qui varieront suivant la durée de vie en commun, les chances de mariage du conjoint restant (une jeune femme avec enfants touchera plus à ce titre qu'une femme sans enfant et qu'un homme seul) et suivant la solidité des liens d'affection.

En cas de perte de la vie humaine, la globalité des sommes allouées à l'ensemble des proches tant du point de vue moral qu'économique doit être considérée, si nous souhaitons estimer le prix accordé par le droit français à la vie de la personne décédée.

La vie aurait donc plusieurs prix selon les pays, les individus qui perçoivent les indemnités (victime directe ou victime par ricochet), l'état de la victime (décédée ou non), l'activité économique de la victime (avec ou sans revenus), les circonstances de l'atteinte à la vie (agression ou accident) et bien d'autres éléments encore<sup>82</sup>.

Il faut savoir que toute évaluation de préjudice aboutira à une appréciation économique à la fois objective et subjective<sup>83</sup>. Ce sont les juges qui déterminent une valeur pour la perte de l'homme. Evaluer le prix de la vie humaine est une tâche quasi impossible pour le juge et pourtant cette évaluation est laissée à son appréciation<sup>84</sup>.

### **2.3. Le prix de la vie humaine en temps de guerre**

La guerre est très coûteuse en termes de sacrifice en vies humaines. En plus des coûts humains de la guerre résultant directement des morts et des blessures qui ont eu lieu durant les batailles, il y a ceux résultant indirectement de la perte des moyens de subsistance causés par la dislocation de l'économie et de la société résultante du conflit. En effet, des familles entières sont condamnées à vivre dans la misère et meurent de faim parce que leurs sources de revenus ont disparu.

Pendant la guerre, le niveau de la population change. A terme, les pertes entraînées par la guerre affectent les taux de natalité, de nuptialité et de reproduction. La guerre fait disparaître un grand nombre de militaires et de civils, ce qui entraîne un ralentissement de l'inflation démographique. Ce ralentissement s'accompagne d'un vieillissement de la population.

La valeur monétaire des pertes en vies humaines peut être mesurée en capitalisant les revenus futurs qui auraient été perçus par les soldats tués à la guerre. Il faut ensuite

---

<sup>82</sup> Bourrie-Quenillet M. (2004), p.103.

<sup>83</sup> Champaud C. (1994), « Les fondements de la réparation du préjudice », Cahiers de l'expertise judiciaire, N°1-2, volume 6, p.10.

<sup>84</sup> Bourrie-Quenillet M. (2004), p.105.

soustraire de cette somme le montant des revenus capitalisés qui auraient été consacrés à l'achat de biens de consommation. La différence de ces deux sommes, représente en terme monétaire la charge que les survivants auront à supporter du fait de la mort de leurs compatriotes tués à la guerre. Cette méthode a été introduite pour la première fois par J.M.Clark. L'application de cette méthode est très difficile et rencontre plusieurs problèmes.

Chaque victime représente un capital équivalent à la somme de toutes les dépenses qu'il a fallu faire sur plusieurs années pour son entretien et son éducation. Une grande perte d'hommes adultes représente donc en même temps une grande perte de richesse. Le volume de la population est un facteur de dimension et de puissance économique. Les pertes en vies humaines constituent une diminution définitive de la puissance économique des pays. La guerre provoque la mort d'hommes jeunes et vigoureux qui dans leur grande majorité produisent plus qu'ils ne consomment. Ce sont ceux qui ont la charge de produire pour les non productifs tels que les enfants et les personnes âgées. Nous pouvons dire que leur mort entraîne une diminution de la production qui sera supérieure à celle de la consommation.

Avec la mort des jeunes, l'économie se trouve privée d'une partie importante de sa force de travail qui aurait été effectivement occupée. Puisque la période de guerre comme celle de l'après guerre, se caractérise généralement par le plein emploi, nous remarquons alors que les pertes en vies humaines entraînent soit une augmentation de la durée du travail, soit une diminution de la production proportionnelle au pourcentage des pertes par rapport à la population active. Toutefois le coût des pertes en vies humaines diffère selon les pays considérés.

La guerre non seulement détruit le capital humain mais elle fait baisser l'investissement dans le capital humain. Pour la destruction du capital humain, il s'agit de la perte de compétence et d'habileté des travailleurs liée à l'émigration, aux pertes humaines et à la désorganisation de la société. La baisse de l'investissement dans le capital humain est le résultat normal de la fermeture et de la destruction des écoles. Elle se fait aussi ressentir puisque les étudiants et les enseignants rejoignent l'armée et les activités de rébellions. Il nous faut d'ailleurs souligner que ces effets jouent à long terme et ne se limitent pas à la durée du conflit.

Les pertes en vies humaines sont considérées en termes relatifs par rapport à la population active. Evaluer les pertes en vie humaines par rapport à la population active tend à apprécier les charges supplémentaires que les survivants auront à supporter pour compenser la disparition d'une partie importante de la force de travail. Les survivants supporteront alors un coût supplémentaire en temps de guerre, celui de compenser la baisse de la population active.

Toutefois, certains économistes, comme Malthus (1820) et Bouthoul (1963), pensent que la guerre résout le problème de surnombre. Malthus pense que la population va doubler tous les vingt-cinq ans et les moyens de subsistance ne peuvent jamais augmenter pour satisfaire le besoin en nourriture. L'insuffisance des moyens de subsistance entraîne une augmentation de la famine et de la mortalité et en conséquence la guerre. C'est par cette voie que se rétablit l'équilibre entre la population et les subsistances. L'insuffisance des denrées agit ainsi comme un obstacle qui supprime l'excédent de la population. La fonction économique de la guerre est, selon Malthus, de rétablir avec d'autres obstacles destructifs, l'équilibre entre la population et les moyens de subsistance.

Cette même idée a été reprise par Bouthoul qui attribue à la guerre une fonction bien définie : celle d'assurer l'équilibre démo-économique dans certains pays belligérants. Lorsque les tensions démo-économiques sont trop intenses pour être contenues, la guerre permettrait de trouver temporairement une solution à l'inflation démographique. Un tel réajustement a pour objet de ramener la population à un niveau plus approprié, celui correspondant au niveau des ressources existantes.

Sa démonstration est la suivante : étant donné l'état des ressources, des techniques de production du moment, la population souffre d'une certaine insatisfaction due à la distorsion se manifestant entre la croissance des ressources disponibles et celle de la population. Cette insatisfaction est plus forte chez les jeunes que chez les personnes âgées dont les besoins sont moindres. Ce sentiment exacerbé conduit à la guerre. Celle-ci provoque la mort de nombreux hommes, essentiellement les jeunes. Cette diminution de la population la ramène ainsi à un niveau plus approprié relativement aux quantités de ressources existantes et disponibles.



Cette thèse de guerre et d'équilibre démographique a suscité plusieurs critiques. Pour que le raisonnement de Malthus et de Bouthoul soit correct, il faut admettre que les ressources restent les mêmes en quantité ou que leur diminution n'est pas proportionnelle à la diminution de la population. Donc la disparition d'une partie importante de la main-d'œuvre n'entraîne pas une contraction proportionnelle de la production.

Certains pensent que les pertes en vies humaines peuvent sans nul doute créer des occasions d'emplois puisque les soldats tués à la guerre libèrent un certain nombre d'emplois qui seront occupés par les survivants, peut-être les chômeurs. Ce raisonnement est faux lorsque l'on considère l'aspect qualitatif du chômage. La question qui se pose est de savoir si les chômeurs survivants ont la qualification nécessaire pour occuper les postes laissés vacants. En effet, ils appartiennent à des catégories socioprofessionnelles différentes de celle des soldats tués. Il est douteux que les pertes en vies humaines puissent baisser le taux de chômage dans les pays puisque la mobilité de la main d'œuvre constituée par les chômeurs est très faible.

Donc si la guerre réduit toutes les classes de la population de la même façon, selon les principes de Malthus, elle augmenterait le revenu des travailleurs survivants. Mais en réalité la guerre tue et met hors services les travailleurs les plus productifs et par cet effet, elle baisse l'efficacité moyenne par capital. Cette perte ne peut être compensée avant la maturité des nouvelles générations. Il s'ensuit que la guerre ne résout pas, ni dans l'immédiat, ni à terme, le problème du surnombre.

Nous concluons que la destruction du capital humain affecte négativement l'économie du pays concerné. La disparition des hommes est une perte pour la capacité de production nationale. Nous remarquons que durant la guerre, la main d'œuvre est le problème principal : l'homme a des caractéristiques particulières. Aucune mesure économique ne pourra combler les vides. L'importation de main-d'œuvre n'est qu'une solution temporaire qui n'est pas toujours possible. Les deux problèmes essentiels en temps de guerre sont, d'abord, la délimitation entre les besoins en hommes de l'armée et de l'économie, puis une fois les besoins de l'armée sont satisfaits, sa répartition entre les diverses activités.

## Section 3. Le prix des destructions matérielles

### 3.1. La parabole de Bastiat

Les destructions sont très coûteuses pour l'économie. Outre le coût direct, il y a le coût indirect qui se traduit par une baisse du niveau de vie de la population et par un retard en matière de développement économique du pays. Malgré ce coût élevé de la destruction, certains économistes pensent que cette dernière peut être bénéfique à travers les dépenses générées par la reconstruction et la mise en place de nouvelles inventions. De notre point de vue, ces deux arguments sont totalement faux et la parabole de Bastiat nous permet de mieux clarifier ces idées.

Pour mieux comprendre ce que coûtent les destructions matérielles à la société, nous allons introduire l'histoire de la vitre cassée présentée par Frédéric Bastiat en 1850 dans son essai « ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas ». L'histoire de la vitre cassée permet d'illustrer la notion de coût d'opportunité et plus particulièrement les coûts cachés de toute décision économique. Bastiat pense que dans la sphère économique tout acte n'engendre pas seulement un effet, mais une série d'effets. « De ces effets, le premier seul est immédiat; il se manifeste simultanément avec sa cause, on le voit. Les autres ne se déroulent que successivement, on ne les voit pas; heureux si on les prévoit ». « Il arrive presque toujours que, lorsque la conséquence immédiate est favorable, les conséquences ultérieures sont funestes, et vice versa<sup>85</sup> ».

En matière économique, Bastiat insiste souvent sur la distinction entre ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas. Cette idée est développée dans sa parabole de la fenêtre cassée. Il prend l'exemple du fils du bourgeois Jacques Bonhomme qui a cassé un carreau de vitre lors d'un spectacle. Les assistants à ce spectacle disent en consolant le père que « de tels accidents font aller l'industrie. Que deviendraient les vitriers, si l'on ne cassait jamais de vitre ? »

Bastiat explique que l'argent dépensé pour réparer la fenêtre, soit six francs, apportera du travail au réparateur. Ce dernier pourra augmenter ses dépenses, ce qui produira plus d'affaires pour d'autres (idée du multiplicateur keynésien). Mais selon

---

<sup>85</sup> Bastiat F. (1850), « Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas ».

Bastiat, cette théorie s'arrête à ce qu'on voit et elle ne tient pas compte de ce qu'on ne voit pas. On ne voit pas que le bourgeois ne pourra plus dépenser ces six francs à une autre chose que celle de réparer la vitre cassée comme par exemple remplacer ses souliers ou acheter un livre. En d'autres termes, il n'utilisera pas ces six francs comme il l'entendait. Donc ce qu'on ne voit pas ici, c'est comment l'argent aurait été dépensé si la fenêtre n'avait pas été cassée. La fenêtre a seulement détourné de l'argent vers d'autres dépenses. Bastiat fait le bilan de cette action du côté de l'industrie. Il trouve que « si l'on prenait en considération *ce qu'on ne voit pas*, parce que c'est un fait négatif, aussi bien que *ce que l'on voit*, parce que c'est un fait positif, on comprendrait qu'il n'y a aucun intérêt pour l'industrie *en général*, ou pour l'ensemble du *travail national*, à ce que des vitres se cassent ou ne se cassent pas ».

Pour Bastiat, Jacques Bonhomme fait partie de la société. Il conclut alors que « la société perd la valeur des objets inutilement détruits » et que « Casser, briser, dissiper, ce n'est pas encourager le travail national », ou plus brièvement: « destruction n'est pas profit ».

D'après Bastiat, nous constatons que la guerre n'est pas du tout profitable. Les destructions constituent une perte pour la société. L'argent que le pays va consacrer à la reconstruction ou à la réhabilitation des biens touchés durant la guerre aurait pu être dépensé autrement et d'une manière plus profitable à l'économie. Nous retrouvons ici la notion de coût d'opportunité la guerre.

D'un autre côté, nous entendons souvent dire que la guerre a quelques effets positifs sur le plan de l'innovation et de la technologie et que l'histoire montre que de nombreuses inventions y sont liées. En effet, les progrès techniques immédiatement réalisés pendant la guerre favorisent certaines activités de production et de recherche. Les partisans de cette idée trouvent que l'exploitation après guerre des découvertes faites pendant ou à propos de la guerre a des conséquences parfois profondes sur les méthodes et les techniques de production industrielle. Les innovations réalisées au cours de la guerre le sont essentiellement dans les secteurs directement ou indirectement intéressés par la production de matériel de guerre.

D'après eux, la participation de la guerre à la connaissance scientifique est considérable dans les domaines suivants : l'internet<sup>86</sup>, l'informatique à haut débit, le radar, les travaux sur le génome, la géodésie, le nylon, les drogues de synthèse et le nucléaire. Ces innovations sont tous issues des recherches militaires.

Toutefois, les experts de la Banque mondiale pensent que la guerre civile ne favorise pas les transferts de technologie et ne bénéficie pas à l'économie. Les bénéfices économiques qui résultent des innovations technologiques militaires dérivent essentiellement des inventions et des processus de production plutôt que de l'utilisation de nouvelles technologies militaires. Les guerres civiles contemporaines concernent les pays les plus pauvres de la planète loin des technologies de pointe. Pour ces pays, l'adoption des technologies est plus efficace que l'innovation.

Nous ne sommes pas d'accord avec l'idée disant que la guerre, quelque soit son type, favorise le transfert de technologie. En fait, le lien entre guerre et technologie n'est pas net. Par exemple, le radar est développé au début du vingtième siècle<sup>87</sup>. Au cours de la deuxième guerre mondiale, de nombreuses améliorations techniques ont été apportées à cette invention qui ont permis au cours du temps le développement de nouvelles applications comme les radars météorologiques. C'est seulement après la guerre que le radar est utilisé pour des fins civiles comme dans l'aviation civile, l'astrométrie et le contrôle du trafic routier. Nous pensons qu'avec ou sans la guerre, ses améliorations auraient été faites. En plus, nous constatons que la deuxième guerre mondiale a retardé l'usage du radar dans le domaine civil.

D'une façon générale, les inventions améliorées ou développées durant la guerre vont passer à l'usage civil dès sa fin et non pas directement après leur création. Même sans la guerre, ces inventions auraient été faites et auraient trouvées un usage dans le civil. Nous constatons alors que la guerre retarde et réoriente l'usage civil des inventions. Ainsi, les partisans de l'idée des effets positifs de la guerre ne voient qu'un seul effet celui de l'utilisation civile des inventions militaires faites durant la guerre. Ils ne voient pas l'idée que ses inventions auraient été créées sans la guerre et auraient été

---

<sup>86</sup> A l'origine de l'internet, il y a le réseau de communication du système de défense américain susceptible de résister à une attaque nucléaire.

<sup>87</sup> L'origine de l'invention du radar remonte à 1888 lorsqu'on a démontré que les ondes électromagnétiques sont réfléchies par les surfaces métalliques.

utilisées avant sur le marché. Nous nous appuyons sur l'histoire de la vitre cassée expliquée par Bastiat pour justifier notre point de vue.

### **3.2. Le prix des destructions matérielles en temps de guerre**

Il faut savoir que les destructions en temps de guerre sont de deux types : les destructions de combat et les destructions stratégiques<sup>88</sup>. Les destructions de combat sont celles qui résultent directement du déroulement des batailles. Elles affectent tous les biens matériels, les maisons, les usines, les villes, les villages, l'infrastructure routière et les monuments historiques situés dans les champs de bataille. Les destructions des maisons et des monuments historiques sont le fait du hasard ou de la maladresse mais dans certaines guerres, comme les guerres israélo-libanaises<sup>89</sup>, de telles destructions sont expressément recherchées : le pays agresseur s'efforce ainsi à démoraliser les populations agressées.

Les destructions stratégiques sont celles qui résultent d'une action délibérée de l'ennemi tendant à diminuer le potentiel économique de l'adversaire dans le but de le contraindre à capituler. Elles portent en principe sur les unités économiques nécessaires au fonctionnement de l'appareil de production comme les usines et les infrastructures.

La destruction du capital physique du pays en guerre entraîne une baisse du niveau de vie de la population puisque l'infrastructure est un facteur essentiel du développement économique et sa destruction réduit les revenus du pays concerné. En plus, nous constatons une réduction de l'investissement en capital physique privé plutôt que public. En effet, durant la guerre les investissements sont affectés négativement puisque la guerre entraîne une fuite de capitaux : certains gens essaient de protéger leurs biens en transférant leur fortune à l'étranger. La fuite de capitaux entraîne donc une baisse de l'épargne et de l'investissement. La baisse de l'investissement est aussi le résultat de l'augmentation des taux d'intérêts qui résulte de l'incertitude de croissance et de l'effet d'éviction dû au déficit des dépenses militaires.

---

<sup>88</sup> Grand-Jean P. (1967), « Guerres, fluctuations et croissance », société d'édition d'enseignement supérieur.

<sup>89</sup> Durant la guerre de juillet 2006, 130 000 logements ont été touchés à divers degrés, dont 16 000 complètement détruits.

Les destructions entraînées par la guerre ont des conséquences à la fois d'ordre individuel (sur la consommation) et d'ordre collectif (sur la capacité de production)<sup>90</sup>. Pour les effets sur la consommation, les destructions portent principalement sur les biens de consommation durable. Les consommateurs sont ainsi privés de l'emploi de ces biens et doivent soit les remplacer (chose impossible en temps de guerre) soit utiliser plus intensément des biens de même nature. Comme les biens détruits ne sont pas remplaçables, les consommateurs utiliseront intensivement ceux dont ils disposent et prolongeront leur durée d'utilisation. Ce fait a pour conséquence d'accélérer l'usure des biens employés qui devront être remplacés dès la fin de la guerre.

Quant aux effets sur la production, ils se manifestent à court terme et à moyen terme. Les destructions ont pour conséquence immédiate la baisse de la capacité de production. En effet, en temps de guerre, le capital est en situation de plein emploi : tous les investissements réalisés sont ceux qui sont absolument indispensables. Par conséquent, le matériel détruit soit n'est pas remplacé parce qu'il n'est pas indispensable, soit l'est, ce qui empêche la réalisation d'autres investissements. A terme, l'économie est dotée à la fin de la guerre d'un stock de besoins en investissements de remplacement. Ce remplacement est artificiellement anticipé et a pour conséquence de diminuer l'âge moyen du capital national.

Les destructions de la guerre font supporter aux pays belligérants des charges énormes qui peuvent être mesurées par la méthode d'appréciation introduite par J.M Keynes. Cette charge est assimilée à ce qu'il appelle « le coût de reconstitution ». Il s'agit des sommes qu'un pays devra consacrer à la reconstitution des immeubles détruits et à la fabrication et aux réparations des matériels totalement ou partiellement détruits, qui mesurent les pertes enregistrées par un pays. Ainsi, plus la guerre est longue et destructrice plus le coût de reconstitution est élevé et plus la perte pour le pays concerné est grande.

---

<sup>90</sup> Grand-Jean P. (1967).

## Section 4. Qui supporte le coût de la guerre

Après avoir présenté dans cette première partie les différents coûts de la guerre (coût direct et coût d'opportunité), nous nous intéressons à savoir qui va supporter le coût de la guerre ou en d'autres termes qui paiera le coût des réparations de guerre. Avant de développer cette idée, il nous semble nécessaire de distinguer les motifs qui initient la guerre et qui la force. Les buts de la guerre et l'ampleur des pertes constituent un élément principal dans la détermination du coût et de la partie qui va le supporter.

### 4.1. Distinction entre guerre civile et guerre interétatique : objectifs et victimes

Comme nous l'avons déjà mentionné, la guerre civile et la guerre interétatique sont les deux types de guerre les plus observés même si la guerre civile devient plus fréquente depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Il faut savoir que la guerre interétatique oppose deux ou plusieurs Etats alors que la guerre civile est définie comme étant des affrontements locaux, qui mettent aux prises les communautés et/ou les populations autochtones entre elles<sup>91</sup>.

Les deux principales différences entre ces deux types de guerre se situent au niveau des victimes et de l'étendue géographique du conflit. Il faut avant tout savoir que la majorité des victimes de la guerre civile sont des civils alors que les victimes de la guerre interétatique sont des militaires. Les victimes, militaires ou civiles, sont jeunes, en âge de travailler et leurs morts constituent une perte pour la société comme nous l'avons déjà expliqué dans la section 2. Les guerres civiles se tiennent sur le territoire du pays, alors que les guerres étatiques sont concentrées le plus souvent dans une zone particulière du territoire.

Les causes de la guerre civile ne sont pas les mêmes que celles des guerres interétatiques. La logique des deux guerres est tout à fait différente. En effet, les principales causes qui poussent un pays à conquérir un autre sont de deux types : l'enrichissement et/ou le commerce (Molinari, 1889 ; Smith, 1776 ; Say, 1828) et la

---

<sup>91</sup> Définition de NIAGALE Bagayoko-Penone.

peur d'être subjugué par un autre pays ou le désir de le dominer (Machiavel, 1520 ; Clausewitz, 1832 ; Aron, 1962). Tandis que la principale cause qui pousse au déclenchement d'une guerre civile est la pauvreté (Banque mondiale). Etant donné que les objectifs des deux guerres sont différents nous attendons à ce que les conséquences et les victimes ne soient pas les mêmes. Nous présenterons dans ce qui suit très brièvement les principales causes de ces deux types de guerre.

Concernant la guerre interétatique, nous remarquons à travers l'histoire que de nombreux États ont cherché à augmenter leur capital initial en hommes, en territoires et en ressources par la conquête de nouveaux pays. Ce qui nous amène à dire que l'espoir d'accroître ses richesses est l'un des principaux motifs qui peut pousser un pays à entrer en guerre. Nous retrouvons cette idée chez Molinari qui trouve que l'appât d'un profit matériel constitue le mobile principal de tout conflit entre les peuples.

Pour Adam Smith, le commerce est la cause de la guerre lorsqu'il est dominé par l'esprit de monopole. Dans son livre, la Richesse des nations, publié en 1776, il dit que : « le commerce qui naturellement devrait être, pour les nations que pour les individus, un lien de concorde et d'amitié, est devenu la source la plus féconde des haines et des querelles ».

Nous retrouvons certaines de ces idées chez Jean Baptiste Say qui rejette la responsabilité de la guerre sur les gouvernements qui la provoquent pour en tirer un avantage personnel ou politique : « S'ils ne la provoquent par pure vanité, ils le font pour conquérir une colonie ou une branche de commerce ou pour faire taire l'opposition ». Say explique que les mauvais ministres, pour se rendre eux-mêmes indispensables, rendent souvent les guerres inévitables. Il arrive aussi que le gouvernement qui ne veut pas céder aux revendications du peuple, suscite une guerre pour faire taire l'opposition et détourner l'attention publique. Les militaires sont les responsables des conflits armés entre les nations puisqu'ils ne trouvent pas d'autres moyens d'avancement et de fortune que de faire la guerre.

D'un autre côté, Machiavel explique que plusieurs raisons sont à l'origine du déclenchement des guerres telles que le manque de nourriture, l'ambition des princes,



la sécurité interne, l'évitement d'une sanction, l'erreur de calcul et la nécessité<sup>92</sup>. Toutefois, ils trouvent que les deux principales motivations qui poussent un pays à faire la guerre contre un autre sont soit le désir de le conquérir soit la crainte d'être subjugué par lui<sup>93</sup>.

Pour Karl Von Clausewitz, le but de la guerre est davantage la soumission de l'adversaire *in fine* à une volonté politique de l'Etat dominant que sa destruction.

Raymond Aron est inspiré par Clausewitz. Il rappelle son idée que la guerre est l'ultime recours. Mais pour lui la fin est d'imposer sa volonté et non de vaincre pour vaincre. Dans son ouvrage paix et guerre entre les nations, Aron classe la nature des objets que les Etats cherchent à obtenir en deux catégories : « les objectifs concrets » et les « objectifs abstraits ». « Les objectifs concrets » sont l'espace, les hommes et les âmes<sup>94</sup>, ainsi le but de la guerre est l'expansion d'un Etat et l'imposition des idées. Quant aux « objectifs abstraits », il s'agit de la sécurité, la puissance et la gloire.

Dans son traité de polémologie, Bouthoul explique qu'il existe deux principaux motifs de guerre qui sont le désir de venger une offense et l'exercice d'une revendication. Il trouve aussi que deux types de situations économiques poussent un pays à faire la guerre : la surabondance et la pénurie. D'un côté, les pays menacés de famine partent en guerre pour piller les réserves alimentaire de leurs voisins ou pour étendre leur territoire. De l'autre, seuls les pays en surabondance pense faire la guerre puisque cette dernière ne peut se préparer qu'avec des surplus ; des ressources en stock de toutes sortes et en armements c'est-à-dire des richesses réelles supérieures à toutes les nations.

Nous constatons que quand un pays décide d'attaquer un autre, il vise soit à accroître ses richesses soit à imposer sa suprématie sur lui. Les chefs politiques tiennent compte plus du profit à tirer de cette opération que des coûts. Dans le cas d'une guerre interétatique, le financement du conflit est fait en grande partie par l'endettement et par la taxation.

---

<sup>92</sup> Machiavel N. (2004), « Le prince », J'ai lu.

<sup>93</sup> Machiavel N. (1993), « L'art de la guerre », Flammarion.

<sup>94</sup> « Le prophète armé est parfois moins soucieux de conquérir que de convertir : indifférent aux richesses du sol et du sous-sol, il ne calcule pas le nombre des travailleurs ou des soldats, il veut répandre la vraie foi, il veut que l'organisation conforme au sens de la vie et de l'histoire gagne peu à peu l'humanité entière ».

Concernant les guerres civiles, les causes sont divisées en deux catégories : les causes politiques et les causes économiques. Parmi les causes politiques, nous citons les inégalités et la défaillance étatique. Quant aux causes économiques, il s'agit principalement de la pauvreté et de l'abondance des ressources naturelles. Il faut savoir que, dans certains pays, la combinaison des facteurs économiques et des facteurs politiques a été à l'origine de conflits (Ballentine et Sheramn, 2003).

La théorie de l'inégalité horizontale est développée par Frances Stewart (2002)<sup>95</sup>. Selon elle, il existe des inégalités horizontales (au niveau de la participation politique, des revenus, de l'accès à l'emploi et de la situation sociale) entre les groupes formant la société qui les conduisent à la violence afin d'obtenir ou de maintenir leur contrôle sur les institutions étatiques. La violence commence dès lors qu'un groupe donné considère que la situation d'inégalité est devenue intolérable.

Une autre cause politique qui explique l'éclatement des guerres civiles est la défaillance étatique<sup>96</sup>. Dans ce cas là, les services publics et les infrastructures physiques se détériorent, l'insécurité et l'instabilité se diffusent dans tout le pays et l'activité économique se ralentit. Cette situation mène dans la plupart des cas au chaos et à la guerre civile.

Pour les causes économiques, il s'agit principalement de la pauvreté. Le déclenchement des guerres civiles est généralement attribué à la pauvreté. En effet, la corrélation empirique entre le faible revenu par capital et la propension élevée d'un conflit interne est très robuste<sup>97</sup>. C'est pour cette raison que les pays du continent africain sont les plus exposés au risque de conflit interne. La pauvreté fait augmenter la propension à la violence et accentue les conséquences qu'elle produit<sup>98</sup>. Inversement, la richesse et la croissance économique réduisent la probabilité de déclenchement d'une guerre civile<sup>99</sup>.

---

<sup>95</sup> Stewart, F. (2002), "Horizontal inequalities: a neglected dimension of development", *QEH Working Paper Series*, Queen Elizabeth House, University of Oxford, Oxford, No.81.

<sup>96</sup> L'État est défaillant quand les institutions deviennent très faibles et quand il devient incapable de remplir ses fonctions traditionnelles.

<sup>97</sup> Les pays qui ont un PNB par personne de 250 dollars a une probabilité de connaître une guerre au cours des cinq années suivantes de 15%.

<sup>98</sup> Derriennic, JP, (2001), « Les Guerres Civiles », Presse de Sciences Po, Paris.

<sup>99</sup> Collier et Hoeffler (2002); Fearon et Laitin (2003).

Selon la Banque mondiale, la pauvreté cause le conflit qui à son tour entrainera la pauvreté. C'est le cercle vicieux pauvreté-conflit-pauvreté. D'après cette institution, 80% des vingt pays les plus pauvres au monde ont connu une guerre civile ces quinze dernières années. Il est vrai que la pauvreté incite à la contestation politique mais elle ne conduit pas nécessairement au recours à la violence et à la formation des groupes rebelles. L'échec des politiques de développement économique est aussi considéré comme une cause fondamentale des guerres civiles<sup>100</sup>.

Il faut savoir que les individus décident de s'engager dans la guerre soit pour assurer leur survie économique (lorsqu'ils sont pauvres) soit pour défendre leur appartenance religieuse et/ou ethnique. Ainsi, tout individu qui décide de participer à la guerre laisse tomber sa fonction productive au détriment d'une fonction d'appropriation<sup>101</sup>.

Une autre cause des guerres civiles est l'abondance et la distribution des ressources naturelles (Klare, 2001 ; Indra de Soysa, 2002 ; Collier et Hoeffler, 2002). Ce facteur influence aussi la durée du conflit (Ballentine, 2003 ; Shermann, 2001). Le motif principal des groupes rebelles est le contrôle des ressources afin de tirer profit de leur valeur économique.

Klare (2001)<sup>102</sup> trouve que l'abondance d'une ressource naturelle facilement exploitable<sup>103</sup> favorise l'éclatement de guerres civiles. Il trouve que les ressources pétrolières et hydrauliques entraînent l'éclatement de guerres interétatiques plutôt que des guerres intra-étatiques. Nous retrouvons aussi cette même idée chez Indra De Soysa<sup>104</sup> qui souligne qu'une richesse minière abondante est un facteur de déstabilisation.

Toutefois, Karen Ballentine (2003)<sup>105</sup> trouve que la simple présence de ressources n'est pas suffisante pour produire un conflit. L'existence des ressources naturelles a selon elle une influence sur la durée plus que sur l'éclatement de la guerre civile. Jake

---

<sup>100</sup> Banque Mondiale (2005), « Briser la Spirale des Conflits : Guerre Civile et Politique de développement », De Boeck.

<sup>101</sup> Skaperdas S., 2001. "An Economic Approach to Analyzing Civil Wars". Presentation at the workshop on civil wars and post-conflict transitions sponsored by the World Bank and Center for Global Peace and Conflict Studies. University of California, Irvine. P1-2.

<sup>102</sup> Klare M. (2001), "*Resource Wars*", Metropolitan Books, New York.

<sup>103</sup> Comme les minerais, les diamants ou le bois.

<sup>104</sup> De Soysa I. (2002), "*Paradise Is a Bazaar? Greed, Creed and Grievance in Civil War 1989-1999*", *Journal of Peace Research* 39(4), pp. 395-416. (p.395)

<sup>105</sup> Ballentine K. (2003), "Beyond Gried and Grievance" dans *The Political Economy of Armed conflict: Beyond Gried and Grievances*, Lynne Rienner Publishers, Boulder, pp 259-294.

Sherman (2001)<sup>106</sup> partage la même idée de Ballentine : les motivations économiques exercent une influence sur la durée et la transformation de conflits. Pour lui, ce sont les injustices politiques et économiques qui ont motivé les mouvements rebelles à participer aux guerres civiles dans plusieurs pays comme le Liban, l’Afghanistan et la Colombie....

Collier et Hoeffler affirment également que la dépendance envers l’exportation des ressources naturelles favorise le déclenchement des guerres civiles. L’exploitation des ressources naturelles favorise la formation et la survie des groupes rebelles.

Ces deux auteurs ont développé ensemble plusieurs modèles sur les causes des guerres civiles. Dans leur premier modèle, ils affirment que l’objectif principal de la rébellion est le pillage et l’enrichissement. La probabilité d’éclatement d’une guerre civile est fonction de la dotation en ressources naturelles et du coût d’opportunité (la décision individuelle de s’engager dans un groupe rebelle suite à un calcul des coûts et des bénéfices de la part de l’individu qui veut s’y joindre). Le coût d’opportunité est fonction du revenu par habitant et du nombre d’années d’éducation de la population. Lorsque le revenu par habitant et le nombre d’années d’éducation sont faibles, le coût d’opportunité est faible et la probabilité d’avoir une guerre augmente puisque la population n’a rien à perdre.

Les derniers travaux de Collier et Hoeffler pour la Banque mondiale dans le cadre de son programme de recherche « The Economics of Civil War, Crime and Violence » étudient l’influence des facteurs économiques sur l’éclatement des guerres civiles. Ces travaux sont les plus connus et les plus avancés sur les causes des conflits intra-étatiques. Pour ces auteurs, les facteurs économiques tels que l’avidité ou la prédation économique favorisent la création des mouvements rebelles. La probabilité d’entrer en guerre est une fonction croissante des bénéfices escomptés et de la taille de la population et une fonction décroissante de la durée de la guerre, du revenu par tête et des coûts de coordination.

Ils trouvent aussi que les griefs qui motivent les groupes rebelles sont parfois loin des préoccupations de la population telles que l’inégalité, les droits politiques ou l’identité ethnique et religieuse<sup>107</sup>. Toutefois, ils pensent que l’appauvrissement

---

<sup>106</sup> Sherrman J. (2001), “The Economics of War: The Intersection of Need, Greed and Greed”, A conference report, Woodrow Wilson International Center for Scholars and International Peace Academy.

<sup>107</sup> Collier P. et Hoeffler A. (2002), “Grievance and Grievance in Civil War”, Development Research Group, World Bank p.17.

économique, politique et social n'est pas suffisant pour expliquer le déclenchement des conflits.

Il existe d'autres facteurs qui expliquent l'émergence des guerres civiles autre que la pauvreté, les inégalités et les ressources naturelles. D'après Keen (1998), la guerre est devenue un instrument d'enrichissement pur et simple<sup>108</sup>. Il considère que le pillage, la rémunération de la sécurité, le contrôle monopolistique du commerce, l'exploitation de la main d'œuvre, l'appropriation des terres, le vol de l'aide internationale et l'institutionnalisation des bénéfices accordés aux militaires, constituent les principaux moyens d'enrichissement en temps de guerre<sup>109</sup>. Ainsi, la guerre civile est devenue une activité économique profitable qui est le résultat d'un calcul rationnel effectué par les belligérants.

Quelque soit le motif qui pousse au déclenchement de la guerre civile dans un pays donné, nous constatons que la population civile est la seule victime de cette guerre. En effet, ce sont les groupes rebelles qui mettent leurs mains sur les ressources du pays et s'enrichissent au détriment de la population civile. Les objectifs des mouvements rebelles ne sont pas les mêmes que ceux de la population ; ils cherchent à s'enrichir alors que la population défend dans la plupart des cas ses idéologies ou bien elle demande plus d'égalité sociale et politique. Nous constatons que la guerre civile impose à la population des conséquences qui sont lourdes à supporter. Dans ce cas là, le financement de la guerre est assuré en grande partie par les milices dont leurs principaux moyens de financement proviennent: du pillage, des aides en provenance de l'étranger, de la criminalisation, de la prédation, de l'extorsion et de la taxation. Nous développons le fonctionnement de l'économie de guerre et les activités des milices dans la deuxième partie de cette thèse lorsque nous étudierons le cas de la guerre civile au Liban.

Hormis leur lors commun – le nombre de victimes, l'émigration et les destructions -, ces deux types de guerre affectent chacun l'économie d'une façon différente de l'autre, à la fois sur le court et le long terme. Les guerres civiles vont probablement ébranler à la fois les institutions (comme les droits de propriété) et les organisations

---

<sup>108</sup> Keen D. (1998), "The Economic Functions of Violence in Civil Wars", Adelphi Paper 320, Oxford University Press.

<sup>109</sup> KEEN D. (2000), "Incentives and Disincentives for Violence", dans Berdal M., Malone D.M., Greed and Grievance: Economic Agendas in Civil Wars, The International Development Research Centre, p29.

(comme la police) de l'État, tandis que les guerres internationales ont tendance à renforcer l'État (Herbest, 1991).

Le pouvoir de l'État augmente souvent lorsque le pays est en situation de guerre. Par opposition, les guerres civiles tendent à réduire le contrôle de l'État sur le territoire national et conduisent à une désintégration sociale. L'État dans une telle situation, sera faible, non démocratique, incompetent et incapable de mettre fin à la violence de la part des organisations rebelles. La guerre civile affaiblit la légitimité de l'État tout en menaçant les institutions, la sécurité des droits de propriété et l'autorité de la loi. Ce sont les mouvements rebelles qui prennent la place de l'État dans les régions qu'ils dominent. Cette faiblesse du rôle de l'État persiste même après la fin de la guerre.

Les effets de la guerre sur l'économie dépendent du rôle et du pouvoir de l'État que nous venons d'expliquer, du degré de diffusion géographique du combat et du moyen de financement des coûts. Les guerres étendues impliquent des coûts économiques plus élevés que les guerres qui se concentrent sur des régions restreintes. Généralement, les combats durant une guerre interétatique se déroulent sur une zone restreinte du pays alors que les combats durant une guerre civile s'étendent sur une zone géographique plus vaste. La guerre interétatique est financée par l'emprunt et la taxation. Les effets de ces deux moyens de financement sont encourus sur le long terme et vont être supportés par les générations futures.

Il faut savoir que la guerre est considérée comme un phénomène irrationnel que ce soit du côté des chefs politiques qui prennent la décision de faire la guerre, ou du côté des individus qui participent aux activités militaires. Elle est risquée et destructive. Si les partis en conflits sont rationnels, il faudra qu'ils trouvent une autre solution que faire la guerre pour la résolution de leur problème. Toutefois, nous observerons des guerres et des conflits dans le monde.

Fearon (1995)<sup>110</sup> explique pourquoi dans certains cas les négociations échouent conduisant ainsi à des conflits internes. Premièrement les chefs politiques n'agissent pas toujours d'une façon rationnelle. Certaines décisions sont parfois basées sur

---

<sup>110</sup> Fearon J. (1995), "Rationalist Explanations for War," *International Organization* 49(3) pp.379 414.

l'émotion. Il est aussi à noter que dans certains cas les chefs politiques n'estiment pas bien la totalité des bénéfices et des risques. Deuxièmement, les chefs peuvent être complètement rationnels mais ils n'intériorisent pas la totalité des coûts du conflit à cause des problèmes d'agence dans le domaine politique. Troisièmement, les leaders peuvent être rationnels et intérioriser les coûts mais trouvent néanmoins que la guerre est inévitable.

Le fardeau économique de la guerre est supporté par la population et il est transmis aux générations futures. L'ampleur de ce fardeau diffère entre une guerre civile et une guerre interétatique et va affecter le développement économique du pays concerné. Nous essayerons de voir dans ce qui suit qui va supporter et payer le coût de la guerre.

#### **4.2. La guerre et la loi internationale : le principe du dommage**

En principe, la guerre est hors la loi internationale, puisque le droit international l'a condamné. Le préambule de la Charte des Nations unies affirme la résolution des peuples des Nations unies à « préserver les générations futures du fléau de la guerre ». L'article 2 de cette charte contient l'engagement des « Membres de l'Organisation de s'abstenir dans leurs relations internationales de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies ».

De nos jours, la guerre n'est plus un moyen légal pour les Etats de défendre leurs intérêts ou de mettre en œuvre leurs politiques. Toutefois en l'état actuel du droit international, sont prévues des hypothèses de recours légitime à la force. Les hypothèses incontestables sont au nombre de trois : la légitime défense (article 51 de la charte), l'action coercitive des Nations Unies (article 41 et 42) et l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. D'autres hypothèses sont évoquées mais elles sont contestées telles que l'intervention humanitaire, l'intervention pour récupérer un territoire et l'intervention sur appel du gouvernement.

Le droit international s'intéresse davantage à la guerre entre Etats, parce que, en tant que droit des relations interétatiques, elle est en premier lieu de son ressort. « Mais la

guerre civile ne lui échappe pas, car elle a toujours un aspect international. Elle affecte le commerce des tiers sur le territoire où la lutte se déroule ou sur mer ; elle peut provoquer des dommages à des citoyens étrangers ; elle peut aboutir à la création d'un nouvel Etat, modifiant ainsi la composition de la société internationale. C'est à ces aspects que le droit international s'attache traditionnellement en cette matière »<sup>111</sup>.

Quant aux réparations de guerre et les dommages, ils ne font pas l'objet d'un examen approfondi. En effet, nous trouvons des analyses et des études relatives à chaque guerre. Pendant l'Antiquité, le vainqueur imposait au vaincu le paiement d'un tribut sous la forme d'un important versement monétaire. Le tribut de guerre remplissaient plusieurs fonctions : l'enrichissement et la sécurité du vainqueur d'une part et la soumission et la punition du vaincu d'autre part.

Durant le Moyen Âge, le souverain vainqueur ainsi que ses soldats prélevaient un butin sur le vaincu comprenant toutes sortes de biens rencontrés sur le champ de bataille. Outre la prise de butin, l'imposition de tributs à la fin des hostilités continuait d'être pratiquée et avait pour but de couvrir les dépenses engagées par le vainqueur pour soutenir son effort légitime de guerre.

A l'époque moderne, la pratique des tributs ou des indemnités de guerre s'effaça progressivement, même si certains traités de paix ont pu stipuler différents paiements. Après la guerre de 1914-1918, les Alliés exigèrent de l'Allemagne une compensation financière. Dans le traité de Versailles, les Alliés ont rédigé une clause qui rendait l'Allemagne seule responsable de la guerre et l'obligeait à payer les dommages subis par les Alliés. Après la Seconde Guerre mondiale, l'Allemagne vaincue a dû payer des réparations de 20 milliards de francs sous formes de prélèvements directs dans les usines allemandes.

Lorsqu'un Etat en agresse un autre, il viole par cet acte l'interdiction d'emploi de la force, édictée par l'ordre juridique international. Cette violation peut causer d'autres atteintes à des intérêts juridiquement protégés puisque l'agression peut causer des destructions de biens, la mort de personnes. Ces atteintes ne seront considérées

---

<sup>111</sup> Kolb R. (2001), « Le droit international public et le concept de guerre civile depuis 1945 », Relations internationales, n° 105, pp.9-29.



comme dommageables au regard de l'ordre juridique international que si elles sont relatives à des intérêts que ce même ordre juridique protège : en l'espèce, l'intérêt commun en droit international qu'a tout Etat à voir ses biens et le droit international respecté en la personne de ses ressortissants<sup>112</sup>.

Le droit international oblige la réparation du dommage matériel. Le dommage consiste en une atteinte à un intérêt juridiquement protégé par le droit international. Il y a deux formes de réparation de ce dommage: la restitution en nature et le paiement indemnitaire. Selon la Cour permanente de justice internationale (CPJI), la « réparation a pour but d'effacer toutes les conséquences de l'acte illicite et de rétablir l'état qui aurait vraisemblablement existé si ledit acte n'avait pas été commis ». La réparation est radicalement impossible : elle suppose à la fois que l'on fasse sortir de la réalité des événements réels qui se sont produits et que l'on construise une réalité qui n'est pas, puisqu'il faudrait imaginer ce que la situation serait aujourd'hui sans le dommage d'hier<sup>113</sup>. La restitution en nature est tantôt définie comme le rétablissement de la situation qui existerait, si ce même fait n'avait pas été commis. La réparation du dommage se fait par des prestations du débiteur variant en fonction du préjudice matériel ou moral qu'il s'agit de réparer.

Selon la CPJI, la restitution en nature est la forme principale de réparation du dommage matériel, c'est-à-dire que c'est elle, en principe, qui permet d' « effacer toutes les conséquences de l'acte illicite et de rétablir l'état qui aurait vraisemblablement existé si ledit acte n'avait pas été commis »<sup>114</sup>. Si la restitution en nature s'avère impossible, une obligation alternative s'impose au débiteur : celle de payer une somme correspondant à la valeur qu'aurait la restitution en nature. Si la restitution en nature ou le paiement indemnitaire alternatif sont insuffisants pour réparer complètement le dommage- c'est-à-dire qu'ils ne permettent pas à eux seuls de rétablir l'état de choses- une obligation complémentaire s'impose au débiteur : celle de payer des « dommages-intérêts » pour les pertes subies non encore réparées. Le dommage moral (immatériel) est celui subi immédiatement par l'Etat, par une atteinte portée à sa souveraineté. La satisfaction est la forme que revêt en droit des gens la réparation du dommage non matériel subi par l'Etat.

---

<sup>112</sup> D'argent P. (2002), Les réparations de guerre en droit international public. La responsabilité des Etats à l'épreuve de la guerre. Bruylant Bruxelles et L.G.D.J Paris.

Comme nous l'avons déjà dit, le droit international s'intéresse plus à la guerre étatique qu'à la guerre civile. Les exemples de réparation de dommages depuis la deuxième guerre mondiale sont quasiment inexistantes. En plus, pour toutes les guerres civiles déclenchées depuis les années cinquante, nous ne trouvons aucune réparation de dommages imposée par le droit international. Ce qui nous amène à penser que c'est le pays en guerre qui va supporter le coût : l'Etat en supporte une partie et l'autre partie est payée par la population civile.

Par exemple, le Professeur Davenport (1919)<sup>115</sup> pense que c'est le travail qui supporte le coût actuel et futur de la guerre. Son argument a été ainsi présenté : le coût de la guerre doit être abordé en dehors de tout revenu actuel. En effet, pendant la guerre, il n'y a pas eu d'augmentation de la production, on doit naturellement subvenir aux besoins par une diminution de la consommation. En plus, on assiste à une croissance continue des prix, qui était beaucoup plus pesante que la tendance similaire concernant des salaires. Ce retard dans le paiement des salaires, suivi par l'augmentation retardée des prix, a provoqué une majoration substantielle des fonds qui sont prêtés au gouvernement afin de financer la guerre. Or cette dette sera remboursée par l'imposition d'une taxe qui incombera à la classe ouvrière. C'est ainsi que le travail paie le coût de la guerre, deux fois en même temps. Il paie, la première fois, pour la classe capitaliste sous la forme de profits excessifs et la deuxième fois, pour le gouvernement dans le but de lui assurer un revenu qui l'aide à rembourser les prêts jadis empruntés durant la guerre.

D'après l'argument du professeur Davenport, le coût de la guerre est supporté par la population qui vit la guerre, non pas par celle qui fuit le pays vers l'étranger ni par les générations futures.

Selon Viner(1920)<sup>116</sup>, le fardeau économique de la guerre pourrait être remis aux générations futures par la diminution de l'héritage que lèguent les générations successives de la période de la guerre, si cette diminution est prise de façon absolue ou seulement si elle est comparée avec ce que l'on aurait pu transmettre s'il n'y avait

---

<sup>113</sup> D'argent P. (2002)

<sup>114</sup> CPJI, arrêt n° 13, Usine de Chorzow, Série A, n° 17, p.47.

<sup>115</sup> Davenport H.J. (1919), "The War Tax Paradox", American Economic Review.

<sup>116</sup> Viner J. (1920), "Who Paid for the War?", The Journal of Political Economy, Volume 28, No 1, pp.46-76.

pas eu de guerre. Au cours de la guerre, le pays peut être partiellement démantelé à travers la consommation des stocks existants, l'exploitation intensive des ressources naturelles et l'échec du maintien ou du remplacement des firmes et des équipements. Une telle situation a lieu quand l'augmentation de ressources (qui devrait avoir lieu sans la guerre) ne se confirme pas, au regard des conditions imposées par la guerre. Dans ce cas, la génération future sera plus pauvre que ce qu'elle aurait pu être, s'il n'y avait pas eu de guerre ou si l'on avait abordé le coût de la guerre sans prélever sur la richesse accumulée dans le passé et sans réduire le montant cumulé antérieurement au dessous du taux normal<sup>117</sup>.

Quant à Pigou (1919)<sup>118</sup>, il trouve que le fardeau économique est transmis aux générations futures. Pour lui, le coût réel de la guerre est formé de deux parties : les destructions et le détournement des ressources dans le but de la financer. Toutefois, il pense que le coût réel n'est pas équivalent au fardeau transmis aux générations futures. L'approche du coût et ses effets sur les générations futures sont affectés par plusieurs facteurs qui sont indépendants de la politique financière du gouvernement tels que la position stratégique du pays, la capacité des individus à s'emprunter de l'étranger, l'existence d'une main d'œuvre libre, la volonté de la population de se priver du loisir pour le bien être collectif... Il trouve aussi que si la génération de la guerre travaille plus pour compenser la perte, elle réduira la charge à supporter par la population future. Il dit aussi que les différentes classes de la population supportent différemment le coût de la guerre. Pour lui, le moyen de financement de la guerre (emprunt, taxation) agit sur la répartition de la charge qui va à son tour affecter la génération future.

Les arguments avancés par Davenport et Viner nous semblent logiques. Toutefois nous pensons que les générations futures supportent également un autre coût de la guerre qui est le remboursement des prêts effectués en temps de guerre. En effet, lorsque le pays en guerre emprunte de l'argent pour financer les dépenses de guerre, il devra rembourser ses crédits dans la période de l'après guerre. Lorsque le remboursement de ces crédits est réalisé par la taxation, ce sont les masses populaires qui supportent le coût de cette guerre.

---

<sup>117</sup> Viner J. (1920).

<sup>118</sup> Pigou A.C. (1919), "The Burden of War and future Generations", *The Quarterly Journal of Economics*, Vol.33 No 2, pp.242-255.

Dans les pays en voie de développement, ce sont les classes les plus pauvres qui supportent la majorité des taxes et par conséquent ce sont eux qui vont contribuer le plus au remboursement des prêts conclus en temps de guerre. A l'inverse, dans les pays développés, les taxes sont réparties d'une façon plus juste entre les riches et les pauvres ; toute la société va donc contribuer au remboursement des crédits empruntés en temps de guerre.

De nos jours, ce sont les pays les moins développés qui connaissent une guerre et par conséquent les classes les plus pauvres sont celles qui paient le coût de la guerre. En plus, elles sont condamnées à continuer à vivre dans la pauvreté puisque la guerre va entraîner une perte des années de développement pour leur pays. Aux Etats-Unis, le coût de l'endettement réalisé pour financer la guerre en Irak sera supporté équitablement par toute la population, à la fois par les riches et les pauvres.

Comme nous l'avons déjà dit, le financement de la guerre interétatique se fait en grande partie par l'endettement et la taxation. La génération de la guerre et celle future contribueront aux paiements de ce coût. Après la guerre, l'Etat est capable de mener le processus de reconstruction sur de bonnes bases et de réaliser une croissance économique qui permettra de rattraper le retard subi en temps de guerre. La France, à la sortie de la deuxième guerre mondiale, est un meilleur exemple. En 1945, le PIB de la France représentait 40% de son niveau d'avant-guerre, la croissance était très faible et les conditions de vie étaient très difficiles. A la sortie de la guerre, la reconstruction est faite par le Plan Marshall qui s'établira sur dix ans. La France a pu réaliser une croissance économique forte entre 1945 et 1975 (les trente glorieuses) ainsi qu'une amélioration du niveau de vie.

Dans le cas d'une guerre civile, la situation est totalement différente. En effet, la pauvreté qui conduit dans la plupart des cas au déclenchement de la guerre civile persiste même après la fin du conflit. La destruction des infrastructures du pays et les conséquences du conflit sur le plan économique, sociale et démographique aggravent la pauvreté. En plus, la dette publique durant la guerre augmente mais pas autant que dans une guerre interétatique, puisque les groupes rebelles sont impliqués dans le conflit plus que l'État. Durant la guerre civile, les finances publiques de l'État se détériorent puisqu'il devient incapable de collecter ses recettes.

Après la guerre, la dette augmente pour financer la reconstruction et pour couvrir les déficits budgétaires. Le rôle de l'Etat demeure faible et il est incapable de bien mener le processus de reconstruction vu la détérioration des institutions et des organisations. Dans ces conditions, nous pensons que la reconstruction ne peut pas se faire dans de bonnes conditions pour améliorer le niveau de développement du pays.

Durant la guerre civile, le coût économique des destructions est très élevé et le pays aura besoin de plusieurs décennies pour rattraper les pertes encourues durant cette période. En plus, la guerre civile provoque la destruction et la dégradation des organisations et des institutions qui vont contribuer à leur tour à la détérioration de l'environnement économique même après la fin du conflit. Dès lors qu'un pays glisse dans une guerre civile, il risque fort de s'y enfoncer. Le conflit affaiblit son économie et donne naissance à des chefs de guerre qui tirent souvent profit de la guerre et s'enrichissent, tandis que l'immense majorité de la population s'appauvrit. Cette situation s'applique exactement au cas du Liban que nous étudierons dans la deuxième partie.

En conclusion, nous constatons que la guerre est coûteuse. Les pertes en vies humaines et les destructions matérielles constituent une vraie perte pour l'économie. Les générations qui vivent la guerre et celles qui viennent après supporteront dans des proportions différentes le coût de la guerre. Le coût d'opportunité de la guerre est en général élevé : La guerre coûte à la société ce qu'elle empêche de produire. En outre, les dépenses de la guerre sont détournées des activités productrices pour l'économie vers des activités destructrices.

## **Partie 2 : ETUDE DU COÛT D'OPPORTUNITÉ DE LA GUERRE AU LIBAN (1975-1990)**

---

Depuis l'indépendance du Liban en 1943, le pays a connu différents types de conflits qui n'ont pas empêché son développement économique. Durant les années soixante et jusqu'au milieu des années soixante-dix, le Liban a connu une forte croissance économique. Le déclenchement de la guerre en 1975 a bouleversé la situation. Le Liban est entré dans une guerre de longue durée qui a modifié les conditions de fonctionnement de l'économie, de la société et des institutions.

Pour voir l'effet de la guerre sur la situation politique et économique, nous présenterons, dans le troisième chapitre, l'histoire du Liban et sa situation socio-économique avant 1975. Les caractéristiques de l'économie libanaise nous donnent une idée sur le trend de croissance que l'économie aurait dû suivre si la guerre n'a pas eu lieu.

Dans le dernier chapitre, nous étudierons le coût direct de la guerre selon deux approches : l'approche microéconomique ou individuelle et l'approche macroéconomique ou étatique. Ensuite, nous essayerons de voir comment l'économie aurait fonctionné en absence de guerre ou, en d'autres termes, nous calculerons le coût d'opportunité de la guerre au Liban.

## CHAPITRE 3 : L'HISTOIRE DU LIBAN ET SA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE ENTRE 1950 ET 1990

---

### Section 1. Histoire du Liban : de l'indépendance jusqu'à la veille de la guerre civile

#### 1.1. La période précédant l'indépendance

L'Histoire du Liban est celle des différents empires qui l'ont dominé depuis le 4<sup>ème</sup> siècle. Successivement, les empires byzantin, omeyyade, abbasside, fatimide et enfin ottoman ont imposé leur souveraineté sur ce petit pays. Cette domination par les empires n'a pas empêché le règne local des familles, de tributs et de clans sur les différentes régions du pays.

Durant le règne de l'empire Ottoman, le Liban était formé de deux sociétés dissociées. La première est celle du Mont-Liban, entité féodale regroupant les communautés maronites, druzes et chiïtes, et la deuxième est celle des villes faisant partie de la société ottomane et regroupant les communautés sunnites et grecques orthodoxes.

A l'issue de la première guerre mondiale, l'empire Ottoman éclate : la France et le Royaume-Uni furent les successeurs. En 1916, les accords de Sykes-Picot donnent à la France et à la Grande-Bretagne un mandat de la Société des Nations sur les régions syriennes du Levant<sup>119</sup>. Le 1<sup>er</sup> septembre 1920, la France proclame la constitution de l'Etat du Grand Liban et fixe ses frontières en conformité avec les demandes des Libanais<sup>120</sup>.

---

<sup>119</sup>Les régions Syriennes du Levant comprenait l'actuel Syrie, le Liban, la Jordanie, la Palestine (actuellement les territoires palestiniens occupés et Israël).

<sup>120</sup> Les autorités libanaises ont revendiqué une extension territoriale du pays conforme à ses besoins économiques. Ils demandent le contrôle de la grande réserve foncière de la Bekaa et du Sud. L'intégration de ces régions permet au Liban de contrôler les eaux qui y coulent: l'Oronte, le Litani et le Hasbani complétant ainsi les ressources en eaux naturelles du Mont Liban.

Les autorités françaises ont donc rajouté au Mont-Liban la plaine de la Bekaa, les provinces du Nord et du Sud ainsi que Beyrouth. La superficie du Grand Liban et ensuite de la République libanaise s'étend sur 10 452 km<sup>2</sup>. L'instauration du Grand Liban a permis pour la première fois le rattachement des villes côtières à la montagne libanaise et par conséquent le regroupement de l'ensemble des communautés religieuses dans un seul pays. Le territoire libanais avec ses actuelles frontières est représenté par la carte ci-dessous.

Carte N°3.1.1- La carte du Liban



GOUVERNORATS

① BÉQAA ② BEYROUTH ③ LIBAN-NORD ④ LIBAN-SUD ⑤ MONT-LIBAN ⑥ NABATIYÉ

En 1926, le Liban devient officiellement une République. La première constitution est de type libéral et elle est inspirée de la constitution française de 1875 et de la



constitution belge. Selon cette loi fondamentale, la République libanaise<sup>121</sup> est un régime parlementaire bicaméral représenté par une chambre de députés élue au suffrage universel<sup>122</sup> et un Sénat de 16 membres. Le pouvoir exécutif est entre les mains du Président qui est élu par les deux chambres réunies en Congrès. Celui-ci nomme et révoque les ministres. La constitution exige le partage des emplois et des ministres entre les communautés. L'article 95 précise qu'« à titre transitoire et conformément aux dispositions de l'article premier de la charte du mandat, et dans une intention de justice et de concorde, les communautés seront équitablement représentés dans les emplois publics et dans la composition du ministère, sans que cela puisse nuire au bien de l'Etat ». Cependant, c'est une constitution laïque à la différence de celles des pays voisins. Les textes des pays voisins mentionnent tous l'islam comme la religion de l'Etat.

L'indépendance du Liban est proclamée officiellement le 22 novembre 1943, mais n'entre en vigueur de manière effective qu'avec le retrait des troupes françaises en 1946.

En 1948, les présidents de la république et du conseil des ministres adoptent le pacte national, un accord non écrit entre maronites et sunnites. Cet accord reconnaît l'indépendance du pays à l'égard de tous les Etats sans exception et consacrait aussi l'appartenance du Liban au monde arabe<sup>123</sup>. Ce pacte a défini le partage des pouvoirs entre les différentes communautés libanaises. Les maronites obtiennent la Présidence de la république et le commandement de l'armée tandis que les musulmans sunnites obtiennent la présidence du conseil des ministres et les chiites la présidence du Parlement. Les grecs orthodoxes quant à eux obtiennent la-vice présidence du Parlement. L'attribution de la Présidence de la République aux chrétiens marque l'hégémonie des maronites. A cette époque, la prépondérance des chrétiens s'exprime par la répartition du nombre de députés au sein de la Chambre des Députés : 54 députés pour les chrétiens contre 45 pour les musulmans<sup>124</sup>. Les ministres et les postes dans les administrations sont répartis équitablement entre les communautés.

---

<sup>121</sup> Première république de la région.

<sup>122</sup> Avant l'indépendance, le suffrage universel était indirect. Notons que et la formation d'un Sénat n'a jamais vu le jour.

<sup>123</sup> Par ce pacte, les musulmans ont abandonné l'idée d'une union avec la Syrie tandis que les maronites ont renoncé à la protection occidentale et ont accepté l'arabité du pays.

<sup>124</sup> Le partage des députés entre les communautés est fait sur la base de six députés pour les chrétiens et 5 pour les musulmans. (99/11=9, 9\*6=54 et 9\*5=45)

Depuis l'indépendance, le Liban a connu différents types de conflits dont les plus importants sont ceux de 1948 (guerre Libano-israélienne), de 1958 (mini guerre civile).

## 1.2. Guerre de 1948 : Premier conflit entre le Liban et Israël

Les relations entre le Liban et Israël sont tendues depuis la création du Grand Liban. En 1916<sup>125</sup>, les Juifs avaient demandé, aux Britanniques d'intégrer l'ensemble des eaux du Jourdain dans la Palestine et d'en fixer les frontières le long du Litani. En d'autres termes, les Israéliens revendiquaient le contrôle des eaux de l'actuel Liban-Sud. Mais le Liban obtient avec l'appui de la France le contrôle des fleuves du Litani et du Hasbani en 1920<sup>126</sup>. Le Litani est ainsi totalement libanais, alors que le Hasbani traverse le Liban avant de gagner la dépression de Houleh<sup>127</sup> en Palestine. Le partage des territoires n'était donc pas en faveur de l'Etat hébreu qui sera créé en 1948.

En octobre 1948, l'armée israélienne conquiert la Galilée et expulse des dizaines de milliers de réfugiés palestiniens vers le Liban. Elle pénètre au Liban et occupe toute la partie du Liban Sud voisine du doigt de Galilée jusqu'au Litani soit quatorze villages<sup>128</sup>. L'armée libanaise mène des opérations conjointes avec l'armée syrienne contre Israël dans la région du doigt de Galilée. Le Liban demande l'aide de la communauté internationale pour récupérer ses villages occupés. Les Israéliens s'engagent à évacuer ces villages mais demandent aussi une « rectification des frontières ». Parmi ces quatorze villages, sept sont encore aujourd'hui occupés par les Israéliens.

Parmi les réfugiés palestiniens, seuls les bourgeois reçoivent la nationalité libanaise dans les années 1950 et intègrent la société libanaise et le monde des affaires. En revanche, la majorité des réfugiés (dont la religion est sunnite) sont placés dans des camps loin de la frontière avec Israël. Nous allons voir par la suite que les Palestiniens présents dans les camps ont joué un rôle important dans l'éclatement et la poursuite de la guerre de 1975.

---

<sup>125</sup> Avant la déclaration de Lord Balfour promettant un foyer juif en Palestine. A cette époque, les Juifs négociaient avec les Britanniques la création d'un Etat Israélien au Proche-Orient. D'ailleurs, Ils ont commencé à partir du début des années 1900 à acheter des terrains au sud du Liban et au nord de la Palestine : deux régions riches en eau.

<sup>126</sup> Mermier F. et Picard E. (2007), « Liban, une Guerre de 33 Jours », La Découverte.

<sup>127</sup> Connue aussi sous le nom de doigt de Galilée.

<sup>128</sup> Ces villages sont constitués majoritairement de libanais chiite.

En 1949, une convention d'armistice entre le Liban et Israël est signée. Une ligne de démarcation a été fixée sur la frontière internationale de 1923 avec des zones de réduction de force. Cette situation implique une démilitarisation de la région Liban-sud ; ce qui permet aux Israéliens d'y concentrer leurs forces face à la Syrie. Ainsi, depuis cette date, l'armée libanaise commence à perdre le contrôle sur cette région. Dans les mois qui suivent, les Israéliens continuent de détruire les villages de la zone frontalière et d'expulser les habitants. Dans le même temps, les Israéliens y compris des forces paramilitaires s'implantent dans ces villages. Ces nouvelles implantations contredisent la convention d'armistice et constituent l'un des premiers facteurs à l'origine du déclenchement de la guerre de 1975.

### **1.3. La crise de 1956-1958 appelée aussi mini guerre civile**

Plusieurs facteurs ont été à l'origine d'une crise de 1956 à 1958. D'abord, lors de la crise de Suez en 1956, le président Camille Chamoun refuse de rompre les relations avec la France et le Royaume-Uni alors que celles-ci attaquent l'Égypte. En plus, le Président adhère en 1955 au pacte de Bagdad issu de la doctrine Eisenhower, visant à freiner la progression communiste dans la région du Moyen-Orient, à travers des aides économiques et militaires. Or, à l'époque l'URSS est un allié des forces arabes progressistes. Enfin la communauté musulmane demande l'union avec la République arabe unie fondée entre l'Égypte et la Syrie<sup>129</sup>.

Un camp pro-occidental se forme comprenant le bloc national des maronites, les phalangistes, la majorité des Arméniens libanais et le parti socialiste progressiste en raison de son opposition au régime nassériste en Égypte. À ce camp s'oppose un deuxième comprenant la majorité des sunnites, les druzes menés par Kamal Joumblatt, les chiites et les Grecs orthodoxes. Le 12 mai 1958, des affrontements éclatent entre loyalistes et insurgés dans tout le pays<sup>130</sup>. Devant cette situation, le président Chamoun demande l'intervention des marines américains<sup>131</sup> pour rétablir l'ordre dans le pays. Les affrontements durent deux mois et demi et prennent fin le 31 juillet avec l'élection du général Fouad Chéhab comme président de la république<sup>132</sup>.

---

<sup>129</sup> Cette République est fondée le 1er février 1958 et disparu en septembre 1961 bien que l'Égypte continua à être appelée sous ce nom jusqu'à 1971.

<sup>130</sup> Surtout à Beyrouth, Tripoli, Al Chouf, Zgharta, Saida, Akkar.

<sup>131</sup> 15 000 marines débarquent au Liban.

<sup>132</sup> Notons que le général Chéhab a pris officiellement le pouvoir le 23 septembre 1958.

Les évènements de 1958 ont causé des dégâts matériels minimes qui n'ont pas été recensés. Les pertes de vie humaine se montent de 500 morts et 2500 blessés. Ces évènements marquent l'organisation de milices qui vont participer plus tard à la guerre de 1975.

#### **1.4. Les troubles politiques des années soixante**

Au milieu des années 1960, la situation du Liban se dégrade. Deux facteurs sont à l'origine de cette dégradation de la situation : la relance de la question des eaux du Jourdain et la création de l'Organisation de Libération de la Palestine en 1964. En effet, les Israéliens ont dérivé par canalisation une partie des eaux du Jourdain vers le Néguev au sud d'Israël.

En effet, la gestion de l'eau au Proche-Orient est une des principales causes du conflit israélo-arabe. En plus, elle est à l'origine de l'intervention israélienne dans les affaires politiques libanaises. L'instabilité politique au sud du Liban permet aux Israéliens de mettre la main sur les ressources hydrauliques de la région<sup>133</sup>. En 1954, Ben Gourion<sup>134</sup> « a proposé au gouvernement israélien de susciter des troubles confessionnels au Liban conduisant à l'émergence d'un Etat chrétien et, sous entendu, permettant à Israël de s'étendre jusqu'au Litani. Mais le gouvernement rejette cette position aventureuse. Il n'en reste pas moins que l'idée demeure dans l'inconscient politique israélien. Elle se comprend aussi dans le contexte des plans d'aménagement des ressources hydrauliques du bassin du Jourdain »<sup>135</sup>.

Les Etats arabes s'opposent à la dérivation des eaux du Jourdain et organisent sous l'égide de Nasser le premier sommet arabe au Caire en 1964. Ils décident ainsi de détourner les eaux du Jourdain en territoire arabe et donc de couper l'approvisionnement d'Israël. Ils créent par la même occasion un commandement militaire arabe unifié face à Israël. Suite à cette décision, des troupes égyptiennes et syriennes demandent leur stationnement sur le sol libanais. L'Etat libanais requiert que les travaux de dérivation commencent d'abord en Jordanie et en Syrie et que le stationnement des forces arabes y compris des forces palestiniennes ne se fasse qu'à la demande du gouvernement avec approbation préalable du Parlement.

---

<sup>133</sup> Le Liban accuse Israël de convoyer l'eau du Litani vers son territoire.

<sup>134</sup> Il fut le premier Premier Ministre israélien entre 1948 et 1953 et puis entre 1955 et 1963.

<sup>135</sup> Cité dans F.Mermier et E.Picard: « Liban une guerre de 33 jours », La Découverte, Paris, 2007

Mais les choses vont tourner autrement pour le Liban. Les parties nationalistes arabes poussent à une action ferme du Liban dans la question du détournement des eaux alors que FATH<sup>136</sup> commence ses opérations de sabotage contre Israël depuis le territoire libanais. Le gouvernement libanais commence à prendre des mesures pour limiter les activités des Palestiniens mais sans véritable succès. L'armée israélienne lance un raid de représailles le 28 octobre 1965 et détruit un village du Liban-Sud.

Durant la guerre de 1967<sup>137</sup>, le Liban coopère avec les autres pays arabes. La principale conséquence de cette guerre pour le Liban est l'entrée 400 000 réfugiés palestiniens sur son territoire et leur installation dans plusieurs camps. Ces camps sont contrôlés par les forces de sécurité libanaises et les services publics sont assurés par l'Agence des réfugiés de la Palestine de l'ONU ou l'UNRWA. Après cette guerre, la tête de l'Organisation de Libération de la Palestine s'installe en Jordanie avant de se déplacer au Liban en 1970 après les événements de septembre noir.

En mai 1968, à la suite des opérations menées par le FATH depuis le Liban-Sud, Israël bombarde les villages frontaliers libanais faisant plusieurs morts. Le bombardement des villages reprend en octobre de la même année. Les Israéliens multiplient aussi les survols aériens du Liban-Sud et diligentent des incursions au Liban prenant pour prétexte la protection de ses habitants frontaliers. En décembre, Israël lance un raid contre l'aéroport de Beyrouth en représailles à une attaque terroriste deux jours plus tôt à Athènes contre un appareil de la compagnie El Al<sup>138</sup>. Treize avions de diverses compagnies aériennes arabes sont détruits ainsi que différentes installations aéroportuaires<sup>139</sup>.

En septembre 1969, les organisations palestiniennes répliquent aux bombardements du Liban-Sud par des tirs de roquettes sur les villages frontaliers israéliens. Le secteur est mis en feu pour plusieurs jours. En octobre, Israël mène la première opération terrestre de représailles contre un village libanais. L'armée libanaise tente mais sans succès de prendre le contrôle des camps tenus par les organisations

---

<sup>136</sup> Acronyme inversé de Harakat al Tahrir al Watani Al Filastiniya, Mouvement de libération nationale de la Palestine. Cette organisation a été créée dans la clandestinité au Liban. A savoir que FATH a commencé d'abord ses opérations depuis la Cisjordanie mais en lançant ses communiqués de presse depuis Beyrouth.

<sup>137</sup> Cette guerre oppose Israël à l'Égypte, la Syrie et la Jordanie du 5 au 10 juin 1967.

<sup>138</sup> Compagnie aérienne israélienne.

<sup>139</sup> Le conseil de sécurité condamne à l'unanimité cette action israélienne et adopte la résolution 262 du 31 décembre 1968. Selon cette résolution, « le Liban a droit à une réparation appropriée pour les destructions qu'il a subies et dont Israël a reconnu d'être responsable ». Toutefois, cette résolution n'a pas fixé les modalités de réparations des dommages causés.

palestiniennes. L’Egypte, la Syrie et la Libye s’opposent à cette tentative de prise du contrôle des camps palestiniens par l’armée.

Nous pouvons constater d’après les événements que nous venons de citer que la situation du Liban devient de plus en plus difficile à la fin des années 1960. D’un côté, le gouvernement libanais n’a pas les moyens de contrôler l’activité des organisations palestiniennes qu’il a accueillies sur son territoire. En plus ces derniers reçoivent le soutien des parties politiques musulmanes et progressistes qui proclament la solidarité totale avec ces organisations ; ce qui rend difficile toute tentative de contrôle des activités des fedayin<sup>140</sup> palestiniens. D’un autre côté, les pressions israéliennes sur le Liban se multiplient.

Cette crise se termine par la signature le 3 novembre 1969 des accords du Caire qui reconnaissent aux Palestiniens le droit de mener leur lutte armée depuis le Liban tout en respectant la souveraineté de l’Etat libanais. Malheureusement, après ces accords l’Etat libanais se trouve incapable de faire respecter sa souveraineté. Les parties chrétiennes commencent à s’armer et les affrontements se multiplient entre l’armée libanaise et les combattants palestiniens jusqu’au déclenchement de la guerre le 13 avril 1975.

Malgré tous les événements que nous venons de citer, l’environnement politique au Liban depuis l’indépendance et jusqu’au milieu des années 1970 est considéré comme stable. La liberté d’expression et d’opinion est garantie, les partis politiques sont nombreux, les élections parlementaires sont libres et se passent dans les délais législatifs, l’élection d’un nouveau président et le changement du conseil des ministres se font tranquillement et sans aucun problèmes. Le Liban était le centre de refuge de tous les dissidents politiques arabes ainsi que des intellectuels.

Tous ces événements qui ont eu lieu de temps à autre n’ont pas empêché le développement économique du Liban durant ces années là. Le pays a connu depuis les années soixante et jusqu’au milieu des années soixante-dix une forte croissance économique que nous expliquerons en détail dans la section suivante.

---

<sup>140</sup> Petits groupes de commandos palestiniens.

## **Section 2 : La situation socio-économique au Liban durant les années qui ont précédé l'éclatement de la guerre (1950-1974).**

Nous pouvons qualifier la stabilité politique avant 1975 comme étant relative. Le pays a connu une forte tension avec Israël d'abord en 1948 et ensuite en 1968, une mini guerre civile en 1958, plusieurs affrontements entre l'armée libanaise et la résistance palestinienne présente au Liban durant les années 1970. Pourtant, tous ces événements n'ont pas ralenti le processus de développement économique au Liban. Le seul effet qu'ils avaient sur l'économie était une légère baisse du taux de croissance de l'année où l'événement a eu lieu ; l'année suivante, nous assisterions à une reprise de la croissance.

Nous détaillerons l'évolution de la croissance et du développement économique et social au Liban durant les années d'avant guerre dans cette section. Notre principal objectif est de voir comment l'économie libanaise a pu se développer au cours de ses années malgré les problèmes politiques auxquels elle faisait face et l'instabilité régionale caractérisée par le conflit israélo-arabe.

A cette époque, la croissance s'adaptait à l'instabilité sans dégâts majeurs et ce ne sera jamais le cas après le déclenchement de la guerre. En effet, la guerre va rendre l'économie plus fragile aux événements politiques et va changer aussi le rôle et les préoccupations de l'Etat. Après 1991, tout incident politique va déstabiliser l'environnement économique. Avant la guerre, l'Etat donnait une importance particulière aux domaines sociaux tels que l'éducation et la santé. A titre d'exemple, les dépenses dans le domaine de l'éducation constituaient 14 % des dépenses budgétaires en 1965 et 22% en 1974. Durant la guerre, ces dépenses ont chuté pour atteindre 13% en 1980. Même après la fin de la guerre, ces dépenses restent faibles : elles constituent 8% en 1991 et 9% en 2005.

Depuis le déclenchement de la guerre, l'Etat s'intéresse en premier lieu à la reconstruction de l'infrastructure détruite durant les combats. Le projet de reconstruction n'a pas porté ses fruits en matière de développement. Comme nous allons voir dans le chapitre suivant, le Liban n'a pas pu récupérer son niveau de croissance d'avant guerre.

La présentation des caractéristiques de l'économie libanaise, sa comparaison dans certains domaines avec les pays de la région et de l'histoire du pays, nous permet de justifier les scénarios utilisés, dans le chapitre suivant, pour le calcul du coût d'opportunité de la guerre.

## 2.1. Contexte général

Depuis l'indépendance du Liban en 1943 et jusqu'au début des années 1970, le Liban vivait d'une façon générale dans un climat de stabilité politique et de forte croissance économique. La croissance économique remarquable durant cette période apparaît, pendant les années cinquante, dans les différentes branches du secteur tertiaire<sup>141</sup> et à partir de la fin des années soixante, elle est remarquable dans l'industrie. Durant cette période, « le Liban réussissait à se développer bien plus vite que la plupart des pays de la région »<sup>142</sup>. Il est devenu un important centre culturel, financier et industriel.

Durant cette période, l'Etat a adopté une politique de libéralisme économique qui limite son intervention dans l'activité économique et qui favorise l'initiative privée. En effet, le rôle économique de l'Etat libanais n'a jamais été prépondérant. Il n'intervient que dans des domaines très spécifiques tels que l'offre des services publics et la commercialisation du tabac. Des mécanismes régulateurs sont mis en place pour certaines activités comme le prix de certaines denrées alimentaires, les frais du transport et la production du tabac.

L'économie libanaise est de type libéral, elle est ouverte sur l'extérieur sans aucune restriction sur les transferts de capitaux avec un taux de change flottant. Toutefois le taux de change de la livre libanaise, est caractérisé par une stabilité relative durant cette période<sup>143</sup>. La politique économique libanaise nourrissait jusqu'en 1974 deux objectifs principaux : le premier est la maintenance d'une stabilité financière relative et le deuxième est l'encouragement des efforts économiques du secteur privé en lui fournissant l'opportunité et les modalités et de l'expansion économique<sup>144</sup>. Il faut savoir que la construction des infrastructures occupait une place importante dans le

---

<sup>141</sup>Commerce, administration transports, activités financières et immobilières, services aux entreprises, éducation, santé, action sociale.

<sup>142</sup>Sayigh Y. (1978), "The Economies of the Arab World", New York, St Martin Press.

<sup>143</sup>Entre 1952 et 1971, l'appréciation trimestrielle moyenne de la livre libanaise par rapport au dollar s'est située autour de 0,05%.

<sup>144</sup>Makdissi S. (1979), "Financial Policy and Economic Growth: The Lebanese Experience", New York, Columbia University Press.



budget. Les dépenses du ministère des travaux publics et du transport constituaient 26% des dépenses totales en 1966 et 16% en 1973. Il est vrai que les dépenses de construction ont baissé entre 1966 et 1973 mais elles restent parmi les plus élevées. Elles sont dépassées par les dépenses de défense et d'éducation qui se montent respectivement à 23% et 19%.

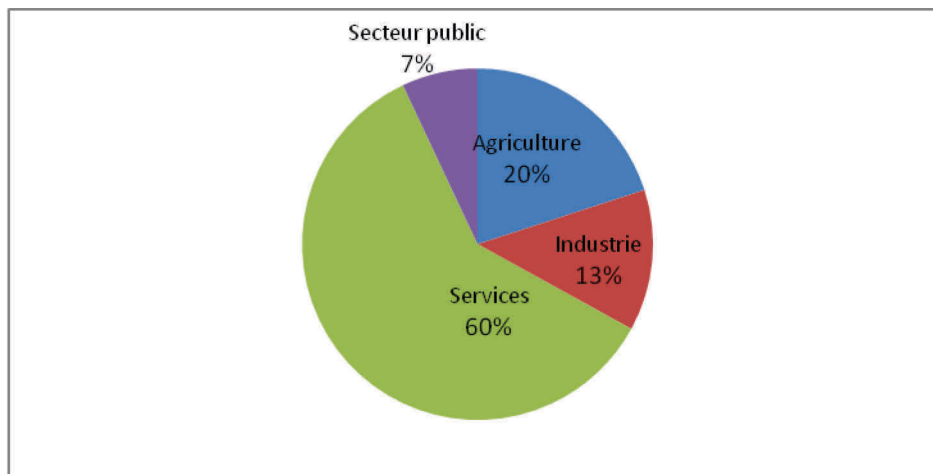
L'instabilité politique occasionnelle n'a pas trop affecté la situation économique du pays. En effet, lors de ces événements, nous remarquons une faible baisse du taux de croissance. Les données disponibles sur les principaux indicateurs économiques ainsi que sur la situation économique des ménages sont rares. Dans cette section, nous nous basons sur des chiffres et des données tirés de quelques études réalisées sur l'économie libanaise avant la guerre.

À l'aube de l'indépendance, la majorité de la population libanaise vivait dans les montagnes avec pour activité économique principale l'agriculture. La société était largement rurale et artisanale. Jusqu'au milieu des années cinquante, l'agriculture a joué un rôle majeur dans son économie. Ainsi, le Liban exportait essentiellement des produits agricoles, notamment des agrumes, des pommes et des légumes. Dans les années 1950, la part des différents secteurs dans le produit national net<sup>145</sup> (PNN) est représentée par le graphique ci-dessous. La contribution des différents secteurs dans la production nationale des années 1960 n'est pas connue. Selon les estimations, cette contribution n'a pas changé de manière majeure par rapport à celle des années 50.

---

<sup>145</sup> PNN= PIB – revenus du travail et de propriété reçus du reste du monde – revenus du travail et de propriété versés au reste du monde - la consommation de capital fixe (amortissements).

*Graphique N°3.2.1- La répartition des différents secteurs dans le Produit National Net dans les années 1950 et 1960*

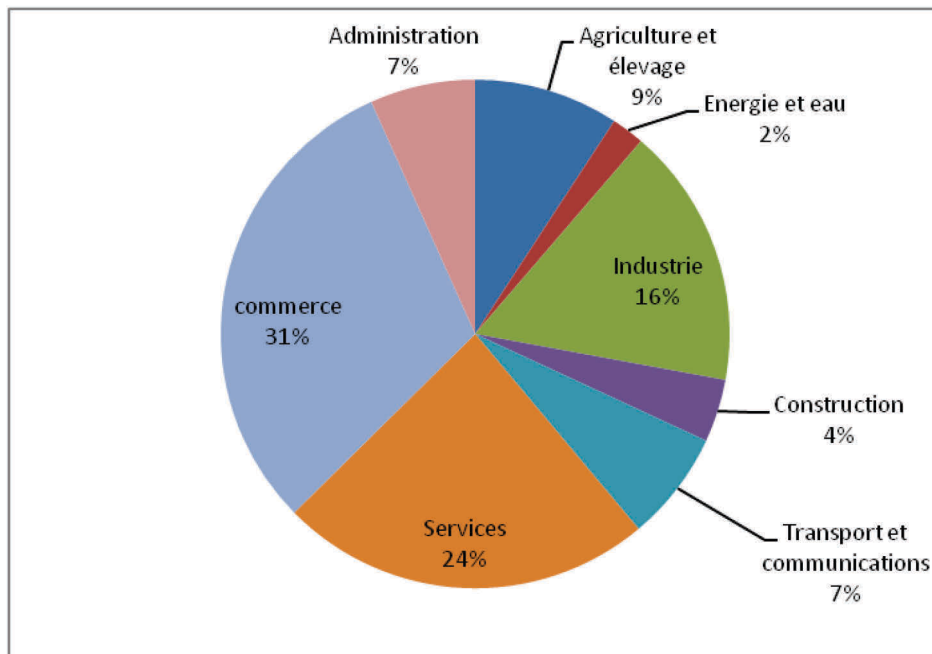


Source : chiffres tirés de « Déficit Budgetaires et Dette Publique : 1964-1984 » de André Chaib et mis sous cette forme par nos soins.

À cette époque, les services constituaient 60% du produit national net. Le secteur agricole jouait un rôle important dans l'économie : sa part dans le PNN était de 20%. La part de l'industrie non négligeable s'explique par les efforts des industriels de multiplier et de développer leurs activités.

À la veille de la guerre, la politique économique libanaise consistait à encourager le secteur des services (commerce, tourisme, banque) au détriment des secteurs industriels et agricoles. Ainsi la contribution des différents secteurs dans la production nationale a changé. La part du secteur agricole a chuté à 9% alors que celle de l'industrie a seulement légèrement augmenté puisque le gouvernement a délaissé le potentiel industriel du pays. Ainsi les services continuaient de représenter la plus grande partie du PIB, et l'agriculture et le secteur public ne jouaient plus qu'un rôle secondaire dans l'économie. La nouvelle répartition des secteurs dans le produit intérieur brut à la veille de la guerre est représentée par le graphique ci-dessous.

Graphique N° 3.2.2 - Part des différents secteurs dans le PIB en 1974



Source : chiffres tirés de « Bilan des guerres du Liban, 1975-1990 » de Boutros Labaki et Khalil Abou Rjeily et mis sous cette forme par nos soins.

De l'indépendance et jusqu'à la moitié de 1974, le Liban est donc passé d'une économie largement rurale à une économie moderne de services, basée sur le secteur du tourisme, sur le commerce et sur les activités bancaires. Cette nouvelle économie n'a pas pu offrir des emplois aux Libanais qu'ils soient qualifiés ou non.

## 2.2. Evolution de la croissance

Depuis l'indépendance, le Liban a connu des périodes de forte croissance économique avec des ralentissements de temps en temps souvent associés aux perturbations politiques que le pays a subies. Le taux de croissance dans les années cinquante est estimé puisque les statistiques officielles du PIB n'existent que depuis 1960. Selon Makdissi, il est de 7,5%<sup>146</sup> sur l'ensemble des années 50 et selon d'autres estimations, il varie entre 6% et 8% entre 1950 et 1956.

A partir de 1950, le Liban connaît une période d'essor économique qui sera faiblement interrompue par la guerre civile de 1958. Cette croissance s'explique par l'afflux de capitaux et d'hommes d'affaires en provenance de Syrie, d'Egypte et

<sup>146</sup> Makdissi S. (2004), « The Lessons of Lebanon: The Economics of War and Development », I.b.Tauris.

d'Irak après les différents troubles politiques dans leurs pays, où se succèdent les coups d'Etat militaires et s'effectue un processus de nationalisation. Cet afflux de capitaux est encouragé par la loi sur le secret bancaire adoptée en 1956 et aussi par l'absence de contrôle des changes, au contraire des autres pays arabes de la région. A cela, s'ajoutent les remises des émigrés libanais à leurs familles dans le pays. De plus, les réfugiés palestiniens au Liban et les ouvriers saisonniers syriens ont constitué une main d'œuvre à bon marché qui a permis aux entreprises d'être plus compétitive. Enfin, la livre libanaise est une monnaie forte qui s'apprécie continuellement ce qui a permis l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages puisque une partie des produits de consommation sont importés de l'étranger.

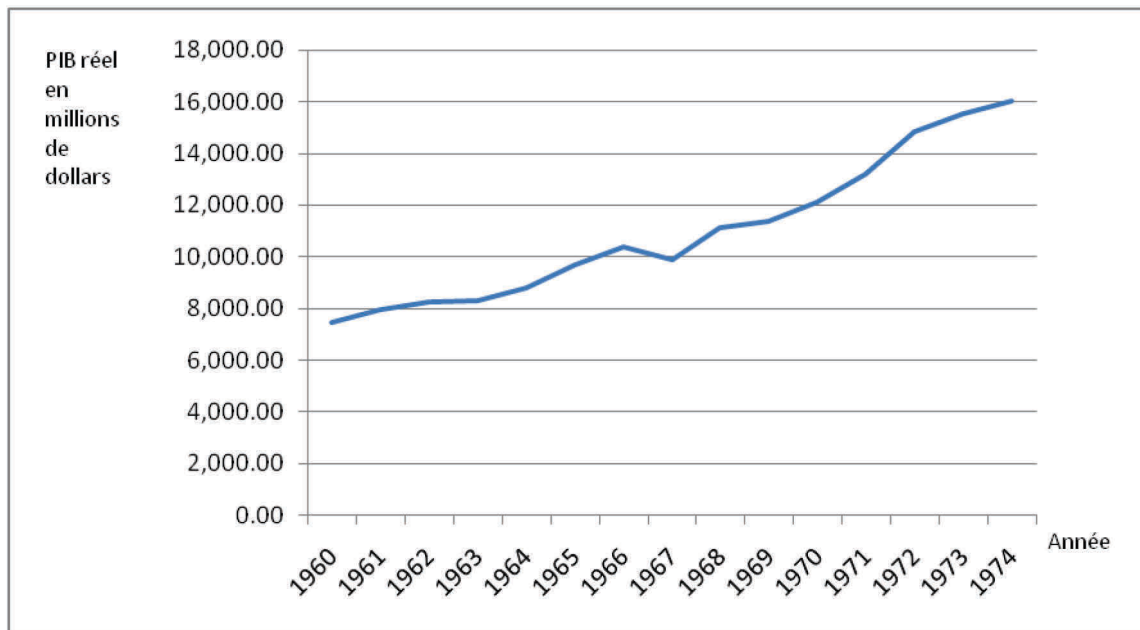
Cette période est caractérisée comme nous l'avons déjà dit par une interférence gouvernementale minimale dans l'économie, une orientation de la politique publique tendant à assurer un maximum de liberté au secteur privé, à servir les intérêts commerciaux et à donner la priorité à la communauté des marchands<sup>147</sup> excepté lors des années du mandat de Fouad Chéhab (1958-1964). Le président Chéhab a dirigé pendant quelques années la politique économique du pays au profit de la justice sociale<sup>148</sup>. Durant son mandat, les dépenses économiques et sociales ont fortement augmenté, les administrations du développement se sont multipliées et les dépenses publiques représentent l'équivalent d'un tiers du revenu national<sup>149</sup>. Trois domaines sont particulièrement concernés par cette réaffectation des dépenses : celui des infrastructures physiques, de l'action sociale et de l'action en faveur des secteurs productifs.

La relance de l'économie reprend à la fin des années 60 et jusqu'à la première moitié des années 1970. Durant cette période de forte croissance, le taux d'inflation a été maintenu à des niveaux très bas : 2,3% selon l'administration centrale de la statistique. Ce faible taux d'inflation s'explique par une politique monétaire restrictive et par la bonne tenue de la livre libanaise face aux principales devises. Et c'est au début des années soixante-dix que l'inflation a commencé à s'accélérer du fait d'une forte expansion du crédit bancaire et de la hausse du coût de l'énergie. La croissance au cours de cette période est représentée par le graphique ci-dessous.

---

<sup>147</sup> Sayigh Y. (1978), "The Economies of the Arab World", New York, St Martin Press.

<sup>148</sup> Corm G. (2005), « Le Liban contemporain : Histoire et société », La Découverte, Paris.

*Graphique N° 3.2.3 - L'évolution du PIB réel du Liban entre 1960 et 1974*

Source : Valeurs tirées de la base de données Chelem et mises sous cette forme par nos soins.

Le taux de croissance annuel moyen des années 60 est de 4,51% et celui de la première moitié des années 1970 est de 5,8%<sup>150</sup>. Entre 1965 et 1973, il est entre 6 et 6%<sup>151</sup> et de 5,36% si nous le calculons à partir des données du PIB à prix constants de la base Chelem. Après un faible ralentissement de l'économie au milieu des années 1960, l'économie croît rapidement en 1970, son taux est de 6,6%.

Le principal facteur de la relance économique des années 1970 est l'afflux des capitaux libanais et arabes dans les banques libanaises. Les raisons qui motivent cet afflux de capitaux sont : les pertes que les détenteurs courent de leurs placements dans les sociétés d'investissements étrangers dont leurs cours d'action ont chuté depuis 1968 de 30 à 40% et les baisse des taux d'intérêt offerts par les banques américaines et européennes. Le secteur de la construction a bénéficié de cette augmentation des crédits à l'économie. L'année 1972 se solde par un « boom » sans

<sup>149</sup> Dagher A. (1995), « L'Etat et l'Economie au Liban : Action Gouvernementale et Finances Publiques de l'Indépendance à 1975 », Cermoc, Beyrouth.

<sup>150</sup> Nous avons fait le calcul de ces taux en utilisant le PIB réel de la base de données chelem.

<sup>151</sup> Makdisi S. (2004).

précédent de l'économie<sup>152</sup> avec un taux de croissance de 12,16%. De plus les exportations ont augmenté et les recettes douanières ont progressé (13,3%).

C'est à partir de l'année 1973 que la croissance commence à ralentir (son taux de croissance passe à 4,70%). En fait, cette année connaît deux événements majeurs qui ont affecté l'économie de différentes façons. Il s'agit d'abord du premier affrontement opposant l'armée libanaise à la résistance palestinienne au mois de mai et ensuite de la guerre israélo-arabe d'octobre. Les événements du mois de mai ont causé des dégâts matériels et l'arrêt de l'activité économique puisque la frontière syrienne et l'espace aérien syrien sont fermés pour plus de 3 mois aux produits en provenance du Liban pénalisant ainsi les secteurs de transit et de l'exportation. De plus le secteur du bâtiment a été touché à cause du départ de la main d'œuvre syrienne. Ces événements ont coûté 200 millions de livres libanaises soit environ 76 millions de<sup>153</sup> dollars selon les estimations de la chambre de l'industrie et du commerce. Les pertes dues à la fermeture des frontières sont estimées à 600 millions livres libanaises soit environ 230 millions de dollars.

En résumé, nous pouvons dire que le fait d'octroyer au Liban un rôle de paradis fiscal et bancaire avec une faible intervention de l'Etat dans les affaires sont les principales causes de la croissance économique des années d'avant guerre. La période d'avant guerre est une période d'essor économique. Malgré cet essor économique, cette période se caractérise par un creusement des écarts sociaux et par une aggravation des problèmes sociopolitiques.

### **2.3. Inégalité sociale entre les Libanais**

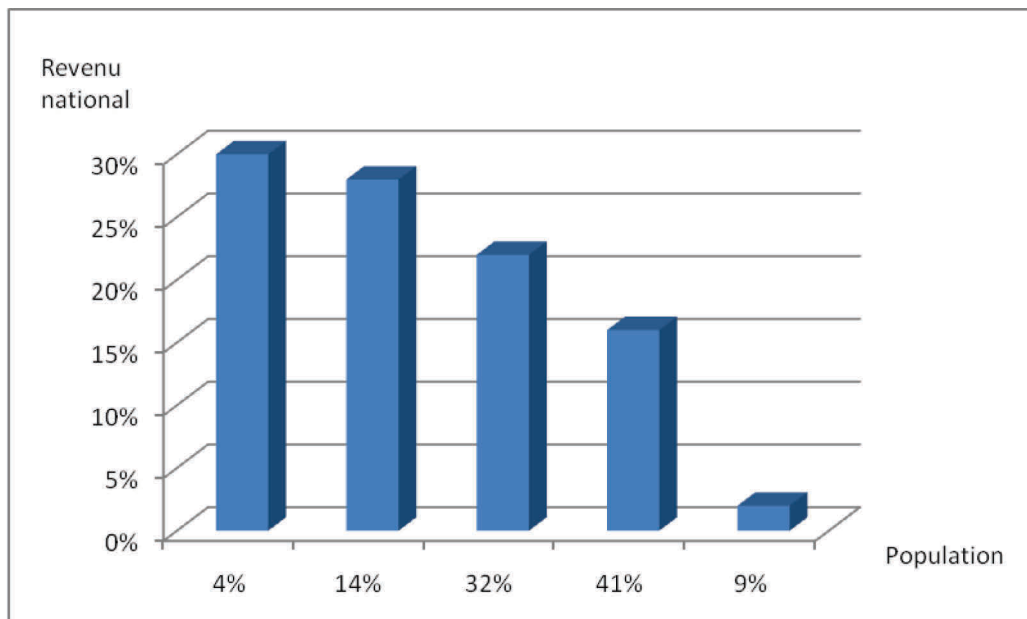
Malgré cette forte croissance économique, les déséquilibres régionaux sont très forts. Les régions rurales notamment au nord (Akkar) et au sud (Bekaa) du pays sont les plus pauvres. En plus, le revenu national est reparti de façon très inégalitaire entre les différentes catégories de population. La répartition du revenu national a fait l'objet d'une étude du ministère du plan en 1962 dont les principaux résultats sont présentés par le graphique ci-dessous.

---

<sup>152</sup> Dagher A. (1995).

<sup>153</sup> Nous avons converti les 200 millions de L.L en dollars en utilisant de cours du dollar en L.L de 1973 soit 2,6099.

*Graphique N° 3.2.4 - La répartition du revenu national sur la population libanaise au début des années 1960*



Source : Chiffres tirés de « Besoins et possibilités de développement au Liban », ministère du plan, 1962 et mis sous cette forme par nos soins.

D'après ce graphique, nous constatons clairement la répartition inégalitaire du revenu entre les Libanais. Seulement 4% de la population (la classe riche) tire 30% du revenu national et 14% de la population (la classe aisée) touche 28% du revenu national. Les riches et les aisés touchent ensemble 60% du revenu national et le reste est partagé par la classe moyenne et les pauvres. La classe moyenne, regroupe 32% de la population, et touche 21% du revenu national. La moitié de la population est classée comme pauvre et dont 9% est très pauvre. La part touchée par les pauvres du revenu national est de 15%.

La situation s'est améliorée durant les années 60 et la première moitié des années 70. En 1974, la classe des revenus supérieurs représentait 19,5 des ménages libanais. Cette classe regroupe les riches et les aisés<sup>154</sup>. La classe des revenus moyens<sup>155</sup> représente 60,1 % de la population. Le revenu mensuel des ménages appartenant à cette classe leur permet de satisfaire leurs besoins ordinaires et d'épargner de l'argent. La classe des revenus bas<sup>156</sup> représente 20,4% des ménages. Cette classe

<sup>154</sup>Tels que les chefs d'entreprises de cinq salariés ou plus, les professions libérales, les cadres supérieurs des administrations publiques et du secteur privé et les grands exploitants agricoles.

<sup>155</sup> Font partie de cette classe, les chefs d'entreprises de moins de cinq salariés, les artisans, les cadres moyens, les instituteurs, les moyens exploitants agricoles et les employés du secteur privé et des administrations publiques.

<sup>156</sup> Cette classe comprend les ouvriers, les petits exploitants agricoles, les retraités et les chômeurs.

arrive à peine à satisfaire ses besoins vitaux et elle bénéficie des services publics d'éducation et de santé<sup>157</sup>.

La répartition de ces différentes classes sociales entre les régions libanaises est inégale. Les pauvres vivent plus dans les villages ruraux du Sud, de la Bekaa mais aussi du Nord (Akkar). La classe aisée et riche réside plus dans la capitale, dans le Mont-Liban et dans les grands villages du Nord. L'amélioration du niveau de vie des Libanais entre les années 1960 et 1970 peut être observée en étudiant l'évolution de l'indice du niveau de vie synthétique entre ces deux dates.

Ce dernier a augmenté de plus de 30% dans les régions les plus pauvres (Bekaa, villages rurales) en dix ans. Au sud, l'indice de niveau de vie a augmenté de 44%<sup>158</sup>. Cette amélioration du niveau de vie de la population libanaise entre les années 1960 et 1970 est le résultat de plusieurs mesures et programmes de développement mis en place par le gouvernement dans le but de réduire le fossé entre les groupes de revenu élevé et ceux du faible revenu.

Toutefois, ces disparités économiques et sociales ont été aggravées par le système fiscal libanais inéquitable. Depuis son indépendance, le Liban est qualifié de paradis fiscal. La classe moyenne et les classes laborieuses supportent la plus grande partie des impôts et des taxes de consommation, soit entre 79 et 84% des recettes budgétaires sur la période 1965-1974<sup>159</sup>. C'est cette classe qui contribue donc le plus aux recettes budgétaires. La classe aisée n'est pas affectée par ce système d'imposition puisque l'impôt sur le revenu est faible et que cette partie privilégiée de la nation place ses fonds à l'étranger pour échapper à la fiscalité. L'impôt sur le revenu ne représente qu'une part faible des recettes du budget soit entre 10 et 12% supporté en majorité par les salariés et les sociétés anonymes. La répartition de l'impôt sur le revenu entre les différentes catégories socioprofessionnelles est représentée par le tableau ci-dessous.

---

<sup>157</sup> Cette répartition des ménages par classe de revenus est tirée de l'étude de Maroun Ibrahim sur « La question des classes moyennes au Liban (ou l'accentuation des disparités sociales au Liban dans les années '80' et '90' ».



Tableau N° 3.2.1 - La structure de l'impôt sur le revenu au Liban

Impôt sur le revenu							
	Titre 1: bénéfices des professions industrielles, commerciales et non commerciales y compris les professions libérales*		Titre2: traitements, salaires et pensions		Titre 3: revenus des capitaux immobiliers	Prélèvement aux plus-values de capital**	Taxe progressive sur la propriété bâtie
	Professions industrielles et commerciales	Professions non commerciales (professions libérales)	Revenus supérieurs ou égaux à 4800L.L	Revenus supérieurs ou égaux à 48 800L.L			
1943- 1959	4%-15%	3%-12%	3%	7%	7% du revenu brut	-	-
1959-1976	5%-42%	4%-37%	2%	10%	10% du revenu brut	10%	3%-15%

\*Les hôpitaux, les établissements d'enseignements, les asiles et les hospices sont exonérés du paiement de l'impôt sur le revenu

\*\*assimilées à des bénéfices réalisés par les professions industrielles, commerciales et libérales.

Source : Collectés par nos soins auprès du ministère des finances.

Ce tableau montre les principaux impôts sur le revenu et les taux d'imposition appliqués. D'après le titre 2, nous constatons que l'impôt sur le revenu est forfaitaire. Le même taux d'imposition est appliqué à tous les salariés qui ont un salaire compris entre 4 800 livres libanaise et 48 800 livres libanaises. Il en est de même pour tous ceux qui ont des revenus supérieurs ou égaux à 48 800 livres libanaises. La répartition de la charge fiscale entre les différentes classes sociales est inégalitaire: l'impôt n'est pas progressif.

## 2.4. Niveau d'éducation

Après avoir présenté la situation économique au Liban à la veille de la guerre, nous nous intéressons au niveau d'éducation de la population libanaise qui constitue depuis toujours le principal atout du développement de l'économie libanaise. A l'époque, la population active libanaise est la plus qualifiée au Moyen-Orient.

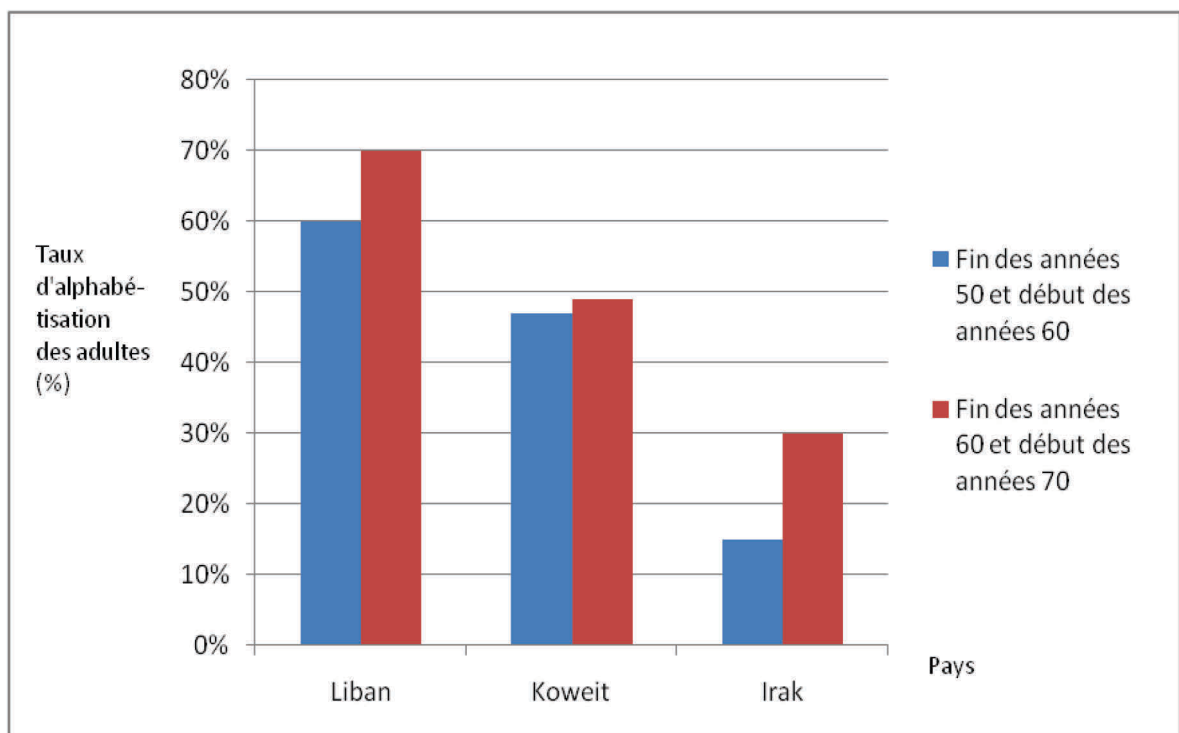
<sup>158</sup> Voir le tableau sur l'évolution des niveaux de vie dans les différents mohafazats ruraux en annexe 3.

<sup>159</sup>(Impôts directs + impôts indirects + les rentes des propriétés domaniales)/total des recettes budgétaires.

Le niveau d'éducation au Liban est élevé. En effet le taux de scolarisation de la population âgée entre 6 et 10 ans est de 93,7% et celui de la population âgée entre 11 et 14 ans est de 81,3% tandis que celui de la population âgée entre 15 et 17 ans est de 58,3%<sup>160</sup>. Les universités et les collèges libanais attirent un grand nombre d'étudiants arabes. Les hôpitaux et les centres médicaux, qui ont des médecins et chirurgiens très réputés, attirent les patients de la région.

L'avance du Liban dans le domaine de l'éducation se voit clairement en comparant ses taux d'alphabétisation et de scolarisation avec ceux des autres pays arabes. La comparaison du taux d'alphabétisation du Liban (pour la population âgée de plus de 15 ans) avec celui des autres pays arabes comme l'Irak et le Koweït est présentée par le graphique ci dessous.

*Graphique N° 3.2.5 - Taux d'alphabétisation des adultes entre la fin des années 50 et le début des années 1970*



Source : Chiffres tirés de « The lessons of Lebanon : The economic of war and development » de Samir Makdissi et mis sous cette forme par nos soins.

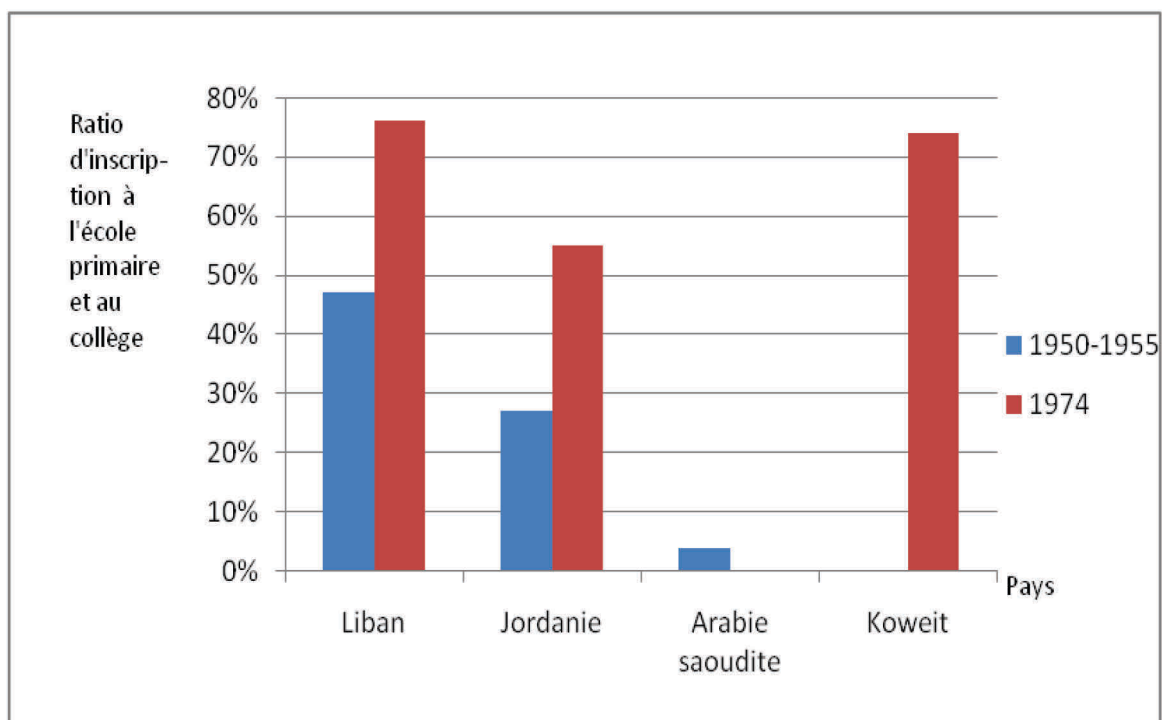
D'après ce graphique, nous remarquons que le taux d'alphabétisation du Liban est plus élevé que celui de l'Irak et du Koweït. Nous n'avons pas trouvé de chiffre précis

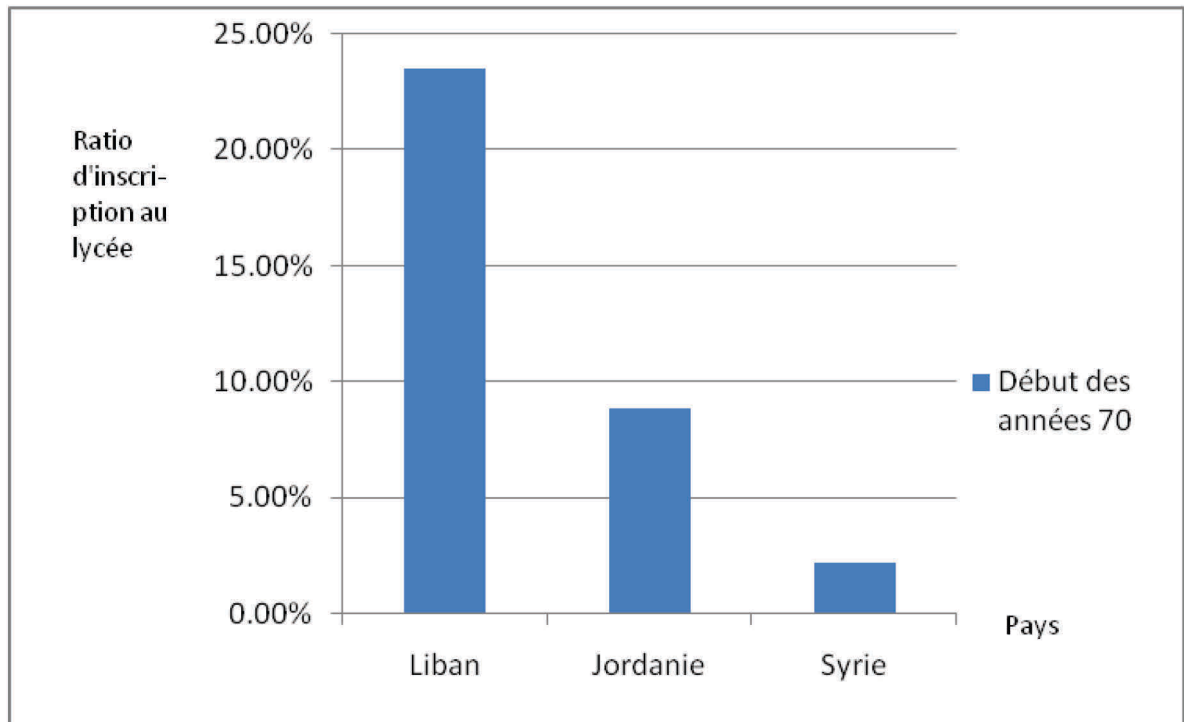
<sup>160</sup>Ces chiffres sont tirés de « Bilan des guerres du Liban : 1975-1990 » de Labaki et Abou Rjeily.

de cet indicateur pour la Syrie et la Jordanie mais nous savons que les niveaux d'alphabétisation de la population s'y situent à un niveau intermédiaire entre l'Irak et le Koweït au. Entre le début des années 60 et le début des années 70, les pays arabes y compris le Liban font des progrès remarquables (surtout l'Irak) au niveau de l'amélioration du taux d'alphabétisation. Toutefois, le Liban reste en première position avec une amélioration de 16,67%. Cette amélioration nous permet de constater que l'éducation occupe une place importante dans la politique économique des différents gouvernements qui se sont succédé au pouvoir au Liban. En plus, les familles libanaises donnent une importance particulière à l'éducation de leurs enfants et dépensent une large partie de leurs budgets sur ce poste.

Le deuxième indicateur que nous avons pris est le ratio d'inscription aux différents cycles de scolarité. Le Liban a fait des progrès dans ce domaine depuis le début des années cinquante et jusqu'à la veille de la guerre. Il faut mentionner qu'une grande partie des étudiants libanais poursuive leurs études et les spécialisations à l'étranger. Une partie non négligeable de ces étudiants revient au pays apportant avec elle les nouvelles techniques et le savoir faire qu'elle a acquis à l'étranger.

*Graphique N° 3.2.6 - Ratio d'inscription à l'école, au collège et au lycée (1950-1955 et 1974)*





Source : Chiffres tirés de « The lessons of Lebanon : The economic of war and development » de Samir Makdissi et mis sous cette forme par nos soins.

Depuis les années cinquante et jusqu'à la première moitié des années soixante dix, le Liban a le ratio d'inscription scolaire le plus élevé de la région. Le fossé dans ce domaine entre le Liban et les pays arabes est important. Seul le Koweït avait, au début des années 1970, un taux de scolarisation dans le primaire et dans le secondaire proche de celui du Liban. L'avance du Liban en matière d'éducation se remarque également au niveau d'éducation de la population âgée entre 15 et 18 ans : le ratio d'inscription au lycée au Liban est de 23% alors qu'il est de 9% en Jordanie et de 2% en Syrie.

Le progrès réalisé au niveau de l'éducation au Liban résulte de l'intérêt particulier que l'Etat porte à l'éducation. En 1970, 76% des étudiants libanais dans le cycle primaire (école publique et écoles privées subventionnées) sont pris en charge financièrement par l'Etat, ainsi que 51 % des étudiants dans le cycle complémentaire et 29% de ceux dans le secondaire et dans le cycle supérieur<sup>161</sup>. En 1974, les dépenses du ministère de l'Education constituent 22% des dépenses totales.

<sup>161</sup>Dagher A. (1995).

## **2.5. Performance générale de l'économie (chômage, Balance des paiements, Dette publique)**

### ***2.5.1. Population active et chômage***

La qualité de l'éducation et la spécialisation des étudiants libanais a permis la formation d'une main d'œuvre très qualifiée. La population active constitue 20% de la population en 1970 et dont une grande partie était très bien éduquée. La population active se distribue selon une enquête faite par le ministère du Plan<sup>162</sup> de la manière suivante : enseignants et autres professions (9%), travailleurs dans les secteurs de service et de commerce (25%), travailleurs dans l'agriculture (20%), travailleurs dans l'administration (11%), reste dont la plupart ont des professions libres (35%).

Quant aux taux de chômage, il diffère d'une source à une autre. Selon Makdissi, il est de 8% en incluant le chômage saisonnier et ceux qui cherchent un emploi pour la première fois. Toutefois, il passe à 3,1% sans tenir compte de ces deux catégories de chômeurs. Selon Naser<sup>163</sup>, le taux de chômage est beaucoup plus élevé : il varie entre 10 et 13% en 1969 et entre 15 et 20% en 1974. Selon Badre<sup>164</sup>, le chômage est relativement bas, il est au dessous de 6%. Comme les statistiques officielles sur le taux de chômage n'existent pas et comme ce taux diffère d'un économiste à un autre, nous avons décidé de retenir le chiffre donné par Makdissi parce qu'il nous semble le plus logique avec la période d'essor économique que le Liban a connu durant les années soixante dix.

### ***2.5.2. Balance des paiements et balance commerciale***

Le secteur extérieur de l'économie est performant. Entre 1951 et 1974, la balance des paiements a connu des surplus annuels qui ont progressivement augmenté à partir de la fin des années soixante. Ces surplus s'expliquent exclusivement par des entrées nettes de capitaux puisque la balance commerciale reste déficitaire.

Le déficit de la balance commerciale se comprend par le fait que le Liban est un pays importateur. Les importations libanaises, en provenance des pays du marché commun

---

<sup>162</sup>Ministère du Plan. (1972), « Enquête par sondage sur la population active au Liban », Beyrouth.

<sup>163</sup>Naser S. (1978), « The crisis of Lebanese capitalism », MERIP Reports, No.73.

européen, du Japon et des Etats-Unis, comprennent : l'énergie, les matières premières, les produits semi-finis, les produits finis, les animaux vivants, les produits alimentaires, les biens de consommation et les biens d'équipements.

Malgré ce déficit commercial, les exportations du Liban, ont connu, au début des années soixante-dix, une croissance nettement plus rapide que celle des importations accompagnée d'une rapide diversification<sup>165</sup>. Le Liban exporte principalement des produits de règne animal, des fruits (bananes, oranges et pommes), des légumes, du textile (vêtements, tissus), des cigarettes, des produits en amiante, du ciment. Les exportations libanaises avaient pour destination principale les pays arabes (par ordre croissant : l'Arabie Saoudite, la Syrie, l'Irak, le Koweït, la Jordanie) et ensuite les pays du marché commun européen, les pays de l'Europe Orientale et les Etats-Unis. Malheureusement, nous n'avons pas trouvé les données relatives aux importations sur cette période afin de les comparer avec les exportations. L'évolution des exportations libanaises pour la période d'avant guerre est représentée par le tableau ci-dessous.

*Tableau N° 3.2.2 - Les exportations totales en dollars entre 1964 et 1974*

Année	Exportations
1964	70,275,898
1965	105,475,617
1966	117,865,014
1967	141,363,707
1968	161,556,006
1969	170,225,841
1970	199,173,933
1971	252,376,676
1972	382,862,949
1973	612,667,152
1974	747,519,010

Source : Chaib A. (1985) « Déficit Budgetaires et Dette Publique : 1964-1984 ».

D'après ce tableau, nous remarquons que la croissance des exportations est spectaculaire à la veille de la guerre. Ils ont augmenté d'un taux de 51,7 % en 1972 et de 60% en 1973. Ils ont continué leur hausse en 1974 (22%) avant de commencer leur

---

<sup>164</sup> Badre, A (1972), "Economic Development of Lebanon" dans *Economic Development and Population Growth in the Middle East*, pp.161-207, New York.

chute avec le déclenchement de la guerre. Cette hausse des exportations s'explique par le développement de l'industrie libanaise durant cette période. Ce développement apparaît clairement à travers la hausse de la part de l'industrie dans le PIB de 13 à 16%. Toutefois, il faut mentionner que le montant des exportations est un peu gonflé puisque de nombreuses exportations sont des réexportations.

### ***2.5.3. Les dépenses et les recettes publiques***

D'une façon générale, les dépenses publiques sont financées par les recettes budgétaires. Les ressources du budget se divisent entre les ressources extraordinaires et les recettes ordinaires. Les ressources extraordinaires sont les ressources non fiscales comme les emprunts auprès des banques commerciales sous forme de bons de trésor ou aussi les prêts auprès des institutions internationales (banque mondiale, FMI) ou des pays étrangers. Avant 1969, le trésor a fait usage à deux reprises de ressources non fiscales : en 1949 sous forme d'émission de bons de trésor et en 1954 sous forme de prêt auprès de la Banque mondiale.

Les recettes ordinaires se répartissent en quatre catégories : les impôts directs et redevances assimilées, les impôts indirects, les recettes des propriétés domaniales et des services d'exploitation et les recettes diverses. Les recettes ordinaires sont présentées dans le tableau ci-dessous.

---

<sup>165</sup> Chaib A. (1985) « Déficits Budgétaires et Dette Publique : 1964-1984 », Ministère de l'information, Direction des études et des publications libanaises, Beyrouth.

Tableau N°3.2.3- Les recettes ordinaires du budget libanais entre 1965 et 1974 (en pourcentage du PIB)

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
<b>I- Impôts directs et redevances assimilées</b>										
A- Impôts directs	0.33	0.34	0.37	0.36	0.34	0.33	0.34	0.38	0.47	0.57
B- Droits d'enregistrement et de timbre	0.15	0.16	0.17	0.19	0.17	0.19	0.18	0.17	0.24	0.30
<b>Total impôts directs et redevances assimilées</b>	<b>0.48</b>	<b>0.50</b>	<b>0.54</b>	<b>0.55</b>	<b>0.51</b>	<b>0.52</b>	<b>0.52</b>	<b>0.56</b>	<b>0.71</b>	<b>0.87</b>
<b>II- Impôts et redevances indirects</b>										
A- Contributions indirects	0.31	0.32	0.30	0.27	0.30	0.29	0.29	0.23	0.25	0.32
B- Droits de douane	0.51	0.49	0.63	0.51	0.48	0.49	0.48	0.51	0.75	0.98
<b>Total impôts et redevances indirects</b>	<b>0.82</b>	<b>0.81</b>	<b>0.94</b>	<b>0.78</b>	<b>0.78</b>	<b>0.77</b>	<b>0.77</b>	<b>0.74</b>	<b>1.01</b>	<b>1.30</b>
<b>III- Recettes domaniales et des services d'exploitation</b>										
A- Rentes des propriété domaniales	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.01	0.00	0.00
B- Recettes des services d'exploitation	0.04	0.04	0.05	0.05	0.04	0.05	0.06	0.05	0.07	0.08
<b>Total des recettes domaniales et des services</b>	<b>0.04</b>	<b>0.04</b>	<b>0.05</b>	<b>0.05</b>	<b>0.05</b>	<b>0.05</b>	<b>0.06</b>	<b>0.06</b>	<b>0.07</b>	<b>0.08</b>
<b>IV- Recettes diverses</b>	<b>0.20</b>	<b>0.21</b>	<b>0.25</b>	<b>0.25</b>	<b>0.25</b>	<b>0.25</b>	<b>0.28</b>	<b>0.34</b>	<b>0.37</b>	<b>0.46</b>
<b>Total général</b>	<b>1.53</b>	<b>1.56</b>	<b>1.78</b>	<b>1.63</b>	<b>1.59</b>	<b>1.60</b>	<b>1.63</b>	<b>1.70</b>	<b>2.16</b>	<b>2.71</b>

Source : Réalisés par nos soins à partir des données tirées du budget général de l'Etat libanais

La période d'avant guerre se caractérise par la prédominance des impôts indirects dans la structure des recettes budgétaires. Ils forment 53% des recettes fiscales en 1965 et 48% en 1974. Quant aux impôts directs, ils forment 31% des recettes ordinaires en 1965 et 32% en 1974. La part des recettes domaniales dans les recettes fiscales est la même en 1965 et en 1974 : 3%. Les recettes diverses représentent 13% des recettes fiscales en 1965 et 17% en 1974.

Dans ce le tableau ci-dessous, nous présentons les principaux impôts c'est-à-dire ceux qui forment plus que la moitié des recettes budgétaires. Plusieurs taxes ont été majorées telles que les taxes sur véhicules, les taxes d'enregistrement, les droits de timbre pour couvrir l'augmentation des dépenses durant les années soixante.



*Tableau N° 3.2.4 - Les principales recettes budgétaires au Liban entre 1965 et 1974 (en milliers de dollars)*

Année	Impôt sur la propriété bâtie	Impôt sur le revenu	Taxes sur les voitures	Taxes d'enregistrement	Droits de timbre	Droits sur les produits inflammables	Droits sur le tabac	Taxes douanières
1965	9,441	17,576	4,069	6,185	4,883	16,277	11,068	48,994
1966	11,180	19,069	4,152	6,388	5,270	18,207	11,818	50,787
1967	10,610	20,284	4,431	6,865	5,461	16,227	9,986	62,412
1968	11,721	22,174	4,498	7,603	8,949	17,106	10,137	56,465
1969	12,598	20,280	4,302	6,145	8,603	19,972	11,062	54,694
1970	14,380	19,275	5,201	7,343	9,179	19,581	12,238	58,743
1971	15,483	21,367	6,348	7,122	9,909	23,225	12,387	62,862
1972	18,029	29,501	7,211	7,539	10,489	24,585	6,556	75,393
1973	25,480	34,484	9,579	12,261	15,326	29,886	5,747	116,863
1974	28,999	45,109	13,747	17,829	19,332	30,932	15,036	156,807

Source : Réalisés par nos soins à partir des données tirées du budget général de l'Etat libanais.

Le trois quart des recettes en 1974 sont fournis par les impôts suivants : les droits de douane (36,09%), l'impôt sur le revenu (10,38%), les droits sur les produits inflammables (7,12%), l'impôt sur la propriété bâtie (6,67%), les droits de timbre (4,45%), les taxes d'enregistrement (4,10%), les taxes sur le tabac (3,46%), les taxes sur les voitures (3,16%).

#### **2.5.4. Le Budget : des excédents et des déficits**

Depuis l'indépendance et jusqu'au début des années soixante, les recettes budgétaires ont toujours excédé les dépenses et ont augmenté dans une plus grande proportion que ces dernières. La grande partie de ces dépenses a servi au financement de l'éducation et de la production des biens publics tels que les travaux d'infrastructure et l'assurance de la sécurité des biens et des personnes. Ainsi de 1943 et jusqu'à 1966, le budget de l'Etat libanais est excédentaire excepté pour les années 1950 et 1962. Le budget de 1962 enregistre un déficit puisqu'une augmentation sans précédent des dépenses publiques se fait jour. Durant cette période, l'Etat a en effet créé plusieurs organismes publics en vue de favoriser le processus de développement. En plus, il a mis en place de nombreux projets concernant l'amélioration de l'infrastructure tels que: la construction des routes, l'adduction d'eau potable, l'irrigation, la production d'électricité, l'extension des ports et l'agrandissement de l'aéroport de Beyrouth, l'installation de nouvelles lignes téléphoniques et la

construction des bâtiments publics. Enfin, il a pris de nombreuses mesures en vue de favoriser les secteurs de l'industrie et du commerce extérieur.

Entre 1967 et 1970, le budget de l'Etat libanais est déficitaire. Le financement des travaux publics a conduit à l'épuisement progressif des réserves accumulées au cours de nombreuses années d'excédents budgétaires antérieures. En plus, entre 1965 et 1970, l'Etat adopte de mesures fiscales nouvelles pour augmenter les recettes du budget. Il augmente les droits de douane et il recourt à l'emprunt auprès de la banque centrale et des organisations internationales comme la banque mondiale. Le budget est excédentaire en 1971 à 1974 excepté pour l'année 1973.

*Tableau N° 3.2.5 - Le solde budgétaire de 1970 à 1974 (en millions de dollars)*

	Dépenses ordonnancées	Variation en %	Recettes effectives	Variation en %	Solde budgétaire
1970	210.74	+ 9,1 %	203.00	+ 10,1 %	-7.74
1971	227.42	+ 6,6 %	240.30	+ 16,9 %	12.88
1972	280.23	+ 16,4 %	296.88	+ 16,7 %	16.65
1973	390.97	+ 19,3 %	373.35	+ 7,5 %	-17.63
1974	523.48	+ 19,4 %	545.56	+ 30,3 %	22.08

Source : Dagher A. (1995), « L'Etat et l'Economie au Liban : Action Gouvernementale et Finances Publiques de l'Indépendance à 1975 » (nous avons converti le montant des dépenses et des recettes en dollars).

D'après ce tableau, nous constatons que les recettes publiques augmentent à un taux supérieur à celui des dépenses publiques sauf pour l'année 1973 à cause de certaines perturbations. Les secteurs de transit et d'exportation ont été touchés par la fermeture de la frontière libano-syrienne et de l'espace aérien libano-syrien ; ce qui explique cette faible augmentation des recettes en 1973 par rapport aux autres années.

### ***2.5.5. La dette publique : évolution et structure***

L'estimation du niveau global de la dette publique est difficile à cause de l'absence de statistiques précises sur la dette extérieure. Nous savons qu'à partir du milieu des années 1960, l'Etat a fait appel à de nouvelles sources de financement extraordinaire pour financer ses dépenses. Toutefois, la dette externe demeure limitée entre 1964 et 1975.

La dette publique intérieure est définie comme la somme des avances de la banque du Liban et des avances des banques commerciales au secteur public, ces dernières étant principalement constituées de bons du trésor. Les données sur la dette publique intérieure en livre libanaise sont fournies par la banque du Liban. Nous avons converti ces chiffres en dollars en utilisant le cours du dollar en livre libanaise pour chaque année donnée, cours fourni par la banque du Liban. La composition de la dette publique intérieure entre 1964 et 1975 est représentée par le tableau ci-dessous.

*Tableau N° 3.2.6 - Dette publique intérieure entre 1964 et 1975 (en millions de dollars)*

Année	Avances de la banque du Liban	Avances des banques commerciales		Dette publique intérieure	Dépôts du secteur public à la banque du Liban
		Bons du trésor	Autres avances des banques commerciales		
1964	25.70	16.27	0.00	41.97	71.58
1965	32.23	0.00	0.00	32.23	84.64
1966	25.23	0.00	0.00	25.23	98.06
1967	22.47	3.12	0.00	25.59	65.22
1968	22.17	20.59	0.00	42.76	56.07
1969	19.97	36.56	0.00	56.54	82.96
1970	19.27	18.97	0.00	38.24	66.39
1971	26.63	7.74	0.00	34.37	111.48
1972	41.63	13.11	0.00	54.74	159.31
1973	78.55	11.49	0.00	90.04	227.59
1974	131.89	6.44	0.00	138.33	358.29
1975	65.84	0.00	0.00	65.84	385.91

Source : Banque du Liban, Rapports annuels de 1964 à 1975.

D'après ce tableau, nous remarquons que la répartition de la dette intérieure entre les avances de la Banque du Liban et les avances des banques commerciales varie beaucoup entre 1964 et 1975. Les bons du Trésor représentent environ 65% de la dette globale en 1969 alors qu'ils ne concernent qu'une faible partie de la dette globale. En 1973, ils représentent 12,8 % de la dette publique contre 4,7% en 1974.

L'existence de la dette publique n'a pas posé de problèmes financiers dans la période d'avant-guerre. Durant cette période, l'Etat s'endettait pour financer ses dépenses en matière d'infrastructure, de santé et d'éducation et non pas des dépenses courantes ou de consommation sur les moyens initialement destinés au financement de l'investissement. En plus, le remboursement de certains emprunts effectués était fait

par les recettes d'exploitation du projet pour lequel l'emprunt était réalisé. La charge de la dette n'est pas transmise, dans ce cas là, aux générations futures.

Pour voir l'effet de l'endettement public, nous regardons le niveau relatif de la dette par rapport au produit intérieur brut. Le rapport de la dette publique extérieure au produit national brut jusqu'en 1975 n'est pas déterminé faute de statistiques mais nous savons qu'il est très faible et même proche de zéro puisque le montant de la dette était minime. Le rapport dette publique interne sur produit intérieur brut est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau N° 3.2.7 - Le niveau de la dette par rapport au PIB (1964-1975)

Année	Taux de croissance de la dette intérieure (pourcentage)	Dette publique \ PIB
1964	-	4
1965	-23.25	2.8
1966	-20	2
1967	+3.79	2.1
1968	+64.63	3.1
1969	+36.29	4
1970	-32.06	2.5
1971	-11.2	2
1972	+50.45	2.6
1973	+40.71	3.3
1974	+37.02	3.9
1975	-53.1	2

Source : Chaib A. (1985) « Déficits Budgétaires et Dette Publique : 1964-1984 ».

Le rapport de la dette publique sur le PIB n'est pas source d'inquiétude. Nous remarquons que ce taux a diminué durant certaines périodes puisque la dette publique a baissé. Ce rapport a varié entre 2% et 4% entre 1964 et 1975.

En conclusion, nous pouvons dire que l'Etat libanais a fait beaucoup d'efforts sur le plan du développement du pays. Toutefois, certains économistes libanais comme André Chaib et Samir Makdissi attribuent le succès économique du Liban dans la période d'avant guerre aux seuls efforts de l'initiative privée. Selon Chaib, les politiques d'aide à l'économie n'ont pas joué un rôle important dans le processus de développement économique avant 1975. Certes, le secteur privé a occupé une place

majeure dans le développement du Liban mais nous ne pouvons pas ignorer les efforts de l'Etat en matière de développement économique et de construction des infrastructures. Ces efforts devaient contribuer davantage à l'amélioration de la situation économique mais le déclenchement de la guerre en 1975 les a empêchés d'avoir cet effet.

### **Section 3. Guerre 1975-1990 : causes, déroulement et conséquences sur le plan politique**

Le 13 avril 1975 marque le début officiel de la guerre libanaise. Ce jour là à Aïn El-Remmaneh<sup>166</sup>, des inconnus tirent sur la foule devant une église inaugurée en présence du chef des phalanges. La riposte des phalanges est très rapide : ils ouvrent le feu sur un autobus transportant des feddayin dans la même rue une heure plus tard<sup>167</sup>. La guerre oppose ainsi d'un côté « les palestino progressistes » formés de la coalition des partis libanais alliés aux organisations palestiniennes et de l'autre « les conservateurs » formés de la coalition des partis chrétiens qui ont commencé à s'armer depuis le début des années 1970 pour faire face à la montée en puissance des Palestiniens au Liban. Depuis le 13 avril, les batailles se poursuivent dans tout le pays et l'intensité de combats ne cesse de s'amplifier. Les milices des deux côtés deviennent de plus en plus puissantes tandis que l'armée libanaise reste paralysée. La période de la guerre est marquée par plusieurs cessez-le-feu, jamais respectés plus que quelques jours. Le chaos s'arrête le 13 octobre 1990 à la faveur du changement dans la conjoncture régionale.

#### **3.1 Les principales causes**

Le conflit régional qui a commencé en 1948 avec la création de l'Etat d'Israël et la guerre israélo-arabe en 1967 ont profondément marqué la scène politique libanaise. Au début des années 1970, les Libanais étaient divisés en deux parties: les anti-impérialistes, défenseurs de la résistance palestinienne et les pro-occidentaux s'opposant à la résistance palestinienne armée depuis le Liban.

---

<sup>166</sup> Quartier chrétien de la banlieue est de Beyrouth.

<sup>167</sup> Vingt sept travailleurs palestiniens ont été tués.

Des facteurs externes (le conflit régional) et internes (le confessionnalisme) sont à l'origine de la guerre, même si les premiers ont joué un rôle plus important. Le facteur essentiel qui a conduit au déclenchement de la guerre est l'arrivée des Palestiniens en grand nombre au Liban depuis 1967 et l'organisation de leurs activités militaires contre Israël depuis ce territoire. L'Organisation de Libération de Palestine a installé ses bases militaires au Liban après avoir été chassée de la Jordanie en septembre 1970<sup>168</sup>. De plus, les multiples attaques israéliennes ont beaucoup aggravé la situation politique au Liban.

La montée en puissance non seulement des capacités militaires de l'armée palestinienne au Liban, mais aussi de son rôle, a posé plusieurs problèmes pour les puissances régionales et internationales. Cette présence a menacé la stabilité des régimes arabes car les populations ont montré beaucoup d'empathie avec le sort des Palestiniens. Elle a aussi beaucoup préoccupé les Etats-Unis, premier allié d'Israël. La résistance palestinienne depuis le Liban était un moyen d'entraîner Israël dans des hostilités générales, d'autant plus qu'elle refusait d'évacuer les territoires occupés en 1967. Ces différentes situations amènent les acteurs régionaux et internationaux du conflit au Moyen-Orient à contrôler l'évolution de la situation du Liban. Tout au long de la guerre, Américains et Soviétiques, Palestiniens et Israéliens, Iraniens et Irakiens, Syriens, Français, Italiens et Britanniques se heurtent sur le territoire Libanais.

Comme nous l'avons déjà dit, ces facteurs politiques régionaux et internationaux ne sont pas les seules causes de l'éclatement de la guerre en 1975. Il existe aussi des facteurs sociopolitiques internes. « La lutte menée par les cercles dirigeants musulmans au nom de l'affirmation de droits musulmans face aux privilèges chrétiens, poussa les couches défavorisées des communautés musulmanes à réclamer leur place au soleil face aux notabilités traditionnelles urbaines chez les sunnites et rurales chez les chiites »<sup>169</sup>. Les chrétiens libanais se sentent menacés par l'islam et les Libanais musulmans se sentent écrasés par la domination chrétienne. L'OLP a profité du mécontentement d'une partie de la population. Elle a soutenu les parties

---

<sup>168</sup> En 1970, les combattants palestiniens présents en Jordanie appellent au renversement du pouvoir Hachémite. L'armée a alors massacré les combattants et les civils sans distinction et les a chassés de la Jordanie. Ces événements sont connus sous le nom de « septembre noir ».

<sup>169</sup> Corm G. (2005).

libanaises s'opposant à l'hégémonie maronite en contrepartie de leurs appuis dans sa présence militaire au Liban et dans son combat avec le gouvernement.

Les facteurs économiques tels que les inégalités de développement entre les régions libanaises et les inégalités socio-économiques, que nous allons développer dans le chapitre suivant, ont joué un rôle secondaire dans le déclenchement de la guerre. Toutefois, les bénéfices économiques tirés par les différentes parties en guerre ont constitué le principal facteur de persistance de la guerre. Le second facteur qui explique la persistance de la guerre est l'intervention des puissances étrangères, à la fois en envoyant des aides financières et militaires aux milices et en intervenant directement dans les combats.

Une étude faite sur les causes de la guerre au Liban montre que l'intervention étrangère dans les affaires politiques du Liban et le facteur religion ont poussé à l'éclatement de la guerre en 1975. Cette étude est faite par Makdissi et Sadaka<sup>170</sup> en 2005 et elle applique le modèle Collier-Hoeffler<sup>171</sup> sur le cas du Liban. Ils étudient particulièrement les motivations des groupes rebelles participant aux guerres civiles. D'une façon générale, le modèle Collier-Hoeffler relie l'occurrence d'une guerre civile aux variables suivantes : le revenu et la croissance économique, la richesse du pays en ressources naturelles, la taille de la population, le niveau de fragmentation sociale et une variable muette de dominance ethnique. Selon ce modèle, un pays qui connaît une moyenne ou forte croissance économique ne risque pas de subir une guerre. Par contre si le pays est riche en ressources naturelles, il a plus de risque de subir une guerre. Une dominance ethnique et une forte division sociale augmentent le risque de guerre civile.

Makdissi et Sadaka ont testé ce modèle sur le Liban pour l'année 1970 et non pas pour 1974. La probabilité de déclenchement de la guerre en 1974, à la veille de la guerre, ne peut pas être calculée puisque le modèle utilise des données organisées dans un intervalle de temps de cinq ans tout en excluant les années de guerre. Or, en 1975, le Liban était déjà en guerre. Ils trouvent que la tendance générale n'a pas

---

<sup>170</sup> Makdissi S. et Sadaka R. (2005), "The Lebanese Civil War, 1975-90", dans *Understanding Civil War: Evidence and Analysis* (Volume2), Washington, World Bank Publications, pp. 59-87.

<sup>171</sup> Collier et Hoeffler sont deux chercheurs participant au programme de la Banque mondiale qui a pour objectif principal de déterminer l'influence qu'exercent les facteurs économiques sur les guerres civiles.

changé entre 1970 et 1974<sup>172</sup> et donc le résultat obtenu pour 1970 s'applique à l'année 1974. Makdissi et Sadaka étudient chacune des variables du modèle Collier-Hoeffler.

En premier lieu, ils considèrent que la division religieuse au Liban peut être expliquée de deux manières. D'abord, la population libanaise est composée de 18 communautés religieuses mais les maronites, les sunnites et les chiïtes constituent la majorité de la population (70 à 80%). Ensuite il y a une large division entre les chrétiens et les musulmans. Avant le déclenchement de la guerre, comme nous l'avons dit, les musulmans sunnites demandaient plus d'égalité dans la répartition du pouvoir politique et donc l'augmentation du pouvoir politique de la communauté musulmane vis-à-vis de celui de la communauté maronite. La participation de la communauté chiïte au pouvoir devient plus explicite après l'accord de Taëf. La communauté arménienne<sup>173</sup> est totalement intégrée dans la société libanaise bien qu'elle conserve en partie son héritage culturel. Ils concluent alors que le Liban est divisé en deux larges communautés religieuses. Ensuite, la population libanaise est ethniquement (linguistiquement) homogène. Enfin, il n'y a pas de dominance ethnique<sup>174</sup> au Liban puisque aucune des communautés ne dépasse les 45% de la population totale. L'index de la division sociale est la combinaison de l'indice de la division religieuse et de celui de la division ethnique et puisque ce dernier est faible, Makdissi et Sadaka ont considéré que l'index de division sociale est faible et n'a pas joué un rôle dans le déclenchement de la guerre.

En deuxième lieu, le Liban avait le PIB par habitant le plus élevé de la région quand la guerre a éclaté, et donc l'occurrence de la guerre ne s'explique pas par la pauvreté ou la faiblesse du PIB par habitant. Ensuite, le Liban n'est pas riche en ressources naturelles donc ses risques de subir une guerre civile selon le modèle Collier-Hoeffler sont faibles.

En dernier lieu, Makdissi et Sadaka ont trouvé que la probabilité de déclenchement de la guerre au Liban en 1970 est de 2,6%. Cette probabilité est inférieure à celle obtenue pour les pays pris dans le modèle de Collier-Hoeffler (6%). Ils concluent que les principales causes de la guerre au Liban sont d'ordre politique plutôt

---

<sup>172</sup> Seul le PIB a augmenté entre 1970 et 1974.

<sup>173</sup> Moins de 7% de la population.

<sup>174</sup> C'est-à-dire quand le groupe le plus large de la population de la population varie entre 45 et 90 % de la population.



qu'économique et que seule la division religieuse a un rôle déterminant dans la guerre. En plus, les variables économiques prises dans ce modèle tendent à réduire la probabilité de déclenchement de la guerre civile au Liban. Le principal facteur politique est le conflit de l'OLP avec l'Etat libanais qui a suscité les interventions extérieures des autres puissances.

### 3.2 Le déroulement de la guerre : les principales étapes de la guerre

Comme nous l'avons déjà dit, la guerre a commencé en avril 1975. Depuis cette date et jusqu'à la fin de l'année 1976, les combats se sont déroulés entre d'un côté le gouvernement libanais et ses alliés chrétiens et de l'autre l'OLP et ses alliés islamo-progressistes. Durant cette période connue sous le nom de « guerre des deux ans », Beyrouth est divisée en deux parties : Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest. L'armée libanaise et les partis chrétiens traditionnels (Phalangistes, Parti National Libéral) contrôlent Beyrouth-Est tandis que l'OLP et ses alliés contrôlent Beyrouth-Ouest. Les combats, surtout entre phalangistes et OLP, ne sont pas limités à la capitale mais ils s'étendent aux régions où se trouvent des camps palestiniens<sup>175</sup>.

La période de la guerre se caractérise par des bombardements à l'arme lourde des populations civiles, des raids éclairs accompagnés du massacre des habitants, la dégradation des conditions de vie pour l'ensemble de la population, un blocage progressif de toutes les voies de communication, un pillage pratiqué par les combattants des deux camps et des rançonnements de toutes sortes. Durant la guerre, les combattants ont utilisé les armes les plus puissantes et les plus sophistiquées de l'époque<sup>176</sup>.

Cet afflux d'armes nouvelles s'explique par la présence sur le terrain d'unités de l'armée libanaise qui mettaient tout leur arsenal à la disposition des combattants, par le trafic d'armes, par l'intervention des puissances régionales et internationales disposées à alimenter le conflit et enfin par la richesse et la multiplication du nombre des milices.

---

<sup>175</sup> Banlieue de Beyrouth : Quanrantina et Tall-Zaatar.

<sup>176</sup> Canons de 155 mm, canons de 120 mm et de 130 mm, blindés et chars de toutes sortes, fusées Katioucha et SAM, missiles GRAD.

Le 6 juin 1976 marque l'entrée des forces syriennes au Liban suite à la demande des partis chrétiens. Elles soutiennent le gouvernement libanais et ses alliés chrétiens dans leur combat contre les « islamo-progressistes ». Le but de son intervention est de limiter l'expansion de la domination militaire des Palestiniens et de réduire leur pouvoir politique. Ensuite en octobre 1976, le sommet arabe tenu au Riad en Arabie Saoudite appelle au cessez-le-feu et crée une Force arabe de dissuasion pour surveiller sa mise en application. Cette force est dirigée en principe par le Président libanais mais ce poste est renouvelable tous les six mois. La force est composée des troupes de la Syrie, du Soudan, de l'Arabie Saoudite et du Yémen. Son effectif est de 30 000 soldats dont la majorité est syrienne (presque 27 000 soldats). Notons que les troupes syriennes étaient déjà présentes sur le territoire libanais.

Les troupes syriennes essaient aussi de rentrer au Sud du Liban au nom du rétablissement de l'autorité de l'Etat libanais sur tout son territoire à l'automne de 1976<sup>177</sup>. Cependant, les Israéliens s'opposent à l'entrée des troupes syriennes au Liban-sud et édicte une « ligne rouge ». L'intervention d'Israël sauve les Palestiniens et leurs alliés en les empêchant de tomber sous la domination syrienne et permet aussi la poursuite de la guerre. Par ce comportement, Israël a choisit d'avoir une guérilla sur sa frontière plutôt qu'une armée régulière.

En mars 1978, Israël lance l'opération du Litani. Elle envahit le Liban jusqu'au fleuve du Litani. Cette opération est condamnée par le Conseil de sécurité qui vote la résolution 425 qui demande à Israël d'arrêter ses opérations militaires et de se retirer de l'ensemble du territoire libanais<sup>178</sup>. C'est en juin de cette même année qu'Israël effectue un retrait formel des territoires occupés qu'il confie à l'Armée du Liban Sud<sup>179</sup>. Les forces de cette armée vont contrôler sous l'influence d'Israël un territoire de 700m<sup>2</sup>. Plusieurs opérations meurtrières sont menées contre les civils. Cette situation permet la création des forces de résistance contre l'occupation de leurs villages. L'année 1978 marque le renversement des alliances au Liban. Désormais, la Syrie soutiendra les palestino-progressistes contre les forces chrétiennes. Des affrontements très durs opposent l'armée syrienne aux chrétiens durant tout l'été de l'année 1978. Ces affrontements sont connus sous le nom de « la guerre des cent

---

<sup>177</sup> En fait, l'affaiblissement du pouvoir de l'Etat depuis 1975 permet la dominance militaire de la résistance palestinienne et de ses alliés du Liban-Sud.

<sup>178</sup> Cette résolution met en place la FINUL sous l'égide de L'ONU pour vérifier le retrait israélien.

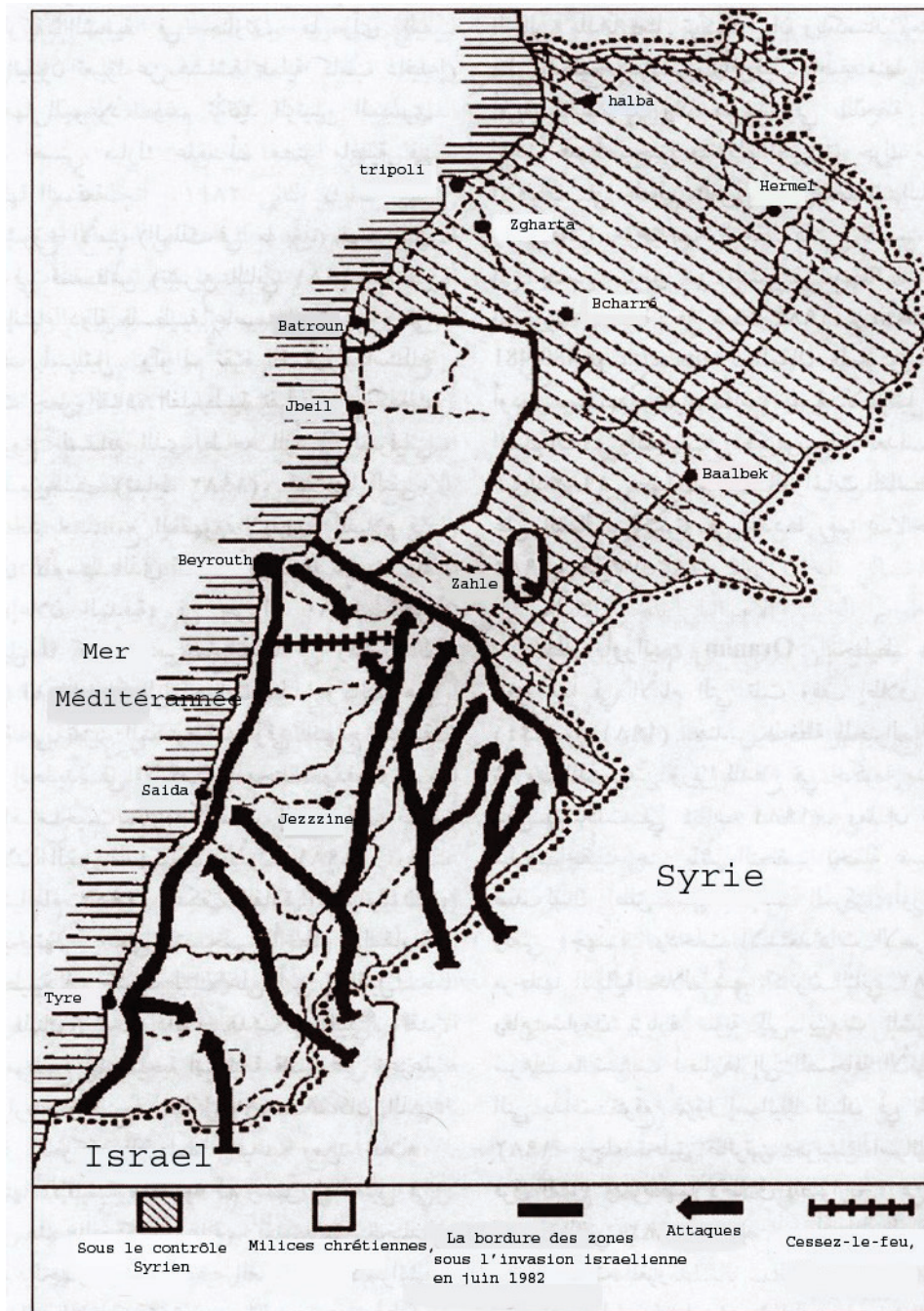
jours » et permettent à l'armée syrienne de gagner des positions dans les zones chrétiennes.

Le 4 juin 1982, Israël lance l'opération « Paix en Galilée » suite à l'assassinat de son ambassadeur à Londres. Son armée envahit pour la deuxième fois le Liban mais cette fois-ci jusqu'à Beyrouth en écrasant l'organisation palestinienne. Le 21 août, l'OLP quitte Beyrouth à bord de navires de la marine nationale française. Au sud du Liban, les affrontements s'intensifient entre les forces israéliennes et les milices chiites Amal et le Hezbollah. Dans les montagnes, les combats entre les maronites et les druzes se multiplient entraînant des nettoyages ethniques. La guerre de la montagne se termine par l'exode des chrétiens vers la banlieue chrétienne de Beyrouth. Les druzes, alliés au mouvement chiite Amal, assiègent Beyrouth mais l'armée libanaise parvient à arrêter l'offensive. L'armée israélienne se retire en 1984 et les retournements d'alliances se multiplient. Durant l'année 1982, une partie du territoire est occupée par l'armée israélienne et une autre par l'armée syrienne. Seule une partie de Kesrwan-Jbeil et de Zahlé est sous le contrôle des milices chrétiennes. Ce partage du territoire entre ces forces est illustré par la carte ci-dessous.

---

<sup>179</sup> Milice créée en 1976 par le commandant Saad Haddad. Elle est financée et entraînée par Israël.

Carte N° 3.3.1 - La carte du Liban lors de l'invasion israélienne en 1982



Source : Hanf T. (1993), « Liban, coexistence en temps de guerre de l'effondrement de l'Etat à l'essor de la nation », Centre d'études euro-arabes, Paris.

De juin 1985 à mars 1988 (environ 30 mois), le mouvement chiite Amal mène avec le soutien de la Syrie la « guerre des camps » assiégeant des camps palestiniens. Ils se heurtent aussi au parti socialiste progressiste de Joumblatt et au Hezbollah. Durant cette période, l'armée libanaise affronte plusieurs fois le parti socialiste progressiste.

Les principales batailles se déroulent dans la capitale mais aussi au sud du Liban et à Tripoli au nord du pays.

Le 23 septembre 1988, le mandat du Président de la république Amine Gemayel s'achève sans qu'un nouveau président soit élu. Il nomme le général Michel Aoun comme Président du conseil des ministres à la tête d'un cabinet militaire intérimaire. Salim el Hoss qui avait été nommé président du conseil à titre transitoire à la suite de l'assassinat de son prédécesseur (Rachid Karamé, auparavant démissionné) en juin 1987, rappelle qu'il était revenu sur la démission de son prédécesseur estime qu'il est encore président du conseil et refuse de démissionner. Le Liban se trouve ainsi privé de Président de la République mais avec deux présidents du conseil. Le camp chrétien et le camp islamique ont chacun un premier ministre et un gouvernement.

Ainsi, les combats entre les milices et l'armée libanaise continuent de plus belle. Le général Aoun décrète la fermeture des ports illégaux contrôlés par les différentes milices libanaises (chrétiennes et islamiques) et le blocus du littoral libanais. Il essaie d'imposer l'autorité de l'Etat sur le territoire et de dissoudre les milices. La Syrie et sous entendu la communauté internationale<sup>180</sup> soutient le président El-Hoss. Du 14 mars 1989 au 23 septembre, le général Aoun mène « la guerre de libération » contre la Syrie.

Les pays arabes décident enfin de mettre fin à la guerre qui a secoué le Liban depuis 1975. Le roi Hussein de Jordanie, le roi Fahd d'Arabie Saoudite et le président Chadli d'Algérie préparent l'accord de Taëf destiné à restaurer la paix. Le 22 novembre 1989, 58 des 62 députés libanais élus en 1972 négocient à Taëf les accords qui devront mettre un terme à la guerre et adoptent par vote le « document d'entente nationale ». Ils prévoient le désarmement des milices et réajuste la formule du partage du pouvoir entre les communautés en faveur de la communauté musulmane. Le général Aoun refuse l'accord et dissout le Parlement libanais, parce que selon lui cet accord est signé sous l'occupation syrienne et par un Parlement élu depuis près de 15 ans dont le mandat a été prorogé à 7 reprises. Nous revenons plus tard sur les réformes votées selon cet accord.

---

<sup>180</sup> À l'exception de la France.

Les combats perdurent après les accords du Taëf que ce soit entre les deux milices chiites Amal et Hezbollah<sup>181</sup> ou aussi entre l'armée libanaise et les forces libanaises. De plus, le président René Moawad, élu le 5 novembre est assassiné quelques jours plus tard. C'est seulement l'année 1991 qui marque le désarmement des milices, la récupération des ports et des infrastructures étatiques par l'Etat ainsi que la fin de la guerre.

En regardant le déroulement de la guerre civile au Liban, nous constatons le renversement et la modification des alliances dans le pays. En effet, les rivaux du début de la guerre sont devenus des alliés par la suite et vice-versa les alliés du début sont devenus des adversaires à la fin de la guerre. Ce renversement des alliances se fait à la différence des autres guerres civiles qui se caractérisent généralement par la persistance des alliances tout au long de la guerre.

### **3.3. Les activités et le financement des milices**

Après avoir expliqué les principales étapes de la guerre, nous nous intéressons dans ce qui suit aux multiples moyens de financement des milices, dans le but de montrer comment l'économie en temps de guerre civile se redéfinit en économie parallèle.

Les milices sont des organisations paramilitaires qui sont apparues sur la scène libanaise à partir de 1975. Elles appartenaient à des partis politiques ou à des groupes confessionnels; leur nombre était de 42 dont 29 milices libanaises et 13 milices palestiniennes. En quinze ans de guerre, le nombre de ces milices ainsi que leur rôle ont connu des modifications. Certaines ont pris des dimensions plus importantes au niveau national et régional. D'autres furent supprimées et d'autres enfin fusionnèrent pour former une milice unique<sup>182</sup>. Avec le temps, les groupes armés libanais devenaient plus puissants. Ils étaient implantés sur tout le territoire libanais et chaque milice contrôlait une ou plusieurs régions.

Rappelons que les combats se sont déroulés entre deux camps : le camp chrétien (soutenant l'Etat) et le camp palestino-progressiste (opposant à l'Etat)<sup>183</sup>. Les combattants chrétiens se répartissent entre plusieurs petites et grandes milices. Les

---

<sup>181</sup> Ces combats s'achèvent en 1991 suite à l'intervention de l'armée libanaise.

<sup>182</sup> Abou Rjeily K. et Labaki B. (1993).

<sup>183</sup> La répartition des milices entre les religions et selon le nombre de leurs combattants est présentée annexe 4.

grandes milices incluait les phalangistes et le Parti National Libre, tandis que les petites milices incluait la brigade des Marada et les Gardiens du cèdre. Suite à des confrontations violentes entre elles, toutes ces milices à l'exception de la brigade des Marada fusionnent en 1980 pour former les forces libanaises. Le camp palestinien progressiste se répartit entre les milices citées ci-après : l'Organisation de Libération de la Palestine, Amal, Parti Socialiste Progressiste, Parti Syriens Nationaliste et les Mourabitouns. Le Hezbollah apparaît sur la scène libanaise à partir de 1982 et focalise ses activités sur la résistance contre l'occupation israélienne, malgré son affrontement avec la milice chiite Amal.

A la fin des années 1980, le nombre de combattants exerçant leur fonction à temps plein, présents sur le territoire libanais, est d'environ 120 000 personnes, dont la moitié d'étrangers. Les combattants étrangers appartenant à des forces régulières ou à des milices se répartissant principalement entre : les soldats syriens (30 000), les combattants palestiniens (10 à 12 000), les gardes de la révolution iranienne (2 à 3 000) et les soldats israéliens (1 500 à 2000). Il faut souligner que le nombre de soldats appartenant à l'armée libanaise à l'époque est de 8 000 et qu'il est inférieur à celui des combattants palestiniens, à celui des forces libanaises et aussi à celui des soldats syriens. Nous constatons la faiblesse du rôle joué par l'armée libanaise face aux autres milices et forces armées étrangères durant la guerre.

Le nombre des combattants n'a cessé d'augmenter tout au long de la guerre à cause de la dégradation de la situation socio-économique de la population. Au début du conflit, le milicien était un jeune homme de 25 à 30 ans issu d'une famille moyenne et qui voulait défendre son point de vue politique mais aussi l'existence de sa communauté au Liban. Dès 1984, la chute de la livre libanaise par rapport au dollar américain a causé un appauvrissement sans précédent de la population. Cela a poussé les hommes à intégrer les milices qui contrôlaient leurs quartiers dans le but de toucher un salaire mensuel fixe. L'âge moyen du milicien chute en conséquence (jeunes hommes entre 15 et 20 ans). Ces jeunes gens sont au chômage et vivent dans la misère avant d'intégrer les milices. À cette époque, ils sont originaire des régions rurales les plus déshéritées et enclavées.

Le salaire varie en fonction du rang occupé par le combattant au sein de la milice. En moyenne, le salaire mensuel d'un soldat s'élève de 75 à 150 dollars et celui d'un

officier de 170 à 200 dollars. Ces salaires sont supérieurs au salaire minimum de l'époque qui était de 175 dollars en 1975 avant de passer à 47 dollars en 1986 à cause de la chute de la livre libanaise. Les officiers de haut-rang quant à eux touchaient un salaire entre 250 et 400 dollars. À ce salaire, s'ajoutent des sommes d'argent provenant des activités illégales exercées par la plupart des miliciens comme le vol, le pillage et l'enlèvement rétribué. Il faut aussi ajouter que l'intégration dans une milice est pour certains un moyen de promotion sociale rapide et de richesse économique. C'est ainsi qu'un grand nombre de Libanais se sont enrichis et ont gagné en pouvoir durant la guerre. Ils occupent d'ailleurs aujourd'hui des postes élevés au sein de l'appareil d'Etat. En plus des salaires payés aux combattants, les milices accordent des pensions alimentaires et des aides à la santé.

Durant la guerre, le rôle et le pouvoir de l'Etat devenaient faible et ce sont les milices qui prenaient son rôle dans les régions qu'elles dominent. A cette époque là, l'Etat était absent et n'intervenait pas dans la vie économique et sociale : par exemple, il n'a pas ajusté les salaires après la chute de la livre libanaise. Les milices ont profité de cette situation et ont proposé aux gens des salaires élevés pour les motiver à intégrer leurs mouvements. Elles ont offert ainsi aux jeunes libanais un emploi au moment où l'Etat était absent et ne s'intéressait pas aux problèmes essentiels dont ils souffraient comme la misère, le chômage, la pauvreté, l'insécurité etc.... Nous constatons donc que depuis la moitié des années 1980, les jeunes intégraient les milices, non pas parce qu'elles défendent leurs idées et leurs présences dans le pays, mais parce qu'elles leur assurent le moyen de subsister à leur besoin. En conséquence, nous pouvons constater que si l'Etat ne s'est pas complètement effondré, la guerre aurait été, peut être, d'une durée plus faible.

Les différentes milices, quelque soient leurs tailles, avaient plusieurs sources de revenus leur permettant de financer leurs activités et de s'enrichir. Au paiement des salaires, il faut ajouter le coût des équipements et munitions militaires, le coût d'entraînement des combattants et le coût du transport. Ils constituent ensemble 60% du budget total des milices. En sus, les milices mènent des activités de relations publiques qui occupent 20% de leur budget<sup>184</sup>. Enfin, les milices assurent des services sociaux à la population surtout après la détérioration de la situation économique dans



le pays tels que l'assistance médicale, les subventions alimentaires et des bourses pour l'éducation. Ces services sociaux constituent 20% du budget des milices contribuant à l'amélioration de leur image auprès de la population. Nous pouvons dire que ses dépenses représentent une part minime des bénéfices que les milices ont tiré durant la guerre. En effet, ces derniers sont un des facteurs expliquant le prolongement de la guerre.

Les salaires et les indemnités touchés par les miliciens ont permis aux familles libanaises d'améliorer leur condition de vie. Il est important de mentionner que ces salaires ne sont pas pris en compte dans le calcul du produit intérieur brut. Pareil, la richesse illégale gagnée par les miliciens durant la guerre n'est pas comptabilisée dans les comptes nationaux. En gros, toutes les dépenses effectuées par les milices échappent au contrôle de l'Etat et ne sont pas taxées.

Depuis 1975, le système de guerre a été accompagné de l'émergence d'une économie parallèle qui n'a pas cessé d'accroître tout au long de la guerre. Ce système a généré progressivement une base économique et institutionnelle, qui lui a permis de contrôler progressivement et de dominer à la fin les circuits économiques libanais, et de créer ses propres institutions autonomes<sup>185</sup>. Nous détaillerons dans ce qui suit les différentes sources de cette économie parallèle (pillage, vol, taxation illégale, racket et la contrebande).

En effet, les chefs des milices se sont entendus entre eux pour respecter les principes de l'économie criminelle. Ils ont réparti entre eux la richesse et les biens publics (eau, électricité, ...) ont toujours fait l'objet d'arrangements entre eux. Chaque milice a respecté le territoire de sa concurrente. Les milices ont renforcé leur pouvoir économique et financier par tous les moyens illégaux tels que le vol, le pillage, la confiscation des propriétés privées, l'exploitation et le commerce de la drogue, la contrebande, le brigandage des banques et les opérations bancaires frauduleuses. Par exemple, les phalangistes ont pillé le port de Beyrouth en 1976 et ils ont tiré de cette opération entre un et deux milliards de dollars selon les estimations. Durant la même

---

<sup>184</sup> En effet, chaque milice a un bureau d'information ; elle se communique avec ses partisans à travers la radio mais aussi par des communiqués de presse, des conférences, des journaux. En outre, certaines milices possèdent une chaîne de télévision.

<sup>185</sup> Nasr S. (1990), « Anatomie d'un système de guerre interne : le cas du Liban », dans *Cultures & Conflits* n°1 pp. 85-99.

année, les phalangistes ont pillé en entente avec les « palestino progressistes »<sup>186</sup> le centre ville des souks mais les gains tirés par ce pillage ne sont pas estimés. Les milices ont aussi pris des armes des arsenaux de l'armée libanaise. Les coffres-forts des banques situées dans les zones de combats ont été vidés par les milices.

Avec l'évolution de la guerre, le pouvoir des milices a augmenté par rapport à celui de l'Etat surtout dans la collecte des impôts ; elles ont imposé différents types de taxes dans les régions. La faiblesse du rôle de l'Etat leur a permis de maîtriser, chacune dans la région sous son contrôle, l'appareil économique et financier de l'Etat. Les établissements publics et les ports sont passés sous le contrôle des milices. Outre le prélèvement direct des taxes habituelles, les milices ont instauré un système d'impôt sur tous les biens, activités et transports. Les droits perçus par l'Etat sont détournés en partie vers les milices<sup>187</sup>. Parmi ceux-ci, citons : les droits sur les importations, les droits sur les exportations , les droits sur les mouvements des voyageurs à partir des ports officiels et aussi des ports illégaux<sup>188</sup>, les droits sur les mutations de propriété immobilière et foncière, les droits sur les formalités d'état civil et sur la délivrance des passeports, les taxes sur les restaurants, les taxes sur le prix du billet d'entrée au cinéma, les taxes sur les spectacles, les taxes sur les hôtels, les taxes sur les voitures de tourisme et sur les camionnettes, les taxes sur les clubs de jeu, l'impôt sur la production du ciment, les taxes sur les marchandises passant d'une zone milicienne à une autre, les droits de péage pour le passage d'une zone à une autre, la taxe sur l'essence à la pompe, la taxe sur le mazout, la taxe sur les bombonnes de gaz, la taxe sur la farine, la taxe sur le tabac, la taxe forfaitaire sur les permis de travail pour les étrangers.... Les milices jouent aussi un rôle dans la fixation des prix des produits de première nécessité, dans la lutte contre l'inflation et dans les débats sur le marché des changes et sur la spéculation. À ces taxes, il faut ajouter le racket c'est-à-dire les extorsions directes de fonds opérées sur des industriels, commerçants ou riches rentiers et qui ont été évalué à 500 millions de dollars de 1975 à 1988. En effet, « particuliers et entreprises sont contraints- sous des

---

<sup>186</sup> Notons que ces deux milices étaient des adversaires.

<sup>187</sup> Les milices ont appliqué les taux d'imposition fixés par l'Etat.

<sup>188</sup> Les ports illégaux étaient ouverts par les milices et ils échappaient à tout contrôle de l'Etat. Le nombre de ces ports étaient de 18 en 1986.

formes et pour des montants variables, mais le plus souvent arbitraire- au financement de la protection que leur assure la milice locale »<sup>189</sup>.

A partir de 1985, les milices ont créé des sociétés de holding pour diversifier leurs activités et pour légaliser leurs revenus. Elles ont créé des entreprises de multimédias, des régies de publicité et des sociétés d'investissement, à la fois sur le marché local et international.

A ces activités, il faut ajouter la drogue, le commerce d'armes, les déchets toxiques, la contrebande avec les pays voisins, les prélèvements sur l'aide humanitaire étrangère. En plus, les milices ont reçu des aides en provenance de l'extérieur en armement et en argent liquide. Les chefs de milices ont créé des sociétés financières ou de services destinées à blanchir leurs revenus. En ce qui concerne la drogue, les milices ont joué un rôle important dans le transport et le raffinage de la drogue. Les revenus annuels produits par ce commerce varient entre 700 à 1000 millions de dollars<sup>190</sup>. Certains considèrent que les milices ont touché 2,5 milliards de dollars du commerce de la drogue<sup>191</sup>.

Pour certains, le montant tiré des différentes activités de confiscation est estimé entre un et deux milliards de dollars. Selon Corm, les milices ont fait main basse sur cinq à sept milliards de dollars en quinze ans. Il inclut dans cette estimation « le montant des loyers des appartements qu'elles se sont appropriées par la force, les indemnités perçues parfois pour les restituer, les vols de voiture, de bijoux, les pillages répétés des magasins, le non paiement des services tels que l'eau, le téléphone, l'électricité, ou aussi les places d'avion sur la compagnie nationale »<sup>192</sup>. Selon le quotidien An-Nahar, les revenus de l'économie noire au Liban entre 1975 et 1990 sont de 14, 5 milliards de dollars soit 967 millions de dollars par an<sup>193</sup>.

---

<sup>189</sup>«Système de guerre et économie délinquante au Liban », Note de synthèse d'un service européen de renseignement citée dans « La tuerie d'Ehden ou la malédiction des arabes chrétiens » de Richard Labévière, Fayard, 2009.

<sup>190</sup>Corm G. (1991), « Hégémonie Milicienne et Problème du Rétablissement de l'Etat » dans Maghreb-Machrek 131, pp. 13-25.

<sup>191</sup> Hobeika Louis dans le quotidien Al-safir, le 9 janvier 1987.

<sup>192</sup>Corm G. (2005).

<sup>193</sup>An Nahar, 15 octobre 1990. Ce chiffre inclut les ressources tirées du commerce d'armes, du pillage, de l'exploitation, de la contrebande, du pot de vin et de l'extorsion, des ports, de la drogue et de l'argent politique et des ressources militaires.

L'estimation du coût direct de la guerre varie d'une étude à l'autre. Tarabulsi<sup>194</sup>, estime que le coût d'une journée de combat est de 150 000 à 500 000 dollars. Elisabeth Picard<sup>195</sup> estime que le coût annuel de la guerre est de 150 million à 1,5 milliard. Makdisi et Sadaka ont pris la moyenne annuelle des deux coûts qui est 800 millions de dollars. Ils considèrent ainsi que le coût total de la perte est de 13 milliards de dollars sur l'ensemble de la période de la guerre. Richani<sup>196</sup> estime que l'argent obtenu de l'économie de la guerre est de 900 millions de dollars par an entre 1978 et 1982 dont 400 millions pour l'OLP et 300 millions données par des puissances étrangères aux différentes milices et 200 millions tirés par les milices libanaises de leurs différentes activités illégales (trafic de drogue, contrebande, extorsion...).

La conséquence de cette situation est l'émergence d'une économie parallèle ou noire incontrôlable qui échappe aux impositions et aux réglementations. Durant la guerre civile au Liban, il y avait donc toujours une économie en activité que nous appellerons l'économie de guerre civile. Il s'agit de l'argent qui se déroule entre les agents et qui ne figure pas dans les comptes nationaux. Durant cette période, nous assistons à un déplacement des ressources de la main de l'Etat à celle des milices et des mouvements rebelles. D'une façon générale, la guerre civile se caractérise par le déplacement de l'économie et par l'émergence d'une économie parallèle qui permet aux gens de vivre et de subsister à leur besoin. L'économie parallèle échappe à l'évaluation nationale du PIB et sa taille peut être estimée par le montant des ressources détournées par les milices. En temps de guerre, il y a une économie qui se crée et qui prospère : certes, elle est illégale mais pourtant elle se crée.

Selon Salim Nasr, cette économie parallèle était relativement contenue jusqu'en 1982 : elle représentait 20 % de l'économie globale du Liban, mais après l'invasion israélienne en 1982 et l'échec de la reconstitution de l'État en 1983, l'économie noire a cru et représentait plus de 50 % de l'ensemble de l'économie libanaise entre 1983 et

---

<sup>194</sup> Tarabulsi F. (1993), « Identités et solidarités croisés dans les conflits du Liban contemporain », thèse de doctorat à l'université paris VIII.

<sup>195</sup> Picard E. (1996), "Lebanon: A shattered Country", Holmes and Meier, New York.

<sup>196</sup> Richani N. (2001), « The political Economies of the War systems in Lebanon and Colombia », Oslo, papier présenté lors de la conférence de la banque mondiale sur l'économie des guerres civiles (Economics of civil wars).

1990<sup>197</sup>. C'est cette estimation de l'économie parallèle que nous utiliserons dans le chapitre suivant pour le calcul du coût d'opportunité de la guerre.

Les différentes sources de financement ont permis aux chefs de milices et à leurs complices de s'enrichir et de prendre des participations dans différentes affaires industrielles, commerciales, foncières et bancaires. Selon Corm, les grandes milices ont opéré une production moyenne d'un milliard de dollars par an soit quinze milliards de dollars en quinze ans. Ce chiffre n'inclut pas les fonds reçus par les milices de l'étranger variant d'une milice à l'autre. En comparant la production moyenne des milices avec le produit intérieur brut constant de 1990, nous remarquons l'ampleur du profit qu'ils ont réalisé en faisant la guerre : cette production est environ le double du PIB de 1990<sup>198</sup>. Nous constatons que le choix de faire la guerre a été profitable pour les chefs des milices, au contraire de la population qui a souffert de ce choix. Nous développerons dans le chapitre 6 le coût de la guerre supporté par la population.

En conclusion, nous pouvons dire que l'économie du marché noir du pays a concerné plus que 50% de l'activité économique du pays. Les milices ont pris le rôle de l'Etat mais aucune d'entre elle n'a pu assurer le monopole du pouvoir de l'Etat. Le comportement des milices et leurs objectifs est bien expliqué dans ce qui suit : « La seule fonction du combat intercommunautaire a été de légitimer les seigneurs de la guerre vis-à-vis de leur propre communauté et de leur propre territoire, sans volonté de changement ni de conquête. Pour ce faire, les milices ont maintenu l'équilibre entre elles pratiquant un jeu d'alliances aléatoires, l'ennemi irréductible d'hier pouvant devenir l'allié indéfectible de demain pourvu que la domination de chacun soit assurée sur son territoire et sa communauté selon un code non écrit mais toujours respecté »<sup>199</sup>.

---

<sup>197</sup> Nasr S. (1990), « Anatomie d'un système de guerre interne : le cas du Liban », dans *Cultures & Conflits* n°1 pp. 85-99.

<sup>198</sup> Le PIB de 1990 étant de 8752 millions de dollars.

<sup>199</sup> « Système de guerre et économie délinquante au Liban », Note de synthèse d'un service européen de renseignement citée dans « La tuerie d'Ehden ou la malédiction des arabes chrétiens » de Richard Labévière, Fayard, 2009.

### 3.4. Les conséquences sur le plan politique de la guerre

Au fil des ans et suite à la guerre, le poids des communautés a changé. La principale conséquence de la guerre sur le plan politique est le nouveau partage du pouvoir entre les communautés selon les accords de Taëf.

Ces accords modifient la répartition confessionnelle des postes au parlement et dans les administrations publiques. Le Parlement a rectifié le nombre des députés, il l'a porté la première fois à 126 puis à 128. Le nombre des députés est augmenté à 128 au lieu de 99, réparti équitablement entre les chrétiens et les musulmans. Dans cette nouvelle répartition des députés du parlement, les chrétiens ont gagné 10 sièges alors que les musulmans en ont gagné 19<sup>200</sup>. Dans les administrations, la répartition confessionnelle est abolie et remplacée par le critère de la qualification et de la spécialisation, sauf pour les fonctions de la première catégorie qui sont distribuées à égalité entre chrétiens et musulmans sans spécification d'aucune fonction à aucune communauté.

Le partage des trois présidences entre les communautés n'a pas changé. Cependant, le Président de la République perd un grand nombre de ses prérogatives au profit du Président du conseil des ministres et du gouvernement. Ainsi le pouvoir exécutif n'est plus confié au Président de la République qui l'exerçait avec l'assistance des ministres mais au Conseil des ministres. Le Président de la République peut présider le Conseil des ministres quand il le souhaite mais sans participer au vote. Il nomme toujours le président du conseil des ministres mais sur la base de consultations parlementaires impératives. Il ne peut plus révoquer le conseil des ministres ni le premier ministre. Cependant, le président a gardé deux principales prérogatives. D'abord, il promulgue le décret de nomination du chef du gouvernement et celui de la formation du gouvernement (en accord avec le premier ministre). Ainsi sans la signature du Président de la République, aucun gouvernement ne peut être formé. Ensuite, c'est lui qui procède à la négociation des traités internationaux et qui les ratifie avec l'accord du premier Ministre<sup>201</sup>. Mais effectivement, c'est le premier Ministre qui prend les décisions. Les attributions du président du parlement ont augmenté. Il a la possibilité

---

<sup>200</sup> Le nombre de siège attribué aux musulmans a passé de 45 à 64 et celui attribué aux chrétiens a passé de 54 à 64.

<sup>201</sup> Toutefois, le traité international concernant le tribunal spécial à caractère international chargé de juger les auteurs de l'attentat à la bombe qui a coûté la vie à l'ancien Premier Ministre Rafic Hariri a été promulgué sans la signature du président.

de s'opposer à la discussion d'un texte venant du gouvernement. Son mandat est quatre ans au lieu d'un an. En plus, le gouvernement ne peut pas exercer sa fonction sans l'obtention de la confiance du Parlement dans un délai de trente jours après sa nomination.

Nous remarquons que les maronites ont gardé avec eux la Présidence de la république mais celle-ci a été vidée de ses attributions. En vertu de cet accord, les maronites ont perdu leur prédominance dans les répartitions communautaires à la faveur des deux communautés sunnites et chiites. La mention de la confession ou de rite sur la carte d'identité est abolie, mais pas sur les actes de naissance et les registres familiaux. L'accord envisage aussi une déconfessionnalisation politique progressive : « L'abolition du confessionnalisme politique est un objectif national primordial qui sera réalisé, par étapes, selon un plan »<sup>202</sup>.

L'accord de Taëf adopte la mohafazah<sup>203</sup> comme circonscription électorale. Ainsi, l'élection des députés se fait sur une base non communautaire. Le candidat à un siège donné et d'une confession donnée doit obtenir les voix de tous les électeurs de la circonscription. Les chrétiens se sont sentis menacés par ce système électoral puisque un certain nombre de leurs députés est choisi par des électeurs dont la majorité est musulmane surtout dans les Mohafazat du Nord et du Sud et à Beyrouth.

Ces accords prévoient le redéploiement de l'armée syrienne dans la plaine de la Bekaa dans une période de deux ans en préalable à son retrait définitif. Cependant ce n'est qu'à partir de 2000 que les soldats commencent leur retrait partiel du Liban. Entre 2000 et 2004, leur effectif passe à 14 000 alors qu'il était de 30 000 à la fin de la guerre<sup>204</sup>. En mai 1991 et conformément à l'accord de Taëf, le Liban et la Syrie ont signé un « traité d'amitié et de coopération ». Selon ce traité, la Syrie peut demeurer au Liban jusqu'à la mise en application de toutes les réformes constitutionnelles prévues et jusqu'au retrait israélien du sud du Liban.

---

<sup>202</sup> Document d'entente nationale.

<sup>203</sup> La Mohafazah est une division administrative dont l'équivalent en France serait la région. Elle est généralement divisée en plusieurs Caza. Le nombre actuel des Mohafazat est 8. Notons que les élections législatives de 2009 sont faites selon une autre loi législative (celle de 1960).

<sup>204</sup> Le retrait définitif des troupes syriennes du Liban a eu lieu en avril 2005.

Après la guerre, le calme revient mais le Liban s'est retrouvé sous la tutelle de la Syrie consacrée par le traité de 1991 et avec l'accord des Etats-Unis<sup>205</sup>. De plus, l'armée israélienne occupe une partie du sud du pays et ses attaques continuent. Les milices palestiniennes, toujours armées, se sont regroupées dans les 12 camps répartis sur tout le territoire. Le prix de la guerre est lourd, des soldats étrangers réguliers ou non occupent des zones du pays.

Les attaques israéliennes sur le Liban n'ont pas cessés. En 1993, l'armée israélienne a bombardé durant sept jours des villages dans le sud du Liban. En 1996, elle a lancé l'opération « Raisins de la colère » et bombarde le village de Cana causant la mort de 102 civils libanais. Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné l'assassinat des civils. De plus, l'Etat Hébreu a bombardé pour plusieurs fois des centrales électriques dans le pays. A ces attaques, il faut ajouter les survols réguliers du territoire par l'armée israélienne qui constituent une violation de la souveraineté du Liban.

Le 12 juillet 2006, Israël a mené une guerre de 33 jours sur le Liban en riposte à l'enlèvement de deux militaires israéliens par le Hezbollah. Durant cette guerre, l'armée israélienne a bombardé de nombreuses infrastructures : routes, ponts, ports, aéroport et dépôts de carburants. Les bombardements de l'aviation et de la marine israéliennes, particulièrement sur la banlieue sud de Beyrouth, le sud et Baalbek, ont causé la destruction de nombreux établissements industriels et commerciaux, de 350 écoles, de cinq hôpitaux et de 130 000 logements. Cette guerre a causé 1183 morts, 4059 blessés et près d'un million de déplacés.

Le 20 mai 2007, des combats ont éclaté entre l'armée libanaise et le groupe islamiste « Fath el Islam » au nord du Liban. L'armée a encerclé et attaqué le camp de Naher el Bared où se refugiaient les combattants terroristes. Elle a remporté une victoire dans sa bataille contre les terroristes. Durant cette guerre qui a duré environ 4 mois, 171 soldats libanais ont été tués et des centaines ont été blessés.

Des facteurs régionaux et plus particulièrement le conflit israélo-palestinien ainsi que le confessionnalisme politique libanais constituent les principaux facteurs qui ont poussé à l'éclatement de la guerre au Liban en 1975. Les seize ans de guerre n'ont

---

<sup>205</sup> En 1990, la Syrie devient l'allié des Etats-Unis au Proche Orient. Elle rejoint la coalition dirigée par les Etats-Unis opposée à l'Irak.



permis de résoudre aucun des problèmes qui ont poussé à son déclenchement. A la sortie de la guerre, la scène politique libanaise est divisée. Les chefs de milices ont laissé les armes pour occuper des postes au sein du Parlement et du gouvernement. Ils sont toujours en désaccord entre eux ; mais cette fois-ci, leurs conflits se déroulent à l'intérieur du conseil des ministres empêchant parfois le vote de certaines réformes administratives et économiques. Les chrétiens se sentent désavantagés par les accords de Taëf et demandent désormais l'amélioration de leur représentation dans les administrations publiques et la rectification de ces accords. Israël menace toujours le Liban et occupe jusqu'à présent les fermes de Chebba. La Syrie influence la scène politique libanaise et la situation est agitée dans les camps palestiniens où les organisations sont armées. La situation politique n'est toujours pas stable dans le pays. En outre, de temps à autre, nous assistons à des assassinats politiques et à une détérioration de la situation sécuritaire dans les camps palestiniens répartis sur tout le territoire libanais.

## CHAPITRE 4: LE COÛT DE LA GUERRE AU LIBAN

---

Comme nous l'avons déjà expliqué, le Liban a connu plusieurs cycles de destruction d'origine guerrière depuis son indépendance en 1943. Les destructions qui ont eu lieu entre 1975 et 1990 étaient les plus importantes et ont modifié les conditions de fonctionnement de l'économie, de la société et des institutions. Dans cette étude, notre intérêt se focalise sur la guerre que le Liban a vécu entre 1975 et 1990 ainsi que sur ses différents coûts directs et coûts d'opportunité.

Cette guerre est souvent qualifiée comme une guerre civile opposant les communautés chrétiennes et musulmanes. Pourtant, les causes de déclenchement de la guerre ainsi que tous les incidents qui ont eu lieu durant cette période, nous montrent qu'il s'agit non plus d'une seule guerre mais de plusieurs guerres civiles et étatiques. En fait, de nombreux combats ont eu lieu sur le territoire libanais qu'ils soient entre Libanais ou entre les puissances régionales. Les acteurs internes de la guerre ont bénéficié de l'appui des puissances externes qu'elles soient régionales ou internationales. Le Liban s'est retrouvé avec plusieurs troupes étrangères sur son territoire : syrienne, israélienne, irakienne, palestinienne, libyenne et iranienne. Cet appui extérieur aux combattants libanais a permis la diffusion du conflit sur tout le territoire et sa prolongation sur une très longue durée. Le Liban était et demeure un terrain où s'affrontent de nombreux acteurs régionaux et internationaux aux intérêts souvent contradictoires.

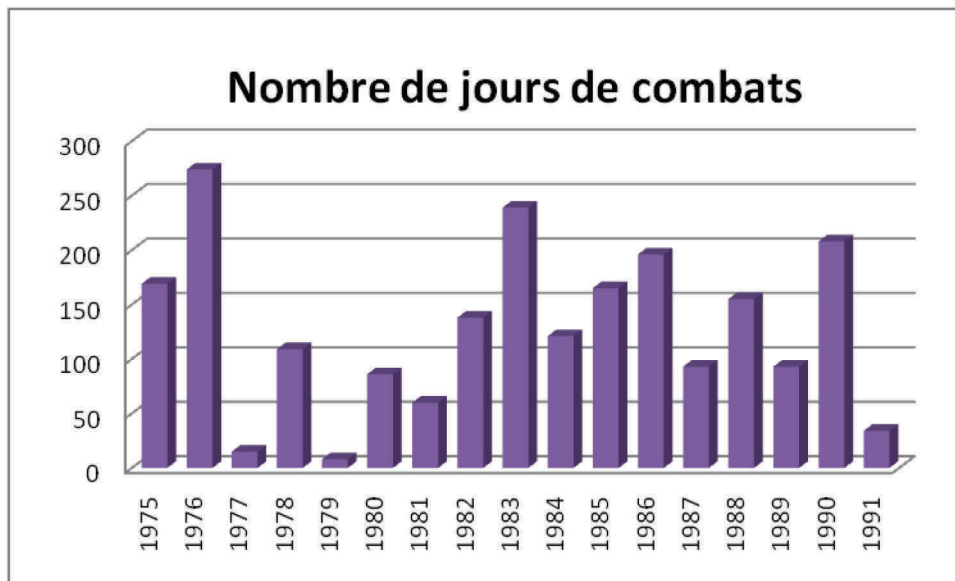
La guerre au Liban a été longue et elle a duré environ 16 ans : du 13 avril 1975 jusqu'au 31 décembre 1990<sup>206</sup>. Certaines années se sont avérées plus dures que d'autres par l'intensité des combats et par leur diffusion géographique sur le territoire libanais<sup>207</sup>. Pour une meilleure analyse des coûts de la guerre, nous avons essayé d'estimer le nombre de jours durant lesquels des combats se sont tenus. Nous avons considéré comme jour de combat chaque jour durant lequel des bombardements, des attaques, des massacres, des explosions et des raids israéliens ont eu lieu et dans

---

<sup>206</sup> Certains combats se sont poursuivis durant l'année 1991 notamment entre les milices chiites.

n'importe quelle zone géographique du pays. Les résultats obtenus sont représentés par le graphique ci-dessous.

*Graphique N°4.1- Le nombre de jours de combats par année entre 1975 et 1991*



Source : calculés par nos soins

Nous remarquons d'après ce graphique que les années 1976, 1983 et 1990 sont chargées en combats qui sont répartis sur plusieurs régions du pays. Alors que les années 1977 et 1979 sont caractérisées par un calme relatif<sup>208</sup>. Les années 1978, 1980, 1981, 1987 et 1989 sont marqués par un nombre de jours de combats relativement faible, moins de 100 jours. Finalement, les années 1975, 1982, 1984, 1985, 1986 et 1988 étaient chargées en conflits, les jours de combats ont dépassé les cent cinquante jours. Le nombre de morts par jour de combat variait entre 24 morts en 1975, 54 morts en 1976, 141 morts en 1982, 24 morts en 1985 et 13 morts en 1990<sup>209</sup>.

Dans cette partie, nous procédons dans la première section à l'étude du coût direct de la guerre dans la limite des données que nous avons pu recueillir. Cette étude du coût direct se fait selon deux approches : l'approche microéconomique ou individuelle et l'approche macroéconomique ou étatique. Dans la deuxième section, nous essayerons de voir comment l'économie aurait fonctionné en absence de guerre ou, en d'autres termes, nous calculerons le coût d'opportunité de la guerre au Liban.

<sup>207</sup> A savoir que le Sud du Liban était durant toute la guerre sous l'occupation israélienne.

<sup>208</sup> Toutefois le nombre de morts durant ces deux années est élevé grâce aux massacres qui ont eu lieu.

<sup>209</sup> A savoir que le nombre de mort dépend plus de l'intensité du conflit que du nombre de jours de combat.

## Section 1. Le coût direct de la guerre

Comme nous l'avons déjà dit, la guerre du Liban est une guerre de longue durée. Elle a éclaté à Beyrouth et elle s'est diffusée très rapidement dans tout le pays. Son coût économique est très élevé et le pays a eu besoin de plus d'une décennie pour relancer son économie. Les parties en conflit ont montré leur volonté de priver le Liban de ses cadres politiques, administratifs, militaires, scientifiques, culturels et spirituels réciproques.<sup>210</sup>

Dans ces combats, les armes les plus puissantes et les plus sophistiquées ont été utilisées. Le cycle de violence s'est étendu à l'ensemble du pays. Outre les bombardements, il a pris la forme de massacres confessionnels, d'exécutions sommaires, d'enlèvements sans raison. Dès le début de la guerre, les institutions ont été paralysées (démission des ministres et du premier Ministre, formation d'un gouvernement militaire qui ne dura que 3 jours) et l'armée s'est divisée. Le fait que l'armée regroupe des éléments de confessions différentes contribue soit à la rendre inutile soit à la faire éclater. Quand l'armée libanaise est intervenue dans les événements, soit elle était paralysée soit elle était divisée. La destruction du politique s'accompagne également d'une restructuration d'ordre confessionnel avec d'un côté les musulmans et de l'autre les chrétiens.

D'une façon générale, le coût de la guerre se mesure par les pertes en vies humaines, les destructions, les dépenses extraordinaires, les emprunts à l'étranger et tout ce que nous appelons effets négatifs ou dépressifs. Selon E.L Bogart, « le coût de la guerre est mesuré en pertes de vies, en destruction de biens, perte de prestige et d'efficacité économique et abaissement des niveaux normaux de consommation ».

La destruction et ses conséquences se sont traduites par des pertes pour l'ensemble du pays. La destruction est l'équivalent d'un investissement négatif d'après Charbel Nahas<sup>211</sup>. Les projets d'investissement utilisent des ressources données pour augmenter la quantité, améliorer la qualité ou réduire le coût de production de certains biens et services. Alors que la destruction anéantit des ressources existantes

---

<sup>210</sup> Plusieurs personnalités ont été assassinées. Citons : les présidents de la République René Mouawad et Bachir Gemayel, le premier Ministre Rachid Karamé, le directeur des études économiques et statistiques à la banque du Liban André Chaib, les députés Toni Frangié, Kamal Jumblatt, le monseigneur Khreich, le mufti Hassan Khaled.

et réduit ainsi la quantité, détériore la qualité ou augmente le coût de production de certains biens et services.

L'auteur mentionne deux approches de la destruction : la vision temporaire (la valeur d'un bâtiment construit avant la guerre et sa valeur après avoir été détruit ou partiellement détruit) et la vision intégrée (la valeur d'un bâtiment construit avant la guerre et sa valeur après la guerre, si la guerre n'avait pas eu lieu). Selon lui, il convient d'établir la comparaison entre « avec la guerre » et « sans la guerre » plutôt qu'entre « avant destruction » et « après destruction » puisque l'objectif de l'Etat est d'améliorer la situation précédente plutôt que d'y retourner.

Nahas, dans son étude sur le coût de la guerre de 2006, a considéré la destruction sous deux angles : celui de la microéconomie et celui de la macroéconomie. Du point de vue de la microéconomie, il convient de particulièrement distinguer entre les dégâts directs (la destruction de biens humains et matériels réduisant le stock d'actifs disponibles) et indirects (l'affaiblissement du flux découlant de la production de biens et services, marchands et non marchands). Du point de vue de la macroéconomie, l'impact global de la guerre est étudié sur l'économie nationale ou régionale. A savoir que les pertes évaluées sur la base d'une approche macroéconomique ne peuvent pas être additionnées avec les pertes directes et indirectes calculées dans le cadre de l'approche microéconomique. Ainsi, ces deux approches doivent être considérées comme complémentaires.

Dans notre étude sur le coût de la destruction causée par la guerre au Liban entre 1975-1990, nous nous basons sur la méthode utilisée par Nahas. Dans un premier temps, nous étudierons le coût de la guerre d'un point de vue microéconomique ou individuel. Ensuite, nous étudierons ce coût d'un point de vue macroéconomique ou étatique avant de procéder au calcul du coût d'opportunité de cette guerre.

---

<sup>211</sup> Charbel Nahas est un économiste libanais et l'auteur de l'article «De la destruction au Liban et des orientations de la reconstruction » sur la guerre de juillet 2006.

## **1.1. Approche microéconomique ou individuelle**

Dans le cadre de l'approche microéconomique ou individuelle, nous traitons dans un premier temps des dégâts directs avant de nous intéresser aux dégâts indirects.

### ***1.1.1. Dégâts directs***

La destruction directe implique la réduction du stock d'actifs disponibles. Parmi ces actifs, il faut compter les facteurs de production tels que la main d'œuvre nationale ou étrangère, les équipements et les infrastructures mais aussi les biens intermédiaires ou les biens de consommation durable privés ou publics tels que les logements. Dans le cas de la guerre du Liban et dans la limite des données disponibles, il s'agit des pertes humaines, des déplacements et de la migration de la population et de la destruction des résidences principales et des infrastructures publics. Dans ce qui suit, nous allons présenter les coûts directs de ces destructions.

#### ***1.1.1.1. Les pertes humaines***

Les pertes humaines constituent l'ensemble des troubles psychiques et des pertes physiques subis par la population libanaise résidente à cause des violences qui ont eu lieu durant la période de la guerre. L'état de guerre et d'insécurité a perturbé l'équilibre psychologique des Libanais et a engendré des maladies telles que l'angoisse, l'anxiété, des dépressions nerveuses, une augmentation de la tension des individus, des crises cardiaques, des ulcères. A cela, il faut ajouter le cas des jeunes qui se livraient aux drogues, au banditisme et à diverses actions illégales pour vivre. Les atteintes psychiques étaient très importantes mais elles n'ont pas fait l'objet que d'une seule étude. Les principaux troubles psychiques recensés chez les hommes et les femmes qui ont vécu au Liban durant la guerre sont présentés dans le tableau ci-dessous.

*Tableau N°4.1.1- Les troubles psychiques recensés entre 1975 et 1990 (en pourcentage de la population)*

Troubles psychiques (en %)	Femmes	Hommes
Dépression nerveuse	84	83
Frissonnement	35	24
Taquie cardiaque	39	26
Avoir un sentiment permanent de peur	41	23
La peur sans aucune raison	29	10
L'oubli	70	61
Pleurer sans raison	15	15
Avoir un sentiment de tristesse et de solitude	57	51
La perte du plaisir	49	34
L'insomnie	58	52
La fatigue	58	49
Penser à avoir un enfant	8	6

Source : Hatab Z. (1996), « La guerre, la famille et la femme », Chambre de commerce et d'industrie, Zahlé. (En arabe)

Parmi tous les troubles psychiques, nous constatons que les signes de dépression nerveuse étaient les plus importants. Ils ont touché environ quatre vingt pour cent de la population. L'oubli, l'insomnie et la fatigue ont touché plus que la moitié de la population. Le sentiment de peur était plus fréquent chez les femmes que chez les hommes bien qu'elles ne fussent pas exposées aux mêmes risques que les hommes. Nous remarquons aussi qu'une très faible partie de la population voulait avoir un enfant au regard de la situation, caractérisée par la peur, la mort et l'insécurité.

Les pertes physiques ont affecté les jeunes en début de leur activité professionnelle et les personnes les plus qualifiées. Elles ont frappé les catégories suivantes : journalistes, médecins, pharmaciens, religieux, professeurs universitaires, professeurs du secondaire, intellectuels, écrivains, infirmières et volontaires de la Croix-Rouge, hommes politiques, diplomates, hauts fonctionnaires, militaires et membres des forces de sécurité. Plusieurs estimations concernant le nombre de morts et de blessés ont été faites. Les chiffres obtenus sont dans la plupart des cas très exagérés pour des raisons politiques.

Dans le rapport sur les victimes de la guerre du quotidien An-Nahar publié le 5 mars 1992, la perte totale en vies humaines est supérieure à 144 000 personnes soit 5% de

la population résidente. Ce chiffre n'inclut ni les morts suite à l'attaque israélienne des camps de réfugiés palestiniens ni les morts aux combats armés qui ont eu lieu autour des camps entre chiites (Parti Amal) et palestiniens (FATEH). En plus, 184 000 personnes ont été blessées, 17 000 ont été mutilées et plus de 17 000 ont disparu dont la majorité a été enlevée et tuée. D'autres études donnent des chiffres proches de ceux d'An-Nahar. Le journal New York Times dans son numéro du 3 novembre 1990 estime le nombre de tués entre le premier janvier 1975 et le trente et un octobre 1990 de 150 000 personnes auquel s'ajoute un nombre semblable de blessés. Ce nombre de tués et de blessés nous semble très élevé et exagéré surtout si nous le comparons à celui obtenu par Boutros Labaki et Khalil Abou Rjeily.

Labaki et Abou Rjeily ont dressé le bilan des pertes humaines d'après les ressources des services spécialisés des Forces de Sécurité Intérieure, de l'armée libanaise, de la Sûreté générale, de la Croix Rouge Libanaise, des syndicats et des partis. Ils considèrent qu'il est très difficile de dissocier les pertes humaines des milices de ceux des civils. Ainsi le nombre total des pertes humaines entre 1975 et 1990 trouvé par Labaki et Abou Rjeily est de 64 590 tués, 83 900 blessés, 1 842 enlevés et 2 139 disparus<sup>212</sup>.

Les années les plus lourdes en pertes humaines sont 1976 et 1982 puisque durant ces deux années, les combats les plus durs et les plus violents ont eu lieu. Les tués et les blessés durant la guerre au Liban sont des hommes jeunes âgés entre 15 et 30 ans, en bonne santé et au début de leur carrière professionnelle. La mort de ces jeunes a entraîné une perte économique pour le pays qui peut être estimée en utilisant la méthode suivante<sup>213</sup> :

Perte de production des morts civils =  
 Nombre de morts civils par an)

$\Sigma$  (PIB pa

$M_{1t} = 1/F_t \times \text{PIB par habitant}_t$ , t = année  
 F = population active/ population totale

<sup>212</sup> Le nombre des tués durant chaque année de la guerre est représenté en annexe 5.

<sup>213</sup> Cette méthode nous a été proposée par Benoît Mario PAPILLON, Professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, lors de sa présence à l'IRGEI en décembre 2010. Il nous l'a proposé en particulier vu le manque de données qu'on a sur les salaires et la population active au Liban.



En appliquant cette méthode, nous obtenons une perte directe de production d'environ 764 millions de dollars entre 1975 et 1990<sup>214</sup>. Dans cette estimation, nous avons pris en compte à la fois les pertes humaines des civils et des miliciens parce qu'il est impossible de distinguer entre elles. En plus, les miliciens ne sont pas des militaires réguliers donc ils ne sont pas payés pour le risque qu'ils encourent. C'est à partir de 1982, qu'ils ont commencé à avoir un salaire régulier. Avant cette date, nombreux d'entre eux combattaient pour défendre leurs principes et leurs idéologies sans toucher vraiment un salaire.

D'après cette méthode, nous pouvons aussi attribuer une valeur aux blessés. Comme nous n'avons pas de données sur la gravité des blessures, nous supposons que la moitié des blessés sont des handicapés à vie et ne peuvent plus exercer un travail et que l'autre moitié est légèrement blessée et peut continuer à travailler. Ainsi, la valeur d'un handicapé à vie est la même que celle d'un mort. Pour les autres degrés d'handicap, la valeur est nulle. En conséquence, nous obtenons une perte de production d'environ 466 millions de dollars<sup>215</sup>. Toutefois, il faut savoir que le coût d'un handicapé n'est pas le même que celui d'un mort. Le mort ne coûte rien à la société tandis que l'handicapé coûtera à la société les frais de santé.

Labaki et Abou Rjeily ont également étudié les pertes humaines militaires. Dans leur étude, ils ont distingué les pertes des forces régulières<sup>216</sup> qui sont militaires de profession et des milices qui sont des organisations paramilitaires. Concernant les milices, il y a les milices libanaises, les milices palestiniennes ainsi que les volontaires de certaines armées arabes : irakienne, libyenne et iranienne. Les victimes des forces régulières sont présentées dans le tableau ci-dessous.

---

<sup>214</sup> Voir le calcul détaillé en annexe 6.

<sup>215</sup> Voir le calcul détaillé en annexe 7.

<sup>216</sup> Pour les forces régulières, il faut intégrer les forces relevant de l'Etat libanais (l'Armée Libanaise, les Forces de Sécurité intérieure et la Sûreté Générale) et les forces étrangères (les Forces de Dissuasion Arabes, les Forces des Nations Unies (FINUL), les Forces Multinationales, l'Armée Israélienne et l'Armée Syrienne).

Tableau N°4.1.2- Victimes dans les forces régulières (1975-1990)

Nom de la force régulière	Mots	Bléssés	Handicapés physiques
Armée Libanaise(75-90)	2540	3854	915
Force de sécurité intérieure (75-90)	355	375	-
Sûreté générale (75-90)	32	5	-
Total Liban ( 75-90)	2927	4234	915
F.I.N.U.L (78-90)	172	-	-
Observateurs de l'ONU (82-90)	5	-	-
Forces multinationales (82-84)	306	-	-
Armée israélienne (75-90)	721	3890	-
Armée syrienne	321	945	-
Total	1525	4835	
Total général	4452	9069	915

Source: Labaki B. et Abou Rjeily K. (1993), « Bilan des Guerres du Liban 1975-1990 », L'Harmattan.

Les décès dans l'Armée Libanaise sont les plus importants. Ils représentent 57% du total des victimes des forces régulières. Les années les plus lourdes en pertes humaines sont 1976, 1983-1985 et 1990. Durant ces années, les forces régulières libanaises ont mené divers combats dans plusieurs régions libanaises pour défendre l'intégrité territoriale du pays et la souveraineté de l'Etat. Nous remarquons alors que les pertes humaines militaires varient en fonction de l'intensité des conflits. Selon Labaki et Abou Rjeily, le nombre de morts et de blessés au sein de l'armée syrienne n'est pas réel. Ils estiment le nombre réel de pertes pour cette armée à 2800 morts et 5120 blessés.

Pour les pertes au sein des milices<sup>217</sup>, aucune donnée ne permet de couvrir toutes les milices qui ont opéré sur le sol libanais. Selon un bilan fourni par trois milices (Forces Libanaises, Parti National libre et Gardiens du Cèdre), le nombre total des tués de 1975 à 1990 est de 4078 personnes, celui des blessés de 2448 et celui des handicapés est de 627. Le nombre le plus important des tués est durant la guerre des deux ans (1975-1976) et en 1990. Les pertes des autres milices sont élevées mais elles n'ont jamais été communiquées.

Si nous ajoutons le nombre de tués des forces régulières à celui des civils et des miliciens, nous obtiendrons 67 517 morts. Nous pouvons aussi ajouter le nombre de

<sup>217</sup> Notons que les milices sont des organisations paramilitaires appartenant à des partis politiques, à des leaders politiques traditionnels ou à des rassemblements régionaux ou confessionnels. La formation des milices avait pour but l'autodéfense,

tués à celui des enlevés et disparus. Ces derniers peuvent être considérés comme morts puisque jusqu'à présent la majorité d'entre eux n'a pas réapparu. Le nombre total des tués est alors de 71 498 soit 2,7 % de la population libanaise, estimée à 2 630 000 personnes en 1990. Le nombre total des blessés est alors de 88 134 soit 3,3% de la population.

### ***1.1.1.2. Déplacement de la population et émigration***

Nous commençons d'abord par le déplacement de la population à l'intérieur du pays. Ce mouvement a commencé dès le déclenchement du conflit et il n'a pas cessé d'augmenter tout au long de la guerre. Certains déplacements étaient temporaires. Ils étaient provoqués par les luttes internes et les invasions israéliennes en 1978 et 1982. Les habitants quittaient leurs régions lors de la tension mais ils y revenaient dès que le calme est revenu.

D'autres déplacements étaient à moyen terme. Ils faisaient suite aux massacres collectifs qui ont été perpétrés dans certaines régions. La capitale Beyrouth a été divisée en deux régions : l'Est à prédominance chrétienne et l'Ouest à prédominance musulmane. Les chrétiens ont quitté la région Ouest pour rejoindre la région Est. On estime qu'ils étaient de 165 000 entre 1975-1976. Pareil, les musulmans, estimés à 135 000 pour la même période, ont effectué le mouvement inverse.

On estime que les déplacements ont touché presque les deux tiers de la population du Liban ; ce qui veut dire que deux Libanais sur trois ont dû quitter leur lieu de résidence au moins une fois. Certains Libanais ont même été obligés quitter leur maison plus d'une fois. Les déplacés à moyen et long terme atteint un million de personnes dont la grande majorité est formée de chrétiens (81 % de chrétiens et 19% de musulmans). Environ 31,44% de la population s'est déplacée durant la guerre. Les chrétiens ont été déplacés de toutes les régions du Liban, tandis que les musulmans l'ont été surtout du Grand Beyrouth et du Liban Sud étant donné que la région du Sud a été occupée par les Israéliens. La répartition des déplacés tout au long des années de guerre est représentée par le tableau ci-dessous.

---

l'affirmation d'une présence pour avoir un rôle dans le déroulement des événements et la participation aux décisions au moment des négociations de solutions politiques (D'après Labaki et Abou Rjeily).

Tableau N° 4.1.3- Les déplacés durant la période de la guerre

Année	Nombre de personnes déplacées
1975-1976	310 000
1978-1981	150 000 provisoires et 80 000 autres déplacés
1982	150 000
1983	265 000
1984	50 000
1985-1988	200 000
1989-1990	500 000

Source : données tirées de Debié F. et Pieter D. (2003), « La Paix et la Crise : le Liban reconstruit ? », PUF.

D'après ce tableau, nous pouvons remarquer que les plus grandes vagues de déplacement de population ont eu lieu durant les deux premières années de guerre (1975-1976) ainsi que durant les deux dernières années de guerre (1989-1990). Ces déplacements de masse s'expliquent par les combats très violents qui se sont déroulés et qui ont provoqué une destruction massive de logements. En 1983 des chrétiens se sont déplacés en grand nombre de la région du Chouf vers la banlieue Est de Beyrouth suite à la « guerre de la montagne » qui a opposé les milices chrétiennes au Parti socialiste Progressiste à majorité druze.

Les conséquences de ces déplacements sont multiples sur le plan démographique : l'émergence des zones confessionnelles, la baisse du taux de croissance de la population, la baisse du taux de chômage, la baisse du taux de fertilité et la baisse du taux de nuptialité.

Durant la guerre et suite aux vagues de déplacements de la population, de multiples zones confessionnelles homogènes ont émergé : Beyrouth-Est est habité uniquement par les chrétiens, Beyrouth-Ouest regroupe les musulmans, la région du Chouf est de majorité druze, Tripoli est habité en grande majorité par les musulmans sunnites.

Le taux de croissance de la population a baissé de 2,5 % par an avant 1975 à 0,3 % durant les années de guerre. Le taux brut de natalité a passé de 34,4‰ en 1970 à 18,1‰ en 1996. Le taux de chômage a augmenté de 6% avant le déclenchement de la guerre à environ 20 % durant les années 1980. Le taux d'activité a baissé de 27% en

1970 à un niveau évalué entre 15% et 13,5% durant les années 1980. Le taux global de fertilité a baissé. Il était de 34 pour 1 000 personnes en moyenne avant 1975 et il a baissé durant les années de guerre pour atteindre en moyenne 23 pour 1000.

Quant au taux de nuptialité, il a baissé durant la guerre chez toutes les communautés. Chez la communauté chrétienne, il a baissé d'environ 30% en moyenne durant la guerre. Tandis que chez la communauté musulmane, le taux de nuptialité variait en fonction de la dureté des conflits dans leurs régions d'habitation. Il baissait durant les années les plus intenses en conflit (1976, 1978, 1982, 1989) et il augmentait durant les années relativement calmes (1977, 1979, 1986, 1990). Cette baisse du taux de nuptialité est due à l'instabilité politique, à la dégradation des conditions de vie de la population suite aux mouvements de déplacement qui ont eu lieu. De plus, l'âge de mariage a augmenté. Dans la période d'avant guerre, les Libanais (hommes et femmes) se mariaient jeunes : entre 14 et 18 ans pour les femmes et entre 20 et 25 pour les hommes. A cause de la guerre, l'âge de mariage a augmenté pour atteindre en moyenne 31 ans chez les hommes et 22,5 chez les femmes<sup>218</sup>.

Concernant l'émigration, ce phénomène a commencé dès la première année de guerre et n'a pas cessé même après la restauration de la paix. Les Libanais en fuyant leur pays ont cherché à construire un meilleur avenir pour eux mais aussi pour leurs enfants à l'étranger. La guerre et ses conséquences sur le plan économique constituent le facteur principal qui a poussé les gens à quitter leur pays.

Dès les premières années de la guerre, le taux de chômage a augmenté comme nous l'avons déjà mentionné. Le salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC) a baissé de 185 dollars en 1975 à 27 dollars au début de 1987. En plus, l'occupation de plusieurs régions dans le sud par l'armée israélienne a poussé un grand nombre d'habitants à quitter leurs villages vers l'étranger. Des centaines d'entreprises industrielles et agricoles ont fermé leurs portes puisqu'elles étaient partiellement ou complètement détruites. En 1984, une crise économique sans précédent a frappé le pays. Cette crise est caractérisée par une inflation galopante et par une baisse brutale du pouvoir d'achat des salariés, le tout causé par la chute du taux de change de la monnaie.

---

<sup>218</sup>Sinno A. (2008), « Les Guerres du Liban », Tome 2, Arab Scientific Publishers, Inc.

Tous ces facteurs ont poussé les Libanais à émigrer. Un résident sur trois a quitté le Liban depuis le début de la guerre. Les combats ont donc paralysé l'activité économique et accentué le chômage. Un grand nombre de Libanais s'est trouvé du jour au lendemain sans revenus et sans logement avec un seul objectif : fuir le pays. La migration a continué après le rétablissement de la paix. Les années 1995 et 1996 ont enregistré un record d'émigration. Le nombre des départs était respectivement de 100 000 et de 185 000. Les jeunes ont continué d'émigrer après la guerre parce qu'ils étaient désespérés face à la situation économique (faible croissance, salaires très bas, taux de chômage élevé...).

Près d'un million de Libanais se sont déplacés et environ 900 000 personnes ont émigré durant la période de la guerre<sup>219</sup>. La moitié des émigrés a choisi comme destination le monde arabe, en particulier les pays pétroliers, et les pays voisins comme la Syrie et la Jordanie. L'autre moitié est partie en dehors du monde arabe : Europe, Afrique et Amérique.

L'émigration était très forte l'année où la guerre a commencé, 45 % des émigrés ont quitté le pays juste après le déclenchement de la guerre. Les flux d'émigration ne se sont pas interrompus tout le long de la guerre à l'exception de l'année 1976. Au cours de cette année, nous remarquons un retour massif des Libanais à leur pays qui était en plein guerre. Ce retour s'explique par la volonté de ces derniers de participer au conflit et au déroulement des actions. En 1976, les combats opposaient principalement le gouvernement libanais et les Palestiniens. Le gouvernement et ses alliés se sentant menacés par l'augmentation de la puissance des organisations palestiniennes au Liban voulaient limiter le rôle de ces derniers. Les Libanais qui sont revenus cette année-là voulaient défendre leur présence et leurs droits (et aussi ceux de leur communauté religieuse) dans le pays.

Cette forte émigration a surtout touché la population active. Le nombre d'actifs émigrés ne dépassait pas les 100 000 en 1975 alors qu'il atteint le quart de million d'actifs au milieu des années 1980. Les conséquences directes de la migration se situent à deux niveaux : démographique et économique.

---

<sup>219</sup> Le nombre total des émigrés durant les années de guerre est représenté en annexe 8.

Sur le plan démographique, on remarque une quasi-stagnation de la population. Le nombre de Libanais résidant dans le pays a à peine augmenté durant la guerre. Le taux d'augmentation moyen de la population entre 1980 et 1990 était de 0,66%<sup>220</sup>. Cette stagnation de la population se voit clairement dans le tableau ci dessous.

L'émigration a touché les hommes plus que les femmes ; ce qui a perturbé la pyramide des âges et l'équilibre des sexes. Les jeunes adultes ont émigré en grand nombre alors que les seniors sont restés dans le pays. Suite à l'émigration des jeunes actifs, le nombre de personnes à la charge d'un actif a augmenté et beaucoup de ménages furent pris en charge par des femmes. La croissance démographique a diminué. L'émigration des jeunes mâles en âge de procréer a eu des conséquences sur le taux de nuptialité et de natalité qui ont baissé durant période de la guerre comme nous l'avons déjà indiqué. L'émigration des jeunes hommes a eu d'autres conséquences comme la féminisation de la population et de l'emploi. Le taux de masculinité de la population (nombre d'hommes pour cent femmes) décline de 101,2 en 1970 à 93,4 au milieu des années 1980, tandis que la proportion des femmes dans la population active a augmenté, elle passe de 17,5% en 1970 à 25,6% en 1985 et à environ 33% en 1990.

Sur le plan économique, l'émigration a provoqué une pénurie de main d'œuvre qualifiée et non qualifiée et par conséquent une baisse de la population active. En effet, parmi ceux qui ont émigré durant la période de guerre on comptait un grand nombre de travailleurs et très peu de chômeurs et de retraités. Environ la moitié des émigrés avait le baccalauréat ou un diplôme universitaire. La majorité des migrants étant des actifs, ceci se traduit par une baisse de la productivité au Liban et par des distorsions de l'emploi au regard du niveau et du type des qualifications des migrants. Cette forte émigration a provoqué un manque de main d'œuvre et une hausse des salaires au Liban. C'est au cours des deux premières années de la guerre que le Liban a perdu le plus de sa population active : un cinquième des travailleurs a quitté le pays. Les pertes les plus fortes ont touché par ordre croissant : l'industrie, la construction, le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, le secteur commercial, le secteur des transports et des communications, l'administration publique et les banques. Ces deux

---

<sup>220</sup> Voir l'évolution du nombre des Libanais résidant au Liban durant la guerre en annexe 9.

derniers secteurs ont perdu le moins de main-d'œuvre. Cette migration a provoqué des migrations de remplacement, syriennes puis égyptiennes et, depuis peu, asiatiques.

Les transferts d'argent par les émigrés résultent aussi de ces migrations. Ces remises ont non seulement des effets positifs mais aussi des effets négatifs. La croissance de ces remises en provenance des pays du Golfe s'est accélérée depuis 1970 et surtout entre 1972 et 1974 suite au boom pétrolier. Ces remises ont varié en fonction de la conjoncture générale au Liban et en fonction de la situation économique des pays du Golfe. Ils ont chuté durant les deux premières années de la guerre puis ont repris leur hausse quasi-régulière jusqu'en 1981, avant de décliner à nouveau, suite au choc pétrolier. Dans une large mesure, ces remises ont contribué à soutenir la consommation des ménages, compensant en partie leur manque à gagner dû à la guerre. La variation du montant des remises des émigrés ainsi que leur part dans le PIB durant la guerre est représenté par le tableau ci-dessous.

*Tableau N° 4.1.4- Le montant des remises des émigrés et leur part dans le PIB entre 1974 et 1990*

Année	Montant des remises des émigrés (en millions de dollars)	Part de ces remises dans le PIB (en %)
1974	912	26.21
1975	515	14.41
1976	27	1.27
1977	1114	33.51
1978	685	17.76
1979	1772	39.36
1980	2252	40.72
1981	1920	36.65
1982	1200	23.35
1983	900	16.02
1984	700	16.39
1985	400	15.42
1986	850	31.52
1987	2130	18.2
1988	600	26.98
1989	800	30.25
1990	1200	56.15

Source : Labaki B. et Abou Rjeily K. (1993), « Bilan des Guerres du Liban 1975-1990 », L'Harmattan.



D'un côté, les transferts d'argent des émigrés ont beaucoup aidé les familles à subsister à leurs besoins durant la guerre. Elles ont permis aux familles libanaises d'augmenter leur niveau de consommation concernant les produits alimentaires et les biens de première nécessité, de se soigner et de poursuivre l'éducation de leurs enfants. Cependant, certains économistes<sup>221</sup> considèrent que ce type d'usage a un effet inflationniste car il a augmenté l'offre de monnaie dans une économie peu productive à cause de la guerre et de l'émigration d'une bonne partie de la force de travail. Par conséquent, la hausse de la demande a contribué au gonflement des importations et à l'augmentation du déficit de la balance commerciale. A notre sens, ces remises étaient cependant nécessaires pour la survie des ménages ; nous pouvons en effet nous demander quel aurait été le sort de nombreuses familles si elles n'avaient pas perçu ces remises.

A l'époque, la migration présentait des avantages : les transferts d'argent des émigrés ont joué un rôle dans le revenu national et dans l'amélioration des paiements extérieurs. Les remises des émigrés ont permis aux familles de subsister durant la guerre lorsqu'elles n'avaient plus de revenus. Cet apport d'argent a contribué à l'amélioration du niveau de vie de la population. La migration a permis aux migrants d'acquérir certaines techniques qui seront utiles à leur pays d'origine s'ils décident d'y revenir un jour.

D'un autre côté, les remises des émigrés ont des conséquences négatives mises en lumière à partir de 1983 quand elles ont baissé en raison de la guerre du golfe et de l'incertitude croissante de la situation militaire au Liban. L'économie libanaise est devenue très dépendante de ces remises mais aussi très fragile. La chute de ces transferts fiduciaires des émigrés entre 1983 et 1985 a contribué substantiellement au déficit de la balance des paiements de ces deux années et à la crise économique qui s'est aggravée ensuite dans le pays. La baisse des revenus a montré la fragilisation de la structure économique du Liban par l'émigration ; cela a conduit à un déficit de la balance des paiements, à la chute de la valeur externe de la monnaie libanaise, à l'inflation galopante et à une baisse des importations et du niveau de vie. Tous ces effets n'ont pas pour seule cause l'émigration mais cette dernière y contribue pour une large part.

---

<sup>221</sup> Comme Boutros Labaki

La dépendance externe de l'économie libanaise a augmenté. L'émigration se traduit par une baisse de la production et par l'augmentation des transferts d'argent qui financent des importations croissantes. Une partie des capacités productives de l'économie libanaise s'est donc déplacé à l'extérieur. Les remises envoyées au Liban servent à financer des importations croissantes qui résultent de la baisse des capacités de production due à l'émigration.

Si l'émigration a des aspects positifs au niveau individuel et à court terme, elle aura surtout des aspects négatifs au niveau de la collectivité et à long terme. Le coût de cette émigration est très lourd pour le Liban. D'abord, les familles et l'Etat ont supporté divers coûts pour former et éduquer ces jeunes migrants : enseignement, santé, nourriture, habillement, services publics subventionnés, prestations sociales, allocations familiales. Selon les études faites, environ trois émigrés sur quatre ont obtenu leur diplôme, tous niveaux confondus, au Liban. Le départ de ces personnes constitue une vraie perte pour le pays. A la fin de la guerre, le Liban s'est retrouvé avec une population marginalisée à faible niveau d'instruction et incapable de mener la reconstruction du pays dans tous les domaines. Le niveau d'instruction des émigrés, tous âges confondus, est nettement plus élevé que celui de l'ensemble des résidents. Une partie de la population émigre en dehors du pays dans le but de refaire sa vie ailleurs et une autre reste dans le pays et se marginalise supportant les effets de la guerre.

### ***1.1.1.3. Les destructions***

Le troisième effet direct de la guerre que nous étudions dans cette partie est la destruction du capital physique : biens d'équipement, automobiles, logements, immeubles, hôpitaux, écoles, entreprises, ports, aéroports, routes, ponts. La guerre au Liban a causé des dégâts matériels très importants étant donné la multiplicité des conflits. Ces destructions ont entraîné une chute de la production nationale et un ralentissement de l'activité économique.

Le secteur du logement a été gravement atteint par les destructions. Des dizaines de milliers de logements ont été détruits. Des milliers de Libanais de toutes les régions ont perdu leurs maisons, ils se sont trouvés du jour au lendemain sur la route, sans aucun abri. Les pertes du secteur de l'habitat sont estimées à 772 millions de dollars

durant les années de guerre<sup>222</sup>. La vague la plus importante des destructions a eu lieu durant les deux premières années de la guerre. Environ la moitié de ces pertes (44%<sup>223</sup>) était supportée entre 1975 et 1976.

Concernant le secteur industriel, de nombreuses petites et moyennes entreprises commerciales, artisanales et industrielles ont été détruites ou déplacées. De plus, plusieurs zones industrielles ont été entièrement ou partiellement détruites. D'autres ont été mises hors d'état de produire à cause de la perte des équipements, de la main d'œuvre et des marchés. La baisse de la production de l'énergie électrique a obligé certaines usines à arrêter leur production. Le commerce intérieur et extérieur a été désorganisé en raison de la baisse de la production des industries, de la fermeture des ports et de l'aéroport et des difficultés de transport routier entre les différentes régions libanaises.

Le secteur du bâtiment qui occupait une part importante de la population active a subi le même sort. Le secteur touristique - les hôtels en particulier - a été gravement atteint par la destruction. Il a perdu sa clientèle. Dans l'agriculture et l'élevage, le secteur a été partiellement détruit et mis hors d'état de produire. Les équipements de ce secteur ont été en grande partie détruits ou volés tandis que des milliers d'hectares de vergers ont été coupés.

Plusieurs estimations des pertes ont été faites mais elles ne couvrent pas toute la période de la guerre. Chaque estimation concerne une période donnée de la guerre, exceptée pour la période 1984-1987 où aucune étude sur les destructions n'est faite. La première a été faite par le ministère du plan et elle a couvert les deux premières années de la guerre (1975-1976). La deuxième est faite par la Confédération Générale des Travailleurs du Liban sur la période 1975-1983. La troisième est faite par la Chambre du Commerce et de l'Industrie pour les deux dernières années de la guerre (1989-1990).

Les pertes des deux premières années de la guerre sont estimées à environ 2,5 milliards de dollars. Elles incluent celles du secteur public, du secteur privé ainsi que les pertes en marchandises. Le montant de cette perte énorme surtout si nous le

---

<sup>222</sup> Notons que les destructions des maisons qui ont eu lieu entre 1984 et 1988 ne sont pas recensées. Ainsi, nous considérons que le montant total des destructions des habitats a atteint les 772 millions de dollars durant la guerre.

<sup>223</sup> Les pertes des années 1975 et 1976 étaient de 330 millions de dollars.

rapportons au produit intérieur brut de l'année 1976. En effet, ces pertes représentaient 44,5 % du PIB de 1976<sup>224</sup>. Les pertes en dollars des différents secteurs sont présentées dans le tableau ci-dessous.

*Tableau N°4.1.5 - Estimation des pertes en capital et marchandises en milliers de dollars (1975-1976)*

<b>Pertes du secteur public</b>	
Bâtiments et équipements de l'administration	173,250
Offices autonomes	35,640
Ports, aéroports, électricité	231,660
<b>Total</b>	<b>440,550</b>
<b>Pertes du secteur privé</b>	
Agriculture	99,000
Industrie	495,000
Commerce	330,000
Tourisme (hôtels, restaurants, plages)	59,400
Logement	330,000
Autres	64,350
<b>Total</b>	<b>1,377,750</b>
Pertes en marchandises	660,000
<b>Total Général</b>	<b>2,478,300</b>

Source : Ministère du Plan, (Nous avons converti les valeurs en dollars)

D'abord, nous remarquons que le secteur privé était le plus touché par les destructions. Ses pertes constituent environ 55% du montant total des pertes supportées entre 1975 et 1976. Ce sont les secteurs de l'industrie, du commerce et du logement qui ont subi le plus de dégâts. Ensuite, nous constatons que les pertes en marchandises étaient aussi importantes (27% du total des pertes). Enfin, nous ne pouvons pas négliger les importantes pertes subies par le secteur public, surtout au niveau des ports et de l'aéroport.

La deuxième estimation des pertes en capital est faite par la Confédération Générale des Travailleurs du Liban en 1983 et elle couvre la période allant de 1975 à 1983 (huit ans). Le montant total des pertes est de 4,75 milliards de dollars<sup>225</sup>. Environ la moitié de ces pertes (52%<sup>226</sup>) a été causée les deux premières années de la guerre, vu l'intensité des conflits qui se sont déroulés. L'autre partie se concentre sur l'année 1982, marquée par des vagues de destructions massives d'infrastructures : routes,

<sup>224</sup> Le PIB à prix constants de 1976 est de 5,572 millions de dollars selon la base Chelem.

<sup>225</sup> Ces pertes sont présentées dans l'annexe 10.

<sup>226</sup> Nous obtenons ce pourcentage en divisant le total des pertes des années 1975 et 1976 (2,478 millions de dollars) sur le total des pertes entre 1975 et 1983 (4,746 millions).

ponts et hôpitaux. Le coût des destructions causées entre 1975 et 1983 constituent 55,3% du produit intérieur brut de 1983<sup>227</sup>. Nous constatons que plus la guerre continue, plus le coût des destructions s'élève et plus sa part devient importante par rapport au produit intérieur brut. Le secteur du commerce et des services a été le plus touché suivi par les équipements publics et le secteur de l'habitat. La destruction des infrastructures s'est avérée très élevée. Un très grand nombre de logements a été aussi détruit durant cette période.

Pour les années 1989 et 1990, la Chambre de Commerce et de l'Industrie a estimé les pertes directes en capital physique à 630 millions de dollars. Ce coût des destructions nous semble faible par rapport à celui des autres années, vu les multiples combats qui se sont déroulés, surtout à Beyrouth. C'est pour cette raison que nous retenons le coût des destructions cité dans une autre source<sup>228</sup> et qui est de 1,3 milliards de dollars entre 1988 et 1990. Durant ces deux dernières années de guerre, le secteur le plus touché par les destructions est celui des infrastructures. À Beyrouth, il y a eu une destruction complète du réseau d'électricité, de télécommunications et d'adduction d'eau. De plus, environ 20 000 habitations ont été endommagées. L'industrie a été aussi touchée par cette dernière vague de destruction : 150 usines ont été détruites.

Les charges supportées par le pays en situation de guerre du fait des destructions de guerre peuvent être mesurées par la méthode d'appréciation introduite par J.M Keynes. Cette charge est assimilée à ce qu'il appelle « le coût de reconstitution » : ce sont les sommes qu'un pays consacre à la reconstitution des immeubles détruits et à la fabrication et aux réparations des matériels totalement ou partiellement détruits qui permettent de mesurer les pertes enregistrées par un pays.

Le coût total des destructions du capital physique pendant les seize ans de guerre est 6,046 millions de dollars. Nous rappelons que ce coût n'inclut pas les pertes subies entre 1984 et 1987. Le montant total des destructions des pertes constitue 69% du PIB de l'année 1990<sup>229</sup>. La perte est colossale et il faut au pays des milliards de dollars pour réparer ce qui a été détruit tout en l'améliorant, pour suivre les progrès

---

<sup>227</sup> Le PIB à prix constants de 1983 est de 8,569 millions de dollars selon la base Chelem.

<sup>228</sup> Debié F. et Pieter D. (2003), « La Paix et la Crise : le Liban reconstruit ? », PUF.

<sup>229</sup> Le PIB à prix constants du Liban de l'année 1990 est de 8 752 millions de dollars selon la base Chelem.

technologiques. Nous revenons à cette idée dans notre calcul du coût d'opportunité de la guerre au Liban.

La première conclusion que nous tirons est que la guerre prolongée a des effets directs très élevés. Les pertes en vies humaines augmentent avec la poursuite de la guerre. À chaque fois que de nouveaux combats ont lieu, il y aura des gens qui meurent et qui se blessent. Le nombre des déplacés et des émigrés augmente tout au long de la guerre. En plus, l'émigration ne cesse pas avec l'arrêt du combat. Beaucoup de Libanais ont quitté leur pays entre 1991 et 1995 malgré la reprise économique. Enfin, le montant des destructions varie significativement avec les combats.

### ***1.1.2. Dégâts indirects***

Tout en restant dans le cadre de l'approche microéconomique ou individuelle, passons maintenant aux pertes indirectes. L'évaluation de pertes économiques indirectes n'est pas une tâche facile surtout dans le cas du Liban à cause du manque des données et des études faites sur ce sujet. D'une façon générale, les effets les plus importants sont les pertes de stock, les pertes de moyens de production, les pertes en main d'œuvre, les pertes au niveau des marchés, sachant que les pertes de stock, des moyens de production et de la main d'œuvre affectent négativement le marché de production. Quant aux marchés financiers, les pertes se traduisent par le manque de liquidité ou aussi par la baisse des valeurs de certains actifs.

En ce qui concerne les pertes au niveau des marchés, il s'agit de la baisse de la production. Cette dernière est affectée par la baisse de la demande à la fois interne et étrangère et par les pertes subies dans les moyens de production. Les pertes en main d'œuvre ont aussi entraîné une baisse de la production. En effet, le nombre de travailleurs qualifiés a baissé suite à l'émigration d'un grand nombre d'entre eux en échappant à la guerre. La productivité de la population active restante dans le pays et qui est relativement moins qualifiée est affectée négativement. Tous ces facteurs ont conduit ainsi à la baisse des salaires réels et des revenus et par la suite à la baisse de la demande intérieure.

La demande intérieure s'est ralentie durant la guerre pour plusieurs raisons. D'abord, le revenu d'une grande partie de la population a baissé. En effet, le pouvoir d'achat

du salaire minimum a baissé dès la première année de la guerre. Cette baisse était de 11,3 % en 1977, de 48 % en 1986 et de 33,70% en 1990. Mais, c'est à partir de 1983 que le salaire minimum a commencé sa chute et passe de deux cent quarante trois dollars à quarante cinq dollars en 1990. Pareil, le pouvoir d'achat du salaire moyen s'est dégradé depuis le déclenchement de la guerre et sa dégradation n'a pas cessé tout au long de la guerre (17,5% en 1977 et 76% en 1986). Cette baisse de revenu a entraîné à son tour un refrènement de la consommation et donc de la demande intérieure. Ensuite, la suspension de l'embauche dans le secteur privé et la hausse du chômage ont agi négativement sur la demande intérieure. En dernier lieu, la rupture des communications entre les régions libanaises et la hausse du coût des transports ont à leur tour affecté la demande intérieure à la baisse. Pendant la guerre, les barrières<sup>230</sup> et les zones de péages<sup>231</sup> ont augmenté entre les régions diminuant ainsi l'afflux de biens et de services entre les régions. La baisse de la mobilité des facteurs de production a entraîné une baisse de la productivité et de la production puisque les ressources ne sont pas allouées d'une façon optimale ni entre les secteurs et ni entre les régions.

Quant à la baisse de la demande extérieure, elle est due à la baisse de l'exportation des biens et services et à la baisse de l'attractivité touristique. Dès le déclenchement de la guerre, les exportations du Liban ont chuté. Cette chute était de 16% en 1975, de 46 % en 1983 et de 22% en 1989. La variation des exportations du Liban durant la période de la guerre est représentée dans le tableau ci-dessous.

---

<sup>230</sup> On a recensé au cours la guerre des dizaines de passages entre les mohafazats et à l'intérieur de chacune: 12 passages à Beyrouth, 6 passages dans la région Maten, 8 passages dans le Nord, 11 passages dans le Sud et cinq dans la Bekaa.

Tableau N° 4.1.6- Les exportations libanaises en millions de dollars entre 1974 et 1990

Année	Exportations (en millions de dollars)
1974	748
1975	621
1976	278
1977	771
1978	732
1979	933
1980	1,211
1981	1,262
1982	1,111
1983	595
1984	378
1985	n.d
1986	n.d
1987	n.d
1988	6292
1989	4853
1990	4945

Source : de 1974 à 1983 : Chaib A. (1985), « Déficit budgétaires et dette publique : 1964-1984 ». De 1988 à 1990 : calcul personnel à partir des données figurées dans : Sinno A. (2008), « Les Guerres du Liban », Tome 2, p.1040 (en arabe)

D'après ce tableau, nous remarquons que les exportations du Liban ont fortement baissé durant les deux premières années de guerre suite aux durs combats qui ont eu lieu. Ensuite, elles ont repris leur cours normal durant la période de calme relative (1977-1981) avant de rechuter après la seconde invasion israélienne. Ce sont surtout les exportations industrielles qui ont le plus baissé à cause de la guerre ; en 1990 elles ne représentaient que 24,6% du total des exportations. Avant la guerre, les exportations libanaises ont connu une hausse spectaculaire à un taux annuel moyen de 28% entre 1964 et 1974. Ce taux a baissé durant la guerre pour atteindre 6% entre 1975 et 1984.

<sup>231</sup> Les principales zones étaient: la zone de démarcation entre Beyrouth-Est et Beyrouth-Ouest, la zone du Chouf, la zone du Liban Nord, La zone du Sud.



Durant la guerre, le tourisme a été fortement affecté. La guerre a bouleversé l'infrastructure d'accueil du pays et les habitudes de sa clientèle. En 1974, l'aéroport international de Beyrouth avait enregistré 2,75 millions de passagers, à égalité, à l'époque, avec le trafic de l'aéroport Atatürk d'Istanbul ou d'Oslo et devant l'aéroport de Bangkok. Durant la guerre, le trafic de l'aéroport de Beyrouth fut fortement réduit. Le nombre de passagers est descendu à 0,5 millions de passagers en 1984 et de nouveau à 0,5 millions en 1989. Depuis la fin de la guerre, le trafic est en augmentation de 9% par an en moyenne<sup>232</sup>. En 2002, il s'est situé légèrement en deçà de 1974 (2,606 millions de passagers)<sup>233</sup>. Il faut attendre 2003 pour que l'aéroport international de Beyrouth retrouve son nombre de passagers d'avant guerre. Plusieurs pays au Moyen-Orient, tels que la Syrie, la Jordanie, la Chypre et la Turquie, ont développé leur infrastructure aéroportuaire durant la guerre libanaise et ont mis en place les moyens nécessaires pour absorber la clientèle arabe et européenne. Le transit à l'aéroport de Beyrouth a baissé suite à la guerre. En 2009, il ne compte que 6% du mouvement total des passagers au Moyen-Orient alors qu'il représentait 20% des mouvements de passagers avant la guerre. Le Liban se trouve aujourd'hui face à une dure concurrence dans la région, ce qui n'était pas le cas avant la guerre.

La guerre du Liban a duré quinze ans et elle a eu de profondes répercussions sur la production, la distribution et l'utilisation de la richesse. Le potentiel productif s'est affaibli au niveau de la population active et au niveau du capital. La population active a baissé à cause des atteintes physiques (les morts, blessés, handicapés, disparus et enlevés), de l'émigration et de la baisse du niveau de qualification. La destruction du capital productif se situe au niveau des destructions en équipements et en capital productif en général. En conséquence, la production a baissé. La distribution des revenus a été modifiée. Le rôle économique, régional et international du pays a été fortement affaibli. Les principales conséquences de la guerre au Liban selon l'approche microéconomique ou individuelle sont présentées dans le tableau ci-dessous.

---

<sup>232</sup> Calculé par nos soins en utilisant la base de données de la Banque du Liban sur les mouvements des passagers.

Tableau N° 4.1.7- Récapitulatif de l'approche microéconomique

	Nombre	Valeur en dollars
<b>Pertes directes</b>		
Pertes humaines des civils et miliciens	68,571	763,631,156
Blessés (civils et miliciens)	83,900	464,551,107
Pertes humaines militaires	2,927	
Blessés militaires	4,234	
Déplacement de la population	1,000,000	
Emigration	900,000	
Destruction du capital physique		6,046,000,000
<b>Total</b>		<b>7,274,182,263</b>
<b>Pertes indirectes</b>		
Baisse de la production		
Recul du tourisme		

## 2.2 Approche macroéconomique ou étatique

Après avoir détaillé le coût de la destruction selon l'approche individuelle, passons à l'approche macroéconomique ou étatique. Selon Nahas, cette approche permet de calculer les pertes indirectes dont les effets s'accumulent pour se traduire par une baisse des taux de croissance générale et sectorielle, une détérioration de la balance commerciale et de la balance des paiements et un accroissement de la dette publique et des déficits publics.

Avant d'étudier tous ces effets, il faut mentionner que l'impact économique de la guerre peut être divisé en deux périodes. La première s'étend de 1975 jusqu'à la deuxième invasion israélienne du Liban, en 1982. Au cours de celle-ci l'économie libanaise a pu résister à la crise malgré le déficit commercial croissant. La deuxième période va de 1982 à 1990 ; elle est caractérisée par la détérioration des finances publiques, par la hausse des emprunts de l'Etat, par le creusement du déficit commercial, par la chute de la valeur de la livre libanaise et par l'inflation. Cette crise économique s'explique par plusieurs facteurs régionaux et locaux.

Commençons d'abord par la chute du taux de croissance général durant la guerre libanaise. Cette chute est le résultat de la baisse des capacités matérielles, financières

et commerciales des entreprises malgré l'accroissement de l'activité du secteur de la construction et du bâtiment. La baisse des capacités matérielles est due à la destruction des équipements et à la baisse de la main d'œuvre alors que la baisse des capacités commerciales est le résultat de la paralysie des marchés intérieurs et extérieurs. Quant à la baisse des capacités financières, elle se traduit par l'augmentation de l'endettement. Le Liban a affiché un taux de croissance annuel moyen négatif entre 1975 et 1990 de  $-2,42\%$ . Nous remarquons qu'il ne s'agit plus d'un ralentissement de la conjoncture économique mais d'une destruction du potentiel économique du pays voire d'une récession.

Quant à la détérioration de la balance commerciale, elle est causée par la baisse des exportations et par la hausse des importations et plus particulièrement les importations des matériaux de reconstruction. La guerre et ses conséquences telles que les destructions et la baisse de la production ont augmenté la dépendance du pays envers l'extérieur. Les importations ont augmenté et surtout celles des matériaux de reconstruction puisque certains travaux de reconstruction et de réparation indispensables ont été réalisés. Nous avons déjà expliqué les facteurs qui ont poussé à la baisse des exportations.

En dépit du déficit de la balance commerciale depuis le début de la guerre, la balance des paiements est excédentaire entre 1975 et 1982, excepté pour l'année 1976 où elle a été largement déficitaire. Les excédents de la balance des paiements proviennent en grande partie des revenus rapatriés par les travailleurs libanais à l'étranger qui ont quitté le Liban au début de la guerre. Entre 1980 et 1981, ces remises sont estimées à 150 millions de dollars par mois. L'argent politique qui finance la guerre a joué aussi un rôle non négligeable. En plus, le Liban a également reçu des ressources extérieures. Jusqu'en 1982-1983, la situation globale ne témoigne pas des premiers symptômes de crise.

Depuis 1982-1983, cet équilibre a été perturbé. Au niveau local, l'aggravation de la situation politique au Liban depuis 1982 a paralysé l'activité économique, ce qui a affecté la production et les échanges extérieurs surtout en 1984, 1986 et 1990 et explique la détérioration des échanges extérieurs depuis 1982. En 1982, après le retrait d'une partie des troupes de l'OLP de Beyrouth qui fait suite à l'invasion israélienne, le financement extérieur de la guerre a diminué. A cela, s'ajoute la baisse

des remises des travailleurs libanais suite à la guerre du Golfe en 1980. Les facteurs internationaux et régionaux ont pour conséquence de baisser les revenus du Liban en provenance de l'extérieur et de remplacer l'excédent de la balance des paiements par un déficit.

Enfin, l'aggravation de la dette publique et des déficits publics est due à la diminution des revenus fiscaux, à l'augmentation des charges générales en raison des besoins de construction et d'indemnisation et à l'accumulation des pertes des institutions publiques. Tout ceci s'est traduit par une baisse quantitative et qualitative des services de base, des niveaux de revenu et des opportunités de travail. Les services publics (électricité, eau et téléphone) ne sont plus assurés dans toutes les régions.

En effet, dès le déclenchement de la guerre, l'Etat a perdu progressivement le pouvoir de collecter ses revenus dont une partie est perçue par les diverses milices, une autre restant entre les mains des citoyens. Ce sont les taxes douanières et l'impôt sur le revenu qui ont baissé le plus. En 1983 et en 1984, l'Etat a essayé plusieurs fois de fermer les ports illégaux ce qui a conduit à une hausse provisoire des recettes douanières. Les recettes fiscales entre 1975 et 1990 sont représentées par le tableau ci-dessous.

*Tableau N° 4.1.8- Evolution des recettes fiscales durant la guerre en milliers de dollars*

<b>Année</b>	<b>Impôt sur le revenu</b>	<b>Droits de douane</b>	<b>Recettes fiscales totales</b>
1975	54,507	213,666	548,499
1976	55,561	180,574	494,760
1977	24,442	114,062	328,826
1978	40,609	169,205	474,788
1979	n.d	n.d	558,794
1980	43,671	232,910	728,426
1981	40,569	208,642	719,353
1982	n.d	105,715	749,625
1983	66,251	441,677	1,123
1984	122,888	460,829	1,081
1985	60,901	182,704	582,643
1986	n.d	n.d	n.d
1987	n.d	n.d	n.d
1988	n.d	n.d	n.d
1989	10,067	n.d	n.d
1990	21,375	34,200	704,579

Source : calculés par nos soins à partir des données tirées des budgets de l'Etat libanais.

Une des principales conséquences de la guerre a été la baisse des recettes fiscales. Les données entre 1986 et 1989 ne sont pas disponibles mais nous savons que durant cette période les recettes ont fortement chuté. L'aggravation de la crise politique à partir de 1983 a affaibli encore le pouvoir de l'Etat et sa capacité à percevoir ses revenus (impôts, taxes, redevances, prix de biens et services publics). Concernant l'impôt sur le revenu, il a baissé tout au long de la guerre et n'a pas retrouvé son niveau d'avant guerre excepté pour les années 1983 et 1984. Pareil pour les droits de douane, ils ont augmenté en 1983 et 1984, années durant lesquelles l'armée libanaise a fermé certains ports illégaux, avant de rechuter à nouveau.

Les recettes de l'Etat ont donc baissé tandis que les dépenses ont augmenté du fait des conséquences des guerres et des efforts de reconstruction lors des accalmies. Les dépenses de défense ont à leur tour augmenté puisque l'armée libanaise a mené des combats contre toutes les milices qu'elles soient libanaises ou étrangères. Cette hausse des dépenses accompagnée d'une baisse des recettes a entraîné un déficit budgétaire qui n'a pas cessé d'augmenter tout au long de la guerre. La variation des recettes et des dépenses est représentée dans le tableau ci-dessous.

*Tableau N° 4.1.9- Les recettes fiscales et les dépenses entre 1975 et 1990 (en milliers de dollars)*

<b>Année</b>	<b>Recettes fiscales totales</b>	<b>Dépenses totales</b>
1975	548,499	713,750
1976	494,760	596,090
1977	328,826	541,455
1978	474,788	764,805
1979	558,794	8,653,282
1980	728,426	1,126,412
1981	719,353	1,040,662
1982	749,625	1,332,008
1983	1,123	1,901,418
1984	1,081	1,673,886
1985	582,643	692,875
1986	n.d	n.d
1987	n.d	n.d
1988	n.d	n.d
1989	n.d	n.d
1990	704,579	850,714

Source : calculés par nos soins à partir des données tirées des budgets de l'Etat libanais.

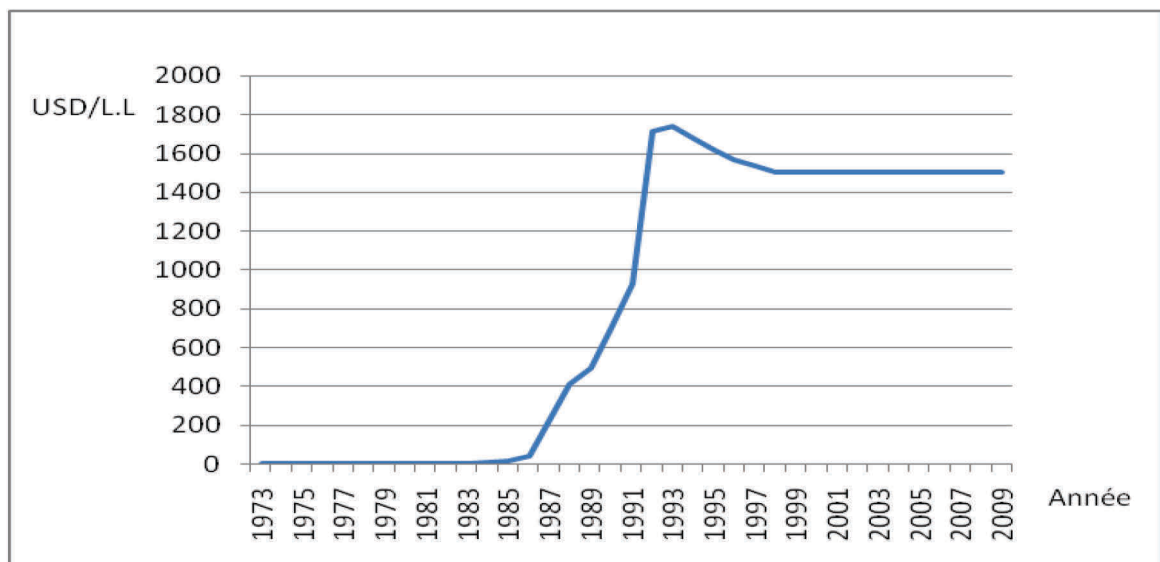
Plusieurs raisons se combinent derrière l'augmentation des dépenses qui se faisait toujours de manière peu productive. L'inflation a gonflé le montant des dépenses mais n'explique pas leur augmentation en termes réels. Durant la guerre, l'Etat s'est retrouvé obligé de réaliser certains projets de reconstruction et de réparation qui étaient indispensables. Il a apporté son aide à des régions particulièrement défavorisées, aux sinistrés et aux déplacés. Il a continué à subventionner certains produits (énergie, biens de première nécessité) dont le montant a augmenté à cause de la dépréciation de la livre libanaise. L'état de chaos et de désorganisation provoqué par la guerre a permis l'accroissement des dépenses publiques puisque le désordre entraîne généralement une baisse de l'efficacité et donc une augmentation des coûts. Bref, nous pouvons dire que la guerre a créé de nouveaux besoins et de nouvelles dépenses. Nous constatons aussi un changement du rôle économique de l'Etat qui s'est occupé des couches sociales les plus défavorisées durant la guerre. Il a fondé des organismes publics ayant pour mission de relancer le développement du pays. Toutefois, cette mission est toujours inaccomplie.

Depuis 1983, la dégradation de l'état des finances publiques se poursuit. Les emprunts de l'Etat se font auprès des banques commerciales et de la Banque du Liban. En conséquence, la Banque du Liban émet de la monnaie sans contreparties productives ; il s'ensuit donc un mouvement d'inflation. L'engagement massif de la Banque du Liban pour le financement du déficit du secteur public explique en grande partie l'hyperinflation que le Liban connaît depuis 1980. Cette hyperinflation est due à une multitude de facteurs autre que la croissance rapide de la base monétaire tels que la hausse des coûts de production et la hausse des prix des biens importés en raison de la dépréciation de la livre. Nous rappelons que la hausse des coûts de production est due à la raréfaction de la main d'œuvre qualifiée, à la baisse de la productivité, à la détérioration de l'infrastructure, aux difficultés de transports et à l'immobilité relative des facteurs de production. Le taux moyen d'augmentation des prix se situe autour de 10% pour l'ensemble de la période 1975 et 1983. Le taux d'inflation est de 28,9% en 1976, 11,8% en 1982 et de 116,56% en 1990<sup>234</sup>.

La dépréciation de la livre libanaise est importante entre 1975 et 1976. Le taux de change annuel moyen est respectivement de 2,9 et de 3,0 livres pour un dollar contre 2,3 livres par dollar en 1974. Cette dépréciation est demeurée très faible entre 1977 et 1979 et s'est aggravé entre 1980 et 1983. Depuis 1984, la dépréciation s'accélère et devient alarmante.

En fait, l'invasion israélienne en 1982 a provoqué un désordre général dans le pays accompagné d'une vague sans précédent de déplacés forcés et d'une fuite des capitaux libanais à l'étranger<sup>235</sup> et c'est à ce moment là que livre libanaise a s'effondré. La monnaie a fluctué en fonction de la situation générale dans le pays. La livre s'est appréciée avec l'amélioration de la situation politique et dépréciée avec la dégradation de la situation politique. La tenue relative de la livre entre 1975 et 1982 est le résultat de l'excédent de la balance des paiements pendant cette même période excepté pour l'année 1976. La dépréciation de la livre libanaise dès le début du conflit est illustrée dans le graphique ci-dessous.

Graphique N° 4.1.1- Le cours du dollar en livres libanaises (1973-2009)



Source : mis sous cette forme par nos soins à partir des données de la Banque du Liban

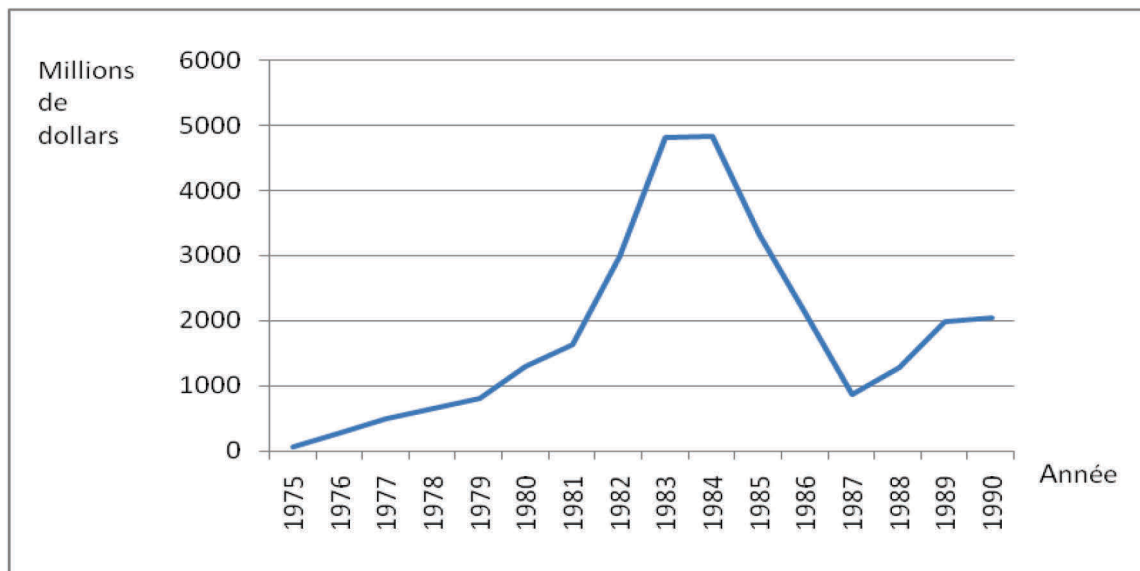
La dépréciation de la livre libanaise a pour principale cause la dégradation de la situation politique caractérisée par l'insécurité, l'instabilité et l'incertitude. Le cours de la livre libanaise tombe de 2,29 livres pour un dollars en 1975 à 3,43 livres en 1980 et ensuite à 4,5 livres en 1983 avant d'atteindre 701 livres en 1990. Nous remarquons que la dépréciation a continué même après la fin du conflit en 1990. Aujourd'hui, le taux de change de la livre libanaise est stabilisé par rapport au dollar.

<sup>234</sup> En 1987, le taux d'inflation était de 727,4%. Un panier de bien qui coûtait 10 L.L en 1974, coûteraient 90 L.L à la fin de 1985 (Saidi N. (1986), « Economic Consequences of the war in Lebanon », Centre For Lebanese Studies).

<sup>235</sup> Les dépôts dans le secteur bancaire ont passé de 12 milliards de dollars en 1982 à 3,5 milliards en 1987.

La guerre, l'insécurité, les destructions, la baisse de la productivité et l'inflation ont entraîné une hausse des dépenses publiques laquelle a conduit à son tour à l'aggravation de la dette publique. La dette publique libanaise est en grande partie une dette intérieure puisque la dette extérieure est restée limitée durant la période de la guerre et qu'il n'existe pas de statistiques précises sur son montant. La dette extérieure a fluctué autour de 216 millions de dollars entre 1982 et 1986 et elle atteint à la fin de la guerre environ 544 millions de dollars<sup>236</sup>. L'évolution de la dette intérieure depuis le début de la guerre est représentée dans la graphique ci-dessous.

*Graphique N° 4.1.2- Evolution de la dette intérieure en millions de dollars (1975-1996)*



Source : chiffres tirés d'Attieh A. (1998), « Les risques du déficit et de la dette Publique sur la stabilité et les libertés au Liban » et mis par nos soins sous cette forme.

Le déclenchement de la guerre s'est traduit par une hausse immédiate de la dette intérieure. Le taux de croissance de la dette était de 327% en 1976, de 83% en 1982 et de 55% en 1989. Entre 1985 et 1987 la dette intérieure a baissé mais restait quand même beaucoup plus élevée que son niveau d'avant guerre. La croissance de la dette a conduit à la croissance des intérêts payés par l'Etat<sup>237</sup> dont ceux sur les bons du trésor, qui constituaient la majorité. L'autre partie étant constituée des intérêts sur l'endettement auprès de la banque du Liban et les intérêts sur la dette extérieure.

<sup>236</sup>Attieh A. (1998), « Les risques du déficit et de la dette Publique sur la stabilité et les libertés au Liban », Dar Al Jadid, Beyrouth. (En arabe)

<sup>237</sup> Les intérêts payés par l'Etat sur la dette publique ont passé de 32,35 millions de dollars en 1978 à 344,27 millions de dollars en 1983.



Nous constatons ainsi que les bons du trésor détenus surtout par les banques commerciales étaient prépondérants dans la dette intérieure libanaise et ceux à long terme ont augmenté depuis 1983 puisqu'ils ont les mieux rémunérés.

Non seulement le montant de la dette a augmenté, mais aussi le rapport de la dette au PIB. Il a passé de 2% en 1975 à 20% en 1976, à 127% en 1983 et à 100% en 1990 à la fin de la guerre. La hausse du rapport de la dette au PIB signifie une hausse des dépenses publiques à un taux dépassant celui du produit intérieur brut. En fait, il est fréquent que le rapport de la dette au produit national augmente en période de guerre. Les effets macroéconomiques de la hausse de la dette sont importants sur l'inflation et la hausse des taux d'intérêts. Au Liban et pendant la période de la guerre, les bons du trésor détenus par les banques commerciales constituent la principale source de financement de la dette. Par son crédit à l'Etat, le secteur bancaire multiplie les dépôts et crée de la monnaie. Comme les dépenses de l'Etat étaient peu productives, elles ont eu un effet doublement inflationnistes : parce qu'elles sont source de création monétaire et parce qu'elles empêchent un emploi plus efficace des ressources nationales<sup>238</sup>.

Les principales conséquences macroéconomiques de la guerre sont présentées dans le tableau ci-dessous.

---

<sup>238</sup> Chaib A. (1985).

*Tableau N°4.1.10- Récapitulatif des conséquences de la guerre selon l'approche macroéconomique*

<b>Effets macroéconomiques</b>	<b>Explications</b>
Baisse du taux de croissance	1975-1990: taux de croissance annuel moyen de -2,42%
Détérioration de la balance commerciale	Baisse des exportations et hausse des importations
Détérioration de la balance des paiements	A partir de 1983
Aggravation des déficits publics	Baisse des recettes fiscales (droits de douane et impôt sur le revenu), augmentation des dépenses totales
Chute de la Livre Libanaise	2,29 livres pour un dollars en 1975 contre 701 livres en 1990
Augmentation de la dette publique	Augmentation de la dette intérieure (de 66 millions de dollars en 1975 à 2 041 millions de dollars en 1990), Augmentation de la dette extérieure (de 271 millions de dollars en 1982 à 544 millions de dollars en 1990)

La guerre du Liban est très coûteuse. Elle a causé la mort des milliers de personnes. Elle est à l'origine de l'émigration de près d'un million de Libanais. Elle a détruit le capital physique du pays. Durant la guerre, le Liban est entré dans un état de forte dépression économique, accompagnée d'une accélération rapide du taux d'inflation. La livre libanaise s'est dépréciée par rapport à toutes les principales devises. A cela, il faut ajouter l'accroissement du déficit public et l'explosion de la dette publique. Tous ces effets ont couru non pas seulement sur le court terme mais aussi sur le moyen et long terme. C'est que nous allons voir dans la section suivante sur le coût d'opportunité de la guerre. En conclusion, nous pouvons dire que le coût de la guerre est très élevé et le pays aura besoin de plusieurs années pour s'en sortir. La question qui se pose alors est la suivante : qui a supporté et qui va encore supporter ce coût ?

## Section 2. Le coût d'opportunité de la guerre au Liban

Après avoir étudié le coût direct et indirect de la guerre qui a secoué le Liban entre 1975 et 1990 dans la section précédente, nous allons maintenant aborder le coût d'opportunité de la guerre ainsi que le retard qu'a subi l'économie libanaise en matière de développement économique suite à seize ans de combats entre des acteurs nationaux, régionaux et internationaux.

La guerre et ses effets tels que la destruction des entreprises, les déplacements de population, les difficultés de transport et de communication entre les régions libanaises ont entraîné une baisse de l'activité économique au Liban qui se manifeste principalement par la baisse du PIB. Cette dernière mesure le manque à gagner des différents agents : salariés, entrepreneurs, institutions financières et administrations publiques donc en gros de l'économie. Ce manque à gagner n'est autre que le coût d'opportunité de la guerre.

Le coût d'opportunité de la guerre n'est autre que le manque à gagner de l'économie libanaise résultant du choix de faire la guerre au lieu de vivre en paix ; en d'autres termes il s'agit d'estimer le manque à gagner pour le pays en raison d'une guerre qui a duré des années. Pour étudier le coût d'opportunité de la guerre, il faut essayer de faire une estimation de ce que l'économie aurait produit sans la guerre.

La notion de coût d'opportunité de la guerre au Liban n'a jusque-là pas été abordée, du moins dans les études qui ont été publiées. Seuls deux économistes ont calculé la perte de la production subie durant les années de guerre. Le premier est Nasser Saidi<sup>239</sup> qui a essayé de calculer en 1986 ce qu'il appelle le coût économique direct de la guerre entre 1975 et 1985. Selon lui, il s'agit de la perte de la production potentielle. Saidi, estime la perte cumulée de la production à prix courants à 550 milliards de livres libanaises et à prix constant de 1974 à 63 milliards de livres libanaise. Si nous convertissons ce montant en dollars d'avril 1986, nous obtiendrons une perte de 2 864 millions de dollars. Il indique qu'il ne prend pas en compte dans son estimation les coûts indirects de la guerre comme la valeur des pertes en vies humaines, des blessés et le coût de la réduction de la qualité du capital humain à

---

<sup>239</sup>Economiste libanais, ancien premier vice gouverneur de la banque du Liban (1993-1998) et ancien ministre de l'économie et de commerce entre 1998 et 2000.

cause de la baisse des années de scolarisation et des dépenses de formation. Nous considérons que cette perte de la production cumulée entre 1975 et 1985 n'est autre que le coût d'opportunité d'une partie de la guerre.

Le deuxième est Samir Makdissi<sup>240</sup> qui a considéré que l'économie a été endommagée durant la guerre. Selon lui, le coût indirect de la guerre est la perte de la production ; il l'a estimée entre 80 et 160 milliards de dollars (à prix de 1995)<sup>241</sup>. Makdissi a basé son calcul sur une étude réalisée par le Fonds Monétaire international sur l'évolution du PIB réel en absence de la guerre. Dans cette étude le FMI suppose trois taux de croissance du PIB réel: 6%, 4%, 2%. Le premier taux de croissance est celui de la période d'avant guerre (1964 et 1974) et les deux autres sont pris arbitrairement en supposant que l'économie aurait eu des taux de croissance plus faible qu'à la veille de la guerre. En se basant sur ces trois scénarios d'évolution du PIB réel, Makdissi a calculé la perte de la production pendant les années de guerre à prix constants de 1974.

Certes, l'approche du coût direct et indirect de la guerre dans ces deux études est différente de la nôtre, mais cela ne nous empêche pas de retenir leur calcul concernant la perte de production qu'a subie l'économie libanaise au cours des années de guerre. Dans ces deux études, le calcul de la perte de production tient uniquement compte des années de guerre. Les effets à long terme de la guerre sur l'économie, c'est-à-dire après la fin des combats, et plus particulièrement sur la croissance et sur le PIB ne sont pas étudiés. Cette perte de production va être très élevée sur le long terme.

### **2.1. Evolution du PIB réel au Liban depuis 1970**

Avant de commencer notre calcul du coût d'opportunité de la guerre, nous rappelons que le Liban a connu une croissance rapide du PIB réel à partir de 1960 et jusqu'au début de la guerre en 1975. Durant cette période le taux de croissance annuel moyen de base était de 5,25%.

Au début des années 1970, le pays a connu une forte croissance économique avec un PIB par habitant de 5 492 dollars (dollars 2005) pour l'année 1974. Le PIB par

---

<sup>240</sup> Professeur d'économie à l'Université américaine à Beyrouth (AUB).

<sup>241</sup> A prix 1974, cette perte est estimée entre 9 et 63 milliards de dollars. (Le PIB est à prix réel constant de 1974).

habitant comme le PNB par habitant reflète le volume approximatif des biens et services que chaque personne est en mesure de se procurer pendant une année et dans un pays donné. A cette époque, le Liban avait le même niveau de développement économique que le Portugal, le Chili et Malte. Aujourd'hui, il est loin d'être dans la même catégorie que ces pays en termes de niveau de développement.

Une fois que la guerre a éclaté, le PIB réel a commencé sa chute et il n'a pas pu recouvrer son niveau de 1974 pendant toute la durée de la guerre excepté pour l'année 1987 où il a atteint 16 740 millions de dollars dépassant légèrement celui de 1974 (16 039 millions de dollars).

Dans le chapitre précédent, nous avons constaté l'émergence d'une économie parallèle durant la période de la guerre. Elle représentait, depuis 1975 et jusqu'à 1982, 20% de l'économie globale. Entre 1983 et 1990, sa part a augmenté jusqu'à atteindre 50% de l'économie globale. Même après la fin de la guerre, nous constatons toujours l'existence d'une économie parallèle. Faute de données, nous supposons que la part de cette économie dans la période postérieure à la guerre se situe autour de 20% de l'économie globale<sup>242</sup>.

Ainsi, le PIB corrigé peut s'écrire de la façon suivante:

$$\text{PIB corrigé}_k = 1,2 * \text{PIB réel}_k / 1975 \leq k < 1983$$

$$\text{PIB corrigé}_k = 1,5 * \text{PIB réel}_k / 1983 \leq k \leq 1990$$

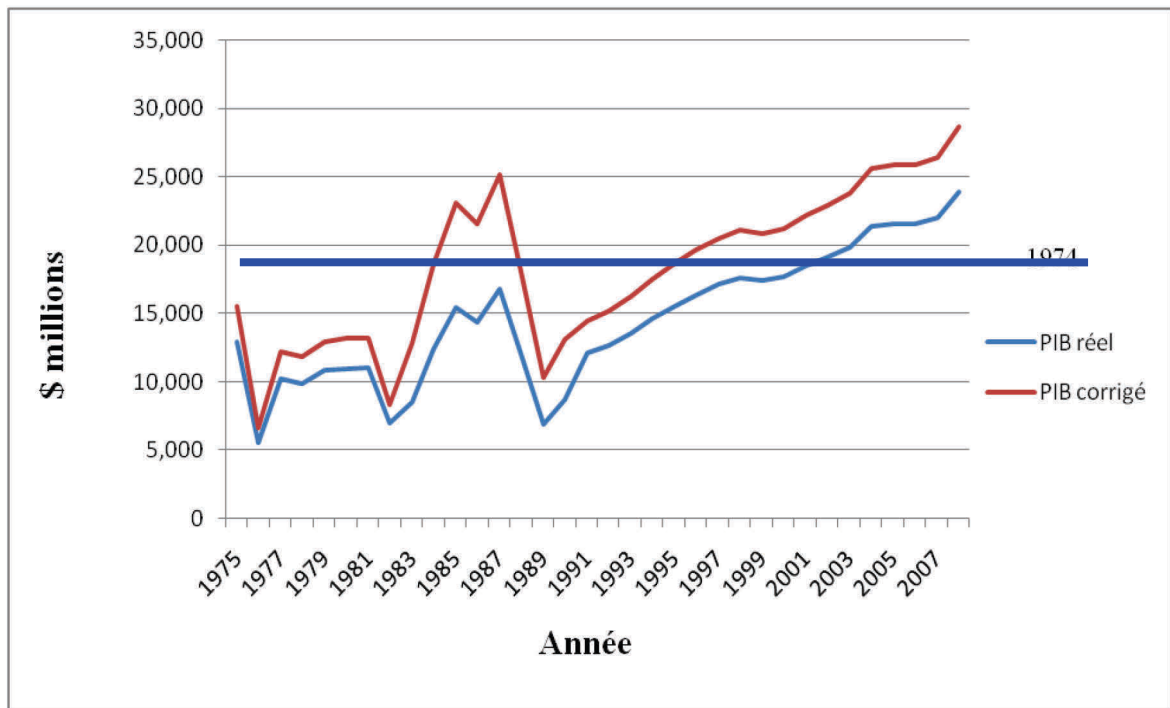
$$\text{PIB corrigé}_k = 1,2 * \text{PIB réel}_k / 1991 \leq k \leq 2008$$

Pour avoir une idée plus exacte sur le coût d'opportunité de la guerre, nous nous intéressons à la fois au PIB réel (sans l'économie parallèle) et au PIB que nous avons corrigé en tenant compte de l'économie parallèle. L'évolution du PIB, réel et corrigé, depuis 1975 est représentée par le graphique ci-dessous.

---

<sup>242</sup> Cette économie parallèle est fondée sur le commerce illégal et plus particulièrement sur le commerce de drogue et d'arme et elle comprend aussi l'économie souterraine ou clandestine

Graphique N° 4.2.1 - L'évolution du PIB réel du Liban de 1975 à 2008



Source : chiffres tirés de la base de données Chelem et mis sous cette forme par nos soins.

Durant la guerre, la variation du PIB réel est fonction de l'amélioration et de la dégradation de la situation sécuritaire dans le pays. La violence, les destructions, la fermeture des banques et l'arrêt du travail à chaque fois que les combats s'intensifiaient et devenaient plus durs ont fortement affecté l'activité économique. Ainsi la baisse du PIB est liée aux cycles de violence qui ont secoué le pays. A chaque fois que la situation devenait relativement plus calme ou les combats se limitaient dans une seule région, nous remarquons une hausse du PIB comme ce qui s'est passé en 1977, entre 1984 et 1985 et enfin en 1987. A la fin de la guerre, la chute du PIB fut très forte (42,44% en 1989). Le PIB de l'année 1990 était notablement inférieur à celui de 1974 : 6 917 millions de dollars en 1990 contre 16 039 millions en 1974.

Le PIB corrigé suit la même tendance que le PIB réel. Toutefois nous remarquons la différence non négligeable entre le PIB réel et celui corrigé. En tenant compte de l'économie parallèle, nous remarquons qu'entre 1984 et 1989, le PIB corrigé a dépassé le seuil de l'année 1974. Entre 1983 et 1988, le pays a réalisé une production plus élevée que celle de l'année 1974 : année de forte croissance économique. Pour la

période de la guerre, la différence entre PIB réel et PIB corrigé est d'environ 63 milliards de dollars<sup>243</sup>.

Depuis la fin de la guerre, le PIB réel croit systématiquement. En 1994 et 1995, les taux de croissance respectifs du PIB réel étaient de 8 % et 6,5%. Cette croissance s'explique par les travaux de reconstruction et par les nouveaux projets d'investissements réalisés dans le pays. Durant cette période, les dépenses de l'Etat ont augmenté pour financer les projets de reconstruction et de réhabilitation des infrastructures publiques.

C'est en 1996, cinq ans après la fin de la guerre, que le Liban a pu dépasser le niveau de son PIB réel d'avant guerre. Le PIB de 1974 était de 16,039 millions de dollars alors que celui de 1996 était de 16,361 millions de dollars. Le taux de croissance annuel moyen du PIB réel, entre 1994 et 2004, est de 3,5%. Ce taux est inférieur au niveau qu'il avait atteint avant le déclenchement de la guerre entre 1964 et 1974 (5,6%). Entre 2005 et 2007, la croissance fut très faible, voire nulle en 2006<sup>244</sup>. Cette faiblesse s'explique par l'instabilité politique qu'a connue le pays, caractérisée par les assassinats politiques, par les attentats et par la guerre de juillet 2006. C'est en 2008 que la relance de l'économie a commencé avec un taux de croissance de 8,5%, ce taux étant le plus élevé depuis 1992. L'économie libanaise n'a pas pu retrouver en 2008, son taux de croissance d'avant guerre, bien qu'elle sortît d'une guerre qui avait duré 16 ans et détruit le pays. Généralement, les pays à la sortie des guerres affichent des taux de croissance élevés, justifiés par la hausse des dépenses de reconstruction et des investissements.

### *2.1.1. Les pays de référence*

Dans le cadre de notre calcul du coût d'opportunité de la guerre, nous avons choisi un panel de pays sur lequel nous allons nous appuyer. Ce panel comprend bien évidemment les pays qui avaient le même niveau de développement économique que le Liban avant la guerre : le Portugal, le Chili et Malte. A ces pays, nous ajoutons la Syrie, la Jordanie, Chypre et Israël. Nous avons choisi Chypre par ce que cette île est un petit pays dont l'économie est largement basée sur les services et le tourisme comme le Liban. En plus, il s'agit d'une île divisée depuis 1974 en deux parties ; elle

---

<sup>243</sup>Perte=  $\sum_{t=1974}^{1996} (\text{PIB corrigé} - \text{PIB réel})$

<sup>244</sup>Le taux de croissance en 2005 était de 1% et celui de 2007 était de 2%.

a connu une période d'instabilité politique (tensions communautaires entre 1964 et 1974). Nous avons inclus Israël puisqu'il a été impliquée dans une large mesure dans le conflit libanais et qu'il a occupé une partie du territoire jusqu'en 2000<sup>245</sup>. En dernier lieu, nous avons choisi deux pays méditerranéens qui sont la Syrie et la Jordanie.

Nous nous référons à la base Chelem pour toutes les données relatives au PIB à prix constants ou à parité de pouvoir d'achat que se soit pour le Liban ou pour les autres pays faisant partie de notre étude. Et c'est en se basant sur cette base de données que nous effectuons le calcul de taux croissance annuel moyen du PIB que nous utiliserons aussi dans notre étude. Il faut noter que les données relatives au PIB du Liban depuis 1960 sont uniquement fournies par la base Chelem<sup>246</sup>. La base du Fonds Monétaire international « World Economic Outlook Databse » et celle de la Banque Mondiale « World Development Indicators », ne fournissent les données qu'à partir des années 1980. Les données de la Banque du Liban sur le PIB sont incomplètes surtout pour la période de la guerre et n'incluent pas celles du PIB réel.

Nous avons calculé le taux de croissance annuel moyen sur plusieurs périodes de temps et pour tous les pays de notre panel, étant donné que nous utilisons ces taux dans nos estimations du coût d'opportunité de la guerre. La comparaison de la variation du taux de croissance moyen entre le Liban et les autres pays nous donne une idée plus claire sur la chute drastique de la croissance dans le pays à cause de la guerre.

Le taux de croissance annuel moyen du PIB réel est calculé de la façon suivante :

$$TCAM = \left[ \sqrt[n]{1 + \text{taux de croissance de période}} \right]^{-1}$$

Le taux de croissance de période =  $(PIB_n - PIB_{n-1}) / PIB_{n-1}$ , et n est le nombre d'années.

Ces différents taux sont présentés dans le tableau ci-dessous.

---

<sup>245</sup> Les fermes de Chebaa sont toujours occupées par Israël.

<sup>246</sup> Voir les données sur le PIB en annexe 11.



Tableau N° 4.2.1- Le taux de croissance annuel moyen du PIB réel (en pourcentage)

Pays	TCAM entre 1960-1974	TCAM entre 1975 et 1990	TCAM entre 1991 et 2008	TCAM entre 1975 et 2008
Liban	5.25	-2.42	3.84	1.81
Chili	3.08	4.6	4.97	5.03
Chypre	n.d	7.56	3.83	5.59
Malte	5.14	5.97	3.11	4.64
Portugal	6.01	3.61	1.78	2.77
Syrie	6.58	3.43	4.48	4.22
Jordanie	2.66	5.98	5.47	5.76
Israël	8.16	3.45	4.11	4.03

D'après ce tableau, nous remarquons que le taux de croissance annuel moyen du PIB réel du Liban est en troisième position parmi les autres pays pour la période d'avant guerre (1960-1974). Pour la période de la guerre, le taux croissance annuel moyen est négatif et il est en dernière position. Entre 1991 et 2008, la position du Liban en terme de taux de croissance annuel moyen s'est améliorée par rapport à la période de guerre mais reste plus faible que celui d'avant guerre. Nous remarquons aussi que lorsque le Liban était impliqué dans la guerre, des pays comme la Jordanie et la Chypre affichaient des taux de croissance annuels moyens plus ou moins élevés. Même Israël et Syrie, deux pays impliqués dans la guerre du Liban, ont connu un taux de croissance positif mais beaucoup plus faible que celui qu'elles avaient entre 1960 et 1974.

Selon Paul Collier, les pays en guerre civile auront un taux de croissance de 2,2% plus faible qu'en temps de paix. Dans le cas du Liban, la chute du taux de croissance est beaucoup plus grande : ce taux a passé de 5,25% pour la période antérieure à la guerre à (-2,42%) entre 1975 et 1990. La baisse du taux de croissance est de 7, 67 points.

Dans la limite des données disponibles<sup>247</sup>, nous avons pu calculer le coût d'opportunité de la guerre au Liban en utilisant trois méthodes. La première méthode se base principalement sur le calcul du PIB que le Liban aurait dû avoir si la guerre n'avait pas eu lieu. La deuxième méthode consiste à comparer la situation actuelle du

Liban avec celle des pays qui avaient le même niveau de développement économique que le Liban avant la guerre tels que le Portugal, Malte et le Chili. La dernière méthode se base sur l'estimation des ressources qui ont été détournées à cause de la guerre et de ses destructions.

## 2.2. Calcul du PIB en cas d'absence de la guerre

Supposons que la guerre n'ait pas eu lieu. Dans ce cas, nous nous attendrions à ce que le PIB réel du Liban soit beaucoup plus important que celui que nous avons aujourd'hui. L'objectif de notre étude est alors de calculer le PIB que le Liban aurait dû avoir si la guerre n'avait pas eu lieu. Notons que le PIB par habitant de 1992 se monte à environ 40% de ce qu'il aurait éventuellement pu atteindre si la guerre n'avait pas eu lieu<sup>248</sup>. Plusieurs scénarios sont possibles dans ce cas là.

Nous allons distinguer trois scénarios pour la croissance du PIB réel du Liban dans le cas où la guerre n'a pas eu lieu. Dans le premier scénario, nous supposons que l'économie conserve sa tendance à la croissance d'avant guerre et donc qu'elle croît depuis 1975 au taux annuel moyen de 5,25%. Dans notre deuxième scénario, nous supposons que le PIB réel a cru depuis 1975 au même taux de croissance que les pays qui avaient un niveau identique de développement économique avant le déclenchement de la guerre. Notre choix est tombé sur le Portugal parce qu'il a connu un ralentissement de son activité économique entre 1975 et 1990 et aussi entre 1991 et 2008. Alors que pour le Chili et pour Malte, le taux de croissance annuel moyen depuis 1975 n'est pas loin de celui que nous avons utilisé dans notre premier scénario. Quant à notre troisième scénario, il se base sur le taux auquel que l'économie aurait dû croître depuis la fin de la guerre pour améliorer le niveau de vie de la population.

**Scénario 1** : Taux de croissance annuel moyen depuis 1975 est de 5,25 %

Le premier scénario est celui le plus simple et le plus évident. Nous considérons que l'économie libanaise a poursuivi son évolution de la période d'avant guerre et qu'elle

---

<sup>247</sup> Les comptes économiques du Liban sont disponibles à partir de 1997. Avant cette date, nous ne trouvons que quelques chiffres sur certains indicateurs.

<sup>248</sup> Estimation du Conseil de Développement et de Reconstruction au Liban.

croît depuis 1975 au taux annuel moyen de 5,25%. La croissance économique rapide que le Liban a connue durant la période antérieure à la guerre et que nous avons présentée dans le chapitre 3, nous permet de dire que l'économie libanaise aurait pu suivre son trend de croissance si la guerre n'avait pas eu lieu. Dans ce cas là, le PIB réel estimé (ou potentiel) du Liban en 2008 est calculé de la manière suivante :

Supposons que 0 est l'année de base et que x est le taux de croissance annuel moyen du PIB réel.

$$PIB_1 = PIB_0 + x \cdot PIB_0 = PIB_0 (1+x) \quad (1)$$

$$PIB_2 = PIB_1 + x \cdot PIB_1 = PIB_1 (1+x)$$

Remplaçons  $PIB_1$  par sa valeur, nous obtenons :

$$PIB_2 = PIB_0 (1+x)^2 \quad (2)$$

$$PIB_3 = PIB_2 + x \cdot PIB_2$$

Remplaçons  $PIB_2$  par sa valeur, nous obtenons :

$$PIB_3 = (1+x) (1+x)^2 PIB_0 \quad (3)$$

D'après l'équation (3), nous pouvons déduire que

$$PIB_n = (1+x)^n PIB_0 \quad (4)$$

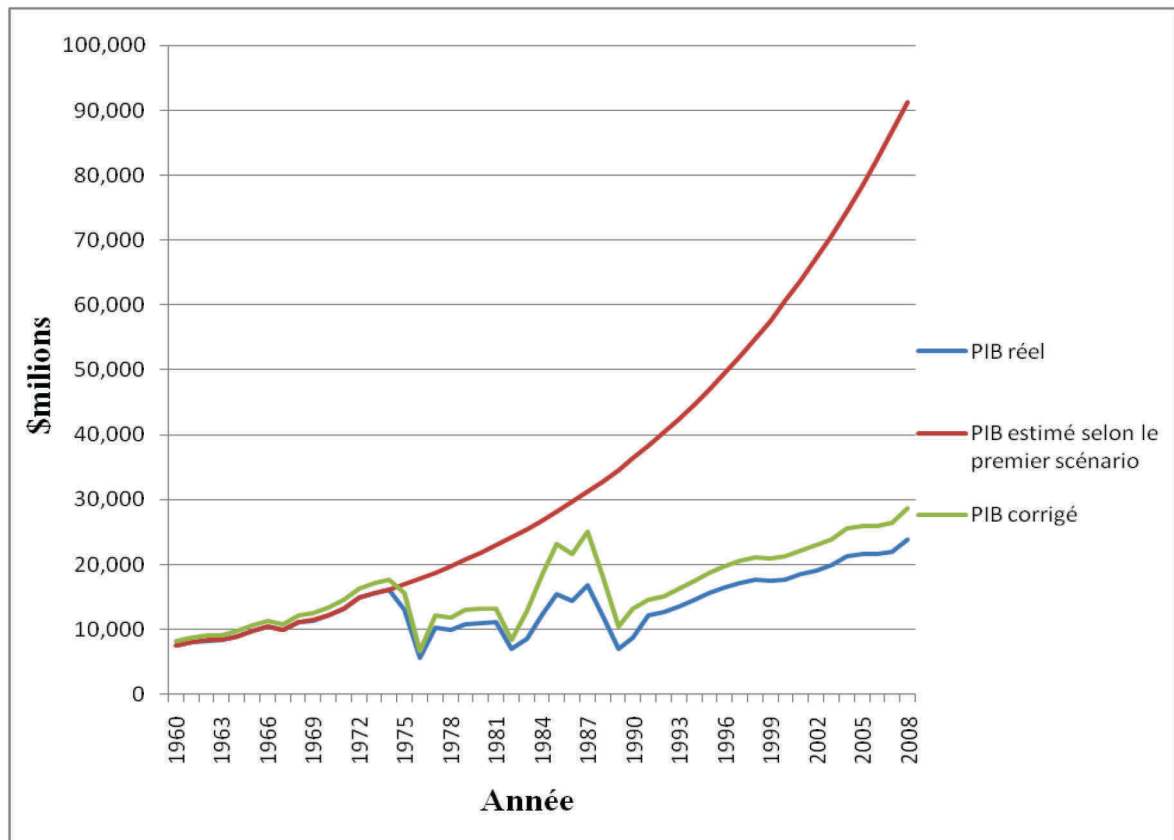
D'après cette dernière équation, nous pouvons calculer le PIB réel estimé de 2008 et nous rappelons que le taux de croissance annuel moyen est de 5,25 %.

$$PIB_{2008} = (1+0,0525)^{34} PIB_{1974} = (1,0525)^{34} * 16039 = 91,354 \text{ millions de dollars}$$

Le PIB réel du Liban de l'année 2008 est de 23,858 millions de dollars alors que celui estimé selon notre premier scénario est de 91, 354 millions de dollars. Nous remarquons que le PIB potentiel estimé en 2008 est environ le quadruple de celui de l'année 2008.

Dans ce scénario, nous introduisons aussi le PIB réel corrigé qui tient compte de l'émergence de l'économie parallèle<sup>249</sup>. Ainsi, nous constatons que le PIB réel corrigé de l'année 2008 est de 28 630 millions de dollars soit environ 31% du PIB réel estimé de l'année 2008. L'évolution du PIB réel estimé est représentée par le graphique ci-dessous.

Graphique N° 4.2.2 - L'évolution du PIB réel selon le premier scénario



D'après ce graphique, nous constatons que l'écart entre le PIB réel du Liban et celui que nous avons estimé est grand et il augmente sans cesse depuis 1975, idem pour le PIB corrigé. Durant la période de la guerre, les écarts les plus élevés sont ceux de 1976, 1982 et 1989 puisque au cours de ces années la chute du PIB est considérable. A la fin de la guerre en 1990 et 2008, l'écart entre le PIB réel et celui estimé n'a pas trop changé : le PIB estimé est le quadruple du PIB réel affiché. C'est seulement entre 1991 et 1998 que cet écart a baissé : le PIB réel estimé est le triple de celui produit. La perte cumulée de la production qui n'est autre que le coût d'opportunité de la guerre se calcule de la façon suivante :

$$\text{Perte} = \sum_{1975}^{2008} (\text{PIB estimé} - \text{PIB réel}) = 1\,013\,996 \text{ millions de dollars}^{250}$$

Selon ce scénario, cette perte est colossale ; elle est de l'ordre 1 014 milliards de dollars. En comparant l'évolution du PIB réel estimé avec le PIB corrigé en fonction

<sup>249</sup> Notons que cette économie existait même avant la guerre : elle représentait environ 10% de l'économie globale.

de l'existence d'une économie parallèle, nous remarquons que la perte est un peu moins faible : elle est de l'ordre de 886 milliards de dollars<sup>251</sup>. Le coût d'opportunité revêt alors des proportions gigantesques. L'économie libanaise a perdu des milliards de dollars suite au choix de la classe politique de faire la guerre au lieu de vivre en paix.

Après avoir calculé le coût d'opportunité de la guerre selon ce premier scénario, nous allons voir comment et quand l'économie pourra rattraper à la fois son retard et sa perte cumulée depuis 1975. Pour cette raison, admettons que tout ce qui s'est déroulé au Liban depuis la guerre et jusqu'à 2008 en matière de croissance économique est du passé.

Si le taux de croissance reste faible durant les prochaines années, le coût d'opportunité de la guerre augmentera. Pour récupérer la perte, il faut soutenir pendant des années un taux de croissance élevé aux alentours de 10%. A savoir que le taux de croissance est de 8,5% en 2009 selon le ministère des finances<sup>252</sup>.

Restons dans le cadre du premier scénario et supposons que l'économie croît au taux de 5,25% depuis 1975. En plus, supposons que le PIB réel va croître au taux de 10% depuis 2008. Il nous semble important de voir quand le PIB réel attrapera le PIB estimé et en plus dans combien de temps la perte encourue sera récupérée. Donc, soit :

$P1n = \text{PIB estimé qui croît au taux de } 5,25\% / n \geq 2008$

$P2n = \text{PIB réel qui croît au taux de } 10\% / n \geq 2008$

Année de base = 2008

Avec,  $P_{n,x} = (1+x)^n * \text{PIB}_{k 2008}$

Donc  $P1n = (1+0,0525)^n * \text{PIB}_{\text{estimé } 2008} = (1,0525)^n * 91\,354\,000\,000$

Et  $P2n = (1+0,1)^n * \text{PIB}_{\text{réel } 2008} = (1,1)^n * 23\,858\,000\,000$

<sup>250</sup> Voir le calcul détaillé en annexe 12.

<sup>251</sup> Perte =  $\sum_{1975}^{2008} (\text{PIB estimé} - \text{PIB réel corrigé}) = 886\,282$  millions de dollars.

<sup>252</sup> Les chiffres donnés par le ministère des finances sont douteux. Par exemple, selon ce ministère le taux de croissance de l'année 2007 est de 7,5 % tandis qu'il est de 2% selon nos propres calculs.

Le Liban attrapera son retard quand  $P2n$  sera égal à  $P1n$ .

$$P2n = P1n$$

$$\rightarrow (1,1)^n * 23\,858\,000\,000 = (1,0525)^n * 91\,354\,000\,000$$

$$\left(\frac{1,1}{1,0525}\right)^n = \frac{91\,354\,000\,000}{23\,858\,000}$$

$$(1,0451)^n = 3,8290$$

$$n \log 1,0451 = \log 3,8290$$

$$n = 30,43$$

Ainsi, nous estimons que l'économie libanaise a besoin de trente ans et cinq mois depuis l'année 2008 pour rattraper son retard. Quant à la perte cumulée, elle est égale à  $(\sum_{1975}^{2038} (P1-P2))$  soit 3 366 milliards de dollars. Il faut savoir que l'économie rattrapera son retard en 2038 et c'est à partir de cette date qu'il faut voir quand le Liban pourra récupérer sa perte de production cumulée depuis 1975. Ce calcul se fait en utilisant la formule suivante :

$$\sum_{n=1}^{\infty} |P1n - P2n| = 3\,366 \text{ milliards de dollars}$$

Avec  $\alpha$  = nombre d'années nécessaires après 2038 pour récupérer la perte

$$P1n = (1,0525)^n * P1_{2038+n}$$

$$P2n = (1,1)^n * P2_{2038+n}$$

En faisant ce calcul sur Excel, nous trouvons que la perte de production sera récupérée dans quatorze ans depuis 2038 soit en 2052<sup>253</sup>.

En tenant compte du PIB réel corrigé en fonction de l'existence d'une économie parallèle, nous allons essayer de voir quand l'économie rattrapera son retard. Pour cela, soit :

$$P1n = \text{PIB réel qui croît au taux de } 5,25\% / n \geq 2008$$

---

<sup>253</sup> Voir le calcul détaillé en annexe 13.

$P2n = \text{PIB corrigé qui croît au taux de } 10\% / n \geq 2008$

Année de base = 2008

Avec,  $P_{n,x} = (1+x)^n * \text{PIB}_{k 2008}$

Donc  $P1n = (1+0,0525)^n * \text{PIB}_{\text{réel } 2008} = (1,0525)^n * 91\,354\,000\,000$

Et  $P2n = (1+0,1)^n * \text{PIB}_{\text{corrigé } 2008} = (1,01)^n * 28\,630\,000\,000$

Le Liban attrapera son retard quand  $P2n$  sera égal à  $P1n$ .

$P2n = P1n$

$\rightarrow (1,1)^n * 28\,630\,000\,000 = (1,0525)^n * 91\,354\,000\,000$

$$\left(\frac{1,1}{1,0525}\right)^n = \frac{91\,354\,000\,000}{28\,630\,000}$$

$$(1,0451)^n = 3,190849$$

$$n \log 1,0451 = \log 3,190849$$

$$n = 26,29$$

Nous estimons que le retard sera rattrapé dans 26 ans et 3 mois soit en 2035. La perte cumulée sera égale à 2 532 milliards de dollars<sup>254</sup>. Quant à la date de récupération de cette perte, elle se calcule d'après la formule suivante.

$$\left(\sum_{n=1}^{\alpha} |P1n - P2n|\right) = 2\,532 \text{ milliards de dollars}$$

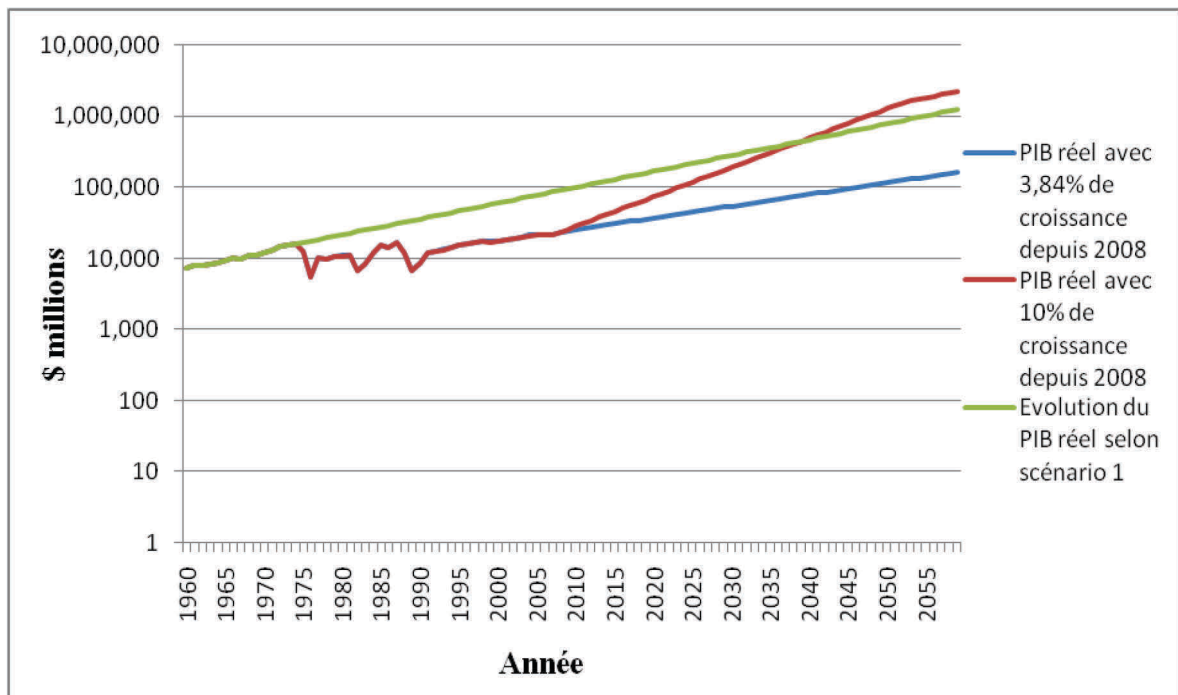
Avec  $\alpha$  = nombre d'années nécessaires après 2035 pour récupérer la perte

$$P1n = (1,0525)^n * P1, 2035+n$$

$$P2n = (1,1)^n * P2, 2035+n$$

En faisant ce calcul sur Excel, nous constatons que le Liban récupèrera cette perte de production cumulée depuis 1975 dans douze ans soit en 2047<sup>255</sup>. Le graphique ci-dessous nous permet de voir quand l'économie rattrapera sa perte.

Graphique N°4.2.3- Rattrapage de la perte cumulée depuis la guerre



Nous concluons que si l'économie croît au taux de 10% dès 2008, le Liban rattrapera son retard en 2038 avec une perte cumulée estimée à 3 366 milliards de dollars qui serait récupérée en 2052. Ainsi, nous pouvons dire que le coût d'opportunité de la guerre au Liban est très élevé.

Toutefois, si l'économie libanaise poursuit le même trend de croissance durant la période postérieure à la guerre (TCAM= 3,84%), nous n'espérons pas récupérer la perte cumulée encourue à cause de la guerre.

**Scénario 2:** L'économie libanaise suit la même tendance de croissance que le Portugal

Au lieu de choisir un taux de croissance qui soit plus faible à celui affiché durant la période 1964-1974, nous nous sommes référées à celui du Portugal entre 1975 et 1990. Nous justifions notre choix d'abord par le fait que le Liban avait le même niveau de développement économique que le Portugal à la veille de la guerre. Ensuite, le taux de croissance annuel moyen du Liban était proche de celui du

<sup>254</sup> Perte cumulée=  $\sum_{t=1975}^{2008} (P1-P2)$

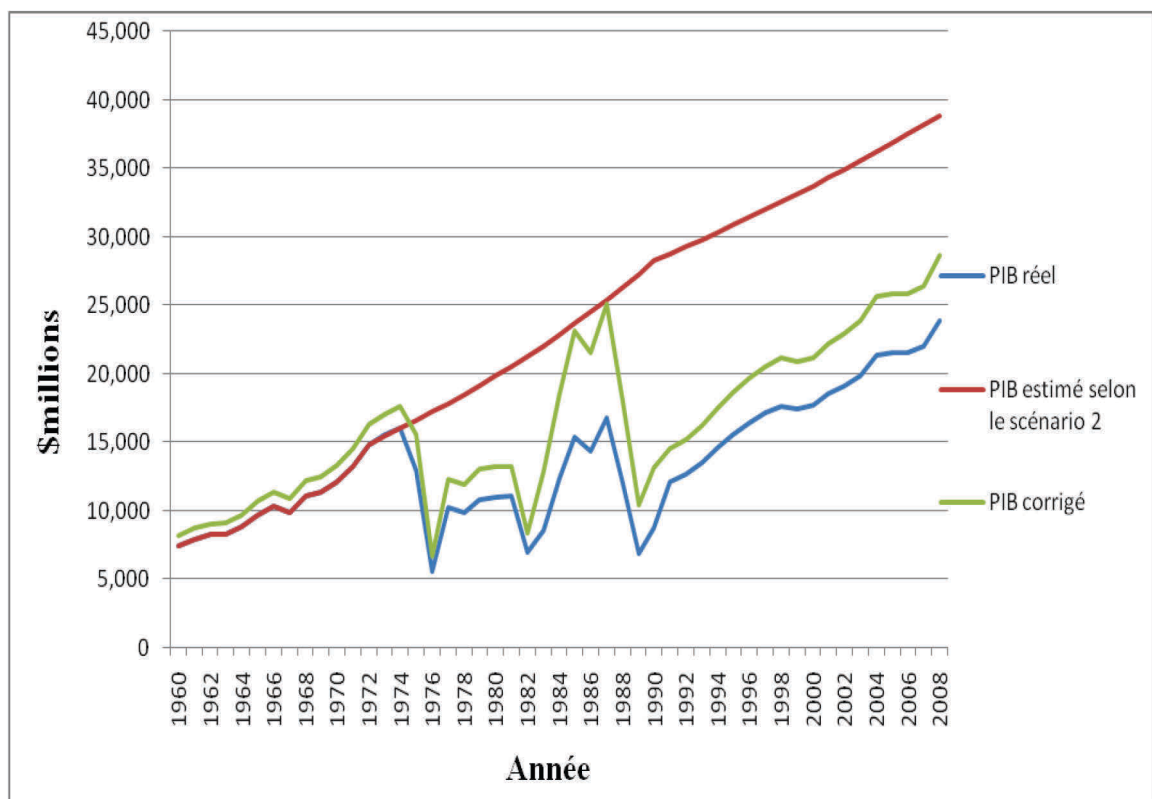
<sup>255</sup> Voir le calcul détaillé en annexe 14.



Portugal entre 1964 et 1975. Nous supposons alors que l'économie libanaise a suivi la même évolution que celle de l'économie portugaise. Ainsi, le PIB réel du Liban est censé croître au taux de 3,61% entre 1975 et 1990 et au taux de 1,78 % entre 1991 et 2008. Ce ralentissement de la croissance au Portugal s'explique par le niveau élevé atteint par le Portugal durant cette dernière décennie. En effet, le taux de croissance du PIB dans les pays développés est inférieur à celui des pays en voie de développement. Il est vrai que le Portugal est neuf fois plus grand que le Liban mais les deux pays ont des économies basées essentiellement sur les services avec une faible participation de l'agriculture dans le PIB<sup>256</sup>.

Les résultats obtenus selon ce scénario sont presque les mêmes que si nous supposons que l'économie libanaise a connu un ralentissement économique pour une certaine raison et qu'elle a cru depuis la guerre à un taux de 2,62 % soit la moitié de son taux de croissance annuel moyen de la période 1964 et 1974. L'évolution du PIB selon notre deuxième scénario est représentée dans le graphique ci-dessous.

Graphique N°4.2.4 - L'évolution du PIB réel du Liban à l'image de celui du Portugal



<sup>256</sup> En 2008, la répartition des secteurs d'activité dans le PIB au Portugal est la suivante: services (72%), industrie (25%) et agriculture (3%). En 2005, les services représentent environ 71 % du PIB au Liban.

Selon ce scénario, l'écart entre le PIB réel et le PIB estimé est grand. Les pertes de production les plus grandes étaient encourues durant la guerre : en 1976, en 1982, en 1989 et en 1990. Depuis la fin de la guerre, l'écart entre le PIB réel et celui estimé diminue progressivement. Toutefois, le PIB estimé reste plus élevé que le PIB réel. Le PIB estimé de l'année 2008 se calcule d'après la formule suivante:

$$\text{PIB estimé}_{2008} = \text{PIB estimé}_{1990} * (1 + 0,178)^{18}$$

$$\text{Or PIB estimé}_{1990} = \text{PIB réel}_{1974} * (1 + 0,361)^{16} = 16\,039\,000\,000 * (1,0361)^{16} = 28\,288\,000\,000$$

$$\rightarrow \text{PIB estimé}_{2008} = 28\,288\,000\,000 (1,0178)^{18}$$

$$\rightarrow \text{PIB estimé}_{2008} = 38\,862\,000\,000$$

En 2008, le PIB estimé est de 1,62 fois supérieur à celui qui a été effectivement produit dans le pays. La perte cumulée de la production n'est autre que le coût d'opportunité de la guerre et elle est calculée par la formule suivante :

$\sum_{1975}^{2008} (\text{PIB estimé} - \text{PIB réel})$ . Cette perte de production est de l'ordre de 460 milliards de dollars<sup>257</sup>.

En tenant compte de l'économie parallèle, nous constatons que l'écart entre le PIB estimé et celui corrigé est moins élevé que l'écart entre le PIB estimé et le PIB réel. Nous remarquons aussi que le PIB corrigé est presque égal au PIB estimé pour les années 1985 et 1987. Depuis la fin de la guerre, l'écart entre le PIB corrigé et celui estimé diminue progressivement.

Comme nous l'avons déjà dit précédemment, le PIB des années d'après guerre est corrigé en fonction de l'existence d'une économie parallèle représentant 20% de l'économie globale. Ainsi :

$$\text{PIB corrigé}_{2008} = (0,2 * \text{PIB réel}_{2008}) + \text{PIB réel}_{2008} = 1,2 * \text{PIB réel}_{2008}$$

$$\text{PIB corrigé} = 1,2 * 23\,858\,000\,000 = 28\,630\,000\,000$$

---

<sup>257</sup> Voir le calcul détaillé en annexe 15.

En 2008, le PIB estimé est de 0,73 fois supérieur à celui corrigé. Dans ce cas là, la perte cumulée de la production<sup>258</sup> est de 333 milliards de dollars. Nous constatons que si nous prenons en compte l'émergence d'une économie parallèle, le coût d'opportunité de la guerre sera inférieur d'environ 128 milliards de dollars.

Nous allons estimer quand l'économie pourra rattraper son retard toujours selon ce même scénario. Supposons que le PIB du Liban conserve dans les années qui viennent son taux de croissance annuel moyen de la période postérieure à la guerre soit 3,84% et que notre PIB estimé (dans ce deuxième scénario) continuera d'augmenter aux taux de 1,78%. Soit,

$P1n = \text{PIB réel qui croît au taux de } 3,84\% / n \geq 2038$

$P2n = \text{PIB estimé qui croît au taux de } 1,78\% / n \geq 2038$

Année de base= 2008

Avec,  $P_{n,x} = (1+x)^n * \text{PIB}_{k 2008}$

Donc  $P1n = (1+0,0384)^n * \text{PIB}_{\text{réel } 2008} = (1,0384)^n * 23\ 858\ 000\ 000$

Et  $P2n = (1+0,178)^n * \text{PIB}_{\text{estimé } 2008} = (1,178)^n * 38\ 862\ 000\ 000$

Le Liban attrapera son retard quand P2n sera égal à P1n.

$P2n = P1n$

$\rightarrow (1,0178)^n * 38\ 862\ 000\ 000 = (1,0384)^n * 23\ 858\ 000\ 000$

$$\left(\frac{1,0178}{1,0384}\right)^n = \left(\frac{23\ 858\ 000\ 000}{38\ 862\ 000\ 000}\right)$$

$$(0,98016)^n = 0,61396$$

$$n \log 0,98016 = \log 0,61396$$

$$n = 24,35$$

---

<sup>258</sup> Perte cumulée de la production =  $\sum_{t=2008}^{2038} (\text{PIB}_{\text{estimé}} - \text{PIB}_{\text{corrigé}})$

Selon ce scénario, nous constatons que le PIB réel atteindra celui estimé dans 24 ans et quatre mois depuis l'année 2008 donc en 2032. La perte de production cumulée entre le PIB réel et celui estimé de 1975 et jusqu'à 2032, l'année du rattrapage du retard, est égale à 683 234 millions de dollars<sup>259</sup>. Nous pouvons calculer la date de récupération de la perte cumulée en appliquant la méthode suivante sur Excel.

$$\left( \sum_{n=1}^{\alpha} |P2n - P1n| \right) = 683\,234 \text{ millions de dollars}$$

Avec  $\alpha$  = nombre d'années nécessaires après 2032 pour récupérer la perte

$$P1n = (1,0384)^n * P1_{2032+n}$$

$$P2n = (1,0178)^n * P2_{2032+n}$$

Ainsi, nous estimons que le Liban récupèrera la perte de production cumulée depuis 1975 et jusqu'à 2032 en 2059<sup>260</sup>.

Nous passons maintenant au PIB corrigé en fonction de l'existence d'une économie parallèle et nous allons estimer à quelle date il pourra dépasser le PIB estimé. Pour cela, soit :

$$P1n = \text{PIB corrigé qui croît au taux de } 3,84\% / n \geq 2008$$

$$P2n = \text{PIB estimé qui croît au taux de } 1,78\% / n \geq 2008$$

Année base = 2008

$$\text{Avec, } P_{n,x} = (1+x)^n * \text{PIB}_{k\,2008}$$

$$\text{Donc } P1n = (1+0,0384)^n * \text{PIB}_{\text{corrigé } 2008} = (1,0384)^n * 28\,630\,000\,000$$

$$\text{Et } P2n = (1+0,0178)^n * \text{PIB}_{\text{estimé } 2008} = (1,0178)^n * 38\,862\,000\,000$$

Le Liban attrapera son retard quand P2n sera égal à P1n.

$$P2n = P1n$$

<sup>259</sup> Perte =  $\sum_{t=2008}^{2032} (\text{PIB}_{\text{estimé}} - \text{PIB}_{\text{réel}})$

<sup>260</sup> Voir le calcul détaillé en annexe 16.

$$\rightarrow (1,0384)^n * 28\,630\,000\,000 = (1,0178)^n * 38\,862\,000\,000$$

$$\left(\frac{1,0384}{1,0178}\right)^n = \left(\frac{38\,862\,000\,000}{28\,630\,000\,000}\right)$$

$$(1.02024)^n = 1.357837$$

$$n \log 1.02024 = \log 1.357837$$

$$n = 15,24$$

Dans le cas de l'existence d'une économie parallèle, estimée toujours à 20% de l'économie globale, le PIB corrigé dépassera celui estimé dans 15 ans et trois mois depuis l'année 2008 en 2024. Quant à la perte cumulée entre PIB estimé et celui corrigé, elle est de 416 800 millions de dollars<sup>261</sup>. Nous obtenons la date de récupération de cette perte en appliquant la formule suivante sur Excel.

$$\left(\sum_{n=1}^{\infty} |P2n - P1n|\right) = 416\,800 \text{ millions de dollars}$$

$$P1n = (1,0384)^n * P1_{2024+n}$$

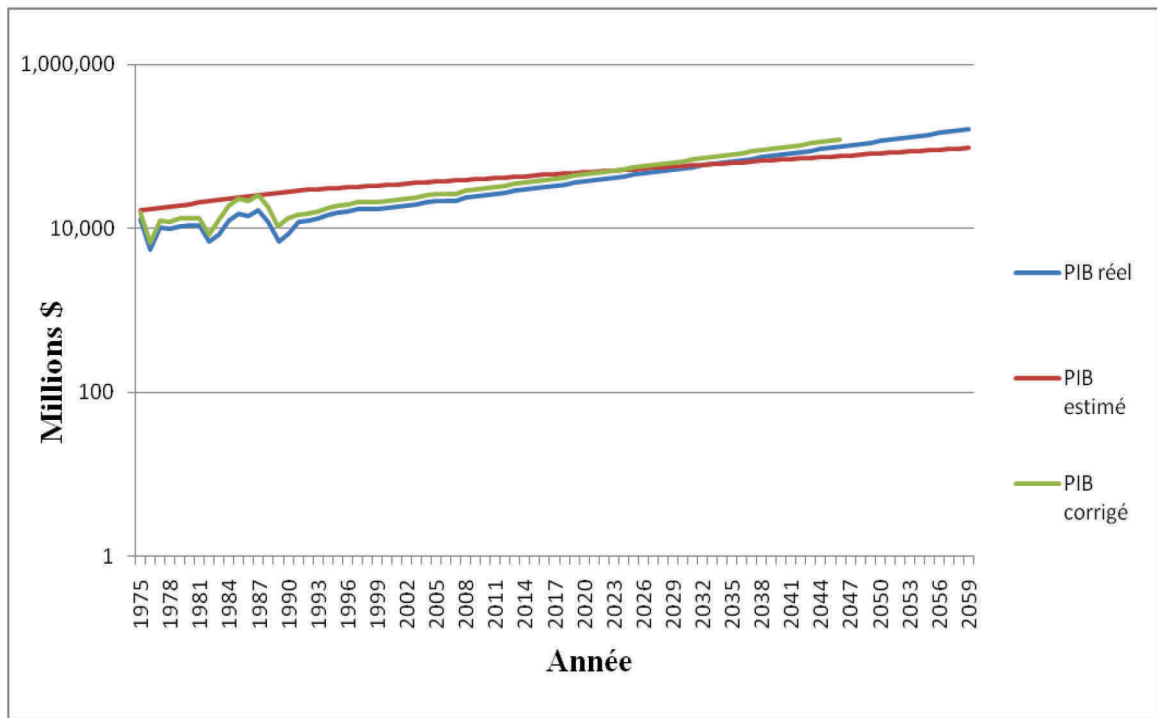
$$P2n = (1,0178)^n * P2_{2024+n}$$

En faisant ce calcul, nous estimons que le pays récupèrera sa perte en 2046<sup>262</sup>. Le graphique ci-dessous nous permet de voir clairement quand l'économie libanaise pourra rattraper son retard toujours selon ce deuxième scénario.

<sup>261</sup> Perte de production cumulée =  $\sum_{n=1}^{\infty} (PIB \text{ estimé} - PIB \text{ corrigé})$

<sup>262</sup> Voir le calcul détaillé en annexe 17.

Graphique N° 4.2.5- Estimation du rattrapage du retard



S'il n'y a pas des changements structurels dans le fonctionnement de l'économie, il est très probable que nous devons attendre jusqu'en 2032 pour rattraper notre retard en matière de développement économique.

La question qui se pose alors est de savoir si la guerre est la seule responsable de ce retard ou bien si la politique économique appliquée depuis la fin de la guerre ainsi que le clientélisme et la corruption ont participé à ce retard.

Dans ces deux premiers scénarios, nous avons estimé l'évolution probable du PIB dans le cas où la guerre ne serait pas advenue. Dans ce qui suit, nous nous intéressons à la croissance du PIB depuis la fin de la guerre et tentons de connaître le temps nécessaire à l'économie libanaise pour qu'elle double son niveau de vie.

En 1992, l'Etat libanais s'est doté d'un plan de reconstruction dont l'objectif principal était de rattraper le retard et d'être de nouveau à la tête des pays à revenu moyen en 2002. Selon ce plan, cet objectif peut se réaliser en atténuant un taux de croissance annuel moyen de 9,3% entre 1993 et 2002. Ce taux de croissance n'est pas considéré comme exceptionnel puisque certains pays ont connu des taux plus élevés comme la Chypre, Malte, le Paraguay, la Corée du Sud et d'autres.

**Scénario 3** : Evolution du PIB réel du Liban au taux annuel moyen de 7% depuis 1992.

Avant de commencer notre estimation, présentons l'évolution du PIB à prix constants depuis 1960 dans le tableau ci-dessous.

Tableau N° 4.2.2- Evolution du PIB en dollars constants de 2005 et du PIB réel par habitant

Année	Le PIB en dollars constants (millions)	Le PIB réel par habitant en dollars
1960	7,442	4,167
1973	15,519	5,492
1974	16,039	5,368
1990	8,752	2,778
1992	12,640	3,923
2008	23,858	6,007

Source : chiffres tirés de la base de données Chelem et mis sous cette forme par nos soins.

Plusieurs remarques sont à tirer de ce tableau. D'abord, dans la période d'avant-guerre, l'économie a pu doubler son niveau en 13 ans. Le PIB réel de 1973 a été multiplié par deux par rapport à celui de 1960. Ensuite, depuis 1992<sup>263</sup> et jusqu'en 2008 c'est-à-dire en seize ans, l'économie n'a pas pu doubler son niveau de vie : le PIB de 2008 reste inférieur au double de celui de 1992. Selon la règle des 70<sup>264</sup>, le PIB réel de 2010 devrait être le double de celui de 1992.

Le nombre d'années pour doubler =  $t = \frac{70}{g\%}$  avec g= taux de croissance annuel

Si  $g = 3,84\% \rightarrow t = \frac{70}{3,84} = 18,23$

<sup>263</sup> Nous avons pris l'année 1992 parce qu'elle marque le démarrage des travaux de reconstruction.

<sup>264</sup> Voir l'explication de la règle des 70 en annexe 18.

Avec un taux de croissance annuel moyen de 3,84 %, nous constatons que l'économie aura besoin de 18,23 ans pour doubler son niveau de vie depuis 1992 soit en l'an 2010<sup>265</sup>.

Si nous regardons aussi le PIB réel par habitant, nous remarquerons que cet indicateur n'a pas beaucoup augmenté depuis 1960 à la différence des autres pays compris dans notre panel. Entre 1974 et 2008, le taux d'augmentation du PIB réel par habitant est de 390% pour la Chypre, 348% pour la Malte, 106% pour le Portugal, 188% pour le Chili et 12% pour le Liban.

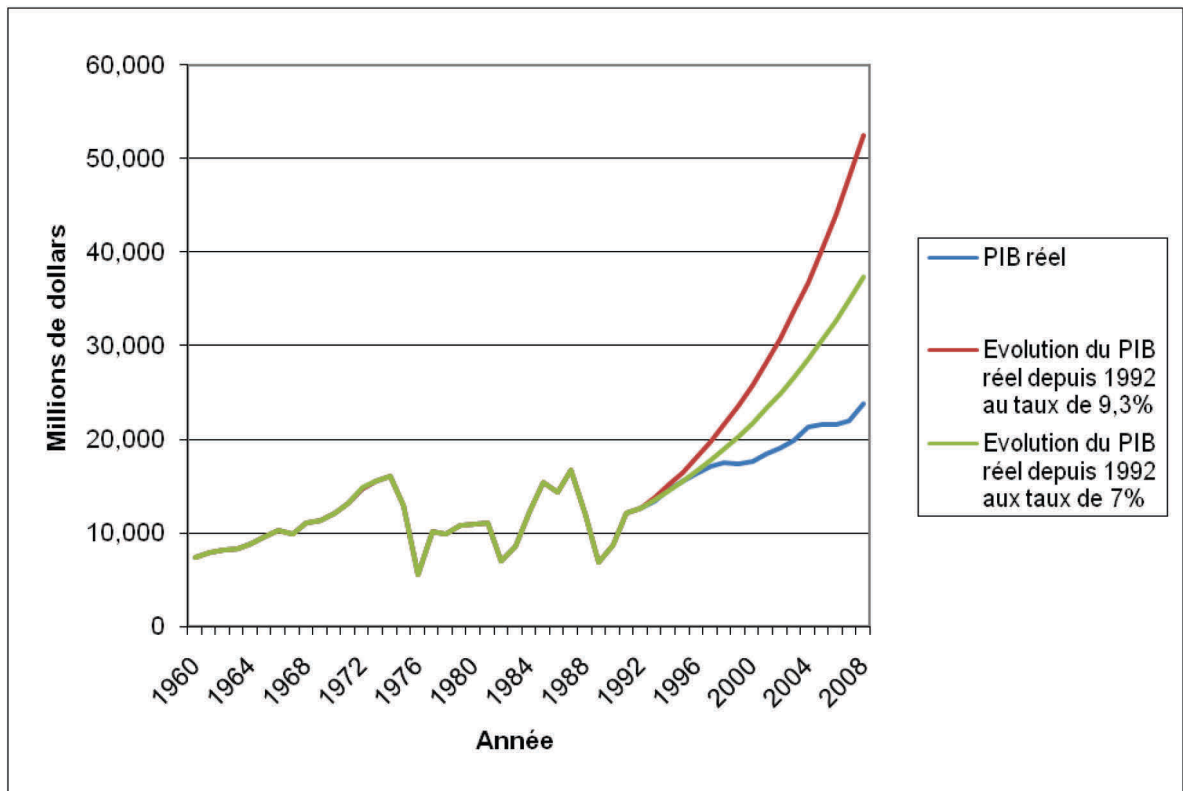
Il aurait été possible que le Liban double son niveau de vie en 10 ans s'il avait cru au taux de 7% pendant les années 90. Ainsi si on suppose que l'économie croît à partir de 1992 aux taux de 7%, elle aurait doublé son niveau de vie en 2002 selon la règle des 70. Nous avons pris l'année 1992 puisqu'elle marque le démarrage des travaux de reconstruction dans tout le pays. Ainsi, ce taux de 7% était tout à fait réalisable. Nous prenons aussi le taux de croissance annuel moyen de 9,3%, taux par lequel l'économie était considérée comme capable de rattraper son retard selon le plan 2000 pour la reconstruction et le développement. Entre 1993 et 2005, le Liban aurait pu réaliser ces taux de croissance grâce aux dépenses publiques faites sur cette période. A partir de 2005, les assassinats politiques et la guerre de 2006 ont fortement pesé sur la croissance économique qui est devenue nulle entre 2005 et 2007. Depuis 2008, l'activité économique est relancée avec un taux de croissance variant entre 8 et 9%. Nous avons représenté l'évolution du PIB réel depuis 1992 au taux de croissance de 7% et 9,3 % dans le graphique ci-dessous.

---

<sup>265</sup> Notons que le PIB réel de 2010 n'est pas fournit.



Graphique N° 4.2.6- Evolution du PIB réel selon le troisième scénario



Avec un taux de croissance de 7%, le PIB estimé de l'année 2008 est calculé en utilisant la formule suivante.

$$\text{PIB estimé 2008} = \text{PIB réel 1992} * (1+0.07)^{16} = 12\,640\,000\,000 * (1.07)^{16} = 37\,315\,000\,000$$

Le PIB réel de l'année 2008 qui est égal à 23 858 millions de dollars constitue environ 64% du PIB estimé.

Ensuite, si nous supposons que le taux de croissance est de 9,3 %, le PIB estimé de l'année 2008 sera égal à 52 440 millions de dollars soit le double de celui qui a été effectivement réalisé dans le pays.

Dans le cas où l'économie doublerait son niveau de vie en 10 ans avec un taux de croissance de 7%, la perte cumulée de la production depuis 1993 est de 79 634 millions de dollars<sup>266</sup>. Cette perte de la production n'inclut pas la perte encourue

<sup>266</sup> (cf. annexe n°19).

durant la guerre. Dans l'hypothèse où le taux de croissance devrait être de 9,3%, la perte cumulée est plus grande. Elle est de 170 221 millions de dollars<sup>267</sup>.

La perte de la production de l'économie libanaise ne se limite pas à la période de la guerre mais elle s'étend à la période postérieure à la guerre caractérisée par des travaux de reconstruction de masse. Durant cette période, les taux de croissance restaient peu élevés dans le pays ; ils étaient même inférieurs à ceux que l'économie a connus à la veille de la guerre<sup>268</sup>. D'une façon générale, les pays, qui ont subi une guerre, affichent des taux de croissance élevés après la guerre, lesquels s'expliquent par l'augmentation des dépenses destinées à la reconstruction. Durant les années quatre-vingt-dix, nous observons une recrudescence des investissements publics dans le cadre du programme de la reconstruction<sup>269</sup>. Cette augmentation des investissements en équipements publics n'a pas stimulé l'économie comme il fallait. Ce qui nous amène à nous demander pourquoi l'économie libanaise n'a pas pu réaliser des taux de croissance élevés capables d'améliorer le bien être de la population.

Le coût d'opportunité calculé selon ces trois scénarios est très grand. Le PIB réel que le Liban aurait dû créer si la guerre n'avait pas eu lieu est beaucoup plus élevé que celui actuellement connu. Cette baisse de la production se voit dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture, du transport et des services. Seule la production dans le secteur de la reconstruction a augmenté. Cette hausse s'explique par les travaux de reconstruction qui ont eu lieu dans le pays à la sortie de la guerre. La contribution des différents secteurs dans le PIB avant et après la guerre<sup>270</sup> est représentée dans le tableau ci-dessous.

---

<sup>267</sup>  $Perte\ de\ Production = \sum_{1960}^{2008} (PIB\ estimé\ avec\ un\ taux\ de\ croissance\ de\ 9,3\% - PIB\ réel)$

<sup>268</sup> En effet le taux de croissance annuel moyen entre 1991 et 2008 est de 3,84% alors que celui entre 1960 et 1974 était de 5,25%.

Tableau N° 4.2.3- Part des principaux secteurs dans le PIB (en pourcentage)

	1974	1997
Agriculture et élevage	9.2	6.5
Energie et eau	2.1	0.9
Industrie	16.6	13.5
Construction	4	9.4
Transport et communications	7	5.2
Services	23.7	21.3
commerce	30.7	31.7
Administration	6.7	11.5

Source : 1974 : Labaki B. et Abou Rjeily K. (1993), « Bilan des Guerres du Liban 1975-1990 », L'Harmattan.

1997 : Ministère de l'économie et du commerce (2002) « Les comptes économiques du Liban : 1997-2002 ».

Le coût d'opportunité de la guerre au Liban selon nos trois scénarios est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau N° 4.2.4- Le coût d'opportunité de la guerre au Liban (en milliards de dollars)

	Coût d'opportunité
<b>Scénario 1</b>	
PIB estimé	1 014
PIB corrigé	886
<b>Scénario 2</b>	
PIB estimé	460
PIB corrigé	333
<b>Scénario 3</b>	
TCAM=7%	80
TCAM=9,3%	170

En se basant sur les résultats que nous avons obtenus, il nous paraît que l'économie ne rattrapera pas son retard à moyen et long terme. Nos prévisions de croissance du PIB réel nous semblent tout à fait réalistes surtout pour le premier et le troisième scénario. La situation économique telle qu'elle se présentait à la veille de la guerre nous permet de prévoir une accélération de la croissance dans les années à venir ou au moins une continuité du taux de croissance du début des années 1970. Même selon notre deuxième scénario qui représente le ralentissement que l'économie libanaise

<sup>269</sup> Les dépenses d'équipements ont augmenté de 200% entre 1992 et 1994.

aurait connu si elle avait été frappée par un choc autre que celui de la guerre, le pays n'a pas pu rattraper son retard vingt ans après la guerre.

De plus si nous comparons la situation du Liban à celle de la Jordanie qui a fait des efforts remarquables en matière de croissance économique pendant que le Liban plongeait dans la guerre, nous trouvons que ce taux de croissance annuel moyen de 5,25% est justifiable. La Jordanie a passé d'un taux de croissance annuel moyen de 2,66% entre 1960 et 1974 à un taux de 6% entre 1975 et 1990 et à 5,5% entre 1991 et 2008 malgré sa vulnérabilité. D'abord, la Jordanie se situe géographiquement au Proche-Orient ; ce qui rend son économie, basée en partie sur le tourisme, très fragile et vulnérable aux chocs extérieurs. De plus, la moitié de sa population est d'origine palestinienne ; elle est donc toujours concernée par le conflit israélo-palestinien. En fait c'est à partir de 1989 que la libéralisation politique a commencé dans ce pays, suite d'une part à des mouvements de protestations et de révolte et d'autre part à une crise financière qui l'a frappé en avril de la même année.

Si sous regardons l'évolution de la croissance en Syrie nous remarquons que le pays a connu un ralentissement entre 1975 et 1990 après une forte croissance dans les années 1964-1975. Son taux de croissance annuel moyen est passé de 6,6%<sup>271</sup> à 3,43% entre 1975 et 1990 et à 4,5% entre 1991 et 2008. Ce ralentissement est dû principalement à la fermeture de l'économie et à l'absence totale du secteur privé<sup>272</sup>. Si le Liban n'a pas connu une guerre, il aurait sûrement un taux de croissance plus élevé que celui de la Syrie. Une économie fermée, communiste où l'initiative privée est absente ne peut pas avoir un taux de croissance plus élevé qu'un pays libéral à économie de marché.

### **2.3. Comparaison de la situation du Liban avec celle des autres pays**

A la sortie de la guerre, le Conseil du Développement et de la Reconstruction (CDR) au Liban<sup>273</sup> a étudié l'impact de la guerre sur l'économie libanaise. Dans le cadre de cette étude, un groupe de pays a été choisi afin de comparer la situation du Liban

---

<sup>270</sup> Pour la période d'après guerre, nous n'avons trouvé que les données relatives à l'année 1997.

<sup>271</sup> Ce taux de croissance s'explique en grande partie par les grands projets d'investissements réalisés par l'Etat et financés par les aides des pays arabes et par les rentes pétrolières.

<sup>272</sup> Il faut ajouter la baisse des aides financières des pays arabes et des prêts étrangers pour des raisons politiques.

avec celle d'autres pays qui n'ont pas vécu une guerre. Le principal objectif était de mettre en valeur l'effet de la guerre en effectuant une comparaison du niveau du PIB réel par habitant avant et après la guerre. Ce groupe inclus des pays qui avaient le même niveau de développement économique que le Liban avant le déclenchement de la guerre tels que le Portugal, le Chili et la Malte. Il inclut aussi les voisins du Liban tels que la Syrie, l'Égypte et Israël. Des pays sur la Méditerranée comme la Grèce, le Maroc, la Tunisie, et la Turquie, ont été choisis dans ce groupe en plus de Singapour et de la Corée du Sud, deux pays asiatiques dont le développement fut très rapide.

Selon le CDR, le Liban était en cinquième position avec un PIB par habitant de 1350 dollars (dollars 1974) en 1974. En 1992, Le Liban passe à la dixième position avec un PIB par habitant de 1510 dollars devant le Maroc, la Syrie et l'Égypte. Ce recul dans le classement montre clairement l'effet que la guerre a provoqué sur l'économie. Nous constatons que le Liban n'a pas pu suivre le même cours de développement économique que les autres pays. En plus, le Liban dans la catégorie des pays à revenu moyen est passé de la quatrième position en 1974 à la vingtième en 1990<sup>274</sup>.

Notre étude consiste à comparer la situation de Liban avec celle des pays qui avaient le même niveau de développement économique et qui étaient tous dans la catégorie des pays de revenu moyen en 1974 et non pas avec l'ensemble des pays auxquels le Conseil de Développement et de Reconstruction s'est référé. Les pays que nous avons choisis dans notre étude sont : le Portugal, la Chypre, Malte et le Chili.

Cette comparaison consiste en premier lieu à comparer le produit intérieur brut en volume de parité de pouvoir d'achat (PPA)<sup>275</sup> par habitant. Cet indicateur, à l'inverse du PIB par habitant, prend en compte la différence de prix pour les mêmes biens et services entre les pays considéré et il n'est pas influencé par les fluctuations du taux de change de la monnaie nationale. Le PIB en PPA par habitant permet de faire une évaluation du bien être de la population non seulement dans l'espace mais aussi dans le temps. Il permet de comparer les niveaux moyens de revenu ou de consommation

---

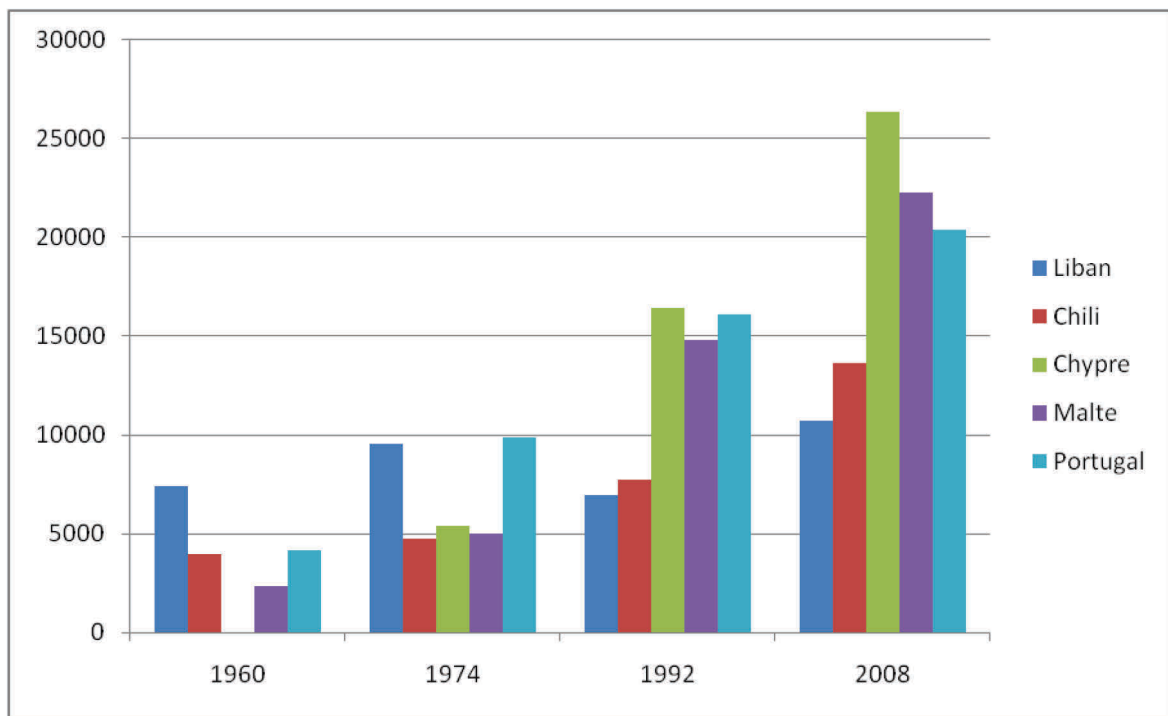
<sup>273</sup> Conseil du développement et de reconstruction. (1992), « Plan 2000 pour le développement et la reconstruction », Beyrouth.

<sup>274</sup> Labaki B. (2003), « The post war economy: A miracle that didn't happen » dans Lebanon in Limbo.

<sup>275</sup> D'après la base Chelem : « le produit intérieur brut en volume de PPA est exprimé en prix internationaux et dollars constants de l'année de base. Il s'agit d'une extension d'une année de la notion de volume qui s'applique non seulement dans

de différentes économies<sup>276</sup>. Le PIB par habitant en volume de PPA est en général plus élevé que le PIB réel par habitant dans les pays en développement. L'évolution du PIB en volume de PPA par habitant dans les pays que nous avons pris dans notre étude est représentée par le graphique ci-dessous.

*Graphique N° 4.2.7- L'évolution du PIB en volume de PPA par habitant entre 1960 et 2007*



D'après ce graphique, nous remarquons qu'en 1960, le Liban avait le PIB en volume de PPA par habitant le plus élevé parmi ces pays. Durant les années soixante, tous les pays de notre étude ont connu une hausse de leur PIB par habitant. Toutefois, celui du Liban reste parmi les plus élevés en 1974. A la fin de la guerre, nous constatons une baisse de 27% du PIB en volume de PPA par habitant du Liban alors que celui de tous les autres pays a connu une forte croissance surtout celui de la Chypre (206%) et de la Malte (198%). La baisse du PIB en volume de PPA entre 1974 et 1992 est sans aucun doute due à la guerre et à ses conséquences. En 2008, le PIB en volume de PPA par habitant du Liban reste le plus faible parmi celui des autres pays.

le temps (année de base) mais aussi dans l'espace (prix internationaux), afin de comparer les économies dans l'optique de la production ».

<sup>276</sup> Selon la définition de la Banque mondiale.

Cette faiblesse s'explique en premier lieu par les effets indirects de la guerre qui se sont répercutés sur le long terme et en deuxième lieu par l'échec à réaliser une forte croissance économique après la guerre. Un taux de croissance annuel moyen de 7% entre 1993 et 2008 aurait permis d'atteindre un PIB en volume de parité de pouvoir d'achat deux fois plus élevé que celui actuel. Nous supposons dans un premier temps que l'économie a cru depuis 1992 au taux de croissance annuel moyen de 7% et dans un deuxième temps au taux de croissance annuel moyen de 9,3 % (selon notre troisième scénario). Nous présenterons dans le tableau qui suit l'évolution du PIB en volume de parité de pouvoir d'achat selon ces deux taux et nous comparons ce PIB avec celui des quatre autres pays.

*Tableau N°4.2.5- Le PIB en volume de parité de pouvoir d'achat pour l'année 2008 (en dollars)*

	Liban	Chili	Chypre	Malte	Portugal
PIB en volume de PPA par habitant	10 684	13 644	26 388	22 295	20 398
TCAM=7 %	20 600	13 644	26 388	22 955	20 398
TCAM=9,3%	28 950	13 644	26 388	22 955	20 398

D'après ce tableau, nous remarquons que si l'économie a cru au taux de croissance annuel moyen de 7% depuis 1992, le PIB en volume de PPA par habitant en 2008 serait beaucoup plus élevé que l'actuel (environ le double)<sup>277</sup>. Il dépasserait celui du Portugal et du Chili et il serait plus proche de celui de Malte. Alors qu'avec un taux de croissance de 9,3 %, le PIB en volume de PPA par habitant du Liban serait le plus élevé ; il serait égal à 28 950 dollars<sup>278</sup>. Il dépasserait même Chypre. Nous rappelons que l'économie était en capacité de réaliser au moins un taux de croissance de 7% entre 1992 et 2005 puisqu'elle était en pleine reconstruction.

Le PIB en volume de parité de pouvoir d'achat ne suffit pas à lui seul pour déterminer le niveau développement économique, même s'il reste le moyen le plus utilisé pour ce type d'étude. En plus, il présente certaines limites lorsqu'il s'agit de mesurer le bien

<sup>277</sup> PIB en volume de PPA par habitant estimé 2008= PIB en volume de PPA par habitant 1992  $\times (1+0,07)^{16} = 6977 \times (1,07)^{16} = 20\ 600$ .

<sup>278</sup> PIB en volume de PPA par habitant estimé 2008= PIB en volume de PPA par habitant 1992  $\times (1+0,093)^{16} = 6977 \times (1,093)^{16} = 28950$

être effectif des individus et la manière selon laquelle le revenu est réparti entre les habitants du pays (équitable ou non). Il faut prendre d'autres indicateurs socio-économiques comme l'espérance de vie à la naissance, les taux bruts de scolarisation primaire, secondaire et de l'enseignement supérieur, l'accès à l'eau potable et le taux d'alphabétisation des adultes. Ces indicateurs sont souvent pris par les experts de la Banque mondiale et des Nations-Unies et nous les présenterons dans le tableau ci-dessous.

Tableau N° 4.2.6- Les principaux indicateurs socio-économiques en 2007

<b>Pays</b>	<b>Liban</b>	<b>Portugal</b>	<b>Chypre</b>	<b>Chili</b>	<b>Malte</b>
Taux bruts de scolarisation primaire (en %)	100	115	102	106	99
Taux de scolarisation privée au primaire (% du total primaire)	69	11	6	55	27
Taux bruts de scolarisation secondaire (en %)	82	101	98	91	98
Taux de scolarisation privée au secondaire(% du total secondaire)	56	16	14	55	28
Taux bruts de scolarisation dans l'enseignement supérieur (en %)	49	57	36	52	33
Taux combinés de scolarisation dans le primaire, secondaire et l'enseignement supérieur	78.0	88.8	77.6	82.5	81.3
Espérance de vie à la naissance (Année)	72	79	80	79	80
Taux d'alphabétisation des adultes (% des personnes âgées de 15 et plus)	90.0	94.9	97.7	96.5	92.4

Source : chiffres tirés de « World Development Indicators » de la Banque mondiale et mis sous cette forme par nos soins.

Nous remarquons qu'en ce qui concerne les indicateurs socio-économiques, l'écart entre le Liban et les autres pays n'est pas trop élevé relativement à l'écart entre les PIB par habitant à parité de pouvoir d'achat. Le Liban a un taux de scolarisation au primaire de 100%, ce qui constitue un succès dans ce domaine. En d'autres termes,



tous les enfants âgés entre 6 et 11 ans vont à l'école ; pour les autres pays on trouve le même taux. Toutefois, chez eux, il y a des enfants âgés de plus de 11 ans qui sont toujours à l'école c'est-à-dire qui ont redoublés une ou plusieurs années scolaires. Mais nous constatons que la scolarisation primaire au Liban est en grande partie privée (69%) c'est-à-dire financée par les ménages et non pas par l'Etat. La scolarisation privée au primaire est beaucoup plus faible à Chypre, au Portugal et même à Malte. Quant à la scolarisation dans le secondaire, elle est élevée, mais des progrès sont à faire dans ce domaine en comparaison avec les autres pays dont la quasi-totalité de leurs jeunes âgés entre 12 et 17 ans est scolarisée. Comme pour l'éducation primaire, l'enseignement secondaire est financé en bonne partie (59%) par les familles et c'est également le cas au Chili. Nous remarquons qu'au Liban l'effort en matière d'éducation est consenti par les familles plus que par l'Etat. Le rôle de l'Etat dans l'enseignement reste limité. Les partis politiques libanais aident leurs partisans dans le financement de l'éducation de leurs enfants. Ils donnent aussi des bourses d'études aux jeunes libanais pour continuer leurs études universitaires que soit dans les universités libanaises ou dans les universités étrangères. La moitié des Libanais âgés entre 18 et 23 ans poursuivent des études universitaires. Dans ce domaine, le Liban dépasse Chypre et Malte.

Si nous regardons un autre indicateur qui nous renseigne sur l'éducation de la population, c'est-à-dire le taux d'alphabétisation des adultes, nous remarquons que le Liban est en retard par rapport aux autres pays de notre étude. Le dernier indicateur que nous avons pris est celui de l'espérance de vie à la naissance et qui reflète les réalisations du pays en termes de santé et de longévité de la vie. Il est clair que l'espérance de vie au Liban (72 ans) est plus faible que dans les autres pays (80 ans) et que le pays est en retard en matière des services de santé fournis à la population et plus particulièrement aux pauvres et aux plus défavorisés qui n'ont ni de sécurité sociale ni d'assurance maladie.

Nous pouvons aussi avoir recours à l'indicateur de développement humain qui permet de juger le niveau de développement d'un pays puisqu'il repose sur trois thèmes : la santé (espérance de vie à la naissance), l'éducation (taux d'alphabétisation des adultes et taux d'inscription dans les tous les cycles d'éducation) et le niveau de vie

(PIB par habitant en volume de parité de pouvoir d'achat). La valeur de cet indicateur pour les pays de notre étude est représentée dans le tableau ci-dessous.

*Tableau N° 4.2.7- La classification des pays selon l'indicateur de développement humain en 2009*

<b>Pays</b>	<b>Rang</b>	<b>Valeur de l'IDH</b>	<b>Catégorie</b>
Chypre	32	0.914	Développement humain très élevé
Portugal	34	0.909	Développement humain très élevé
Malte	38	0.902	Développement humain très élevé
Chili	44	0.878	Développement humain élevé
Liban	83	0.803	Développement humain élevé

Source : chiffres tirés du Rapport sur le développement humain de 2009 du PNUD et mis sous cette forme par nos soins.

Selon l'indicateur de développement humain, le Liban vient en dernière position dans la catégorie des pays à développement humain élevé. Il fait partie de la même catégorie que le Chili mais l'écart entre les deux pays est élevé. En fait, la différence entre ces pays se situe dans le PIB par habitant en termes de parité de pouvoir d'achat qui est le plus faible pour le Liban. La Chypre, le Portugal, Malte et le Chili ont réussi à améliorer la qualité de vie de leurs populations grâce à la croissance économique qu'ils ont réalisée. Alors que pour le Liban, nous pouvons dire que le pays s'en sort mieux en termes de développement humain qu'en termes de revenu par habitant. Les efforts en termes de développement humain reflètent plus des efforts personnels que des efforts consentis par le gouvernement.

Nous nous sommes référés à ces indicateurs socio-économiques afin de donner une idée plus claire sur le bien être de la population libanaise après la fin de la guerre et sur la répartition de la richesse entre les différentes classes de la population. En effet, la guerre a accru la pauvreté et a aggravé les inégalités sociales dans le pays. Avant la

guerre, 20,4% de la population était classés dans la catégorie des revenus bas<sup>279</sup> et 60% dans la catégorie des revenus moyens<sup>280</sup> et le reste était aisé et riche.

Au cours de la guerre, la situation monétaire des Libanais et leur bien être se sont beaucoup dégradés. Le pourcentage des pauvres a presque triplé tout au long de la guerre : 57,7 % de la population était classés dans la catégorie des revenus bas en 1988. La classe moyenne a fortement diminué : seuls 38,3 % de la population sont classés dans cette catégorie. Cette situation n'a pas réellement changé depuis la fin du conflit à cause de la récession économique et de l'aggravation du chômage. Le nombre de pauvres dans le pays ne cesse d'augmenter : 62% de la population est classée comme pauvre en 1999<sup>281</sup>.

Aujourd'hui, il n'existe pas de chiffre exact sur la pauvreté dans le pays mais la situation ne s'est pas améliorée depuis 1999. Les conséquences de la guerre au niveau de la pauvreté et de la détérioration du bien être se sont étendues pendant la période d'après guerre. Plus de la moitié des Libanais est défavorisée aujourd'hui alors que seulement 20% d'eux l'était en 1974. Nous pouvons constater ainsi la forte diminution de la classe moyenne.

La pauvreté et les inégalités sociales sont parmi les effets à long terme que la guerre a provoqués et qui ont retardé le développement économique et social au Liban. La guerre et ses conséquences expliquent le recul du Liban et le fait qu'il soit dépassé par les pays qui avaient le même niveau économique que lui avant la guerre. Il s'agit bien entendu du Portugal, de Malte et du Chili.

#### **2.4. Le détournement des ressources**

Notre troisième méthode de calcul du coût d'opportunité consiste à estimer le montant total des dépenses pour l'armement et pour réhabiliter les infrastructures détruites en temps de guerre. En fait, ces sommes d'argent pourraient être dépensées dans d'autres secteurs plus productifs pour l'économie nationale.

---

<sup>279</sup> Cette classe est formée des ouvriers, du personnel de service, des petits exploitants agricoles, des retraités et des chômeurs.

<sup>280</sup> Cette classe comporte les chefs d'entreprises de moins de 5 salariés, les artisans, les cadres moyens et les employés administratifs, les instituteurs, et les moyens exploitants agricoles.

<sup>281</sup> Les chiffres sur la répartition des ménages entre les catégories de classes sociales sont tirés de : Ibrahim M. (2000), « La question des classes moyennes au Liban (ou l'accentuation des disparités sociales au Liban dans les années '80' et '90' », PNUD.

Si la guerre ne s'était pas déclarée, le coût d'opportunité peut être estimé en tenant compte des dépenses militaires, on parle alors du coût d'opportunité des dépenses militaires. L'augmentation des dépenses militaires en temps de guerre implique un détournement des ressources des investissements les plus productifs vers les activités militaires, une baisse de la productivité et une perte de la production.

Les dépenses militaires de l'Etat libanais ont augmenté pendant la guerre libanaise. Certes les dépenses des milices ont augmenté plus que celles du gouvernement puisqu'elles étaient plus impliquées dans le conflit et certaines d'entre elles étaient en conflit avec le gouvernement même. Malheureusement, les données sur les dépenses militaires ne sont pas disponibles. Nous avons pu accéder aux dépenses budgétaires du ministère de la Défense durant les dix premières années de la guerre<sup>282</sup> et nous avons essayé d'estimer approximativement les dépenses militaires en déduisant les salaires et indemnités des fonctionnaires (civils et militaires) du total des dépenses du ministère. Nous constatons que les dépenses militaires et administratives<sup>283</sup> entre 1976 et 1985 ont augmenté de 5,4%. Cette hausse des dépenses militaires est plus élevée que celle constatée par Collier et Hoeffler qui est de 1,8%. Nous pouvons alors dire que ces ressources pourraient être mieux mises à profit pour fournir des services sociaux et une infrastructure économique. L'évolution des dépenses du ministère de la Défense est présentée dans le tableau ci-dessous.

---

<sup>282</sup> Les budgets de 1986 à 1989 ne sont pas disponibles.

<sup>283</sup> Les montants consacrés à l'achat des armes et munitions ne figurent pas clairement dans les budgets de l'Etat libanais.

Tableau N° 4.2.8- Les dépenses du ministère de la défense entre 1975 et 1985 (en dollars)

Année	Ministère de la défense nationale	Salaires et indemnités des Fonctionnaires du ministère de la défense (soldats et employés civils)	Budget de la défense moins le salaire des fonctionnaires
1975	137,315,135	73,370,252	63,944,883
1976	113,536,653	69,268,500	44,268,153
1977	69,009,060	56,489,816	12,519,244
1978	166,177,665	77,194,585	88,983,080
1979	227,605,421	102,781,324	124,824,097
1980	285,454,524	101,978,281	183,476,243
1981	244,914,341	108,476,678	136,437,662
1982	263,360,150	116,286,445	147,073,704
1983	323,547,105	168,057,948	155,489,157
1984	311,875,269	143,214,132	168,661,137
1985	149,072,893	68,798,447	80,274,446

Source : chiffres tirés des budgets de l'Etat libanais et mis sous cette forme par nos soins.

Au cours des deux premières années de la guerre, les dépenses du ministère de la Défense ont baissé. Cette baisse est due à la faiblesse du rôle de l'Etat à ce moment-là puisqu'il n'était pas trop impliqué dans le conflit. Ce sont les milices qui étaient en conflit : d'un côté celles qui appuyaient l'Etat et de l'autre celles qui étaient contre l'Etat. C'est à partir de 1980 que l'armée libanaise a commencé à participer aux combats et elle a joué un rôle important dans le désarmement des milices durant les deux dernières années de la guerre ; ce qui explique la hausse des dépenses du ministère de la défense durant ces années.

Outre les dépenses militaires, le calcul du coût d'opportunité se fait en estimant le montant total des dépenses effectuées pour réhabiliter les infrastructures de base, les secteurs d'équipements publics et les secteurs socio-économiques ou en d'autres termes le montant dépensé pour rendre tous les secteurs à leur état d'avant guerre. Les principaux secteurs d'activité auxquels nous nous sommes intéressés sont les suivants : les télécommunications, l'électricité, les routes, les ports, l'aéroport, les bâtiments publics, l'adduction d'eau, l'assainissement, le traitement des déchets solides, l'éducation et la santé publique.

Les travaux de réhabilitation et de reconstruction dans tous ces secteurs ont été confiés au Conseil de Construction et de Développement (CDR) qui a été créé en 1977 et réactivé en 1991. Il avait pour mission principale la planification et la programmation de la reconstruction et du développement. Dans les rapports de CDR sur l'avancement des travaux de reconstruction, les dépenses relatives aux travaux de réhabilitation sont dans la plupart des cas associées à des dépenses d'extension et d'amélioration. Afin de connaître le montant approximatif des travaux de réhabilitation, nous avons rencontré le directeur de planification et de la programmation au CDR, monsieur Ibrahim Chahrour. Ce dernier nous a expliqué que la part des dépenses de réhabilitation varie entre 40 et 50% du total des dépenses de reconstruction. Ainsi, nous avons retenu la part de 45% des dépenses de réhabilitation dans notre calcul du montant total des dépenses de reconstruction de tout ce qui a été détruit durant la guerre.

Nous commençons notre calcul par la réhabilitation des infrastructures de base. Dans le secteur des télécommunications, les travaux de réhabilitation des centrales téléphoniques et du réseau de téléphone par fil (y compris les études d'évaluation des dommages) ont coûté 346 millions de dollars. En effet, à la sortie de la guerre, la moitié des réseaux téléphoniques était en panne et hors service.

Concernant l'électricité, les dépenses de réhabilitation incluent la réhabilitation des installations existantes dans le domaine de la production, du transport et des réseaux de distribution. Ces dépenses (y compris le coût des études faites) ont coûté 376 millions de dollars. Le principal but dans ce domaine était de retrouver la production d'électricité (thermique et hydroélectrique) d'avant guerre puisqu'au lendemain du conflit, la puissance électrique disponible était d'environ 600 mégawatt sur une capacité installée de 1350 mégawatt avant la guerre. Pour cette raison, deux centrales de production ont été réhabilitées pour un coût de 503 millions de dollars. En tout, le coût de restauration de l'électricité est de 879 millions de dollars.

En ce qui concerne les routes, l'objectif à la sortie de la guerre était principalement de réhabiliter le réseau de routes principales et internationales ainsi que certaines routes secondaires dans diverses régions du pays. Le coût total de cette tâche fut de 533 millions de dollars. Quant à l'aéroport de Beyrouth, les travaux de réhabilitation

ont coûté 42 millions de dollars. La réhabilitation des ports<sup>284</sup> a coûté 3,1 millions de dollars. Finalement, la réhabilitation des bâtiments publics administratifs<sup>285</sup> a coûté 100,4 millions de dollars et celle du conservatoire de musique et du musée de Beyrouth a coûté 2,2 millions de dollars.

Pour les secteurs d'équipements publics, les travaux de réhabilitation prioritaire des réseaux d'eau ont coûté 60 millions de dollars. Après la guerre, 80% de l'eau potable était polluée. A ce montant, il faut ajouter le coût des autres travaux qui ont été réalisés ultérieurement (à partir de 1997) dans le domaine de la restauration des réseaux d'eau sur tout le territoire qui est de 369 millions de dollars. Le coût total dans ce domaine est alors de 429 millions de dollars. Quant aux travaux de réparation du système des eaux usés, ils ont coûté 77 millions de dollars. Enfin, dans le domaine de traitement des déchets solides, le coût des travaux de réhabilitation est de 268 millions de dollars<sup>286</sup>. Le coût total des travaux de la restructuration du secteur des équipements publics est de 774 millions de dollars.

Les travaux de réhabilitation dans les secteurs socio-économiques tels que l'éducation, la santé et les services sociaux se sont élevés à 221,5 millions de dollars. Dans l'éducation, les travaux incluent la réhabilitation des écoles publiques, des centres d'enseignants, des écoles techniques et professionnelles, de quelques facultés de l'université libanaise et des sites archéologiques et ils ont coûté 182,5 millions de dollars. La réhabilitation des hôpitaux publics et de quelques centres de soins de santé a coûté 18 millions de dollars. La restauration des centres sociaux (21 centres) a coûté 21 millions de dollars.

Nous mentionnons aussi que des travaux de réhabilitation dans le domaine de l'agriculture et de l'irrigation ont été effectués ; ils ont coûté 78 millions de dollars. La majorité de ce coût est allé à la réhabilitation des périmètres d'irrigation.

Le coût supporté pour reconstruire ce qui a été détruit est de 2 979 millions de dollars financés par des prêts internationaux et des aides internationaux. Ce coût n'inclut pas les travaux de reconstruction qui ont été faits par les particuliers notamment pour la

---

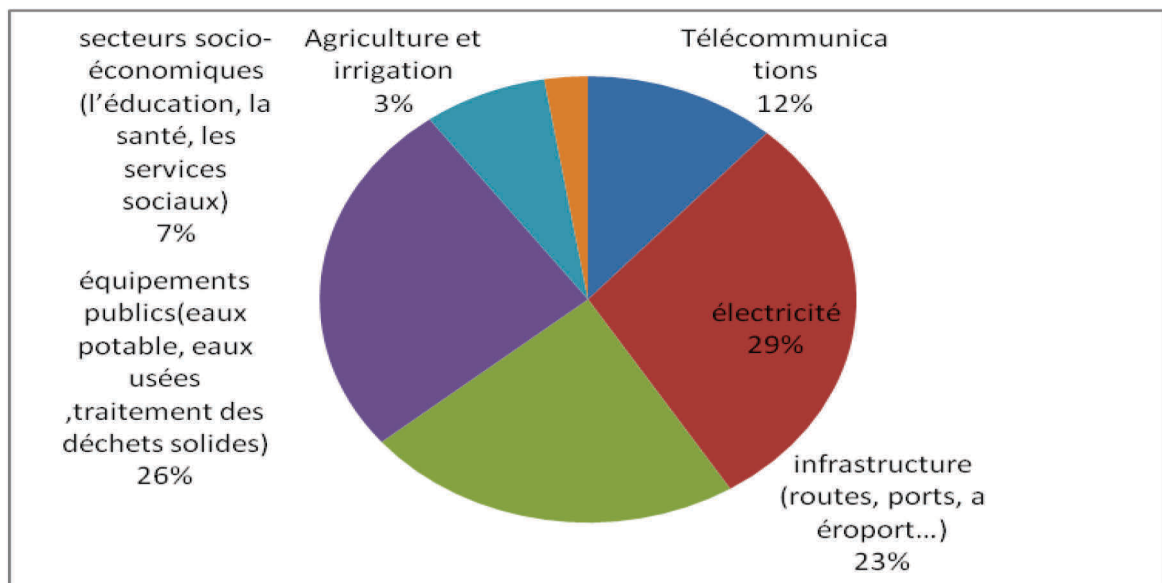
<sup>284</sup> Les ports réhabilités sont ceux de Beyrouth, de Tripoli et de Tyr.

<sup>285</sup> Palais présidentiel, Grand Sérail, Palais de justice, Bâtiment du Parlement...

<sup>286</sup> Achats d'équipements pour remplacer ceux détruits, réhabilitation des décharges, des usines de compostage et d'un incinérateur.

reconstruction des logements, des petits commerces et des petites entreprises détruits durant la guerre. C'est ce qui explique la différence entre le coût des destructions (6 046 millions de dollars) estimé dans la section 1 et le coût de la reconstruction supporté par l'Etat (2 979 millions de dollars). La charge de la reconstruction est répartie équitablement entre la population et l'Etat. La répartition de ce coût entre les différents secteurs est représentée par le graphique ci-dessous.

*Graphique N° 4.2.8 - La répartition des dépenses de réhabilitation entre les secteurs*



Le gouvernement libanais a emprunté de l'argent pour reconstruire ce qui a été détruit. Si la guerre n'avait pas eu lieu, le gouvernement n'aurait pas eu besoin d'emprunter. Même s'il avait dû recourir à l'emprunt, il aurait pu dépenser les sommes ainsi acquises dans des domaines productifs et dans ceux de la santé et de l'éducation. Dans ce cas là, le Liban aurait un indicateur humain plus élevé que celui affiché aujourd'hui. De plus, si l'argent avait été investi dans l'amélioration des secteurs productifs, la production aurait été beaucoup plus importante et donc le produit intérieur brut par habitant aurait été plus élevé. Le Liban aurait peut être le même niveau de développement économique que le Portugal. Bref, le bien être de la population libanaise aurait été positivement impacté. Même l'argent que les Libanais ont dépensé pour la reconstruction de leurs logements et de leurs commerces aurait pu être mieux utilisé.



Certes tout l'argent emprunté n'a pas seulement servi à la réhabilitation des secteurs affectés par la guerre, ils incluent également les travaux d'amélioration. Les travaux de reconstruction, d'amélioration et d'extension ont coûté, sur la période 1992-2008, 9 388 millions de dollars financés pour 70% par des prêts<sup>287</sup> et le reste par des aides. Notons que certains projets de construction sont en cours de réalisation. Vingt ans après la guerre, il y a toujours des progrès à faire au niveau de l'électricité, des réseaux d'eau, des autoroutes.

Le financement des travaux de reconstruction nous pousse à voir l'évolution de la dette publique libanaise depuis la fin de la guerre et le lancement des travaux de reconstruction dans le pays. L'évolution de la dette publique intérieure et extérieure est représentée par le tableau ci-dessous.

*Tableau N° 4.2.9 - Dette publique libanaise entre 1993 et 2009 (en milliards de dollars)*

Année	Dette intérieure brute	Dette extérieure brute	Total dette brute	Dépôts du seteur public	Dette domestique nette	Totale dette nette
1993	3.332	0.422	3.754	0.798	2.535	2.957
1994	5.564	0.862	6.426	1.569	3.995	4.858
1995	7.399	1.323	8.722	1.671	5.728	7.051
1996	10.964	1.884	12.847	2.463	8.500	10.384
1997	12.867	2.415	15.282	0.914	11.953	14.368
1998	14.385	4.168	18.553	1.421	12.965	17.132
1999	16.838	5.540	22.377	2.657	14.180	19.720
2000	18.017	7.183	25.200	1.745	16.272	23.455
2001	18.716	9.597	28.312	1.269	17.447	27.043
2002	16.784	14.576	31.361	1.966	14.818	29.394
2003	17.806	15.550	33.357	2.003	15.804	31.354
2004	17.493	18.382	35.875	2.892	14.602	32.984
2005	19.331	19.134	38.464	3.708	15.623	34.756
2006	20.036	20.330	40.366	2.948	17.088	37.418
2007	20.811	21.212	42.023	3.003	17.808	39.020
2008	25.875	21.148	47.024	5.523	20.352	41.500
2009	29.833	21.258	51.091	6.980	22.853	44.111

Source : ministère des finances

<sup>287</sup>Ces prêts sont donnés par : la banque européenne d'investissement, la banque internationale pour la reconstruction et du développement(BIRD), la banque islamique pour la croissance, la caisse arabe pour le développement économique et sociale, l'Arabie saoudite et la caisse saoudienne pour la croissance, le Koweït, les Nations unies, l'union européenne, la France, l'Italie, l'Allemagne...

Les travaux de reconstruction et la baisse des recettes publiques après la guerre ont engendré une augmentation des déficits publics. La dette publique nette a fortement augmenté depuis la fin de la guerre : elle est passée d'environ 3 milliards de dollars en 1993 à 44 milliards en 2009. Toutefois, il faut savoir que certains économistes libanais s'en doutent des chiffres données par le ministère des finances sur la dette publique. Pour eux, le gouvernement sous estime la dette publique.

Cette augmentation de la dette publique libanaise depuis 1993 explique la croissance de sa part dans le PIB. De même, la dette extérieure calculée par rapport au PIB a augmenté<sup>288</sup>. La dette publique brute libanaise est une des plus fortes au monde en pourcentage du PIB. Depuis la fin de la guerre civile en 1990, elle a augmenté passant de 19% du PIB en 1990 à 167% en 2004 selon le ministère des Finances et à 184% selon une étude faite par l'Institut de la Méditerranée. En 2009, cette part est de 128% selon le ministère des Finances.

Cette augmentation de la dette publique, domestique et extérieure, a commencé depuis la fin de la guerre. Les dirigeants politiques justifient cette hausse par les besoins urgents de la reconstruction après la guerre destructive que le pays a connue, alors que certains économistes pensent que cette dette est due à la mauvaise gestion économique de ces derniers. Certes, la guerre et les destructions sont à l'origine de l'augmentation de la dette publique, mais elles n'expliquent pas à elles-seules sa forte augmentation en quelques années. La corruption et le clientélisme participent en grande partie à cet accroissement de la dette. En fait, les chefs des milices et les politiciens qui ont joué un rôle durant la guerre sont également ceux qui ont dirigé le pays durant la paix. Ils ne sont pas crédibles dans leur gestion économique du pays. Par exemple, aucun budget n'est voté dans les délais. En plus le budget n'est pas adopté par le Parlement depuis 2005.

Certes la guerre et la destruction ont détruit le bien-être de la population, mais la reconstruction n'a pas pu remplir tous ses objectifs et plus particulièrement celui l'amélioration de la qualité de vie de la population libanaise malgré toutes les mesures prises par les autorités pour relancer l'économie. En fait, après la guerre, l'Etat a augmenté ses investissements et a ramené l'impôt proportionnel sur les

---

<sup>288</sup> Pour Stewart, Huang et Wang (2001) la guerre conduit à une hausse de la dette extérieure calculée par rapport au PIB.

sociétés des capitaux de 26% à 10%. Le taux marginal de l'impôt progressif sur les bénéfices des sociétés des personnes est passé de 50 à 10%. « The Investment Development Authority of Lebanon » a été créé pour encourager et promouvoir l'investissement, la bourse de Beyrouth a été réouverte, des contrats commerciaux ont été signés et ratifiés avec la Jordanie, la Syrie, la Turquie et la Pologne afin de promouvoir le commerce, l'investissement et le transport maritime avec ces pays. Nous constatons que toutes ces mesures prises par le gouvernement n'ont pas porté leur fruit sur le long terme. L'amélioration s'est seulement ressentie pendant les cinq premières années de paix.

## Conclusion

---

La guerre au Liban a causé la mort des milliers de personnes et elle est à l'origine de l'émigration de près d'un million de Libanais. Durant cette guerre, le Liban est entré dans un état de forte dépression économique accompagnée d'une accélération rapide du taux d'inflation. La livre libanaise s'est dépréciée par rapport à toutes les principales devises. A cela, il faut ajouter la dégradation du PIB, l'accroissement du déficit budgétaire et l'explosion de la dette publique.

Tous ces effets ont eu leur répercussion sur le moyen et long terme. Le travail que nous avons effectué lors de cette recherche nous a montré que la guerre a empêché à l'économie libanaise de suivre tendance à la croissance d'avant guerre. Elle a entraîné la détérioration du bien être de la population, la paupérisation et la diminution de la classe moyenne. Elle est responsable du retard du Liban en matière de développement économique.

Nous savons que le coût de la guerre est directement fonction de sa durée. La guerre du Liban a été très longue, elle a duré 16 ans alors que la durée moyenne d'un conflit est de 7 ans. Une guerre longue signifie que les coûts se font ressentir sur une période plus longue : le Liban a dû attendre jusqu'en 1996 pour atteindre le PIB de 1974.

Jusqu'à 2008, le PIB affiché du Liban n'a pas pu atteindre celui estimé en cas d'absence de la guerre. Nous avons constaté que le coût d'opportunité de la guerre au Liban est gigantesque et que le pays a encore besoin de nombreuses années pour améliorer son niveau de développement et pour récupérer la perte de production cumulée depuis l'éclatement de la guerre.

D'après notre travail de recherche, nous pouvons dire que le coût d'opportunité de la guerre civile dépend de son coût économique: plus ce dernier est élevé, plus le coût d'opportunité est gigantesque et ce parce que l'économie aura besoin de beaucoup de temps pour s'en sortir et pour retrouver son taux de croissance d'avant guerre. Cette

idée remet en question un préconçu qui dit que si la guerre coûte cher, elle permet au pays qui l'a subi de repartir sur de bonnes bases et de se développer. Cette idée est vraie dans le cas d'une guerre interétatique et non pas dans le cas d'une guerre civile. En effet, le cas du Liban nous montre que le pays sortant d'une guerre civile n'est pas en mesure de réaliser une forte croissance économique qui lui permet de rattraper son retard et de récupérer la perte subie lors du conflit.

Nous avons constaté que des taux de croissance élevé de l'ordre de 10% auraient dû avoir des effets positifs sur l'économie et auraient permis au Liban de rattraper son retard dû à la guerre.

Toutefois, ces taux de croissance n'ont pas été réalisés. Durant la période de la reconstruction les taux de croissance restaient peu élevés dans le pays ; ils étaient même inférieurs à ceux que l'économie a connus à la veille de la guerre (5,25% entre 1960 et 1974). En effet le taux de croissance annuel moyen entre 1991 et 2008 est de 3,84%.

D'une façon générale, les pays, qui ont subi une guerre, affichent des taux de croissance élevés après la guerre, lesquels s'expliquent par l'augmentation des dépenses destinées à la reconstruction. Malheureusement nous avons trouvé lors de nos recherches que ce n'a pas été le cas pour le Liban. L'augmentation des dépenses publiques et des investissements en équipements publics dans la période postérieure à la guerre n'a pas stimulé l'économie comme il fallait. La croissance du PIB réel depuis la fin de la guerre n'a pas conduit à une amélioration du bien être de la population. Vingt ans après la fin de la guerre, l'économie n'a pas pu doubler son niveau de vie.

A cela, il faut ajouter que l'accroissement de la dette publique a affecté négativement la croissance. Toutefois, cette augmentation rapide en quelques années n'est pas justifiable. Aujourd'hui la dette brute est estimée à 50 milliards de dollars alors qu'elle était de 3,7 milliards de dollars en 1993.

Le coût supporté pour reconstruire ce qui a été détruit est selon nos propres estimations de 2 979 millions de dollars financés par des prêts internationaux et des aides internationales. Ce coût n'inclut pas les travaux de reconstruction qui ont été faits par les particuliers notamment pour la reconstruction des logements, des petits

commerces et des petites entreprises détruits durant la guerre. Quant au coût des destructions, il est estimé à 6 046 millions de dollars.

Cette différence entre le coût de la destruction et celui de la reconstruction nous amène à déduire que la charge de la reconstruction est répartie équitablement entre la population et l'Etat. Certes les destructions sont à l'origine de l'augmentation de la dette publique, mais elles n'expliquent pas à elles-seules sa forte augmentation en quelques années.

La question qui se pose alors est de savoir si la guerre est la seule responsable de ce retard ou bien si la politique économique appliquée depuis la fin de la guerre ainsi que le clientélisme et la corruption ont participé à ce retard. A savoir que la corruption et le clientélisme ont toujours existé au Liban mais leur niveau a considérablement augmenté depuis 1990. Une des principales causes qui explique la corruption est le partage du pouvoir entre les différents groupes politiques et confessionnels (qui ont participé d'une façon ou d'une autre à la guerre) et leur volonté de profiter des ressources de l'Etat comme ils le faisaient durant la guerre. A cette époque, les milices ont mis leurs mains sur les ressources de l'Etat. Depuis 1990, les partis politiques confessionnels ont dominé les différentes administrations et institutions publiques par compromis et ceux-ci à travers leurs fidèles présents dans tous les organismes publics.

Dans la période de reconstruction, les mesures prises par le gouvernement n'ont pas porté leur fruit sur le long terme. L'amélioration s'est seulement ressentie pendant les cinq premières années de paix. En fait, les chefs des milices et les politiciens qui ont joué un rôle durant la guerre sont également ceux qui ont dirigé le pays durant la paix. Ils ne sont pas crédibles dans leur gestion économique du pays. Ils ont dirigé le pays de la même manière qu'ils le faisaient en temps de guerre.

La guerre et la destruction ne sont pas les seules responsables de ce retard. Certes ils ont détruit le bien-être de la population, mais la reconstruction n'a pas pu remplir tous ses objectifs et plus particulièrement celui l'amélioration de la qualité de vie de la population libanaise malgré toutes les mesures prises par les autorités pour relancer l'économie.

A titre d'exemple, le PIB réel par habitant n'a pas beaucoup augmenté depuis 1960 à la différence des autres pays comme le Portugal ou la Chypre. Entre 1974 et 2008, le taux d'augmentation du PIB réel par habitant est de 390% pour la Chypre, de 106% pour le Portugal et seulement de 12% pour le Liban.

Toutes ces conséquences nous amène à penser que seule la population libanaise résidente a supporté le coût de la guerre. D'un côté, la population qui a vécu la guerre a supporté les effets immédiats de la guerre et elle (bien entendu les vivants) a continué à supporter les effets sur le moyen et long terme.

Les émigrés, pendant ou après la guerre, ont fui le pays et ont construit leur avenir et celui de leurs enfants à l'étranger. Par conséquent, nous pouvons dire qu'ils n'ont pas supporté le coût économique de la guerre. Ils ont peut être enduré « un coût moral », celui de quitter leurs maisons et de vivre loin de leurs familles.

Les générations qui sont nées après la guerre ont elles aussi supporté le coût de la guerre. Elles vivent dans un pays où les conditions de vie sont difficiles et parfois précaires<sup>289</sup>, où la pauvreté ne cesse de s'accroître, où le chômage règne et où la situation politique est toujours instable. D'un autre côté, l'accroissement de la dette et la dégradation des finances publiques signifient aussi que l'Etat transmet aux générations futures des charges lourdes à supporter. Pour ces générations, l'horizon est gris : il y a ceux qui préfèrent partir à la recherche d'un avenir meilleur à l'étranger.

Au Liban, il y a un coût d'opportunité de la guerre mais il y a aussi un coût d'opportunité de la reconstruction. Nous pensons que le niveau de vie de la population aurait été beaucoup plus élevé si le processus de reconstruction était fait d'une autre façon plus crédible et plus transparente. Si, depuis 1992<sup>290</sup>, la gestion économique est faite d'une autre manière, le sort de la population aurait-il été mieux ?

---

<sup>289</sup> Dans la plupart du pays, excepté Beyrouth, l'électricité n'est assurée que pour quelques heures par jour et c'est la même chose pour l'eau. Dans certaines régions, l'état des routes et des autoroutes est catastrophique.

<sup>290</sup> Il faut dire que la politique économique suivie par les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir est la même depuis 1992 jusqu'à aujourd'hui excepté pour la période 1998-2000. Rafic Hariri a été nommé à la tête de cinq gouvernements entre 1992 et 2005. Après 2005, ce sont Fouad Siniora (son principal collaborateur et son ministre des Finances) et Saad Hariri (son fils) qui l'ont succédé au pouvoir.

## Bibliographie

---

**Abadie A. et Gardeazabal J.** (2001), “The Economics Costs of Conflict. A Case Control Study for the Basque Country”, *NBER Working Paper*, No.8478.

**Abdul Hay Z.** (2003), « Les Finances Publiques au Liban de la Guerre Civile à la Stabilisation Monétaire », Thèse de doctorat à l’université de Montpellier I.

**Abou S., Beaudoin A. et Kasparian R.** (1995), « *La Population Déplacée par la Guerre au Liban* », L’Harmattan, Paris.

**Abourizk M.** (1986), « L’Evolution de la Livre Libanaise à travers les Dix Ans de Guerre, 1975-1984 Causes de l’Effondrement », Thèse de Doctorat, Université Paris XIII.

**Abou Rjeily K. et Labaki B.** (1993), « *Bilan des Guerres du Liban 1975-1990* », l’Harmattan, Paris.

**Abraham C. et Thedie J.** (1960), « Le prix de la vie humaine dans les décisions économiques », *Revue Française de Recherche Opérationnelle*, pp. 157-167.

**Achkar G. et Warschawki M.** (2007), « *La guerre des 33 jours : La guerre d’Israël contre le Hezbollah au Liban et ses conséquences* », Textuel.

**Administration Centrale de la Statistique (ACS)** (1998), « Conditions de Vie des Ménages en 1997 », *Série "Etudes Statistiques"*, n°9.

**Administration Centrale de la Statistique (ACS)** (1999), « Budget des Ménages en 1997 », (Vol I et Vol II), *Série "Etudes Statistiques"*, n°13.

**Anderton C.H. et Carter J.R.** (2001), “The Impact of War on Trade: An Interrupted Time-Series Study”, *Journal of Peace Research*, Vol.38, pp.445-457.

**Andréani E.** (1967), « Le coût d’opportunité », *Revue économique*, Volume 18, Numéro 5, p.840-858.



**Armson C. et Zartman W.I.** (2005), “*Rethinking the Economics of War: the Intersection of Need, Creed and Greed*”, John Hopkins University Press.

**Aron R.** (1962), « *Paix et Guerre entre les Nations* », Calmann-Lévy, Paris.

**Atallah G.** (2002), “Opportunity Costs, Competition, and Firm Selection”, *CIRANO*, Montréal.

**Attieh A.** (1998), « *Les risques du déficit et de la dette Publique sur la stabilité et les libertés au Liban* », Dar Al Jadid, Beyrouth. (En arabe)

**Ayoub H. et Raffinot M.** (2005), « *Reforme fiscale et soutenabilité de la dette publique : Le cas du Liban* », article présenté lors de la conférence Le Partenariat Euro Méditerranéen Dix ans après.

**Ayoub H., Creel J. et Farvaque E.** (2008), « *Détermination du niveau des prix et finances publiques: le cas du Liban, 1965 – 2005* », Document de travail du Département d’Economie Appliquée de l’Université Libre de Bruxelles.

**Azam J.P. et Mesnard A.** (2003), “Civil War and the Social Contract”, *Public Choice*, Vol. 115, No. 3/4, pp. 455-475.

**Badre A.** (1972), “Economic Development of Lebanon” dans *Economic Development and Population Growth in the Middle East*, pp.161-207, New York.

**Ballentine K.** (2003), “Beyond Gried and Grievance” dans *The Political Economy of Armed conflict: Beyond Gried and Grievances*, Lynne Rienner Publishers, Boulder, pp 259-294.

**Ballentine K. et Sherman J.** (2003), “*The Political Economy of Armed Conflict, Beyond Greed and Grievance*”, International Peace Academy.

**Banque mondiale.** (2005), « *Briser la Spirale des Conflits : Guerre Civile et Politique de Développement* », De Boek.

**Barbieri K. et Levy J.S.** (1999), “Sleeping with the Enemy: The Impact of War on Trade”, *Journal of Peace Research*, Vol. 36, No. 4, Special Issue on Trade and Conflict, pp.463-479.

**Barbieri K. et Schneider G.** (1999), “Globalization and Peace: Assessing New Directions in the Study of Trade and Conflict”, *Journal of Peace Research*, Vol. 36, No. 4, Special Issue on Trade and Conflict, pp. 387-404.

**Bastiat F.** (1850), « *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas* », [www.bastiat.org](http://www.bastiat.org).

**Baydoun A. et Kiwan F.** (1994), « *Le Liban Aujourd'hui* », Cermoc, Beyrouth.

**Blattman C. et Miguel E.** (2010), “Civil War”, *Journal of Economic Literature*, volume 48, pp3-57.

**Blomberg, S. Brock, Hess et Gregory.D.** (2004), “How Much Does Violence Tax Trade”, *CEifo*, Working Paper No.1222.

**Bodin J.** (1978), « *Les Six Livres de la République* », *Le Juge*.

**Bogart E.L.** (1920), “*Direct and Indirect costs of the Great War*”, Oxford University Press, New York.

**Boiteux M.** (2001), « *Transports, choix des investissements et coût des nuisances* », Commissariat Général du Plan.

**Boiteux M., Rosenwald G., Got C. et Mathieu M.** (2003), « Les prix de la vie », débat du club des Annales des Mines, *Annales des Mines - Responsabilité Environnement* n° 31, p. 28.

**Bourrie-Quenillet M., Baumstark L., Lesne-Ferret M., Martineau J.P., Morhain Y., Nannipieri O. et Robin F.P.** (2004), « *La vie a-t-elle un prix ? La société face à l'accident et au crime* », Les XIVème rencontres de Béziers, Presses universitaires de Perpignan.

**Bouthoul G.** (1963), « *La Guerre* », Presses Universitaires de France, Paris.

**Bouthoul G.** (1986), « *Penser la guerre* », Presses Universitaires de France, Paris.

**Bouthoul G.** (1991), « *Traité de Polémologie* », Payot, Paris.

**Buchanan J.** (1969), “*Cost and Choice*”, Midway Reprint, The University of Chicago Press.

**Burch E.E. et Henry W.R.** (1974), "Opportunity and Incremental Cost: Attempt to Define dans Systems Terms: A Comment", *The Accounting Review*, Vol. 49, No. 1, pp. 118-123.

**Cahiers de l'Orient** (1988), « *Liban : l'Argent des Milices* », No.10, pp. 271-287.

**Calm J.M.** (1969), « Le prix d'une vie humaine ».

**Centre de Développement et de Reconstruction** (2007), « *Financement du programme de reconstruction* », Beyrouth.

**Chaib A.** (1985) « *Déficits Budgétaires et Dette Publique : 1964-1984*», Ministère de l'information, Direction des études et des publications libanaises, Beyrouth.

**Champaud C.** (1994), « Les fondements de la réparation du préjudice », *Cahiers de l'expertise judiciaire*, N°1-2, volume 6, p.10.

**Chamussy R.** (1978), « *Chronique d'une Guerre Liban 1975-1977* », Desclée, Paris.

**Clark J.** (1916), «The Economic Cost of War », *The American Economic Review*, Vol.6, No.1, pp.85-93.

**Clausewitz C.V.** (1955), « *De la Guerre* », Ed.de Minuit, Paris.

**Clayton J.L.** (1972), "The Fiscal Cost of the Cold War to the United States: The First 25 Years, 1947-1971", *The Western Political Quarterly*, Vol. 25, No.3, pp. 375-395.

**Collier P.** (1999), "Doing well out of War", Paper prepared for Conference on Economic Agendas in Civil Wars, London, World Bank.

**Collier P.** (1999), "On the Economic Consequences of Civil War", *Oxford Economic Papers* 51, pp.168-183.

**Collier P.** (2005), "Understanding Civil War: Evidence and Analysis", Vol.1, World Bank.

**Collier P. et Gunning J.** (1995), « War, Peace and private Portfolios », *World Development*, Vol.23, No.2, pp. 233-241.

**Collier P. et Hoeffler A.** (2002), “*Grievance and Grievance in Civil War*”, Development Research Group, World Bank p.17.

**Collier P. et Hoeffler A.** (2004), “Aid, Policy and Growth in Post-conflict Societies”, *European Economic Review*, Elsevier, vol. 48(5), pages 1125-1145.

**Colver W.B.** (1919), “Lessons of War Cost Finding”, *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol.82, Industries in Readjustment, pp. 300-305.

**Commission Européenne** (1994), « *Coût socio-économiques des accidents de la route* », COST 313, rapport final.

**Conseil du développement et de reconstruction.** (1992), « *Plan 2000 pour le développement et la reconstruction* », Beyrouth. (en arabe)

**Corm G.** (1969), « Démographie et miracle libanais », *Travaux et Jours* 33.

**Corm G.** (1991), « Hégémonie Milicienne et Problème du Rétablissement de l’Etat » dans *Maghreb-Machrek* 131, pp. 13-25.

**Corm G.** (2002), « L’Europe et l’Orient : de la Balkanisation à la Libanisation ; Histoire d’une modernité inaccomplie », La Découverte, Poche.

**Corm G.** (2005), « *Le Liban contemporain : Histoire et société* », La Découverte, Paris.

**Corm G.** (2006), “Lebanon secrets for economic survival and the need for a new vision for the future reconstruction policy”, *Saudi Business Focus*, London and the *Daily Star*, Beirut.

**Corm G.** (2007), “Overcoming the debt trap in Lebanon: from a rent based economy to a productive economy”, *Executive*, n° 97.

**Corm G.** (2009), « Une autre façon de penser les problèmes du Liban », *Alternatives International*.

**Cour permanente de Justice internationale (CPJI)**, « *arrêt n° 13* », Usine de Chorzow, Série A, n° 17, p.47.

**Couilbot F. et Eliashberg C.** (2007), « *Les grands principes de l'assurance* », l'Argus, Paris.

**Crouzet F.M.** (1989), « Les conséquences des guerres de la Révolution et de l'Empire pour l'économie britannique (1793-1815) », *Revue économique*, Vol.40, No.6, Révolution de 1789 : Guerres et Croissance économique, pp. 1119-1135.

**Dagher A.** (1995), « *L'Etat et l'Economie au Liban : Action Gouvernementale et Finances Publiques de l'Indépendance à 1975* », Cermoc, Beyrouth.

**Dagher A.** (1995), « *La crise de la Monnaie Libanaise (1983-1989)* », FMA, Beyrouth.

**Daguzan J.F et Lorot P.** (2003), « *Guerre et Économie* », Ellipses, Paris.

**Daguzan J.F. et Lorot P.** (2005), « Penser la Guerre (III) Guerre et Économie : un couple infernal ? », *Géoéconomie*, n° 34.

**Dalem A.** (2003), « Guerre et Économie : Le Libéralisme et La Pacification par le marché », *Raisons Politiques*, Presses de Science Po., No.9.

**D'argent P.** (2002), « *Les réparations de guerre en droit international public. La responsabilité des Etats à l'épreuve de la guerre* », Bruylant, Bruxelles et L.G.D.J., Paris.

**D'argent P. et Verhoeven J.** (2002), « *Les réparations de guerres en droit international public : la responsabilité internationale des Etats à l'épreuve de la guerre* », Bruylant/ L.D.G.J., Paris.

**Davenport H.J.** (1919), "The War-Tax Paradox", *American Economic Review*.

**Dean J.** (1959), « *Théorie économique et pratique des affaires* », Adaptation. Française de G.ville, Editions de l'entreprise moderne, Paris.

**Debié F. et Pieter D.** (2003), « La Paix et la Crise : le Liban reconstruit ? », PUF.

**De Guenin J.** (1962), « A propos du prix d'une vie humaine dans les décisions économiques » RFRO, n° 23.

**De Melo M., Denizer C. et Gelb A.** (1996), “From plan to market”, Policy Research Working Paper 1564, Banque mondiale, Washington.

**De Mesquita B.B.** (1983), “The Costs of War: A Rational Expectations Approach”, *The American Political Science Review*, Vol. 77, No.2, pp. 347-357.

**De Molinari G.** (1899), « *L'état de guerre* », dans *l'Esquisse de l'organisation politique et économique de la société future*, Guillaumin et Cie.

**Derriennic JP.** (2001), « Les guerres civiles », *Presses de Sciences Po*, Paris.

**De Soysa I.** (2002), “Paradise Is a Bazaar? Greed, Creed and Grievance in Civil War 1989-1999”, *Journal of Peace Research* 39(4), pp. 395-416.

**Desquilbet J.B.** (2005), « *Les contraintes de la politique monétaire libanaise (1993-2004) : endettement public, dollarisation, taux de change fixe* », Document de Recherche du Laboratoire d'Economie d'Orléans.

**Deyra M.** (2009), « *Le droit dans la guerre* », Gualino, Paris.

**Dr Rösch.** (1961), «De quelques prolongements et ramifications en divers domaines», *Revue française de recherche opérationnelle RFRO*, 2<sup>e</sup> trimestre, n° 19.

**Dublin L.I. et Lotka A.J.** (1947), « The Money Value of a Man », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*.

**Duroselle JP.** (1962), « Paix et guerre entre les nations : la théorie des relations internationales selon Raymond Aron », dans *Revue française de science politique*, 12<sup>e</sup> année, n°4, pp. 963-979.

**Encyclopedia Britannica Online** (2010), “Defense economics”, <http://www.search.eb.com/eb/article-53509>.

**Fearon J.D.** (1995), “Rationalist Explanations for War”, *International Organization*, 49(3), pp.379-414.

**Fearon J.D.** (2002), “Why Do Some Civil Wars Last So Much Longer Than Others?”, *Stanford University*, Department of Political Science, First Draft.

**FEARON J.D et LAITIN D.** (2003), “Ethnicity, Insurgency, and Civil War”, *American Political Science Review*, 97, pp 75-90.

**Ferraro P.J. et Taylor L.O.** (2005), “Do Economists Recognize an Opportunity Cost When They See One? A Dismal Performance From The Dismal Science”, *Georgia State University*.

**Fitzgerald E.** (1997), « Paying for the War: Economic Policy in Poor Countries under Conflict Conditions », *Oxford Development Studies*, special issue, Vol.25, No.1, pp. 43-64.

**Fitzgerald E.** (1997), « War, Economy and Society », *Oxford development Studies*, special issue, Vol.25, No.1.

**Fitzgerald V. et Stewart F.** (2000), “*War and Underdevelopment: Volume I: The Economic and Social Consequences of Conflict*”, Oxford University Press.

**Fitzgerald V. et Stewart F.** (2001), “*War and Underdevelopment: Volume II: Country Experiences*”, Oxford University Press.

**Fontanel J.** (2006), « *Rareté et Paix Internationale, Une Analyse Economique* », [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/61\\_854-864.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/61_854-864.pdf)

**Fraser L.M.** (1937), “*Economic Thought and Language*”, Macmillan.

**Ghazi S.** (1991), « L’Entrepreneur et l’Etat dans la Guerre Libanaise. Interaction du Politique et de l’Economique », Thèse de Doctorat, Institut d’Etudes Politiques de Paris.

**Ghobarah H., Huth P. et Russett B.** (2003), “Civil wars kill and maim people— Long after the shooting stops”, *The American Political Science Review*, Vol. 97, No.2.

**Glick R. et Taylor A.M.** (2005), « Collateral Damage: Trade Disruption and the Economic Impact of War », Working Paper No.11565, *National Bureau of Economic Research*, Cambridge.

**Goldin C. et Lewis F.D.** (1975), “The Economic Cost of the American Civil War: Estimates and Implications”, *The Journal of Economic History*, Vol.35, No.2, pp. 299-326.

**Goldin C. et Lewis F.D.** (1978), “The Post-Bellum Recovery of the South and the Cost of the Civil War: Comment”, *The Journal of Economic History*, Vol.38, No. 2, pp. 487-492.

**Grand J.P.** (1964), « *Guerre, Fluctuations et Croissance* », Société d’Enseignement Supérieur, Paris.

**Green D.I.** (1894), “Pain-Cost and Opportunity-Cost”, *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 8, No. 2, pp. 218-229.

**Gyimah-Brempong K. et Corley M.** (2002), “Civil wars and economics growth in sub-saharan Africa”, Working Paper, University of South Florida.

**Hamdan K.** (2000), “Le social dans la reconstruction au Liban: éléments de réflexions » dans *Maghreb-Machrek*, spécial juillet-septembre.

**Hanf T.** (1993), « *Liban, coexistence en temps de guerre de l’effondrement de l’Etat à l’essor de la nation* », Centre d’études euro-arabes, Paris (en arabe, traduit de l’allemand).

**Haney L.H.** (1912), “Opportunity Cost”, *The American Economic Review*, Vol. 2, No. 3, pp. 590-600.

**Harb G.** (1989), « *La Guerre du Liban et le Droit International* », Thèse de Doctorat, Paris V.

**Hatab Z.** (1996), « *La guerre, la famille et la femme* », Chambre de commerce et d’industrie, Zahlé. (En arabe)

**Hess G.D. et Orphanides .A.** (2001), “War and Democracy”, *The Journal of Political Economy*, Vol. 109, No. 4, pp. 776-810.

**Hess G.D.** (2003), “The Economic Welfare Cost of Conflict: An Empirical Assessment”, *CESifo Working Paper*, No. 852, Category 1: Public Finance.



- Horngren C.T.** (1972), “*Cost Accounting: A Managerial Emphasis*”, 3<sup>rd</sup> ed., Prentice-Hall.
- Hoskin R.E.** (1983), “Opportunity Cost and Behavior”, *Journal of Accounting Research*, Vol. 21, No. 1, pp. 78-95.
- Huang P.C.** (1933), “Opportunity Cost”, *The American Economic Review*, Vol. 23, No. 1, pp. 82-85.
- Humphreys M.** (2003), “*Economics and Violent Conflict*”, Harvard University.
- Ibrahim M.** (2000), « *La question des classes moyennes au Liban (ou l’accentuation des disparités sociales au Liban) dans les années 80 et 90* », PNUD.
- Imai K. et Weinstein J.M.** (2000), “*Measuring the Economic Impact of Civil War*”, Working Paper No. 51, Center for International Development at Harvard University.
- Institut de La Méditerranée et Economic Research Forum** (2005), « *Profile Pays : Liban* ».
- International Monetary Fund** (1995), « *Economic Dislocation and Recovery in Lebanon* ».
- International Monetary Fund** (1999), « *Back to the future: Post War Reconstruction and Stabilization in Lebanon* », paper No.176.
- Jean F. et Rufin J.C.** (1996), « *Economie des Guerres Civiles* », Hachette, Paris.
- Johnson D.A.** (1984), “Opportunity Cost: A Pedagogical Note”, *Southern Economic Journal*, Vol. 50, No. 3, pp. 866-870.
- Kasparian C.** (2003), « *L’entrée des jeunes libanais dans la vie active et les migrations* », Presses de l’Université Saint-Joseph, Beyrouth.
- Keen D.** (1998), “The Economic Functions of Violence in Civil Wars”, *Adelphi Paper 320*, Oxford University Press, New York.

**KEEN D.** (2000), “Incentives and Disincentives for Violence”, dans Berdal M., Malone D.M., *Greed and Grievance: Economic Agendas in Civil Wars*, The International Development Research Centre.

**Kenyes J.M.** (1940), “*How to Pay for the War*”, Macmillan, London.

**Khoury N.** (1988), « *La Crise Economique Libanaise-Aspects Monétaires* », Publishing and Marketing House, Beyrouth.

**Kiwan F.** (1993), « Bilan Prospectif de la Guerre », dans *le Liban Aujourd’hui*, CNRS-CERMOC, Paris.

**Klare M.** (2001), “*Resource Wars*”, Metropolitan Books, New York.

**Knight F.H.** (1924), “Some Fallacies in the Interpretation of Social Cost”, *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 38, No. 4, pp. 582-606.

**Kohler E.L.** (1975), “*A Dictionary for Accountants*”, Prentice-Hall.

**Kolb R.** (2001), « Le droit international public et le concept de guerre civile depuis 1945 », *Relations internationales*, n° 105, pp.9-29.

**Kolb R.** (2009), « *Ius in bello, le droit international des conflits armés* », Bruylant, Bruxelles.

**Kolliopolous A.** (2001), « *La commission d’indemnisation des Nations Unies et le droit de la responsabilité internationale* », L.G.D.J.

**Kosuke I. et Jeremy M.W.** (2000), « Measuring the Economic Impact of Civil War », *CID Working Paper*, No 51.

**Koubi V.** (2005), “War and Economic Performance”, *Journal of Peace Research*, pp.42-67.

**Krugman P. et Wells R.** (2009), « *Macroéconomie* », De Boeck.

**Labaki B.** (2003), “The postwar economy: A miracle that didn’t happen”, *Nomos Verlagsgesellschaft*.

**L.H.** (1953), « Au sujet des pertes de guerre », *Population* (French Edition), 8<sup>e</sup> Année, No.2., pp.372-374.

**Labévière R.** (2009), « *La tuerie d'Ehden ou la malédiction des arabes chrétiens* », Fayard.

**Lawrence F.P.** (1915), “War Economic”, *The Economic Journal*, Vol.25, No.100, pp.512-520.

**Lawrence J., Dean M. et Robert J.L.** (1992), “The Outbreak of War and the Urban Economy: Paris, Berlin, and London in 1914”, *The Economic History Review*, New Series, Vol. 45, No.3, European Special Issue, pp. 564-593.

**Le Bras-Chopard A.** (1994), « *La guerre : Théories et Idéologies* », Montchrestien, Paris.

**Leininger W.E.** (1977), “Opportunity Costs: Some Definitions and Examples”, *The Accounting Review*, Vol. 52, No. 1, pp. 248-251.

**Lemennicier B.**, « Cours de microéconomie ».

**Lesourne J.** (1964), « *Le Calcul Economique* », Dunod, Paris, p.42.

**Levy J.S. et Barbieri K.** (2000), “Trading with the Enemy during wartime: Theoretical explanations and Historical evidence”, *American Political Science Association*, Washington, D.C.

**Levy J.S.** (2001), “*Economic Interdependence, Opportunity Costs, and War*”, Rutgers University.

**Lohéac L.** (1978), « *Daoud Ammoun et la création de l'Etat libanais* », Klincksieck, Paris.

**Longuenesse E.** (1986), « Guerre et Décentralisation Urbaine au Liban : le Cas de Zghorta », dans *URBAMA*, petites villes et villes moyennes dans le monde arabe.

**Lott J.** (2008), “Is It really a three trillion dollar war”, *Fox news*, Monday, June 16.

**Machiavel N.** (1993), « *L'art de la guerre* », Flammarion.

- Machiavel N.** (2004), « *Le prince* », J'ai lu.
- Mack A.** (2002), « Civil War: Academic Research and the Policy Community », *Journal of Peace Research*.
- Maillard A.** (2005), « *La valeur de la vie humaine* », [www.betapolitique.fr/La-valeur-de-la-vie-humaine-Le-21372.html](http://www.betapolitique.fr/La-valeur-de-la-vie-humaine-Le-21372.html)
- Makdissi S.** (1979), “*Financial Policy and Economic Growth: The Lebanese Experience*”, New York, Colombia University Press.
- Makdisi S.** (2004), « *The Lessons of Lebanon: The Economics of War and Development* », I.b.Tauris.
- Makdisi S. et Sadaka R.** (2005), “The Lebanese Civil War, 1975-90”, dans *Understanding Civil War: Evidence and Analysis* (Volume2), Washington, World Bank Publications, pp. 59-87.
- Malthus T.R.** (1969), « *Principes d'Économie Politique: considérés sous le rapport de leur application pratique* », Calmann-Lévy.
- Mansfield E.D. et Bronson R.** (1997), “Alliances, Preferential Trading Arrangements, and International Trade”, *The American Political Science Review*, Vol. 91, No. 1, pp. 94-107.
- Marchal M. et Messiant C.** (2002), « De l'avidité des rebelles L'analyse économique de la guerre civile selon Paul Collier », *Critique internationale* n°16.
- Marchal R.** (2004), « Une Lecture Symptomale de Quelques Théorisations récente des guerres civiles », *CERI*, Paris.
- Maritain J.** (1952), “Réflexions sur l'histoire moderne de la guerre”, *Revue économique*, Vol.3, No.1, pp. 106-113.
- Martin F.** (2003), « *La vie humaine a-t-elle une valeur économique ?* », Université de Montréal.
- Mathews R.** (1962), “Accounting for Economists”, Cheshire.

- Mermier F. et Picard E.** (2007), « Liban, une Guerre de 33 Jours », La Découverte.
- Miller B.L. et Buckman A.G.** (1987), “Cost Allocation and Opportunity Costs”, *Management Science*, Vol. 33, No. 5, pp. 626-639.
- Ministère du Plan.** (1962), « *Besoins et possibilités de développement au Liban* », Beyrouth.
- Ministère du Plan.** (1972), « *Enquête par sondage sur la population active au Liban* », Beyrouth.
- Ministère de l'économie et du commerce** (2002) « Les comptes économiques du Liban : 1997-2002, Beyrouth.
- Mitchell J.** (1957), « Les Récessions dans l'après-guerre en Grande-Bretagne », *Revue économique*, Vol.8, No.6, pp. 979-1003.
- Montalvo J.G. et Reynal-Querol M.** (2005), “Ethnic Polarization, Potential Conflict, and Civil Wars”, *The American Economic Review*, Vol. 95, No. 3, pp. 796-816.
- Morgan T.C. et Campbell S.H.** (1991), “Domestic Structure, Decisional Constraints, and War: So Why Kant Democracies Fight?”, *The Journal of Conflict Resolution*, Vol.35, No.2, Democracy and Foreign Policy: Community and Constraint, pp. 187-211.
- Morrow J.D., Siverson R.M. et Tabares T.E.** (1999), “The Political Determinants of International Trade: The Major Powers, 1907-90”, *The American Political Science Review*, Vol. 92, No. 3, pp. 649-661.
- Murdoch J.C. et Sandler T.** (2001), « Civil Wars and Economics Growth: A Regional Comparaison », Working Paper.
- Murdoch J.C et Sandler T.** (2002), “Economic Growth, Civil Wars, and Spatial Spillovers”, *The Journal of Conflict Resolution*, Vol.46, No.1, Understanding Civil War, pp. 91-110.

- Murdoch J.C et Sandler T.** (2004), « Civil Wars and Economic Growth: Spatial Dispersion », *American Journal of Political Science*, Vol.48, No.1, pp. 138-151.
- Nahas C.** (2000), « Le Liban, dix ans depuis la guerre, des enjeux sans joueurs », dans Liban, les défis du quotidien, *Maghreb-Machrek*, No.169.
- Nahas C.** (2002), « *Etudes des Risques Economiques au Liban* », [www.charbelnahas.org](http://www.charbelnahas.org).
- Nahas C.** (2005), « *Un Programme socio-économique pour le Liban* », [www.charbelnahas.org](http://www.charbelnahas.org).
- Nahas C.** (2006), « *De la destruction au Liban et des orientations de la reconstruction* », [www.charbelnahas.org](http://www.charbelnahas.org).
- Nasr S.** (1978), « The crisis of Lebanese capitalism », *MERIP Reports*, No.73.
- Nasr S.** (1990), « Anatomie d'un système de guerre interne : le cas du Liban », dans *Cultures & Conflits* n°1 pp. 85-99.
- Nemmers E.** (1962), “*Managerial Economics*”, Wiley.
- Net M.** (1978), « *Le prix de la vie humaine* », La Documentation Française.
- Nettels C.P.** (1943), “Economic Consequences of War, Costs of Production”, *The Journal of Economic History*, Vol. 3, Supplement: The Tasks of Economic History, pp. 1-8.
- Neumann B.R. et Friedman L.A.** (1978), “Opportunity Costs: Further Evidence Through an Experimental Replication”, *Journal of Accounting Research*, Vol. 16, No. 2, pp. 400-410.
- O’Rourke K.** (1991), « Burn Everything British but Their Coal: The Anglo-Irish Economic War of the 1930s », *The Journal of Economic History*, Vol.51, No.2, pp. 357-366.
- Palmer S. et Raftery J.** (1999), “Economics notes, Opportunity cost”, *BMJ*.
- Panic M.** (2005), “*Reconstruction, development and sustainable peace: a unified program for post-conflict countries*”, United Nations.

**Penubarti M. et Ward M.D.** (2000), “Commerce and Democracy”, Working Paper No. 6, *Center for Statistics and the Social Sciences University of Washington*, version 1.β.

**Piatier A.** (1939), « *L'économie de guerre* », Librairie Générale de Droit et de la Jurisprudence, Paris.

**Picard E.** (1988), « *Etat de Discorde* », Flammarion, Paris.

**Picard E.** (1996), “*Lebanon: A shattered Country*”, Holmes and Meier, New York.

**Picard M. et Besson A.** « *Traité général* », tome IV, n° 10.

**Pigou A.C.** (1919), “The Burden of War and future Generations”, *The Quarterly Journal of Economics*, Vol.33 No 2, pp.242-255.

**Pollins B.M.** (1989), “Conflict, Cooperation, and Commerce: The Effect of International Political Interactions on Bilateral Trade Flows”, *American Journal of Political Science*, Vol. 33, No. 3, pp. 737-761.

**Pollins B.M.** (1989), “Does Trade still follow the Flag?”, *The American Political Science Review*, Vol. 83, No. 2, pp. 465-480.

**Problèmes économiques** (1999), « Une analyse économique des guerres civiles : l’usage stratégique de la violence », No 2.609.

**Reuveny R.** (2000), « The Trade and Conflict Debate: A Survey of Theory, Evidence and Future Research », *Peace Economics, Peace Science and Public Policy*, Vol. 6, Iss. 1, Article 2.

**Reuveny R.** (2001), « Bilateral Import, Export and Conflict/Cooperation Simultaneity », *International Studies Quaterly*, No.45, pp. 131-158.

**Revue Française de Recherche Opérationnelle** (1962), « L’utilité sociale d’une vie humaine », No.23, pp. 93-117.

**Ricardo D.** (1971), « *Des Principes de l'Économie Politique et de l'Impôt* », Flammarion.

- Richani N.** (2001), « The political Economies of the War systems in Lebanon and Colombia », Oslo, papier présenté lors de la conférence de la banque mondiale sur l'économie des guerres civiles (Economics of civil wars).
- Rose M.** (2002), « Economists' Views on the Costs of War (Part II) », *The Library of Economics and Liberty*, Teacher's Corner.
- Rudy S.S.** (1993), « The Economic Consequences of Gulf War », *British Journal of Middle Easter Studies*, Vol.20, No. 2, pp. 260-262.
- Saidi N.** (1986), « Economic Consequences of the war in Lebanon », *Centre For Lebanese Studies*.
- Salz A.** (1940), « The Cost of World War to Germany and to Austria-Hungary », *The Journal of The American Military Institute*, Vol. 4, No.3, pp. 171-173.
- Sambanis N.** (2001), « A Review of Recent Advances and Future Directions in the Literature on Civil War », *Working Paper, World Bank*, Washington D.C.
- Samuelson P.** (1967), « *Economics: An introductory Analysis* », 7<sup>th</sup> Ed, McGraw-Hill.
- Sarkis J.** (1993), « *Histoire de la guerre du Liban* », Puf, Paris.
- Sauvy A.** (1952), « *Théorie générale de la population* », PUF.
- Sauvy A.** (1977), « *Coût et valeur de la vie humaine* », Hermann.
- Say J.B.** (1972), « *Traité d'Économie Politique* », Calmann-Lévy.
- Say J.B.** (1996), « *Cours complet d'économie politique pratique* », GF-Flammarion, Paris.
- Sayigh Y.** (1978), « *The Economies of the Arab World* », New York, St Martin Press.
- Schmidt C.** (1991), « *Penser la Guerre, Penser l'Économie* », Odile Jacob, Paris.
- Scitovski T., Shant E. et Tarshis L.** (1951), « *Mobilizing Resources for the War: The Economic Alternative* », McGraw Hill, New York.



**Sherrman J.** (2001), “The Economics of War: The Intersection of Need, Greed and Greed”, A conference report, Woodrow Wilson International Center for Scholars and International Peace Academy.

**Silberner E.** (1975), « *La Guerre et la Paix dans l'Histoire des Doctrines Économiques* », Sirey, Paris.

**Singer H.W.** (1943), “Notes and Memoranda, The German War Economy-IX”, *The Economic Journal*, Vol.53, No.210/211, pp. 243-259.

**Sinno A.** (2008), « *Les Guerres du Liban* », 2 Tomes, Arab Scientific Publishers, Inc. (en arabe).

**Skaperdas S.** (2001), « An Economic Approach to Analyzing Civil Wars », Paper presented at *World Bank Conference on Civil Wars and Post Conflict Transitions*, UC Irvine.

**Smith A.** (1991), « *La richesse des Nations* », Flammarion.

**Smith A., Servet J.M. et Jaudel P.** (2002), « *Recherche sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations* », Livres III et IV, Economica.

**Souter R.W.** (1932), “Land, Capital and Opportunity Cost”, *The American Economic Review*, Vol. 22, No. 2 , pp. 203-207.

**Spencer M. et Seigelman L.** (1964), “*Managerial Economics*”, Irwin.

**Stewart F.** (1993), « War and Underdevelopment: Can Economic Analysis Help Reduce the Roots? », *Journal of International Development*, Vol.5, No.4, pp. 357-380.

**Stewart F. et al.** (1997), « Civil Conflict in Developing Countries over the Last Quarter of a Century: An Empirical Overview of Economic and Social Consequences », *Oxford Development Studies*, special issue, Vol.25, No.1, pp. 11-41.

**Stewart, F.** (2002), “Horizontal inequalities: a neglected dimension of development”, *QEH Working Paper Series*, Queen Elizabeth House, University of Oxford, Oxford, No. 81.

**Stewart F. et Fitzgerald V.** (2000), “*War and Underdevelopment: Volume 1: The Economic and Social Consequences of Conflict*”, Oxford University Press.

**Stewart F. et Fitzgerald V.** (2001), “*War and underdevelopment volume 2: country experiences*”, Oxford University Press.

**Stewart W.W.** (1920), “Prices During the War”, *Quarterly Publications of the American Statistical Association*, Vol. 17, No. 131, pp. 305-313.

**Stigler G.J.** (1969), “Opportunity Cost of Marriage: Comment”, *The Journal of Political Economy*, Vol. 77, No. 5, p. 863.

**Stiglitz J. et Bilmes L.** (2008), “*The Three Trillion Dollar War: The True Cost of the Iraq Conflict*”, W.W Norton & Company.

**Tertrais B.** (2010), « *LA GUERRE* », Que sais-je ? PUF.

**Thirlby GF.** (1946), “The Subjective Theory of Value and Accounting Cost”, *Economica*, Vol.13, N°49 (February), 32-49.

**Thompson W.R.** (1983), « Uneven Economic Growth, Systemic Challenges and Global Wars », *International Studies Quarterly*, Vol. 27, No.3, pp. 341-355.

**Tarabulsi F.** (1993), « Identités et solidarités croisés dans les conflits du Liban contemporain », Thèse de doctorat à l’université paris VIII.

**Vincent P.** (1947), « Guerre et population », *Population* (French Edition), 2<sup>e</sup> Année, No.1, pp. 9-30.

**Viner J.** (1920), “Who Paid for the War?”, *The Journal of Political Economy*, Volume 28, No 1, pp.46-76.

**Von Mises L.** (1949), “*Human Action*”, New Haven: Yale University Press.

**Wallsten S. et Kosec K.** (2005), « The Economic Costs of The War in Iraq », Working Paper05-19, *AEI-Brookings Joints Center for Regulatory Studies*.

**Wasson C.R.** (1965), “*Managerial Economics*”, Appleton Century Crofts.

**World Bank** (1993), « *Conformed Copy-L3562-Emergency Reconstruction and Rehabilitation Project* ».

**Wright Q.** (1942), « *A Study of War* », University of Chicago Press.

**Zarka Y.C.** (2005), « De l'incertitude dans la guerre », *Cités*, n° 24, pp. 3-6.

**Zuk G.** (1985), « National Growth and International Conflict: A Reevaluation of Choucri and North's Thesis », *The Journal of Politics*, Vol. 47, No.1, pp. 269-281.

## Table des annexes

---

<i>Annexe 1 : L'approche du coût comptable.....</i>	<i>245</i>
<i>Annexe 2 : Les principales méthodes d'évaluation des coûts des accidents de route en Europe.....</i>	<i>248</i>
<i>Annexe 3 : L'Evolution des niveaux de vie dans les différents mohafazats ruraux au Liban entre 1960 et 1970.....</i>	<i>251</i>
<i>Annexe 4 : Les grandes et les petites milices en temps de guerre.....</i>	<i>252</i>
<i>Annexe 5 : Les pertes humaines des civils et des miliciens entre 1975 et 1990.....</i>	<i>253</i>
<i>Annexe 6 : La perte de production des personnes tuées en temps de guerre.....</i>	<i>254</i>
<i>Annexe 7 : La perte de production des personnes blessées en temps de guerre....</i>	<i>255</i>
<i>Annexe 8 : Le Solde annuel net des émigrés (1975-1990).....</i>	<i>256</i>
<i>Annexe 9 : L'évolution du nombre des Libanais résidant au Liban entre 1975 et 1990.....</i>	<i>257</i>
<i>Annexe 10 : Les Pertes en capital du fait des guerres entre 1975 et 1983 (en millions de dollars).....</i>	<i>258</i>
<i>Annexe 11 : Le PIB du Liban entre 1960 et 2008.....</i>	<i>259</i>
<i>Annexe 12 : Le coût d'opportunité de la guerre selon le scénario 1.....</i>	<i>260</i>
<i>Annexe 13 : La date de récupération de la perte selon le scénario 1.....</i>	<i>261</i>
<i>Annexe 14 : La date de récupération de la perte selon le scénario 1 en tenant compte de l'existence de l'économie parallèle.....</i>	<i>262</i>
<i>Annexe 15 : Le coût d'opportunité de la guerre selon le scénario 2 (en millions de dollars).....</i>	<i>263</i>
<i>Annexe 16: La date de récupération de la perte selon le scénario 2.....</i>	<i>264</i>
<i>Annexe 17 : La date de récupération de la perte pour le PIB corrigé selon le scénario 2.....</i>	<i>265</i>
<i>Annexe 18 : La règle des 70.....</i>	<i>266</i>
<i>Annexe 19 : Le coût d'opportunité de la guerre selon le scénario 3.....</i>	<i>267</i>

## ***Annexe 1 : L'approche du coût comptable***

Dans cette approche nous distinguons le coût total et le coût unitaire.

### **Le coût total**

Le coût total de production est la somme totale que la firme doit déboursier pour produire. Il dépend du niveau de production et il est présenté de la façon suivante :  $CT=C(Q)$ .

Ce coût est croissant c'est-à-dire plus la production est importante plus le coût est élevé. Nous distinguons deux composantes du coût total : le coût fixe (CF) et le coût variable (CV). Le coût fixe est le coût engendré quelque soit le niveau de la production (achat de machine, fonctionnement d'un bureau, etc...). La firme doit l'assumer quel que soit le niveau de son activité même en cas de cessation d'activité. Le coût variable est le coût qui dépend du niveau de la production. Il augmente avec la production ou la vente, sans s'attacher à la proportionnalité. Les coûts fixes existent uniquement dans le court terme. Dans le long terme, tous les facteurs et tous les coûts de production sont variables.

La fonction du coût total s'écrit alors de la façon suivante:

$$CT(Q) = CF + CV(Q)$$

La distinction entre les coûts fixes et les coûts variables n'a de sens qu'à court terme c'est-à-dire dans la période de temps au cours de laquelle on ne peut pas modifier l'équipement. A long terme des modifications sont possibles, et il n'y a plus de coûts fixes.

Dans le cadre du coût total, il reste à mentionner qu'il existe aussi des coûts communs. Ces coûts existent dans le cas où l'entreprise produit plusieurs types de biens.

### **Les coûts unitaires**

Les principaux coûts unitaires sont le coût moyen et le coût marginal. Ils sont calculés en rapportant le coût total à une seule unité produite.

## Le coût moyen

Le coût moyen est le coût par unité produite. Il est obtenu en divisant le coût total par la quantité produite. On peut aussi définir un coût fixe moyen ( $CMF(Q) = CF/Q$ ) et un coût variable moyen  $CMV(Q)=CV(Q) / Q$ .

Il s'écrit de la façon suivante :

$$CM(Q) = CT(Q) / Q \text{ ou aussi } CM(Q) = CMF(Q) + CMV(Q)$$

La fonction de coût moyen peut prendre plusieurs formes mais la plus typique est la « forme en U ». Le coût moyen est d'abord décroissant parce qu'on est dans une zone de rendements d'échelle croissants. Ensuite, il devient croissant quand les rendements d'échelle diminuent. Mais si les rendements d'échelle étaient constants, le coût moyen serait lui aussi constant (représenté par une demi-droite horizontale).

Le coût moyen est un concept qui perd sa validité dans le cas d'une firme qui produit plusieurs sortes de biens. Le coût moyen n'est plus adéquat parce que le coût total comporte des coûts communs aux différentes lignes de production. Il n'est pas possible de déterminer quelle partie du coût commun va à tel produit, et quelle partie va à telle autre, etc. Il en résulte que le coût moyen de ces biens n'est pas défini.

## Le coût marginal

Le coût marginal est la variation du coût total qui serait occasionnée par la production d'une unité supplémentaire. Il dépend donc du niveau de production atteint. Il est calculé de la manière suivante :

$$C_m(Q) = \Delta CT(Q) / \Delta(Q)$$

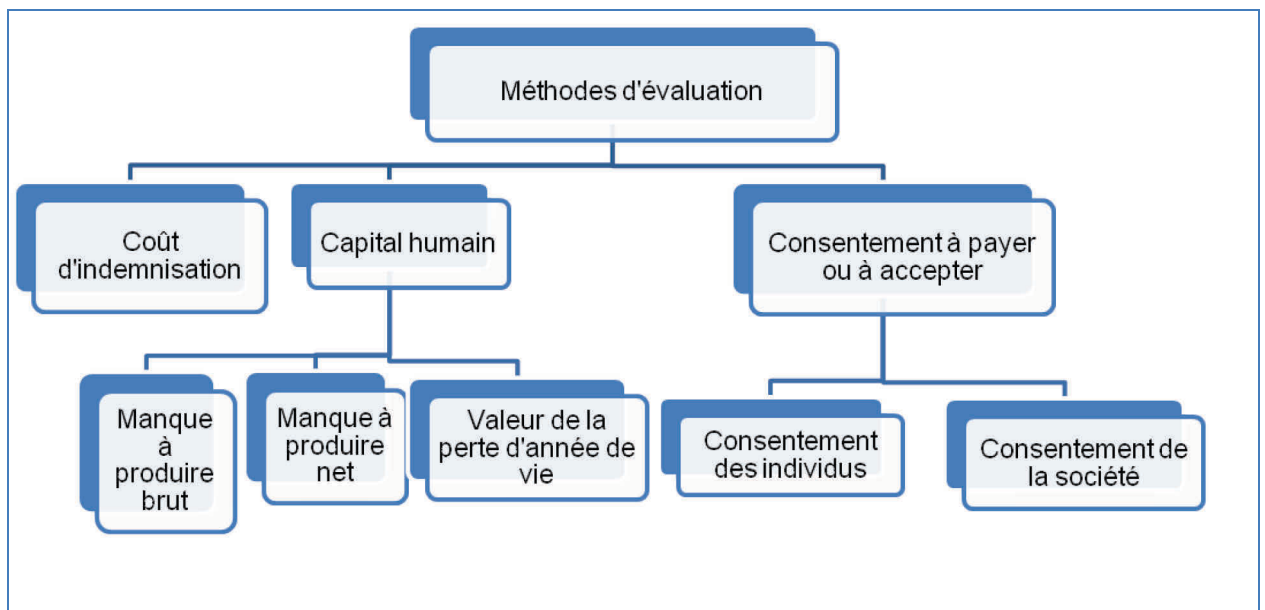
Le coût marginal joue un rôle fondamental dans l'analyse des décisions de production. Le chef d'entreprise peut en effet s'interroger à chaque instant sur l'opportunité d'augmenter sa production, ou de la diminuer. Pour cela, le coût marginal est le concept à utiliser, et il n'est pas nécessaire de recourir au coût total ni au coût moyen.

Il existe une relation entre le coût marginal et le coût moyen. Quand le coût moyen est décroissant, cela signifie que chaque nouvelle unité de production coûte moins cher que les précédentes, ou encore que le coût marginal est inférieur au coût moyen. Inversement, si le

coût moyen augmente, le coût marginal est supérieur au coût moyen. Nous déduisons que le coût marginal et le coût moyen sont égaux si ce dernier est constant, ou s'il est à son minimum ou à son maximum.

## **Annexe 2 : Les principales méthodes d'évaluation des coûts des accidents de route en Europe**

Plusieurs méthodes sont utilisées aujourd'hui pour calculer le coût des accidents de voiture et par la suite le prix de la vie humaine perdue.



Source : Commission Européenne. (1994), « coût socio-économiques des accidents de la route », COST 313, rapport final.

La première famille de méthodes se base sur les ressources qui sont engagées pour compenser les effets d'un accident. Les valeurs retenues reposent principalement sur les coûts directs (matériels et moraux) des accidents. Ils s'appuient sur des avis d'experts ou des décisions de justice. Ces valeurs servent généralement au calcul des indemnités que versent les compagnies d'assurance aux victimes.

Une des méthodes retenues dans cette famille est celle des assurances. Elle consiste à déterminer le consentement à payer de chacun pour compenser un risque accru de mourir. Dans cette optique, chaque individu décide de sa valeur en choisissant directement son niveau de couverture et de sécurité. La valeur d'une vie humaine n'est plus alors une estimation collective, mais la capacité de chacun à prémunir du risque, ce qui individualise fortement la valeur d'une vie humaine.



La seconde famille de méthodes englobe les approches dites de capital humain. Ces approches sont basées sur l'estimation des pertes que va subir la société du fait des décès ou des blessures d'une personne. Deux principales méthodes sont utilisées : le manque à produire brut et le manque à produire net. Elles partent de l'estimation des pertes actualisées de potentiel productif<sup>291</sup>. Elles y ajoutent les coûts non marchands que constituent les préjudices esthétiques, d'agrément, ainsi que le *pretium doloris*. Une troisième méthode, reposant sur une approche différente, cherche à évaluer les satisfactions dont l'accident prive la victime et ses proches du fait des années de vie perdues. La prise en compte, dans ces méthodes, de la consommation qu'aurait eue la victime pose de sérieux risques de double compte.

La méthode du « manque à produire net » permet principalement de mesurer la perte de biens et services futurs que subira la société du fait de la disparition d'une personne : le manque à produire brut doit alors être réduit de ce que la victime aurait personnellement consommé durant le reste de sa vie. Selon cette perspective, la valeur marchande de l'individu est donc réduite à sa seule production nette future.

Toutefois, de nombreux auteurs ont proposés de s'en tenir à la production brute. Ils posent par là l'hypothèse implicite que la perte de jouissance d'une vie pour la victime et pour ses proches, perte qui n'est pas prise en compte dans le premier calcul, peut être approchée forfaitairement dans ce deuxième calcul par la valeur marchande des consommations de l'individu.

On se trouve ainsi devant l'alternative suivante. Soit on considère la production nette, et il faut alors ajouter d'autres éléments (pertes de jouissances de la vie, souffrance des proches), soit on considère la production brute, mais il ne faudrait pas alors prendre en compte ces autres éléments, du moins dans la mesure où ceux-ci l'ont déjà été par le biais de la consommation.

La méthode de la « valeur des années de vie perdues » est proposée par H. Duval (INRETS). Elle postule que ce sont les variations du bien-être de chacun des individus qui sont à l'origine de la valeur sociale de sauvegarde d'une vie humaine. Dans cette approche, on retient comme critère de mesure les satisfactions auxquelles un individu pouvait prétendre et dont l'accident le prive. Les méthodes de calcul

---

<sup>291</sup> La perte de production retenue est, selon la méthode, brute ou nette de la consommation de l'individu accidenté.

proposées sont alors fondées sur les budgets-temps que les individus consacrent à différentes catégories d'activité sous plusieurs contraintes (espérance de vie, consommations obligées...) On détermine ainsi, en plus de la valeur de la consommation et de l'épargne perdues (correspondant à la valeur du temps de travail perdu), un coût de la perte de temps libre et des autres préjudices moraux.

La troisième famille de méthodes est basée sur les préférences déclarées (consentement des personnes à payer, ou à accepter une indemnité). Suivant cette approche un programme public est jugé optimal en matière de sécurité lorsque le coût engagé pour sauver une vie de plus est égal au consentement marginal moyen de la collectivité à payer pour la sécurité, ce qui conduit à déterminer cette valeur par enquête, soit auprès des décideurs, soit auprès d'un échantillon de la population censé exprimer la position de la collectivité.

Ces méthodes sont utiles pour évaluer les coûts en l'absence de marché mais elles se heurtent à une série de difficultés (biais introduit dans les enquêtes, qualité de l'information...). Malgré les problèmes empiriques qu'elles soulèvent, ces méthodes d'enquête donnent une idée de ce que les gens sont prêts à payer pour sauver une vie. Cette approche par le consentement à payer tend à paraître plus pertinente, voire plus démocratique, que celle du capital humain pour évaluer la rentabilité des investissements de sécurité dans le secteur des transports.

**Annexe 3 : L'Evolution des niveaux de vie dans les différents mohafazats ruraux au Liban entre 1960 et 1970**

Région	Indice synthétique du niveau de vie en 1960	Indice synthétique du niveau de vie en 1970	Pourcentage de l'élévation de l'indice entre 1960 et 1970
Centrale	2,24	2,59	15,6
Nord	2,13	2,52	18,30
Sud	1,53	2,20	43,8
Békaa	1,47	2,00	36,1
Liban rural	1,69	2,23	32,0

Source: Labaki Boutros et Abou Rjeily Khalil, " Bilan des Guerres du Liban 1975-1990", L'harmattan, 1993

## ***Annexe 4 : Les grandes et les petites milices en temps de guerre***

<b>Les grandes milices</b>			
Nom	Religion dominante	Nombre des combattants	Total du personnel civil et militaire
Amal	Musulman chiite	3,000-4,000	10,000
Hizbollah	Musulman chiite	4,000-4,500	18,000
Forces Libanaises	Chrétien Maronite	8,000-10,000	20,000
Milices palestiniennes		8,000	
Parti socialiste progressiste	Druze	5,000-6,000	16,000
Armée du Liban Sud	Chrétien et Chiite	2,000-2,500	
<b>Total Estimé</b>		<b>30,000-34,000</b>	<b>64,000</b>
<b>Les petites milices</b>			
Nom	Religion dominante	Nombre des combattants	
La Brigade Marada	Chrétien Maronite	700-800	
L'armée de Libération Zghortiotte	Chrétien Maronite	700	
Les Gardiens du Cèdre	Chrétien Maronite	500	
Le Parti National Liberal	Chrétien Maronite	2,000	
Le Bloc National	Chrétien Maronite	200	
Le Parti Baath	Musulmane	500	
Le Parti National Syrien	Laïque	800-1,000	
Saiqa		500	
L'organisation de l'action communiste	Laïque	100-150	
Le Parti Communiste Libanais	Laïque	600-700	
L'armée Libanaise Arabe		2,000	
Najjadah	Musulmans Sunnites	300	
Mourabitouns	Musulmans Sunnites	3,000	
Firqat An Naser		1,000	
Le Parti waad	Chrétienne	600-700	
Tanzim Shaabi	Musulmans Sunnites	500	
Le Parti Démocrate Arabe	Musulmans Alawi	500	
L'Ordre des moines libanais	Chrétien Maronite	200	
<b>Total Estimé</b>		<b>14,700-15,250</b>	

Source : Makdisi S. et Sadaka R. (2005), "The Lebanese Civil War, 1975-90", dans *Understanding Civil War: Evidence and Analysis* (Volume2), Washington, World Bank Publications.

## ***Annexe 5 : Les pertes humaines des civils et des miliciens entre 1975 et 1990***

Année	Tués	Blessés	Enlevés	Disparus
1975	3799	1995	52	118
1976	14714	13209	-	-
1977	676	623	108	240
1978	2093	2164	126	267
1979	1327	854	194	203
1980	1578	1054	164	100
1981	2162	3902	156	264
1982	19000	32000	202	303
1983	3632	3704	370	380
1984	2161	2614	253	163
1985	3693	4718	217	101
1986	2668	7237	-	-
1987	1292	2715	-	-
1988	1489	-	-	-
1989	1640	4635	-	-
1990	2666	2476	-	-
<b>Total</b>	<b>64590</b>	<b>83900</b>	<b>1842</b>	<b>2139</b>

Source: Labaki B. et Abou Rjeily K. (1993), « Bilan des Guerres du Liban 1975-1990 », L'harmattan.

## ***Annexe 6 : La perte de production des personnes tuées en temps de guerre***

Population totale 1974 = 2 988 000

Population active 1974 = P2= 744 098

== > F= P2/P1 = 0,25

Comme les données sur la population active entre 1975 et 1979 ne sont pas disponibles, nous allons supposer que F n'a pas changé entre ces deux dates. Ainsi la perte de production des tués entre 1975 et 1990 est présentée dans le tableau ci-dessous.

Année	Population totale=P1	Population active=P2	F=P2/p1	PIB par habitant	M1=(1/F)*PIB par hab= PIB par personne active par année	Nombre de morts civils par an	Perte de production des morts civils en dollars
1975	-	n.d	0.25	4,180	16,719	3,969	66,357,479
1976	-	n.d	0.25	1,786	7,144	14,714	105,110,779
1977	-	n.d	0.25	3,276	13,104	1,024	13,418,112
1978	-	n.d	0.25	3,183	12,730	2,486	31,647,555
1979	-	n.d	0.25	3,493	13,974	1,724	24,090,412
1980	2,784,713	709,735	0.25	3,562	13,975	1,842	25,741,426
1981	2,800,813	717,096	0.26	3,584	13,999	2,582	36,145,286
1982	2,824,176	773,727	0.27	2,261	8,253	19,505	160,966,823
1983	2,850,773	767,549	0.27	2,771	10,293	4,382	45,104,469
1984	2,874,372	743,927	0.26	4,005	15,473	2,577	39,872,934
1985	2,891,183	730,191	0.25	4,981	19,722	4,011	79,104,283
1986	2,898,338	744,184	0.26	4,644	18,086	2,668	48,254,415
1987	2,899,270	730,894	0.25	5,414	21,476	1,292	27,746,786
1988	2,903,925	774,019	0.27	3,880	14,555	1,489	21,672,806
1989	2,925,940	850,122	0.29	2,225	7,657	1,640	12,558,132
1990	2,974,323	852,632	0.29	2,778	9,692	2,666	25,839,457
Total							<b>763,631,156</b>

## ***Annexe 7 : La perte de production des personnes blessées en temps de guerre***

Population totale 1974 = 2 988 000

Population active 1974 = P2= 744 098

== >  $F = P2/P1 = 0,25$

Comme les données sur la population active entre 1975 et 1979 ne sont pas disponibles, nous allons supposer que F n'a pas changé entre ces deux dates. Ainsi la perte de production des blessés entre 1975 et 1990 est présentée dans le tableau ci-dessous.

Année	Population totale=P1	Population active=P2	$F=P2/p1$	PIB par habitant	$M1=(1/F)*PIB$ par hab= PIB par personne active par année	Nombre de blessés par an	Perte de production des blessés en dollars
1975			0.25	4,180	16,719	1995	16,677,144
1976			0.25	1,786	7,144	13209	47,179,838
1977			0.25	3,276	13,104	623	4,081,779
1978			0.25	3,183	12,730	2164	13,774,197
1979			0.25	3,493	13,974	854	5,966,709
1980	2,784,713	709,735	0.25	3,562	13,975	1054	7,364,675
1981	2,800,813	717,096	0.26	3,584	13,999	3902	27,311,949
1982	2,824,176	773,727	0.27	2,261	8,253	32000	132,041,485
1983	2,850,773	767,549	0.27	2,771	10,293	3704	19,062,866
1984	2,874,372	743,927	0.26	4,005	15,473	2614	20,222,710
1985	2,891,183	730,191	0.25	4,981	19,722	4718	46,523,810
1986	2,898,338	744,184	0.26	4,644	18,086	7237	65,445,503
1987	2,899,270	730,894	0.25	5,414	21,476	2715	29,153,454
1988	2,903,925	774,019	0.27	3,880	14,555	-	
1989	2,925,940	850,122	0.29	2,225	7,657	4635	17,746,019
1990	2,974,323	852,632	0.29	2,778	9,692	2476	11,998,968
<b>Total</b>							<b>464,551,107</b>

## ***Annexe 8 : Le Solde annuel net des émigrés (1975-1990)***

Année	Emigration nette des Libanais
1975	400000
1976	-297000
1977	38000
1978	76000
1979	49000
1980	33000
1981	33000
1982	33000
1983	33000
1984	61605
1985	70201
1986	73907
1987	67000
1988	67000
1989	85200
1990	71804
<b>Total</b>	<b>894717</b>

Source: Labaki B. et Abou Rjeily K. (1993), « Bilan des Guerres du Liban 1975-1990 », L'harmattan.



## ***Annexe 9 : L'évolution du nombre des Libanais résidant au Liban entre 1975 et 1990***

Année	Population résidente
1980	2,784,713
1981	2,800,813
1982	2,824,176
1983	2,850,773
1984	2,874,372
1985	2,891,183
1986	2,898,338
1987	2,899,270
1988	2,903,925
1989	2,925,940
1990	2,974,323

Source : World Development Indicators

***Annexe 10 : Les Pertes en capital du fait des guerres entre 1975 et 1983 (en millions de dollars)***

Secteur	Pertes en millions
Habitat	756
Tourisme	252
Commerce et services	1,953
Industrie	315
Agriculture	210
Equipements publics	840
Pertes en capital tournant (matières premières, produits finis) et propriété des citoyens (automobiles)	420
<b>Total</b>	<b>4,746</b>

Source: Labaki B. et Abou Rjeily K. (1993), « Bilan des Guerres du Liban 1975-1990 », L'Harmattan.

## **Annexe 11 : Le PIB du Liban entre 1960 et 2008**

Serie	PIB en US\$ courants	PIB en US\$ constants (US\$ de 2005)	PIB en volume PPA (US\$ de 2005)
Unité	m USD	m USD	m USD
1960	1,113	7,442	13,237
1961	1,187	7,930	14,105
1962	1,273	8,237	14,652
1963	1,269	8,304	14,771
1964	1,356	8,806	15,664
1965	1,494	9,695	17,245
1966	1,609	10,354	18,416
1967	1,553	9,866	17,548
1968	1,763	11,109	19,760
1969	1,827	11,350	20,189
1970	1,939	12,099	21,520
1971	2,179	13,214	23,503
1972	2,719	14,822	26,364
1973	3,546	15,519	27,604
1974	4,550	16,039	28,528
1975	4,249	12,953	23,040
1976	1,861	5,572	9,912
1977	3,480	10,211	18,163
1978	3,874	9,901	17,612
1979	4,484	10,833	19,269
1980	5,303	10,995	19,558
1981	5,069	11,050	19,655
1982	3,457	6,984	12,422
1983	4,764	8,569	15,242
1984	5,632	12,382	22,025
1985	4,704	15,391	27,377
1986	3,667	14,345	25,515
1987	4,293	16,740	29,776
1988	3,314	12,019	21,379
1989	2,718	6,917	12,304
1990	2,838	8,752	15,568
1991	4,451	12,096	21,515
1992	5,546	12,640	22,483
1993	7,535	13,525	24,057
1994	9,599	14,607	25,982
1995	11,719	15,562	27,680
1996	13,690	16,361	29,102
1997	15,595	17,103	30,422
1998	16,910	17,602	31,308
1999	17,009	17,401	30,952
2000	16,822	17,666	31,423
2001	17,212	18,494	32,896
2002	18,717	19,075	33,928
2003	19,802	19,854	35,315
2004	21,465	21,333	37,945
2005	21,558	21,558	38,345
2006	22,758	21,558	38,345
2007	24,001	21,989	39,112
2008	27,733	23,858	42,436

## ***Annexe 12 : Le coût d'opportunité de la guerre selon le scénario 1***

Les valeurs sont en millions de dollars

Année	PIB en \$ constants (USD de 2005)	PIB estimé selon le Scénario 1	PIB corrigé	Coût d'opportunité (PIB estimé-PIB réel)	Coût d'opportunité (PIB estimé-PIB corrigé)
1975	12,953	16,881	15,544	3,928	1,337
1976	5,572	17,767	6,686	12,195	11,081
1977	10,211	18,700	12,253	8,489	6,447
1978	9,901	19,682	11,881	9,781	7,801
1979	10,833	20,715	13,000	9,882	7,716
1980	10,995	21,803	13,194	10,808	8,609
1981	11,050	22,947	13,260	11,897	9,687
1982	6,984	24,152	8,381	17,168	15,771
1983	8,569	25,420	12,854	16,851	12,567
1984	12,382	26,755	18,573	14,373	8,182
1985	15,391	28,159	23,087	12,768	5,073
1986	14,345	29,638	21,518	15,293	8,120
1987	16,740	31,194	25,110	14,454	6,084
1988	12,019	32,831	18,029	20,812	14,803
1989	6,917	34,555	10,376	27,638	24,179
1990	8,752	36,369	13,128	27,617	23,241
1991	12,096	38,278	14,515	26,182	23,763
1992	12,640	40,288	15,168	27,648	25,120
1993	13,525	42,403	16,230	28,878	26,173
1994	14,607	44,629	17,528	30,022	27,101
1995	15,562	46,972	18,674	31,410	28,298
1996	16,361	49,438	19,633	33,077	29,805
1997	17,103	52,034	20,524	34,931	31,510
1998	17,602	54,766	21,122	37,164	33,643
1999	17,401	57,641	20,881	40,240	36,760
2000	17,666	60,667	21,199	43,001	39,468
2001	18,494	63,852	22,193	45,358	41,659
2002	19,075	67,204	22,890	48,129	44,314
2003	19,854	70,732	23,825	50,878	46,908
2004	21,333	74,446	25,600	53,113	48,846
2005	21,558	78,354	25,870	56,796	52,485
2006	21,558	82,468	25,870	60,910	56,598
2007	21,989	86,797	26,387	64,808	60,411
2008	23,858	91,354	28,630	67,496	62,725
<b>Total</b>				<b>1,013,996</b>	<b>886,282</b>

## ***Annexe 13 : La date de récupération de la perte selon le scénario 1***

Les valeurs sont en millions de dollars

Année	Perte		
2,038	3,366,314		
Année	Récupération de la perte	Perte cumulée	Perte restante
2039	-11,652	-11,652	3,354,662
2040	-34,016	-45,667	3,320,647
2041	-59,729	-105,396	3,260,918
2042	-89,184	-194,581	3,171,733
2043	-122,819	-317,399	3,048,915
2044	-161,114	-478,513	2,887,801
2045	-204,604	-683,117	2,683,197
2046	-253,881	-936,999	2,429,315
2047	-309,599	-1,246,597	2,119,717
2048	-372,480	-1,619,077	1,747,237
2049	-443,326	-2,062,403	1,303,911
2050	-523,019	-2,585,422	780,892
2051	-612,539	-3,197,962	168,352
<b>2052</b>	<b>-712,965</b>	<b>-3,910,926</b>	<b>-544,612</b>

## ***Annexe 14 : La date de récupération de la perte selon le scénario 1 en tenant compte de l'existence de l'économie parallèle***

Les valeurs sont en millions de dollars

Année	Perte		
2035	2,532,122		
Année	Récupération de la perte	Perte cumulée	Perte restante
2036	-30,089	-30,089	2,502,034
2037	-51,279	-81,368	2,450,754
2038	-75,544	-156,912	2,375,210
2039	-103,240	-260,151	2,271,971
2040	-134,762	-394,913	2,137,209
2041	-170,550	-565,463	1,966,659
2042	-211,088	-776,551	1,755,571
2043	-256,912	-1,033,463	1,498,659
2044	-308,617	-1,342,080	1,190,042
2045	-366,858	-1,708,938	823,185
2046	-432,360	-2,141,298	390,825
<b>2047</b>	<b>-505,925</b>	<b>-2,647,223</b>	<b>-115,100</b>

## ***Annexe 15 : Le coût d'opportunité de la guerre selon le scénario 2 (en millions de dollars)***

Année	PIB en \$ constants (USD de 2005)	PIB estimé selon le scénario 2	PIB corrigé	Coût d'opportunité (=PIB estimé - PIB réel)	Coût d'opportunité (=PIB estimé - PIB corrigé)
1975	12,953	16,618	15,544	3,665	1,074
1976	5,572	17,218	6,686	11,646	10,532
1977	10,211	17,839	12,253	7,628	5,586
1978	9,901	18,483	11,881	8,582	6,602
1979	10,833	19,151	13,000	8,318	6,151
1980	10,995	19,842	13,194	8,847	6,648
1981	11,050	20,558	13,260	9,508	7,298
1982	6,984	21,301	8,381	14,317	12,920
1983	8,569	22,069	12,854	13,500	9,216
1984	12,382	22,866	18,573	10,484	4,293
1985	15,391	23,692	23,087	8,301	605
1986	14,345	24,547	21,518	10,202	3,029
1987	16,740	25,433	25,110	8,693	323
1988	12,019	26,351	18,029	14,332	8,323
1989	6,917	27,302	10,376	20,385	16,927
1990	8,752	28,288	13,128	19,536	15,160
1991	12,096	28,792	14,515	16,696	14,276
1992	12,640	29,304	15,168	16,664	14,136
1993	13,525	29,826	16,230	16,301	13,596
1994	14,607	30,357	17,528	15,750	12,828
1995	15,562	30,897	18,674	15,335	12,223
1996	16,361	31,447	19,633	15,086	11,814
1997	17,103	32,007	20,524	14,904	11,483
1998	17,602	32,576	21,122	14,974	11,454
1999	17,401	33,156	20,881	15,755	12,275
2000	17,666	33,746	21,199	16,080	12,547
2001	18,494	34,347	22,193	15,853	12,154
2002	19,075	34,959	22,890	15,884	12,069
2003	19,854	35,581	23,825	15,727	11,756
2004	21,333	36,214	25,600	14,881	10,615
2005	21,558	36,859	25,870	15,301	10,989
2006	21,558	37,515	25,870	15,957	11,645
2007	21,989	38,183	26,387	16,194	11,796
2008	23,858	38,862	28,630	15,004	10,233
<b>Total</b>				<b>460,291</b>	<b>332,577</b>

## ***Annexe 16: La date de récupération de la perte selon le scénario 2***

Les valeurs sont en millions de dollars

Année	perte		
2032	683,234		
Année	Récupération de la perte	Perte cumulée	Perte restante
2033	793	793	682,441
2034	2,067	2,860	680,374
2035	3,413	6,274	676,961
2036	4,834	11,108	672,127
2037	6,331	17,439	665,796
2038	7,910	25,348	657,886
2039	9,573	34,921	648,313
2040	11,324	46,245	636,990
2041	13,166	59,411	623,824
2042	15,105	74,516	608,719
2043	17,144	91,659	591,575
2044	19,286	110,946	572,289
2045	21,538	132,484	550,751
2046	23,903	156,386	526,848
2047	26,386	182,772	500,462
2048	28,992	211,764	471,470
2049	31,727	243,491	439,743
2050	34,595	278,087	405,148
2051	37,603	315,690	367,544
2052	40,757	356,447	326,787
2053	44,062	400,509	282,725
2054	47,525	448,034	235,200
2055	51,152	499,186	184,048
2056	54,951	554,138	129,097
2057	58,929	613,066	70,168
2058	63,092	676,158	7,077
<b>2059</b>	<b>67,449</b>	<b>743,607</b>	<b>-60,372</b>



## ***Annexe 17 : La date de récupération de la perte pour le PIB corrigé selon le scénario 2***

Les valeurs sont en millions de dollars

Année	perte		
2024	416,800		
Année	Récupération	Perte cumulée	Perte restante
2025	1,872	1,872	414,928
2026	3,024	4,896	411,904
2027	4,240	9,135	407,665
2028	5,522	14,658	402,142
2029	6,874	21,531	395,269
2030	8,297	29,828	386,972
2031	9,796	39,624	377,176
2032	11,373	50,997	365,803
2033	13,033	64,030	352,770
2034	14,777	78,807	337,993
2035	16,611	95,419	321,381
2036	18,538	113,957	302,843
2037	20,562	134,520	282,280
2038	22,687	157,207	259,593
2039	24,918	182,125	234,675
2040	27,258	209,383	207,417
2041	29,713	239,095	177,705
2042	32,287	271,382	145,418
2043	34,985	306,367	110,433
2044	37,813	344,180	72,620
2045	40,776	384,955	31,845
<b>2046</b>	<b>43,879</b>	<b>428,835</b>	<b>-12,035</b>

## ***Annexe 18 : La règle des 70***

Le nombre d'années pour doubler = 70/ taux de croissance annuel en pourcentage

Soit :

$Y_0$  = PIB initial

$Y_t$  = PIB après t années

g = taux de croissance continue et composé

$$Y_t = Y_0 e^{t \cdot g}$$

Comme  $\ln e = 1$  alors  $\ln Y_t = \ln Y_0 + tg$

Si  $Y_0$  a doublé dans un temps t alors  $Y_t = 2Y_0$

$$\Leftrightarrow \ln 2 Y_0 = \ln Y_0 + tg$$

Or  $\ln 2 Y_0 = \ln 2 + \ln Y_0$

$$\Leftrightarrow \ln 2 + \ln Y_0 = \ln Y_0 + tg$$

$$\Leftrightarrow \ln 2 = tg$$

$$\Leftrightarrow T = \ln 2 / g$$

Or  $\ln 2 = 0,693$

$$\Leftrightarrow t = (0,693/g) * (100/100)$$

$$\Leftrightarrow t = 69,3 / g\%$$

## ***Annexe 19 : Le coût d'opportunité de la guerre selon le scénario 3***

Les valeurs sont en millions de dollars.

Année	PIB en \$ constants (USD de 2005)	PIB estimé 1 (TCAM=7%)	Coût d'opportunité (PIB estimé1 - PIB réel)	PIB estimé 2 (TCAM=9,3%)	Coût d'opportunité (PIB estimé2 - PIB réel)
1992	12,640				
1993	13,525	13,525	0	13,816	291
1994	14,607	14,472	-135	15,100	493
1995	15,562	15,485	-77	16,505	943
1996	16,361	16,568	207	18,040	1,679
1997	17,103	17,728	625	19,717	2,614
1998	17,602	18,969	1,367	21,551	3,949
1999	17,401	20,297	2,896	23,555	6,154
2000	17,666	21,718	4,052	25,746	8,080
2001	18,494	23,238	4,744	28,140	9,646
2002	19,075	24,865	5,790	30,757	11,682
2003	19,854	26,605	6,751	33,618	13,764
2004	21,333	28,468	7,135	36,744	15,411
2005	21,558	30,460	8,902	40,161	18,603
2006	21,558	32,593	11,035	43,896	22,338
2007	21,989	34,874	12,885	47,979	25,990
2008	23,858	37,315	13,457	52,441	28,583
<b>Total</b>			<b>79,634</b>		<b>170,221</b>

## Liste des cartes, tableaux et des graphiques

---

### Cartes :

Carte N°3.1.1- La carte du Liban

Carte N° 3.3.1 - La carte du Liban lors de l'invasion israélienne en 1982

### Tableaux :

Tableau N° 1.2.1- Le coût total de la guerre d'Irak et d'Afghanistan

Tableau N° 1.2.2 - Le coût total corrigé de la guerre d'Irak et d'Afghanistan

Tableau N° 3.2.1 - La structure de l'impôt sur le revenu au Liban

Tableau N° 3.2.2 - Les exportations totales en dollars entre 1964 et 1974

Tableau N° 3.2.3- Les recettes ordinaires du budget libanais entre 1965 et 1974 (en pourcentage du PIB)

Tableau N° 3.2.4 - Les principales recettes budgétaires au Liban entre 1965 et 1974 (en milliers de dollars)

Tableau N° 3.2.5 - Le solde budgétaire de 1970 à 1974 (en millions de dollars)

Tableau N° 3.2.6 - Dette publique intérieure entre 1964 et 1975 (en millions de dollars)

Tableau N° 3.2.7 - Le niveau de la dette par rapport au PIB (1964-1975)

Tableau N°4.1.1- Les troubles psychiques recensés entre 1975 et 1990 (en pourcentage de la population)

Tableau N°4.1.2- Victimes dans les forces régulières (1975-1990)

Tableau N° 4.1.3- Les déplacés durant la période de la guerre

Tableau N° 4.1.4- Le montant des remises des émigrés et leur part dans le PIB entre 1974 et 1990

Tableau N°4.1.5 - Estimation des pertes en capital et marchandises en milliers de dollars (1975-1976)

Tableau N° 4.1.6- Les exportations libanaises en millions de dollars entre 1974 et 1990

Tableau N° 4.1.7- Récapitulatif de l'approche microéconomique

Tableau N° 4.1.8- Evolution des recettes fiscales durant la guerre en milliers de dollars

Tableau N° 4.1.9- Les recettes fiscales et les dépenses entre 1975 et 1990 (en milliers de dollars)

Tableau N°4.1.10- Récapitulatif des conséquences de la guerre selon l'approche macroéconomique

Tableau N° 4.2.2- Evolution du PIB en dollars constants de 2005 et du PIB réel par habitant

Tableau N° 4.2.3- Part des principaux secteurs dans le PIB (en pourcentage)

Tableau N° 4.2.4- Le coût d'opportunité de la guerre au Liban (en milliards de dollars)

Tableau N°4.2.5- Le PIB en volume de parité de pouvoir d'achat pour l'année 2008 (en dollars)

Tableau N° 4.2.6- Les principaux indicateurs socio-économiques en 2007

Tableau N° 4.2.7- La classification des pays selon l'indicateur de développement humain en 2009

Tableau N° 4.2.8- Les dépenses du ministère de la défense entre 1975 et 1985 (en dollars)

Tableau N° 4.2.9 - Dette publique libanaise entre 1993 et 2009 (en milliards de dollars)

### **Graphiques :**

Graphique N°1.1.1- Frontière des possibilités de production

Graphique N°2.2.1- Coût de l'homme au cours de sa vie

Graphique N°3.2.1- La répartition des différents secteurs dans le Produit National Net dans les années 1950 et 1960

Graphique N° 3.2.2 - Part des différents secteurs dans le PIB en 1974

Graphique N° 3.2.3 - L'évolution du PIB réel du Liban entre 1960 et 1974

Graphique N° 3.2.4 - La répartition du revenu national sur la population libanaise au début des années 1960

Graphique N° 3.2.5 - Taux d'alphabétisation des adultes entre la fin des années 50 et le début des années 1970

Graphique N° 3.2.6 - Ratio d'inscription à l'école, au collège et au lycée (1950-1955 et 1974)

Graphique N°4.1- Le nombre de jours de combats par année entre 1975 et 1991

Graphique N° 4.1.1- Le cours du dollar en livres libanaises (1973-2009)

Graphique N° 4.1.2- Evolution de la dette intérieure en millions de dollars (1975-1996)

Graphique N° 4.2.1 - L'évolution du PIB réel du Liban de 1975 à 2008

Graphique N° 4.2.2 - L'évolution du PIB réel selon le premier scénario

Graphique N°4.2.3- Rattrapage de la perte cumulée depuis la guerre

Graphique N°4.2.4 - L'évolution du PIB réel du Liban à l'image de celui du Portugal

Graphique N° 4.2.5- Estimation du rattrapage du retard

Graphique N° 4.2.6- Evolution du PIB réel selon le troisième scénario

Graphique N° 4.2.7- L'évolution du PIB en volume de PPA par habitant entre 1960 et 2007

Graphique N° 4.2.8 - La répartition des dépenses de réhabilitation entre les secteurs



## **Résumé :**

Nombreux sont les pays qui vivent aujourd'hui dans un état de guerre et de conflits violents. Ces pays supportent ainsi des coûts importants qu'ils soient directs ou indirects. Toutefois, les effets de la guerre sont encourus sur le long terme et empêchent le processus de développement économique du pays concerné. Dans cette thèse, nous nous intéressons à l'analyse du coût d'opportunité de la guerre. Cette analyse est reliée à la fois au prix de la vie humaine et au prix des destructions matérielles.

Plusieurs économistes ont essayé de définir d'estimer le coût d'opportunité de la guerre. Ce type d'estimation exige des hypothèses sur la manière dont l'économie aurait fonctionné en absence de la guerre. Cependant, ce genre de calcul n'est pas très élaboré. Notre travail de recherche se concentre sur le calcul de ce coût pour la guerre que le Liban a vécu entre 1975 et 1990. Nous nous intéressons au fonctionnement de l'économie libanaise, non pas uniquement pour la période de la guerre mais aussi pour la période postérieure à celle-ci. Les méthodes de calcul que nous utilisons sont inspirées des définitions du coût d'opportunité données par Jean Baptiste Say et par la Banque mondiale.

### *Descripteurs :*

Guerre civile, guerre interétatique, prix d'une vie humaine, prix d'une blessure, coût de la guerre, coût d'opportunité de la guerre, économie libanaise, perte de production

### **Title and Abstract:** « *The opportunity cost of war: the case of Lebanon* »

Nowadays, many countries live in a constant state of war and violence. They suffer from both direct and indirect costs that will have a long term impact on their economic development and progress. In this thesis, we are going to analyze the opportunity-cost of war. This analysis stresses both the value of human beings as well as the cost of material damages.

Many economists have tried to define and estimate the opportunity-cost of wars. These estimations take into consideration several hypotheses on how the economy would have functioned in the absence of war. However, these calculations were never elaborate. Our work focuses on the calculation of the opportunity cost of the Lebanese civil war which started in 1975 and lasted for sixteen years. We will examine how the Lebanese economy functioned during the civil war as well as after it was done. The methods of calculation that we used are inspired from the work of Jean Baptiste Say and the World Bank.

### *Keywords:*

Civil War, Interstate war, value of a human life, value of an injury, cost of war, opportunity cost of war, Lebanese economy and output loss.